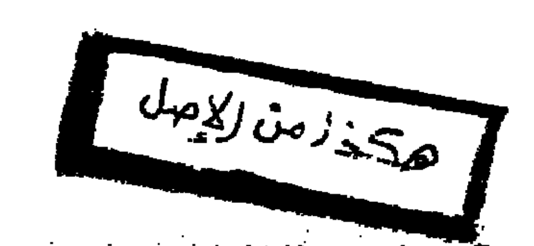




# Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Enquête : le FN filmé
■ Recensement difficile sur la Toile




CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16567 – 7,50 F – DIMANCHE 3 - LUNDI 4 MAI 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Une seule devise pour les Onze

● Les chefs d'Etat et le Parlement européen entérinent la sélection des onze pays pour l'euro
● Pendant ce sommet historique, les parités entre les monnaies nationales devaient être arrêtées
● La présidence de la Banque centrale européenne a donné lieu à un ultime affrontement

**LES QUINZE** chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne devaient confirmer, samedi après-midi 2 mai à Bruxelles, la liste des onze premiers participants à l'euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. La liste a été entérinée vendredi par les quinze ministres de l'économie et des finances, puis approuvée, samedi matin, par le Parlement européen. Il revenait aux chefs d'Etat et de gouvernement de régler le dernier problème en suspens, celui de la désignation du président de la Banque centrale européenne (BCE). Puis les ministres des finances devaient fixer les parités entre les onze monnaies.

Les ministres des finances ont également approuvé, vendredi, une *« déclaration de stabilité »* budgétaire. Réclamée par l'Allemagne, elle réaffirme la nécessité pour les Onze d'observer une politique de rigueur. Ce texte demande *« des efforts spéciaux »* pour les pays – non désignés – ayant une dette publique trop élevée. Les marchés financiers européens ont salué l'événement par une forte hausse des indices boursiers.




Jean-Marie Le Pen a appelé, le 1er mai, à la *« résistance »* contre la *« monnaie d'occupation »* et qualifié Jacques Chirac de *« supercollabo »*. Selon l'Eurobaromètre, les Français sont, contrairement aux Allemands, majoritairement favorables à l'euro et à de nouveaux transferts de souveraineté.

*Lire pages 2, 3, 6 et 12*
*Les marchés financiers p. 18 et 19*

## Le temple de la culture kanak

**LIONEL JOSPIN** paraphera, mardi 5 mai à Nouméa, l'accord sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie qui ouvre la voie à l'indépendance du territoire. La veille, le premier ministre aura inauguré le centre culturel kanak Jean-Marie-Tjibaou, dirigeant indépendantiste assassiné le 4 mai 1989. Ce centre est dû à l'architecte italien Renzo Piano. Sa conception et sa construction, prévues par les accords de Matignon de 1988, auront coûté 320 millions de francs. Il abrite des collections d'une culture millénaire ainsi que les créations contemporaines des artistes kanaks et de leurs voisins.

*Lire pages 24 et 25*
*et nos informations page 7*

## La recherche en ébullition

**CLAUDE ALLÈGRE** veut *« voir les chercheurs dans les laboratoires, pas dans (...) les commissions Théodule »*. Pour le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, la réalisation de cette ambition passe par une *« dé-bu-reau-cra-ti-sa-tion »* du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il propose notamment une refonte du comité chargé du recrutement, de l'évaluation des laboratoires et de la prospective scientifique. Les chercheurs y sont hostiles. Pour ne pas mettre le milieu *« à feu et à sang »*, Catherine Bréchignac, qui dirige cet organisme unique en son genre (26 000 personnes dont 11 600 chercheurs et 15 milliards de francs de budget), a lancé une consultation de l'ensemble des directeurs de laboratoire.

*Lire page 11*

## Suicide en direct et aveux on line aux Etats-Unis

**NEW YORK**
*de notre correspondante*

C'était l'heure du goûter, l'heure à laquelle les enfants sont déjà devant la télévision après l'école. Sur une bretelle d'autoroute à Los Angeles, jeudi 30 avril, un homme arrête sa camionnette sur le bas-côté et met en joue avec une carabine les automobilistes qui passent. De leur voiture, ceux-ci alertent la police. Aussitôt, les chaînes de télévision locales passent le relais à leurs hélicoptères, qui se placent au-dessus de la scène, filment et retransmettent en direct.

Huit chaînes interrompent leurs programmes, selon un rituel dont les téléspectateurs sont désormais familiers : il se passe toujours quelque chose sur les autoroutes de Californie ou d'ailleurs, un hold-up, un camion d'immigrés clandestins pris en chasse par la police, un forcené en fuite. Le fait-divers en direct, c'est moins cher que les séries télévisées et le suspense est plus fort, puisqu'on ne sait pas comment cela va se terminer.

La police coupe la circulation. L'homme, Daniel Jones, quarante ans, prend son téléphone mobile et entre en contact avec la police, à laquelle il tient des propos incohérents. Il tire quelques coups en l'air, sort de sa camionnette, remonte, y met le feu avec un cocktail Molotov. Il sort, réussit à enlever son pantalon et ses sous-vêtements en flammes, monte sur un parapet, fait mine de se jeter dans le vide, se ravise, prend sa carabine, la place sous son menton, tire. Sa tête explose.

Il est presque 16 heures, plusieurs chaînes ont continué à diffuser la scène. Des téléspectateurs scandalisés appellent les rédactions pour protester contre cette retransmission qui leur a été imposée – mais qui a fait monter le taux d'audience de 10 %. Les présentateurs s'excusent à l'antenne. La mère de Daniel Jones – qui, semble-t-il, était séropositif et pensait être atteint d'un cancer – se trouvait, elle aussi, devant son téléviseur, dira sa famille le lendemain.

Pendant que les rédactions californiennes débattaient, vendredi, des excès du direct, un homme comparaissait devant un tribunal du Nord-Dakota pour un autre étrange épisode médiatique. Larry Froistad, vingt-neuf ans, a avoué sur Internet, en mars dernier, dans un forum de discussion pour anciens alcooliques, qu'il était l'assassin de sa fille de cinq ans, morte dans un incendie en 1995. Les enquêteurs avaient classé le dossier comme *« incendie involontaire »*. En fait, affirma-t-il avec un luxe de détails, il avait allumé l'incendie pour ne plus avoir à se disputer la garde de l'enfant avec son ancienne femme.

Sur les centaines de personnes participant au forum, seules trois furent suffisamment troublées par les aveux de Larry Froistad pour alerter la police. Emprisonné après avoir répété cette version aux policiers, celui-ci affirme aujourd'hui que des antidépresseurs l'avaient fait délirer et qu'il est innocent. Un juge a autorisé vendredi sa libération sous caution de 100 000 dollars (environ 600 000 francs) en attendant son procès.

Le suicide de Daniel Jones était trop public. Larry Froistad, lui, semblait penser que ses aveux resteraient confidentiels. Selon le *New York Times*, ce dossier fournit un exemple des délicates situations auxquelles peut aboutir la conjugaison de *« l'anonymat parfois illusoire de la communion on line et l'impératif de confidentialité des groupes de soutien collectifs »* comme les Alcooliques anonymes.

*Sylvie Kauffmann*

## Vieilles gloires à vendre

COLIN SOUTHGATE

**LA TROISIÈME** compagnie mondiale de disques, le britannique EMI, attise les convoitises. Les démentis de son président, Sir Colin Southgate – la société *« n'est pas à vendre »* – n'ont convaincu personne. Mis à part les Spice Girls, EMI s'est contenté de recycler des vieilles gloires, Beatles et Rolling Stones.

*Lire page 15*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 503 - 7,50 F



## Henri Curiel, vingt ans après

**IL Y A** tout juste vingt ans, Henri Curiel, militant communiste rejeté par les siens, disparaissait, assassiné en plein Paris. Le crime était revendiqué par une organisation française d'extrême droite. L'arme des assassins avait d'ailleurs servi quatre mois plus tôt au meurtre du gardien de l'Amicale des Algériens, par un mystérieux commando Charles-Martel, ce qui semblait à première vue authentifier en tous points la revendication franco-fasciste. Mais il y avait aussi dans cette affaire un élément qui compliquait singulièrement l'enquête : Henri Curiel, établi en France depuis son expulsion d'Egypte par le roi Farouk au début des années 50, avait longtemps bénéficié d'une mansuétude certaine des autorités de police en raison de son engagement de jeune homme en faveur de la France libre au Caire.

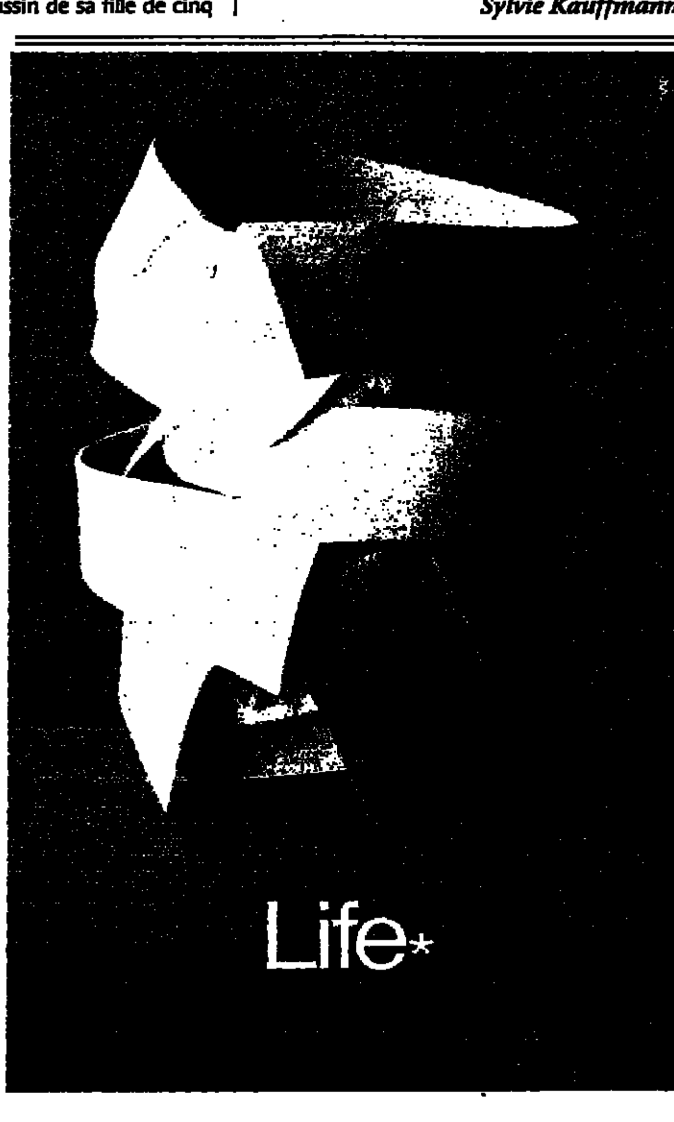
Protégé par le pouvoir gaulliste, Curiel était devenu la cible d'une campagne de presse très mensongère, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, dont la source ne fut jamais la DST, mais sans doute un autre service qui intoxiqua proprement un grand éditorialiste du *Point*, Georges Suffert. Bien sûr, ce dernier n'était pour rien dans les ennuis ultérieurs de Curiel ; mais son éditorial alarmiste avait sans doute accompagné et annoncé à son insu, comme l'ouate nauséeuse de l'éther, la piqûre précise et léthale qui allait suivre, car, par ailleurs, l'assassinat avait été exécuté de la manière la plus professionnelle.

Pourtant l'homme était aussi simple et quasi évangélique d'abord qu'il était peu tortueux dans ses raisonnements. Agent soviétique ? Comment le prétendre d'un personnage aussi ouvertement adonné à brandir le drapeau rouge qu'à faire état de son amour d'enfant pour la patrie du socialisme, au vu et au su du groupe qu'il avait fondé, Solidarité. Terroriste ? Comment le croire d'une organisation qui s'était surtout épanouie après 1968 en apportant son soutien à des mouvements du tiers-monde point trop hostiles à Moscou, dont l'ANC sud-africaine elle-même.

La vérité, un peu mélancolique, c'était en réalité le monde de Danny Rose, ce personnage de Woody Allen qui réunit, à force de tendresse, un portefeuille incroyable de paumés non dénués de talent, comme d'autres collectionnent les actions en Bourse ou les bonnes fortunes.

*Alexandre Adler pour Le Monde*

*Lire la suite page 13*




### ■ Rwanda : l'aveu

Jean Kambanda, chef du gouvernement pendant le génocide en 1994, est le premier responsable hutu à reconnaître les faits qui lui sont reprochés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. p. 5

### ■ L'affaire Yann Piat aux assises

Le procès des auteurs et complices présumés de l'assassinat de la députée (UDF-PR) du Var commence, lundi 4 mai, à Draguignan. p. 8

### ■ Pollution en Andalousie

Plus de 6 tonnes de poissons morts ont été repêchés en Andalousie après l'écoulement de 5 millions de mètres cubes d'eau acide. p. 4

### ■ Liberté de la presse



MARC RIBOUD

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, dimanche 3 mai, Reporters sans frontières a rendu public son rapport 1998. p. 16

### ■ Claude Allègre et la Seine-Saint-Denis

Claude Allègre promet 3 000 postes en trois ans pour les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis. p. 10 et notre éditorial p. 13

### ■ Le FN s'installe en Rhône-Alpes

Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes, a confié de nombreuses responsabilités au Front national, dont le poste de rapporteur du budget et une vice-présidence de commission sur la culture. p. 6

### L'immobilier sort de la crise

Depuis la fin de 1997, la chute des prix a été enrayée à Paris et dans la petite couronne. La reprise est moins importante que prévu. p. 17

### La mort de Dominique Aury

Auteur longtemps caché d'*Histoire d'O*, Dominique Aury est décédée dans la nuit du 26 au 27 avril, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. p. 26

### Mai 68 dans « Le Monde »

Le numéro spécial consacré par *Le Monde* à Mai 68, daté samedi 2 mai, reste en vente, au prix de 10 francs, jusqu'au lundi 4 mai.

**CONSEIL EUROPÉEN** Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne devaient consacrer lors d'un conseil extraordinaire, samedi 2 mai à Bruxelles, la naissance de l'euro et confirmer la participation de onze pays à la monnaie unique. ● LES MINISTRES DES FINANCES, réunis la veille, avaient bon espoir de trouver un compromis sur la présidence de la Banque centrale



européenne (BCE). Le choix réside entre le Néerlandais Wim Duisenberg, actuel patron de l'Institut monétaire européen, soutenu par une large majorité des Quinze, et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. ● LE PARLEMENT européen s'est réuni, dans la matinée de samedi, en séance plénière, pour avaliser les décisions recommandées par les ministres de l'économie et des finances et la liste des onze pays.

# Onze pays sont confirmés dans la première vague de l'euro

## Pour des raisons politiques, la Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark ont choisi d'attendre, tandis que la Grèce ne remplit pas les critères de Maastricht. A Bruxelles, vendredi 1er mai, un compromis semblait se dégager sur la présidence de la Banque centrale européenne

**BRUXELLES**
*de nos envoyés spéciaux*

*« C'est le commencement d'une nouvelle ère pour l'Europe »* : même Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier britannique, dont le pays a renoncé dans l'immédiat à participer à la monnaie unique, a tenu à mettre en relief l'importance historique de ce long week-end de l'euro qui venait de débuter. *« L'union monétaire peut être une plate-forme de stabilité sur laquelle s'appuyer pour construire la croissance et l'emploi »*, a-t-il assuré comme à regret, en présentant, vendredi 1er mai, les résultats du conseil des ministres des finances des Quinze (Ecofin), tenu à Bruxelles pour préparer le sommet européen extraordinaire du lendemain. Sur recommandation de leurs ministres, qui ont adopté une déclaration en précisant les conditions, et après accord du Parlement européen, convoqué dans la matinée en séance plénière, les chefs d'Etat et de gouvernement devaient consacrer, samedi après-midi, la naissance de l'euro en confirmant la qualification de onze pays.

Jusqu'au dernier moment, le problème de la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE) a pourtant menacé de brouiller l'histoire. Il avait cristallisé ces semaines dernières les tensions entre la France et ses partenaires. La sagesse paraissant l'emporter, la volonté d'aboutir à une solution lors du sommet était, vendredi soir, évidente, au point que certains se demandaient si un projet de compromis n'était pas pratiquement bouclé. Le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, a été presque catégorique. *« Il y a de bonnes raisons pour que tout le monde se mette d'accord demain »*, a-t-il indiqué, osant même, quelques minutes plus tard, affirmer : *« J'en suis certain, je n'ai aucun doute que l'on trouvera une bonne solution »*, formule également utilisée par le ministre allemand, Theo Waigel. M. Brown, qui conduisait les travaux, informé des contacts pris par Tony Blair, le président en exercice du Conseil européen, était lui aussi optimiste.

Les partenaires de la France n'ont jamais vraiment compris l'obstination de Paris à présenter la candidature du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, contre celle du Néerlandais Wim Duisenberg, actuel président de l'Institut monétaire européen, qu'ils étaient unanimes à appuyer. Cette attitude s'explique non pas par hostilité à M. Duisenber mais pour des raisons de principe : le président Chirac n'avait pas accepté en 1996 que les gouverneurs des banques centrales, réunis au sein du Conseil des instituts monétaires, désignent eux-mêmes leur nouveau président avec l'idée clairement exprimée qu'il deviendrait le premier gouverneur de la BCE. Les Français entendaient ainsi rappeler que, selon le traité de Maastricht, ce choix revenait à l'instance politique suprême de l'Union, le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement.

### MANDAT PARTAGÉ

Le rôle joué dans cette affaire par la Bundesbank, qui jusqu'au dernier jour a soutenu ouvertement la candidature Duisenberg et a voulu peser sur les tractations pour trouver un compromis, a également irrité Paris. Cela rappelait fâcheusement que le choix de Francfort comme siège de la BCE n'avait été accepté qu'à contrecœur par les Français, qui y voyaient une menace pour le rôle de la place financière de Paris. M. Chirac a toujours soutenu qu'il y avait eu lors de ce choix un accord tacite entre la France et l'Allemagne pour que, en compensation, le premier président soit un Français.

Aussi justifiés ces arguments soient-ils, la France se trouvait, au début du week-end, isolée, incomprise, bref accusée de gâcher la fête. Il lui a donc fallu accepter de composer, ce que du côté du gouvernement de Lionel Jospin on paraissait admettre avec moins d'états d'âme que du côté de l'Elysée. A entendre M. Strauss-Kahn, le premier choix français allait assurément à un mandat partagé. M. Duisenberg serait désigné officiellement pour un mandat de huit ans, conformément au traité. Mais aux termes d'un arrangement non-dit, dont le contenu restait apparemment, vendredi soir, à préciser, il indiquerait d'une manière ou d'une autre – quitte à ce que ce soit après les législatives du 6 mai au Pays-Bas – son intention de renoncer après quatre ans. Son successeur pourrait alors être M. Trichet, ou tout autre candidat français, pour un mandat entier de huit ans.

### OBJECTIONS SÉRIEUSES

Un tel compromis se révèle délicat à finaliser en raison des objections très sérieuses qu'il soulève, tant du côté des gaullistes que chez les Néerlandais (toujours très hostiles à l'idée d'un partage) ou à la Bundesbank. Plus grave encore, le Parlement européen s'est lui aussi prononcé, voilà quelques jours, contre le partage. Or, les 7 et 8 mai, il doit auditionner le président désigné avant de donner son avis. Il a déjà manifesté son intention de « cuisiner » M. Duisenberg dans le cas où les députés flaireraient un accord secret du type de celui concocté. L'avis du Parlement n'est que consultatif mais ce ne serait pas un bon départ que de mettre en place la Banque centrale européenne dans des conditions critiquées par la représentation européenne.

En raison de ces difficultés de réglage, M. Strauss-Kahn n'a pas exclu, vendredi soir, qu'il faille recourir à l'autre solution possible, celle d'un troisième homme ou de la première femme, allusion à la nomination possible de Sirkka Hämäläinen, le gouverneur de la banque centrale finlandaise. Le ministre français a indiqué cependant qu'il ne s'agissait pas là de la *« formule idéale »*. Ce serait notamment un revers déplaisant pour les Pays-Bas, qui ont beaucoup investi dans la candidature de leur champion. Une négociation de cette nature étant toujours délicate, personne n'a voulu non plus exclure complètement que les dirigeants prennent leur décision à une date ultérieure, après les élections néerlandaises, étant entendu que le traité n'exige une décision qu'avant le 1er juillet.

A l'issue du sommet, les ministres des finances devaient s'attacher, samedi soir, à une double mission : annoncer les parités entre les monnaies de l'euro au 1er janvier 1999, puis, dans l'hypothèse d'un accord, préciser la composition du directoire de la Banque centrale. Celui-ci comprendra six membres, dont le président et le vice-président. M. Strauss-Kahn a estimé qu'il était souhaitable que les trois grands pays de la zone euro, de surcroît membres fondateurs de l'Europe, soient représentés. Il s'agit de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. Les trois autres mandats devant en principe revenir à l'Espagne, la Finlande et les Pays-Bas.

***Henri de Bresson et Philippe Lemaître***

# Les ministres des finances adoptent une « déclaration de stabilité »

**BRUXELLES**
*de notre envoyé spécial*

Theo Waigel, ministre allemand des finances mais aussi président du Parti chrétien-social de Bavière (CSU), peut aborder rassuré sa double campagne en vue des élections régionales bavaroises, puis fédérales en septembre. Il a obtenu, vendredi 1er mai, que le conseil des ministres européen affirme, haut et fort, dans une « déclaration de stabilité » accompagnant le passage à l'euro, que l'entrée dans la monnaie unique ne signifiera pas, une fois les négociations achevées, un relâchement de la discipline budgétaire, et que la zone euro *« ne pourra pas être invoquée »* pour demander aux plus vertueux de payer pour les dettes des autres.

*« L'Union monétaire ne sera pas une union de transferts financiers »*, a-t-il souligné à l'intention de ses électeurs, traumatisés par les impôts payés pour la réunification allemande et furieux d'être les plus gros contributeurs nets de l'Union européenne. Si l'Italie et la Belgique ne sont pas citées nommément, c'est bien d'abord à ces deux pays que s'adresse l'avertissement. Les ministres des Quinze engagent les Etats à accentuer d'autant plus leurs efforts que leur dette est élevée et ils demandent à tous aussi d'utiliser les fruits de la croissance, *« si les conditions économiques se développent mieux qu'attendu »*, pour affermir, avant toute chose, la consolidation budgétaire.

La déclaration de Bruxelles établit clairement le principe longtemps contesté en France de considérer l'assainissement des finances publiques, la recherche de l'équilibre budgétaire, comme conditions prioritaires de la croissance et de l'emploi. Les Etats s'engagent à tenir les objectifs de déficit budgétaire pris pour 1998 et à prendre, en cas de dérapage, les mesures de rattrapage nécessaires. Ils ont accepté de soumettre le plus tôt possible à examen leurs projets de budget pour 1999. A la demande de la France, ces deux points seront abordés dans le cadre du Conseil informel de l'euro qui doit commencer le 4 juin *« son travail de surveillance »* et de coordination des politiques économiques.

La présidence britannique a obtenu que le rappel aux principes du Pacte de stabilité soit assorti d'une demande d'*« accroître les efforts pour renforcer l'efficacité de nos économies de manière à créer un environnement favorable à la croissance, l'emploi à un niveau élevé et la cohésion sociale »*. Les ministres se sont mis d'accord dans cette optique sur la nécessité de *« réformes structurelles »*, notamment pour rendre le marché des capitaux plus efficace, pour améliorer la capacité d'*« adaptation des marchés du travail »* et les systèmes d'éducation et de formation.

***H. de B.***

# Jean-Claude Trichet : un ancien de l'ENA… et du PSU

**SA PLUS BELLE** victoire, il l'a décrochée le 4 novembre 1997, lorsqu'en fin d'après-midi, dans un texte commun, le Palais de l'Elysée et l'Hôtel Matignon faisaient savoir que *« les autorités françaises ont décidé de présenter la candidature de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, au poste de président du directoire de la Banque centrale européenne »*. Triomphe en forme de revanche pour un homme moins habitué à recevoir des hommages publics que des coups de la classe politique française, de gauche comme de droite. De Nicolas Sarkozy à Jean-Pierre Chevènement, en passant par Philippe Séguin, Henri Emmanuelli et Valéry Giscard d'Estaing, tous s'en sont pris à la stratégie monétaire mise en place par M. Trichet, accusée d'avoir favorisé l'explosion du chômage en obligeant à maintenir des taux d'intérêt très élevés pour défendre la parité du franc vis-à-vis du mark.

Début 1995, en pleine campagne présidentielle, le candidat Jacques Chirac lui-même ne résiste pas à la tentation en affirmant que *« le gouverneur de la Banque de France n'est pas là pour indiquer au gouvernement la politique qu'il doit mener »* après que M. Trichet eut recommandé une modération salariale. Et en juillet 1996, c'est cette fois le chef de l'Etat qui dénonce *« le niveau trop élevé des taux d'intérêt en France »* et met aussi en cause, indirectement, la responsabilité de M. Trichet, en tant qu'ancien directeur du Trésor, dans les déboires du Crédit lyonnais.

C'est au mois de septembre 1993, à 50 ans, que l'ancien élève de l'Ecole des mines de Nancy, licencié en sciences économiques, énarque et inspecteur des finances, est nommé à la tête de la Banque de France, à laquelle le gouvernement d'Edouard Balladur vient d'accorder son indépendance. A ce poste, l'homme de l'ombre se retrouve tout à coup sous le feu des projecteurs.



L'ancien membre du PSU, adhérent de la CFDT lorsqu'il est à l'ENA, commence sa carrière de serviteur de l'Etat en 1976 au Ciasi (comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), où il découvre la microéconomie et apprend, avec les dossiers Lip, Boussac, Manufrance, l'art de gérer les crises. Après un bref passage au cabinet de René Monory, ministre de l'économie, il entre en 1978 à l'Elysée, où il est chargé de l'industrie, de la recherche et de l'énergie. Après la défaite de Valéry Giscard d'Estaing, il rejoint la direction du Trésor. Pierre Bérégovoy le nomme, en 1985, chef du service des affaires internationales. Il anime à partir de cette date le Club de Paris, qui s'emploie à aménager la dette publique des pays en voie de développement.

### QUALITÉS DE SANG-FROID

Quand, en 1986, Edouard Balladur prend les rênes du ministère des finances, il devient son directeur de cabinet. En août 1987, il retourne au Trésor, en qualité cette fois de directeur, poste auquel le confirment Pierre Bérégovoy lorsqu'il revient à la tête de ce ministère, puis Michel Sapin et Edmond Alphandéry. Appliquant à la lettre sa devise de haut fonctionnaire – *« liberté absolue dans le rôle de conseiller, loyauté absolue dans l'exécution des décisions »* –, il inspire durant dix ans la politique économique des gouvernements successifs, se faisant le chantre de la *« désinflation compétitive »*.

En juillet 1992, sa passion pour le service de l'Etat – mais aussi le manque d'attrait de l'amateur de poésie pour le business et la gestion des hommes – le conduira même à refuser la présidence de la BNP, que Pierre Bérégovoy lui propose.

Depuis quatre ans, à la tête de la Banque de France indépendante, c'est cette fois au service du franc que Jean-Claude Trichet a déployé toute son énergie, ses talents de pédagogue, ses qualités de sang-froid pendant les crises les plus difficiles. Mais c'est là aussi, selon ses détracteurs, qu'il a démontré son incapacité à écouter ceux qui ne sont pas de son avis, que ces derniers siègent au sein même du conseil de politique monétaire de l'institut d'émission ou se trouvent parmi les économistes, français ou étrangers, pour qui la politique du franc fort a eu un coût exorbitant pour la croissance et l'emploi.

***Pierre-Antoine Delhommais***

# Wim Duisenberg : ni dogmatique ni technocrate

**AMSTERDAM**
*de notre correspondant*

La chevelure argentée sur un corps plus long que la moyenne, l'air légèrement dégingandé, la cigarette omniprésente : Wim Duisenberg (prononcer « deuil-zeun-berg ») est facile à repérer au milieu de ses homologues banquiers. Cet amateur de musique classique au faux air de vieux play-boy ferait partie de la « gauche caviar », si l'expression existait aux Pays-Bas. Sa carte de membre du Parti du travail (PvdA, social-démocrate) ne l'a pas empêché d'accomplir une carrière exemplaire dans tous les domaines de la haute finance.

Son entrée sur la scène publique néerlandaise remonte à 1973. Cet ancien fonctionnaire du FMI et de la banque centrale des Pays-Bas est appelé par le premier ministre, Joop den Uyl, à rejoindre *« le gouvernement le plus radicalement à gauche »* de l'histoire du pays, selon le quotidien *NRC Handelsblad*. M. Duisenberg y est un ministre des finances réputé pour ses idées keynésiennes, convaincu de la nécessité de stimuler la consommation en temps de crise. Il envisage même d'envoyer à chaque Néerlandais un chèque de 10 florins pour relancer l'économie…

Ces certitudes sont ébranlées à l'été 1975. En vacances dans sa province natale de la Frise, le ministre est alerté par un rapport de ses services prouvant que la poursuite d'une politique de dépenses supérieures à la croissance créerait une vague de chômage. Duisenberg fait son « aggiornamento » et décide d'instaurer la rigueur. L'homme ne sera soutenu ni par son chef de gouvernement ni par son parti, et il faudra attendre 1982 pour que le pays se convertisse à l'austérité budgétaire. Et Wim Duisenberg deviendra un apôtre de la réduction des déficits.

Girouette pour les uns, pragmatique convaincu pour les autres, Wim Duisenberg fait alors un court détour par le Parlement puis par la direction d'une grande banque avant de devenir, le 1er janvier 1982, président de l'institut d'émission néerlandais. Persuadé désormais que florin fort et discipline budgétaire mènent finalement à la création d'emplois, il ancre, en 1983, le cours du florin sur celui du deutschemark et il n'hésitera pas, lorsque l'économie néerlandaise sera plus forte que l'allemande, dans les années 90, à devancer parfois les décisions de la Bundesbank de réduire les taux d'intérêt.

Wim Duisenberg est donc tout sauf un dogmatique et un technocrate. Il l'a encore prouvé lors du débat autour de l'euro. Certain que son report serait *« une catastrophe »*, il a plaidé pour l'interprétation en tendance des critères de convergence du traité de Maastricht, s'opposant en cela à certains de ses homologues favorables à une application rigoureuse des textes. Cela ne les a pas empêchés de le coopter pour le poste de président de l'Institut monétaire européen, chargé de la mise en place de l'euro et de la BCE.

Aujourd'hui, ils sont encore nombreux, derrière Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, à le soutenir fermement contre leur autre « confrère », Jean-Claude Trichet. Selon la petite histoire, Duisenberg avait envisagé de démissionner de la banque centrale de son pays dans la foulée du sommet d'Amsterdam pour se consacrer à ses passions : le golf et la voile. Mais comment résister à l'éventualité d'être l'homme qui portera l'euro sur les fonts baptismaux ?

***Alain Franco***

# Ultimes pressions et « chantages » de la Bundesbank

**LES MARCHÉS** financiers européens ont terminé la semaine en forte hausse, les opérateurs pariant sur le fait qu'un compromis – acceptable par la Bundesbank – allait être trouvé, samedi 2 mai à Bruxelles, sur la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE). Vendredi 1er mai, la Bourse de Londres a gagné 1,38 % et Amsterdam 5,34 %. La veille, les places de Francfort et de Paris – fermées vendredi – s'étaient elles aussi envolées, gagnant respectivement 3,10 % et 3,94 %.

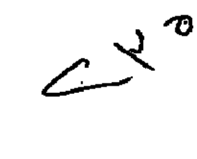
Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait estimé, jeudi, à l'issue du conseil de la banque centrale, que les décisions sur la nomination du président de la BCE et des membres de son directoire étaient *« urgentes »*. *« La Bundesbank part du principe que l'on arrivera à des décisions qui sont conformes au traité de Maastricht et qui renforcent la confiance des marchés financiers dans la politique de stabilité de la Banque centrale européenne »*, avait-il ajouté.

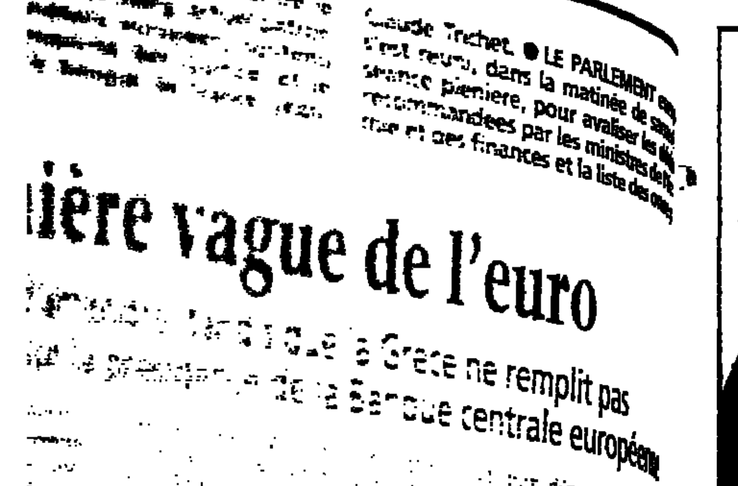
En début de semaine, les marchés européens avaient vivement reculé après que la presse allemande eut révélé le contenu d'une lettre adressée par M. Tietmeyer au chancelier allemand, Helmut Kohl, réaffirmant son hostilité à un partage du mandat pour la présidence de la BCE et menaçant de revoir son avis favorable sur le lancement de l'euro si un tel compromis était conclu. Ces informations avaient semé le doute sur les marchés, inquiets à l'idée que la banque centrale allemande manifeste sa colère, en relevant ses taux, dans le cas où son favori, le Néerlandais Wim Duisenberg, n'obtiendrait qu'un mandat écourté. La prise de position très ferme de la Bundesbank avait aussi beaucoup agacé à Paris, où l'on a pris le soin de signaler qu'aucun des trois derniers présidents de la Bundesbank, Karl-Otto Pöhl, Helmut Schlesinger et Hans Tietmeyer, n'a effectué un mandat entier à la tête de l'institut d'émission…

Les économistes estimaient toutefois vendredi soir que, compte tenu de la pression et du chantage exercés par la Bundesbank, une absence d'accord lors du sommet du Bruxelles sur le nom du président de la BCE et la composition de son directoire entraîneraient un plongeon des marchés d'actions et d'obligations européens.

***Pierre-Antoine Delhommais***


















# L'adieu au deutschemark

**BONN**
*de notre correspondant*

Après cinquante années de bons et loyaux services, le deutschemark va disparaître. La population se résigne à adopter l'euro, comme le lui demande Helmut Kohl. Mais elle craint un retour de l'inflation, dans un pays ruiné deux fois en moins de quarante ans par la guerre et l'hyperinflation. Fruit de la réforme monétaire draconienne de 1948, le deutschemark était devenu le symbole de la République fédérale d'Allemagne, de sa prospérité et de sa stabilité.

Créé par le Reichstag en 1871, le mark a consacré l'unité monétaire allemande, après l'unité politique réalisée par Bismarck. Grâce aux réparations payées par les Français, l'empire récupère l'équivalent d'un tiers du revenu annuel de l'Allemagne, ce qui permet de battre les nouvelles pièces de monnaie et provoque un petit miracle économique, jusqu'au 31 juillet 1914. Ce jour-là, la convertibilité-or du mark est suspendue. Depuis une semaine, la population, prise de panique par l'imminence de la guerre, a retiré plus de 100 millions de marks-or des caisses de la Reichsbank. Le Reich va bien vite récupérer ce métal précieux. Pour financer l'effort de guerre, il fait appel au patriotisme des Allemands, qui souscrivent neuf emprunts. Au sortir de la guerre, les particuliers ne détiennent plus que des bons du Trésor, qui ne vaudront bientôt plus rien.

L'Etat, qui croule sous les dettes et doit payer les réparations de guerre – 40 % du produit intérieur brut de 1913 –, fait marcher la planche à billets. Entre 1913 et décembre 1923, les prix sont multipliés par 1 200 milliards. Pour produire les brouettées de billets nécessaires, la Reichsbank met jusqu'à 1 723 imprimeries à contribution. Lors de la distribution de la paie, les entreprises doivent arrêter la production pour permettre à leurs salariés d'acheter immédiatement des biens durables. Un kilo de pain vaut, en octobre 1923, 680 millions de marks.

En 1923, une nouvelle devise est introduite, le Rentenmark, dont la valeur est fixée à 1 000 milliards de marks. Mais les particuliers ont été ruinés, tandis que l'Etat est parvenu à annuler ses dettes de guerre, remboursées au quarantième de leur valeur. *« L'hyperinflation a rendu des milliers de créanciers sans ressources... L'armée de ces perdants – avant tout la petite bourgeoisie et les PME – représentera plus tard le potentiel de mobilisation pour la montée en puissance et la prise de pouvoir de Hitler »*, déclarait, en 1997, Reimut Jochimsen, membre du conseil de surveillance de la Bundesbank.

L'effondrement du régime nazi ruine une seconde fois les Allemands. La guerre a été financée par endettement auprès des institutions financières, pas directement auprès des particuliers. L'inflation est cachée par le blocage des prix et des salaires. Mais il n'y a rien à acheter, les étals restent vides, les Allemands sont forcés d'épargner. Le marché noir fleurit, mais nul n'accepte le Reichsmark : on vit de troc, les cigarettes américaines servent de monnaie d'échange.

Vient la réforme monétaire, préparée depuis des mois dans le plus grand secret. Cinq cents tonnes de nouveaux billets nécessaires ont été transportés, entre février et avril 1948 par bateau, de New York à Bremerhaven. Le 20 juin 1948, chaque Allemand reçoit 40 deutschemarks contre 60 reichsmarks, consacrant la séparation définitive avec la zone d'occupation soviétique, qui fera sa réforme monétaire le même jour. L'épargne est lessivée, 100 reichsmarks d'épargne sont échangés contre 6,5 deutschemarks. Plus tard, cette réforme deviendra l'un des mythes de la RFA, celui d'une société sans lutte des classes où tout le monde est reparti de zéro. A l'époque, c'est le mécontentement. Certes, du jour au lendemain, les produits introuvables réapparaissent et le marché noir disparaît. Mais les Allemands n'ont pas les moyens d'acheter.

Ludwig Erhard, directeur de l'administration pour l'économie et père de l'économie sociale de marché *(Sozialmarktwirtschaft)* allemande, a lancé dans la foulée de la réforme monétaire la libéralisation de l'économie. Il a libéré les prix, mais pas les salaires, ce qui permet aux entreprises de commencer à reconstituer leurs fonds propres. A l'automne, le plan Marshall donne le signal du redémarrage. Mais les syndicats appellent à la grève générale. Le 12 novembre 1948 a lieu la plus grosse manifestation depuis la victoire alliée, avec pour objectif d'abattre *« le dictateur économique »*. Le chômage quadruple pour atteindre 2 millions de personnes au début de 1950...

## Les Allemands craignent que la monnaie unique n'apporte les mêmes maux que la réunification

Echaudés par leurs expériences, les Allemands ont décidé de faire du deutschemark une monnaie neutre, avec laquelle on ne joue pas. Indépendante, la banque centrale affirme son autorité en s'opposant – avec succès – au chancelier Konrad Adenauer. Alors que le monde se trouve dans le système des parités de change fixes de Bretton-Woods, la banque centrale allemande n'a pas pour objectif de couvrir ses émissions de liquidités par de l'or ou des devises, et n'en a d'ailleurs pas les moyens. Sa philosophie est que la création de monnaie doit refléter la création de richesses. Le mark devient la monnaie la plus stable du monde, rendant possible le miracle économique : à partir de 1949, les prix augmentent en moyenne de 2,8 % par an.

En l'absence d'inflation, les produits allemands restent compétitifs sur les marchés. Des accords salariaux sont signés par branche. Les entreprises se battent pour la qualité de leurs produits et la productivité, permettant à l'industrie allemande de tailler des croupières à ses concurrents sur les marchés mondiaux. Le redécollage est spectaculaire. Le chômage retombe à un million en 1955 et passe sous la barre des 200 000 en 1961. En 1952, le pays dégage son premier excédent commercial. Les réserves de change sont multipliées par 17, de 1952 à 1958, pour atteindre 26 milliards de marks. En 1958, le mark devient totalement convertible.

Les dévaluations incessantes du franc et de la lire face au mark dans le Système monétaire européen créé en 1979 mettent en valeur la stabilité du mark, devenue deuxième monnaie de réserve derrière le dollar. Le modèle dure jusqu'à la fin des années 80.

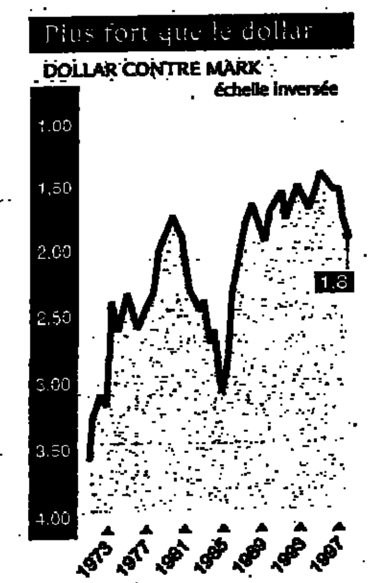
Avec la réunification, les Allemands « jouent » pour la première fois depuis la guerre avec leur monnaie. En échangeant un mark-Est contre un mark-Ouest – en réalité la moyenne sera 1,8 mark – contre la volonté de la Bundesbank, le chancelier Kohl fait du mark un instrument politique. Résultat, *« l'économie prend sa revanche »*, selon l'expression de M. Jochimsen. L'industrie est-allemande, qui aurait pu survivre avec 1 deutschemark pour 4,40 ostmarks, selon les autorités de RDA, fait faillite. Helmut Kohl refuse de financer la réunification par l'impôt. La Bundesbank freine l'économie des quatre fers et fait monter les taux jusqu'à 9 % fin 1992.

A cette époque, le deutschemark et la Bundesbank sont au faîte de leur réputation. En réalité, la banque centrale se remet difficilement de son échec face à Helmut Kohl, tandis que l'Allemagne de l'Ouest, saignée par la réunification – 1 000 milliards de marks de transferts en huit ans –, doit remettre en cause son modèle.

C'est dans ce contexte qu'arrive l'euro. Les Allemands, qui doutent de leur propre modèle, craignent que la monnaie unique n'apporte les mêmes maux que la réunification. Les Länder riches de l'Allemagne, comme la Bavière dirigée par l'eurosceptique Edmund Stoiber, en ont assez de payer pour l'ancienne RDA. Ils clament qu'ils ne veulent pas d'une union monétaire qui conduise à des transferts financiers en direction des pays les plus pauvres. Le candidat à la chancellerie du parti social-démocrate Gerhard Schröder imagine mal que les industries de l'Espagne et du Portugal puissent survivre dans l'Euroland sans recourir à l'arme de la dévaluation. Il s'inquiète de ce que ces pays aillent frapper à la porte de Bruxelles, ou au contraire pratiquent le dumping social, mettant en danger les standards sociaux élevés de l'Allemagne. Les Allemands de l'Ouest, qui ont offert à ceux de l'Est un niveau de vie comparable au leur, ne sont pas prêts à le faire pour les Portugais, toujours cités en exemple. Ils ne veulent pas que l'euro leur coûte un point d'inflation ou un pfennig.

*Arnaud Leparmentier*

Plus fort que le dollar




Le mark a vu sa valeur doubler face au dollar en vingt-cinq ans. Durant la même période, il n'a pas cessé de s'apprécier face aux autres devises européennes.

# Comment fonctionnera et que fera le « conseil de l'euro » ?

**LE 4 JUIN**, à la veille du conseil des ministres des finances des Quinze prévu à Luxembourg, les ministres des onze pays de la zone euro se réuniront dans la soirée pour tenir la première réunion officielle du conseil de coordination de l'euro, l'Euro 11. Elle se se passera sous la présidence de l'Autriche, qui assumera à partir du 1er juillet la présidence de l'Union européenne. La Grande-Bretagne, qui préside actuellement les travaux de l'Union, ne pourra pas prendre part à la réunion, ne participant pas au lancement de l'euro.

Le conseil doit permettre aux ministres de la zone euro de *« se réunir entre eux de façon informelle pour discuter de questions liées aux responsabilités spécifiques qu'ils partagent en matière de monnaie unique »*. La Commission et, si nécessaire, la Banque centrale européenne seront représentées à ces réunions. Les articles 102 et 103 du traité de Maastricht énoncent bien des procédures de surveillance multilatérale pour s'assurer que les Etats coordonnent leurs politiques économiques, mais elles n'imposent à aucun des règles véritablement contraignantes, en dehors de celles librement consenties pour pouvoir faire partie de l'Union monétaire (critères de Maastricht).

Les gouvernements ont toujours rechigné à être soumis à l'arbitrage de la Commission ou de leurs partenaires dans leurs choix macroéconomiques. Le meilleur exemple en est le problème de l'harmonisation des politiques fiscales. Sa nécessité est régulièrement réaffirmée pour éviter les distorsions au sein du marché unique européen. Mais les efforts du commissaire Mario Monti n'ont abouti jusqu'à présent qu'à l'engagement des ministres des finances de respecter... un code de bonne conduite. Or on imagine mal que les pays de la zone euro puissent se permettre de fonctionner longtemps avec des taux d'imposition sur le revenu, l'épargne, les sociétés qui soient trop différents. Si la solution, comme le défend Jacques Creyssel, directeur général du CNPF, ne peut être à terme que la supression du droit de veto des Etats en matière fiscale, l'Euro 11 pourrait d'ici là être un bon lieu de négociation pour sortir de l'impasse.

Que va-t-il se passer le 4 juin ? Il va d'abord falloir se mettre d'accord sur un minimum de règles opérationelles, comme de savoir qui représentera la zone euro dans les instances internationales comme le G 7. Les réunions se passeront en présence des ministres des finances et d'un collaborateur. Il est entendu que la présidence du groupe sera assurée en suivant au plus près les rotations de la présidence de l'Union, tous les six mois. Le souhait de certains responsables français de voir cette présidence s'excercer sur une période de deux à trois ans n'est pas aujourd'hui d'actualité.

L'intendance sera assurée par la présidence du moment et les institutions européennes. La Commission devrait être chargée d'entamer d'urgence une réflexion sur la manière de bâtir des indicateurs de référence communs. Il n'existe pas encore vraiment d'indicateurs consolidés européens et l'Office européen des statistiques, Eurostat, travaille le plus souvent à partir de données statistiques fournies par les Etats membres. Il faut rendre le système plus fiable pour être sûr de pouvoir comparer ce qui est comparable. C'est un travail énorme qui va tester la volonté de transparence de gouvernements.

## Il faut s'attendre à voir surgir rapidement des difficultés, notamment entre Paris et Bonn, en raison d'appréciations différentes de la finalité de la coordination économique

La première réunion du conseil de l'euro va se dérouler au moment où les gouvernements s'apprêtent à transmettre à leurs Parlements nationaux leur projet de budget pour l'année suivante, en l'occurrence 1999. C'est le moment de s'assurer que les procédures budgétaires en cours dans les onze pays de la zone euro sont conformes avec les règles de discipline du pacte de stabilité budgétaire, mais aussi compatibles entre elles et avec la politique monétaire que conduira à partir de 1999 la BCE.

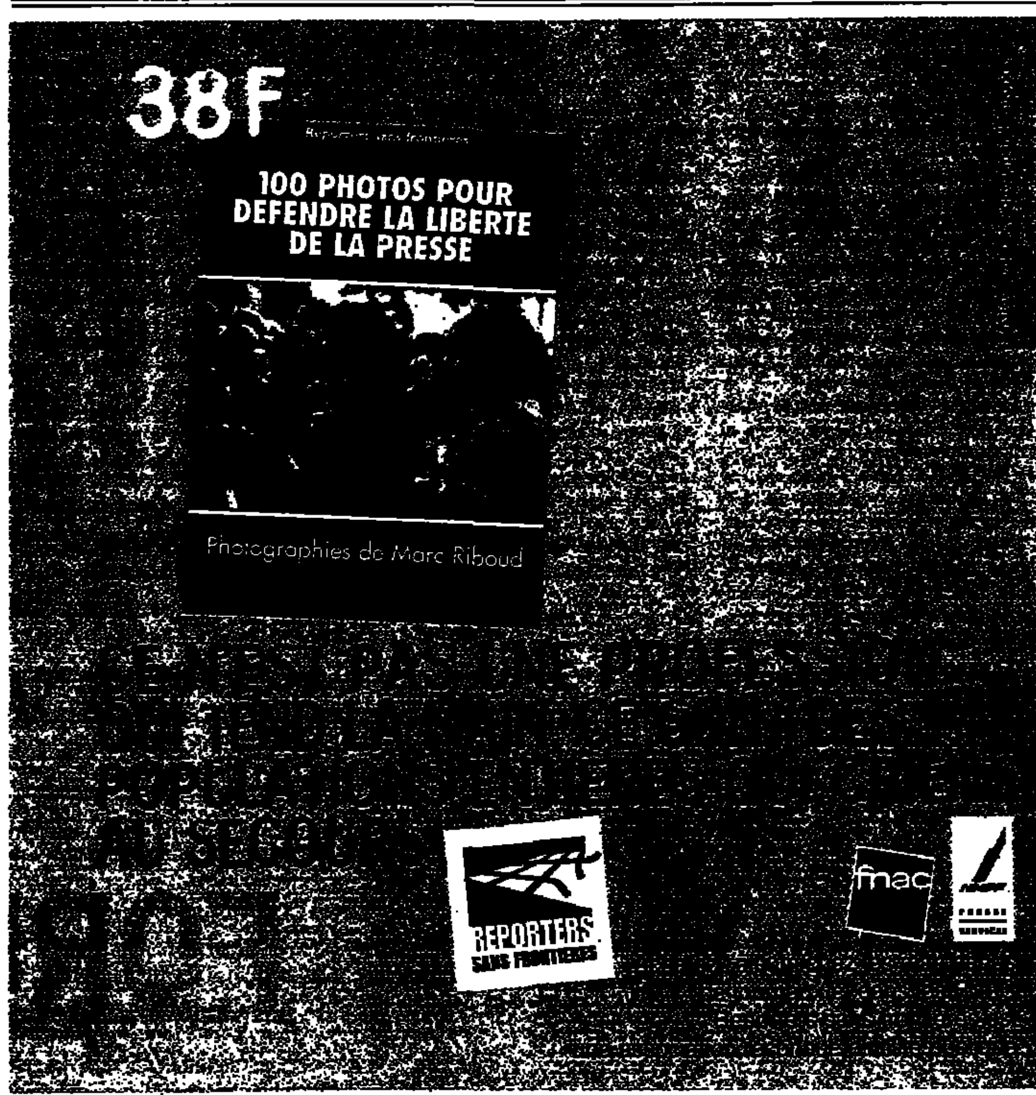
*« La question centrale* [de la coordination en Union monétaire] *est celle de l'élaboration d'un* politicy mix (combinaison des instruments de la politique conjoncturelle) *approprié à la situation économique de l'Union, entre une Banque centrale unique et des politiques budgétaires décentralisées »*, écrit l'économiste Pierre Jacquet, membre du Conseil d'analyse économique du premier ministre, dans un rapport de janvier 1998. En clair, sera-t-il possible de faire accepter aux gouvernements, au nom de ce *policy mix*, des orientations dont ils tiendront compte dans l'élaboration de leurs budgets ? Actuellement, les pays de la zone euro se trouvent dans des positions différentes du cycle économique. Ne pourrait-on demander à ceux qui sont le plus en avance dans le cycle, comme l'Espagne ou les Pays-Bas, de faire des efforts de réduction budgétaire plus importants, en autorisant ceux qui le sont moins, comme la France et l'Allemagne, à attendre un peu, afin de consolider leur croissance ?

Les susceptibilités risquent d'être mises rapidement à l'épreuve. *« Les mentalités sont encore très nationales*, résume un responsable français. *Il va falloir voir dans quelle mesure les gouvernements vont être prêts à négocier leur budget en tenant compte à la fois des conseils de leurs partenaires et des souhaits de leurs parlementaires nationaux. »* Il va falloir convaincre des administrations habituées à travailler seules d'expliquer leurs stratégies budgétaires le plus en amont possible pour que les partenaires puissent faire des remarques. Un comité de politique économique, réunissant les principales directions du ministère des finances, a été mis en place à Bercy pour réfléchir aux implications internes et externes du conseil de l'euro.

Il faut s'attendre à voir surgir rapidement des difficultés, notamment entre Paris et Bonn, en raison d'appréciations différentes de la finalité de la coordination économique. Conseiller à Matignon, Pierre-Alain Muet voit dans l'Union monétaire la possibilité *« d'une plus grande maîtrise de la politique économique d'un marché désormais unifié »*. L'idée d'évoluer vers un gouvernement économique n'est jamais très loin dans les esprits à Paris. Ce n'est pas la vision de l'actuel gouvernement conservateur allemand, qui demande avant tout que les politiques nationales soient soumises à une stricte discipline commune.

Les Allemands entendent utiliser le conseil pour veiller à ce que leurs partenaires respectent leurs engagements budgétaires. Les mécanismes de contrôle du pacte de stabilité ne concernent que les situations de déficit excessif, au-delà de 3 % du PIB, mais l'objectif que se sont fixé les Quinze est celui de l'équilibre budgétaire. Bonn entend bien le rappeler à ceux qui se montreraient insuffisamment empressés de faire les efforts nécessaires.

*Henri de Bresson*



# L'écoulement accidentel d'eaux acides provoque une catastrophe écologique en Andalousie

## Les déchets toxiques se sont diffusés sur plus de 20 kilomètres près du parc national de Doñana

**Plus de 6 tonnes de poissons morts ont déjà été repêchés dans les affluents du Guadalquivir, selon les autorités régionales d'Andalousie. Cette catastrophe provient de l'écoulement de 5 millions de mètres cubes d'eaux très acides dans la région du parc de Doñana (Andalousie, sud). Les spécialistes de l'écologie et les biologistes sont très pessimistes, et le ministère de l'agriculture craint de lourdes pertes.**

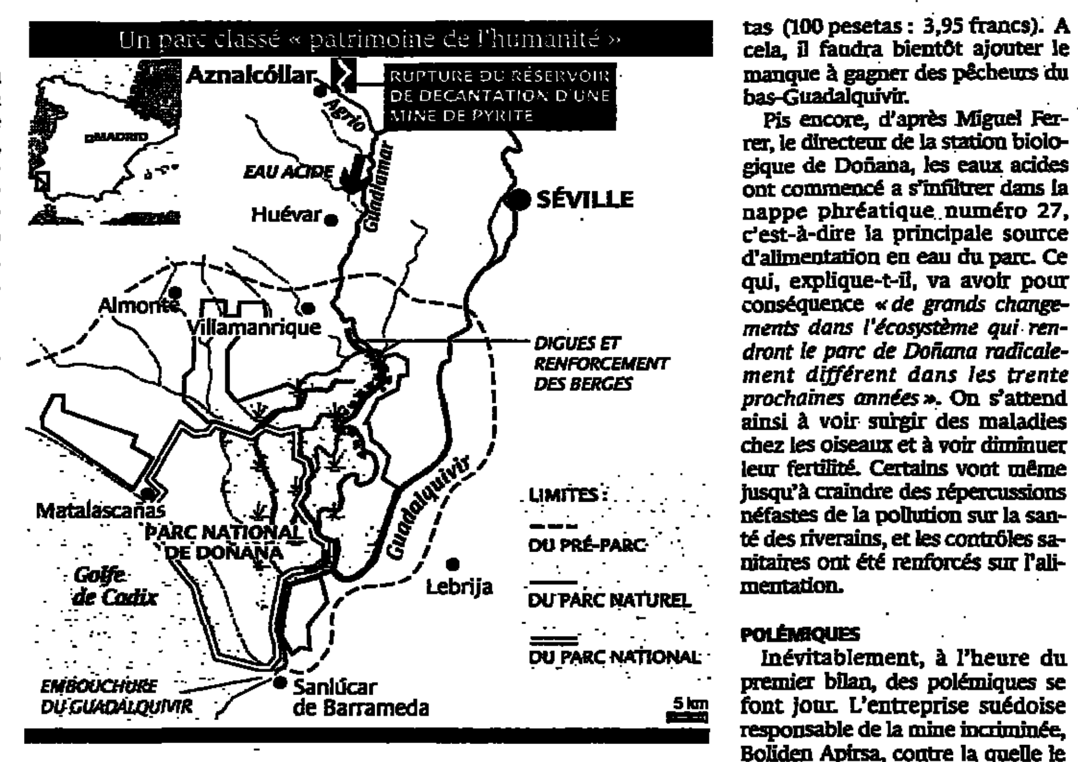
MADRID
*de notre correspondante*

Il n'y a eu aucune trêve du 1er mai dans cette course contre la montre : dans un paysage presque métallique, strié de gris et d'ocre, des dizaines de travailleurs volontaires gantés de caoutchouc, une gaze devant le visage, ont ramassé les poissons morts, dans le rio Guadiamar : 6500 kilos au total. Par ailleurs, ce sont environ sept cents œufs d'oiseaux d'espèces protégées qui ont été contaminés.

A l'évidence, le soulagement avec lequel le ministre de l'environnement, Isabel Tocino, avait annoncé dimanche 26 avril, que le parc naturel de Doñana, près de Séville *« était sauvé »*, en dépit de la rupture, la veille, du réservoir de décantation d'une mine de pyrite, à Aznalcollar, dans une région toute proche, qui a libéré 5 millions de mètres cubes d'eaux acides, était un peu trop hâtif.

**PESSIMISME**

Certes, une semaine après la catastrophe, l'essentiel des eaux contaminées par les métaux en décantation a pu être canalisée et dirigée, à travers certains bras du Guadiamar, vers les marais de l'embouchure du Guadalquivir, sur la côte atlantique, et le « cœur » même de Doñana n'a pas été touché directement. Mais que dire du parc naturel et du « pré-parc », qui représentent 23000 hectares et sont en bordure immédiate du parc national ? Un parc national classé « patrimoine de l'humanité » de par la faune et la flore exceptionnelles qu'il abrite, avec des arbres centenaires et des millions d'oiseaux, comme des flamants roses et quelques trop rares spécimens d'aigles royaux.




Si l'on en croit spécialistes de l'écologie et biologistes, le pessimisme est de mise. Les déchets toxiques se sont diffusés dans une zone de 20 kilomètres autour du Guadiamar, et l'on parle déjà de lourdes pertes agricoles : le ministère de l'agriculture les chiffre à 1500 millions de pesetas, les agriculteurs à 10 000 millions de pesetas (100 pesetas : 3,95 francs). A cela, il faudra bientôt ajouter le manque à gagner des pêcheurs du bas-Guadalquivir.

Pis encore, d'après Miguel Ferrer, le directeur de la station biologique de Doñana, les eaux acides ont commencé a s'infiltrer dans la nappe phréatique numéro 27, c'est-à-dire la principale source d'alimentation en eau du parc. Ce qui, explique-t-il, va avoir pour conséquence *« de grands changements dans l'écosystème qui rendront le parc de Doñana radicalement différent dans les trente prochaines années »*. On s'attend ainsi à voir surgir des maladies chez les oiseaux et à voir diminuer leur fertilité. Certains vont même jusqu'à craindre des répercussions néfastes de la pollution sur la santé des riverains, et les contrôles sanitaires ont été renforcés sur l'alimentation.

**POLÉMIQUES**

Inévitablement, à l'heure du premier bilan, des polémiques se font jour. L'entreprise suédoise responsable de la mine incriminée, Boliden Apirsa, contre la quelle le gouvernement a entrepris des poursuites judiciaires, se borne à déclarer qu'il s'est produit *« un inexplicable glissement de terrain »*. Version qui ne satisfait pas les écologistes, comme Eva Hernandez, porte-parole de Greenpeace, pour qui *« la catastrophe était prévisible »* en raison de *« l'impunité dont jouissent certains industriels »* et du *« laxisme »* des autorités du parc.

Quant à la junte d'Andalousie, très ennuyée (l'activité minière donne du travail à cinq cents personnes), elle demande que la multinationale suédoise indemnise les agriculteurs.

Enfin, de son côté, la Commission européenne a demandé des explications au gouvernement espagnol. En attendant, un comité mixte de coordination entre le gouvernement central et le gouvernement andalou s'est réuni pour organiser le retrait des boues toxiques. Une opération qui devrait commencer lundi et coûtera au bas mot, selon les estimations 20 000 millions de pesetas.

*Marie-Claude Decamps*

# La guerre des nerfs s'intensifie entre Bill Clinton et le procureur Starr

## Un proche du président est de nouveau inculpé

WASHINGTON
*de notre correspondant*

Tous ceux qui, à l'étranger, ont suivi avec étonnement le long feuilleton des « scandales de la Maison Blanche » ont peut-être conclu que les nuages s'étaient estompés de l'horizon politique de Bill Clinton. Or c'est le contraire qui se passe. Le classement de l'affaire Paula Jones, dans laquelle le chef de la Maison Blanche était accusé de harcèlement sexuel, n'aura apporté à celui-ci qu'un court répit. Un moment prié de conclure au plus vite une enquête qui ne passionne guère les Américains, le procureur Kenneth Starr semble avoir tiré de cet épisode une nouvelle détermination.

M. Clinton ne peut compter, d'autre part, sur la lassitude des médias. La conférence de presse à laquelle il s'est plié, jeudi 30 avril, pour moitié consacrée aux « affaires », lui aura confirmé que ce climat politique délétère risque de perdurer jusqu'à la fin de son mandat. Le président semble en avoir pris son parti, tout en ne cachant plus son irritation croissante envers M. Starr et les responsables du Parti républicain. Ces derniers se montrent de plus en plus virulents envers le chef de la Maison Blanche, et M. Starr, qui n'hésite pas à dresser un parallèle avec l'affaire du Watergate ayant contraint Richard Nixon à la démission, rappelle que le chef de l'exécutif n'est pas *« au-dessus de la loi »*.

Sur le fond, M. Clinton n'a rien changé à sa tactique consistant à opposer un mutisme absolu aux questions soulevées par ses présumées relations sexuelles avec Monica Lewinsky. Il est *« absolument »* décidé à ne rien dire jusqu'à son départ de la Maison Blanche, si tel est le conseil de ses avocats. L'enquête du procureur indépendant pourrait durer *« éternellement »*, tout en consommant un montant illimité d'argent public, a-t-il déploré. Bill Clinton est persuadé que tout cela est le résultat d'une entreprise de longue haleine, *« très bien financée »*, de la part d'ennemis politiques incapables de contester ses *« idées »* et ses *« valeurs »*.

Ils peuvent *« affecter ma réputation, mais pas mon caractère »*, a-t-il souligné, se refusant en particulier à polémiquer avec Newt Gingrich, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, qui l'a accusé d'être à l'origine de l'opération d'obstruction à la justice *« la plus délibérée et la plus systématique »* de l'histoire des Etats-Unis.

M. Gingrich visait à la fois l'affaire Monica Lewinsky et, plus encore, le scandale Whitewater, qui vient de connaître un important rebondissement avec la nouvelle inculpation de Webster Hubbell, un ami proche du couple présidentiel. Cette affaire remonte à 1978, lorsque Bill et Hillary Clinton avaient acheté un lotissement immobilier dans l'Arkansas, avec leurs amis McDougal.

**IMPORTANCE RELATIVE**

M. Hubbell, qui sait beaucoup de choses à ce sujet, a préféré effectuer une peine de prison – tout comme Susan McDougal, qui est toujours sous les verrous – plutôt que de coopérer avec Kenneth Starr. Le procureur indépendant accuse officiellement Webster Hubbell (ainsi que son épouse) d'évasion fiscale. Mais il le soupçonne en réalité d'avoir touché quelque 700 000 dollars (environ 4,3 millions de francs) de la part de proches de M. Clinton, pour se taire. Webster Hubbell a réaffirmé, comme Susan McDougal, qu'il n'incriminerait pas Bill et Hillary Clinton.

Il n'empêche que la nouvelle inculpation de cet ancien responsable du ministère de la justice représente un revers pour M. Clinton, tout comme la décision récente d'un juge fédéral de ne pas reconnaître à Monica Lewinsky une quelconque immunité judiciaire, ce qui pourrait inciter la jeune femme à témoigner contre le chef de la Maison Blanche. Ces derniers épisodes alourdissent le climat politique, en gelant la coopération entre la majorité républicaine et l'administration, mais ils n'altèrent pas la confiance de M. Clinton : tant que la situation économique restera florissante (et la croissance a atteint 4,2 % au premier trimestre), il est probable que les Américains n'attacheront qu'une importance relative aux « affaires ».

*Laurent Zecchini*

# Absent du nouveau gouvernement, Anatoli Tchoubaïs est nommé à un poste-clé pour l'économie russe

MOSCOU
*de notre correspondante*

Le nouveau gouvernement russe, dont la composition a été annoncée, aux deux tiers, jeudi 30 avril, se distingue de l'ancien, renvoyé le 23 mars, par une mainmise des libéraux sur le bloc économique. Leur chef de file, Anatoli Tchoubaïs, quarante-deux ans, sans revenir à un poste gouvernemental, a été nommé à celui, stratégique, de directeur de la Société nationale d'électricité (SEU). Il trouvera, en la personne du premier ministre Sergueï Kirienko, trente-cinq ans, un allié de poids, entouré de trois jeunes vice-premiers ministres : Boris Nemtsov, qui supervisera les monopoles « naturels » et le secteur de l'énergie ; Viktor Khristenko, élève de M. Tchoubaïs, qui hérite de ses attributions dans le gouvernement sortant, soit la supervision des questions financières ; et Oleg Sissouev, reconduit à son poste de vice-premier ministre en charge des questions sociales.

*« Il s'agit du gouvernement le plus homogène qu'ait eu la Russie »* depuis 1991, a estimé le politologue Andreï Piontkovski. *« Le nouveau gouvernement est une troisième édition du gouvernement de Gaïdar* [1992], *avec la marque des dents de Tchoubaïs »*, a renchéri, amer, Guennadi Ziouganov, chef de l'opposition communiste.

En réalité, il s'agirait plutôt d'une seconde édition du premier et unique gouvernement libéral russe de M. Gaïdar. Dans l'intervalle, en effet, le premier ministre sortant, Viktor Tchernomyrdine, a joué, durant six ans, un rôle de modérateur des enthousiasmes réformateurs de ses jeunes adjoints, aujourd'hui débarrassés de sa « protection ». Celle-ci s'exercait à l'égard des communistes et de leurs alliés, qui forment une bonne moitié de la Douma, la Chambre basse du Parlement. Mais ces derniers viennent de faire une nouvelle fois la preuve qu'ils ne sont pas en mesure d'influer sur la composition du cabinet, qui dépend, grâce à la Constitution de 1993, du bon vouloir de Boris Eltsine.

**COMPENSATIONS**

Un communiste « modéré », Iouri Maslioukov, s'est toutefois vu offrir la direction d'un comité d'experts du gouvernement, proposition qu'il a déclinée. Une demi-douzaine de membres de la petite fraction d'opposition démocratique à la Douma, Iabloko, ont aussi été sollicités. Mais leur chef, Grigori Iavlinski, candidat à la présidence, n'aurait, dit-on, accepté pour lui qu'un poste de premier ministre. Une femme, député de Iabloko, Oksana Dmitrieva, qui a accepté d'être ministre du travail, a été exclue de ce parti, comme cela avait été le cas l'an dernier avec la nomination de Mikhaïl Zadornov aux finances, poste auquel il a été reconduit. D'autres postes devraient aller à des membres du parti « du pouvoir » de M. Tchernomyrdine. Un important ministère nouvellement créé, celui de l'industrie et du commerce, reste à pouvoir le 5 mai, date annoncée pour la fin de la formation du gouvernement.

Mais si les communistes et consorts n'ont pas eu voix au chapitre, il n'en est pas de même des oligarchies financières. Selon Iabloko, la « crise » a favorisé l'alternance au sommet : M. Tchernomyrdine, *« l'homme de Gazprom »*, a été remplacé par des *« hommes de Tchoubaïs »*, proches du groupe Onexim. La nébuleuse de Boris Berezovski, autre grande rivale de ce groupe, a déjà eu des compensations : le maintien à la science et aux technologies de Vladimir Boulgak, la nomination de Sergueï Generalov, du groupe Ioukos, au ministère de l'énergie et celle de M. Berezovski lui-même comme secrétaire de la Communauté des Etats indépendants. Toutefois, le ministère chargé des relations avec la CEI est supprimé et ses tâches partagées entre celui des affaires étrangères et celui du commerce.

*Sophie Shihab*

# *Imelda Marcos en quête d'une grâce présidentielle aux Philippines*

MANILLE
*de notre envoyé spécial*

Imelda, la dame aux 1 220 paires de souliers et aux 300 corsages, dont l'un pare-balles, n'est plus candidate à la succession du président philippin Fidel Ramos. Mercredi 29 avril, les larmes aux yeux, elle s'est retirée de la campagne pour l'élection présidentielle du 11 mai afin que *« la démocratie l'emporte »*.

L'ancienne reine de beauté, qui se voulait la *« Cendrillon »* des Philippines, a jeté l'éponge. En liberté provisoire, elle s'en est apparemment remise à un ultime verdict de la Cour suprême qui doit définitivement statuer, en mai, sur une condamnation à douze ans de prison pour corruption prononcée en 1993.

Veuve de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos, chassé du pouvoir en 1986 et mort en exil, Imelda Marcos n'avait, en fait, aucune chance d'être élue. Les derniers sondages lui accordaient 2 % des suffrages et la plaçaient en huitième position sur onze candidats. Dont acte. Elle avait promis, en cas de victoire, d'affecter à des projets sociaux les centaines de millions de dollars accumulés lorsque son époux était au pouvoir et qui, en majeure partie, ont été confisqués depuis. 300 millions de ces dollars viennent d'être transférés par la Suisse aux Philippines, où ils pourraient être mis à la disposition de l'Etat.

**DERNIÈRES CARTES**

Imelda, qu'on surnomme aussi la « dame d'acier », ne chantera donc plus devant des foules aveuglément acquises, dans les provinces d'Ilocos Norte, dont Ferdinand Marcos était originaire, ou de Leyte, où elle a été elle-même brillamment élue en 1995 membre de la Chambre des représentants.

Ces « loyalistes » de la famille lui avaient encore accordé plus de 2 millions de voix, soit près de 10 % des suffrages exprimés, lors de l'élection présidentielle de 1992. Leur nombre a fondu depuis, un développement qu'Imelda met sur le compte d'une presse *« biaisée »* et qui la traite comme une *« plaisanterie »* alors qu'elle se prend, elle, très au sérieux.

Dans une société où personnalités et provincialisme dominent la vie politique, Imelda, qui fêtera ses soixante-neuf ans en juillet, avance donc ses dernières cartes. Son fils « Bongbong » est candidat aux fonctions de gouverneur d'Ilocos Norte. L'une des deux filles d'Imelda brigue l'un des sièges de la province à la Chambre des représentants. Imelda compte donc marchander ce qui lui reste de voix.

Déjà, Josep « Erap » Estrada, un ancien acteur de série B en tête des sondages, a déclaré que les voix d'Imelda se reporteraient sur sa candidature. L'entourage de José de Venecia, président de la Chambre, espère que ces suffrages se reporteront sur son favori, qui est le poulain du président Fidel Ramos et figure en deuxième position dans les sondages. Lorsque les Marcos étaient au pouvoir, de 1965 à 1986, les deux hommes ont été, à un moment ou à un autre, leurs associés. Eternelle survivante de la politique philippine, Imelda compte désormais, si la Cour suprême confirme une décision prise une première fois le 29 janvier dernier, sur un pardon présidentiel.

*Jean-Claude Pomonti*

BAC + 1
AFIG
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
ISG
L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Francis Pasteur : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 11 12

parce que chacun
a sa vision
du monde
FORUM PLANETE
la chaîne des débats sur le câble et sur Canalsatellite
du 2 au 8 mai
Les clés d'une ville : Bordeaux, à l'aube du 3ème millénaire
Forum Planète continue sa grande série sur les villes de France à l'aube du prochain millénaire. 2ème étape, Bordeaux, avec le documentaire :
« Les clés des villes : Bordeaux »
suivi d'un débat avec Alain Juppé, Jean-Marie Amat, Joël Brouch, Eric Dulong, et Guillaume Henin.
Présenté par Stéphane Paoli
Bientôt : Strasbourg, Toulouse, Nantes...

La guerre des nerfs s'intensifi[e] entre Bill Clinton et le procureur Starr

# Un ex-premier ministre rwandais reconnaît sa culpabilité dans le génocide de 1994

## Jean Kambanda témoignera à charge contre ses complices dans les procès à venir

**Premier ministre du Rwanda du 8 avril au 17 juillet 1994, pendant toute la durée du génocide, qui a fait plus de 500 000 victimes, Jean Kambanda a comparu, vendredi 1er mai, devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Il a plaidé coupable pour tous les chefs d'accusation retenus contre lui. Il est le premier responsable hutu à reconnaître le génocide. Il sera appelé comme témoin à charge dans les procès à venir.**

« *JE PLAIDE coupable…* » Par ces mots prononcés à la barre du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), vendredi 1er mai, Jean Kambanda a changé le cours de la justice internationale, qui peinait à faire la lumière sur le génocide rwandais et à rendre la justice. Il est le premier haut responsable hutu rwandais à reconnaître le génocide. Il est le premier repenti de l'histoire du tribunal créé par l'ONU et installé à Arusha, en Tanzanie.

Jean Kambanda a discuté de cet aveu avec le procureur général, Louise Arbour, et le procureur adjoint, Bernard Muna, depuis son arrestation en juillet 1997 au Kenya. En plaidant coupable sur les six chefs d'inculpation retenus contre lui – génocide, entente en vue de commettre le génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, complicité dans le génocide, crimes contre l'humanité – il devient aussi un précieux témoin-clé pour le procureur dans les procès à venir.

L'aveu de Jean Kambanda fait l'objet d'un accord secret – déposé dans une enveloppe scellée auprès du greffe du tribunal – entre l'accusé et le procureur, qui contiendrait les modalités de ses futures dépositions et la description des mesures personnelles que lui aurait accordées l'ONU, notamment pour la protection de sa famille. « *Il n'y a eu aucun accord concernant une sentence appropriée* », a précisé Louise Arbour. La sentence ne peut être décidée que par les juges. Jean Kambanda peut, en revanche, espérer la clémence de la Cour en échange de sa coopération.

### MYSTÈRES PERSISTANTS

En reconnaissant les crimes dont il est accusé, l'ancien premier ministre rwandais échappe à un procès, comme le prévoit la procédure du TPIR, inspirée du droit anglo-saxon. Après cette comparution initiale, il reviendra devant le tribunal le 31 août pour exposer sa version des faits. Le procureur et son avocat évoqueront la peine qui leur semble juste, et les juges rendront un verdict dans les semaines qui suivent. La présentation des preuves n'est plus nécessaire.

Jean Kambanda, âgé de quarante-deux ans, n'est pas *a priori* un planificateur du génocide. Il était gérant de banques d'Etat avant d'être attiré par la politique lors de l'avènement du multipartisme en 1991, et de rejoindre le clan des extrémistes hutus. Il a été nommé premier ministre le 8 avril 1994 après l'assassinat d'Agathe Uwilingiyimana, quelques heures après l'attentat qui a coûté la vie au président Juvénal Habyarimana. Il est resté à son poste jusqu'à son départ en exil le 17 juillet, après la victoire militaire du Front patriotique rwandais (FPR) mettant fin au génocide qui a fait plus de 500 000 victimes au sein de la minorité tutsie et chez les Hutus opposés au régime Habyarimana.

Le parquet du TPIR estime qu'il contrôlait l'administration, les préfets et les bourgmestres, qui ont souvent été, avec les chefs des milices, les organisateurs du génocide sur le terrain. Il a limogé les rares préfets et bourgmestres qui s'opposaient aux massacres. Mais il semble qu'il était officieusement placé sous l'autorité du « cerveau » présumé du génocide, le colonel Théoneste Bagosora.

Jean Kambanda pourra décrire au tribunal la chaîne de commandement au sein du pouvoir hutu rwandais, voire éclairer les juges sur les mystères persistants du génocide, notamment l'attentat qui coûta la vie au président Habyarimana. Il pourrait aussi expliquer la nature du soutien français au pouvoir hutu. Des questions devraient lui être posées sur les livraisons d'armes françaises aux Forces armées rwandaises (FAR) et la nature des missions remplies à Kigali par une poignée de coopérants militaires français.

Trois procès sont actuellement en cours à Arusha. Les prochains devraient commencer à l'automne, avant que la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda créée à Paris rende son rapport sur le rôle de la France dans ce pays de 1990 à 1994.

***Rémy Ourdan***

## Le Sénat américain se prononce pour l'élargissement de l'OTAN

**WASHINGTON.** Le Sénat américain a ratifié, jeudi 30 avril, l'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à la Hongrie, la Pologne et la République tchèque – trois ex-membres du bloc soviétique – par 80 voix contre 19. Au moins deux tiers des voix étaient nécessaires pour la ratification par les Etats-Unis du protocole d'élargissement de l'alliance militaire créée en 1949 pour faire face à la menace soviétique.

Les trois anciens membres du Pacte de Varsovie rejoindront l'alliance occidentale en avril 1999, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Organisation, après l'acceptation de chacun des 16 membres actuels. L'élargissement est motivé à la fois par la présence aux Etats-Unis d'importantes communautés polonaise, tchèque et hongroise immigrées et par le soutien accordé par ces pays aux initiatives militaires américaines – de la guerre du Golfe à la Bosnie. – *(AFP)*

## Nigeria : sept manifestants tués par balles à Ibadan

**LAGOS.** La police nigériane a ouvert le feu, vendredi 1er mai dans la ville d'Ibadan, dans le sud-ouest du Nigeria, lors de manifestations contre le dirigeant militaire Sani Abacha, ont rapporté des témoins. La police s'est refusée à tout commentaire. Les troubles ont gagné plusieurs quartiers d'Ibadan, et des manifestants ont incendié au moins cinq bâtiments – dont le bureau du journal *Monitor* – appartenant à des partisans présumés du général-président Abacha. Les opposants au régime militaire avaient appelé à des manifestations à l'occasion du 1er mai dans l'ensemble du pays.

Le mécontentement de l'opposition s'est accentué depuis que les cinq partis légalement autorisés ont choisi Abacha comme candidat à la présidence. Le sud-ouest du Nigeria est un bastion de l'opposition. C'est en particulier la région dont est originaire Moshood Abiola, donné gagnant lors de l'élection présidentielle de 1993 qui a été annulée par les militaires. – *(Reuters.)*

## L'Ordre d'Orange rejette l'accord de paix sur l'Irlande du Nord

**BELFAST.** La loge protestante de l'Ordre d'Orange, la plus importante d'Irlande du Nord, a rejeté, samedi 2 mai, l'accord de paix en Ulster, infligeant ainsi un camouflet au Parti unioniste (UUP) de David Trimble qui prône le « oui » au référendum prévu le 22 mai. L'Ordre d'Orange, qui compte 80 000 membres, parmi lesquels plusieurs dirigeants de l'UUP, a demandé à ses sympathisants de voter « non » lors de cette consultation. Dans un communiqué, il indique qu'il « *n'est pas recommandé d'accepter l'accord* » conclu le 10 avril entre Londres, Dublin et les principaux dirigeants politiques nord-irlandais.

Les « orangistes » invoquent notamment, pour appuyer leur décision, « *l'ingérence de Dublin* » dans les affaires intérieures de l'Ulster, la place qu'occuperaient des « *terroristes non repentis* » dans la future Assemblée de Belfast, la remise en liberté après deux ans de peine de « *terroristes* » emprisonnés, et le problème du désarmement des groupes paramilitaires. – *(AFP)*

## Vingt mille civils khmers rouges se réfugient en Thaïlande

**BANGKOK.** La Thaïlande a autorisé entre 20 000 et 30 000 civils khmers rouges à se réfugier provisoirement sur son territoire à compter du samedi 2 mai. Fuyant les combats entre les derniers rebelles khmers rouges et les forces royales, ces Cambodgiens, dont un bon nombre sont des parents de Khmers rouges ralliés à Phnom Penh le 26 mars, s'étaient massés sur la frontière thaïlandaise au nord d'Anlong Veng.

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés a été contacté par Bangkok pour leur offrir assistance en attendant leur rapatriement. Dix mille autres civils khmers rouges, regroupés dans un camp géré par le gouvernement cambodgien à O Bai Tap, attendent la fin des combats pour regagner Anlong Veng. – *(Corresp.)*

## Le président Suharto exclut des réformes politiques

**DJAKARTA.** Répondant indirectement aux étudiants, qui manifestent depuis plusieurs semaines en faveur d'un changement de régime, le président Suharto a déclaré, vendredi 1er mai, qu'aucune réforme politique n'est prévue avant l'an 2003, qui marquera la fin de son mandat actuel. « *S'il y a la moindre intention de réforme politique, cette dernière devrait être préparée pour l'an 2003, quand prendra fin le mandat du gouvernement actuel* », a déclaré M. Suharto selon Radan Hartono, ministre de l'intérieur.

Le même jour, à Medan (Sumatra), plusieurs étudiants ont été blessés lors d'affrontements avec les forces de l'ordre. D'autre part, l'armée a annoncé une enquête sur des disparitions de manifestants. Enfin, le Fonds monétaire international devrait accorder à Djakarta, lundi, un première tranche mensuelle de 1 milliard de dollars de crédits. – *(Corresp.)*


**Chaque lundi, l'actualité européenne**




*La lettre hebdomadaire de la Représentation en France de la Commission européenne*

Pour recevoir gratuitement, pendant 3 semaines *7 Jours Europe*, renvoyez-nous ce coupon-réponse (sans engagement de votre part)

Nom :
Prenom :
Adresse :

Code Postal :
Ville :

A renvoyer à : Citizen Press - 41, rue Greneta - 75002 Paris - Tél. : 01 53 00 10 30


### DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE : six militants d'un groupe d'opposition** ont été condamnés à mort début avril, a-t-on appris, jeudi 30 avril de source officielle birmane. Il s'agit de membres du Front démocratique des étudiants de Birmanie, un mouvement qui est exilé en Thaïlande. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : des affrontements entre forces de l'ordre et opposants islamistes** ont fait au moins 20 morts parmi les soldats et plus de 80 blessés, jeudi 30 avril et vendredi 1er mai, près de la capitale tadjike, Douchanbé, selon la deuxième chaîne russe RTR. D'après l'agence ITAR-TASS, des combattants islamistes se sont attaqués à des barrages de contrôle gouvernementaux, ainsi qu'à un convoi de ravitaillement, sur une route à l'est de Douchanbé. La cause exacte de ces accrochages reste inconnue. – *(AFP.)*





# Si vous pensez que l'Euro n'est qu'une monnaie européenne, le reste du monde va sans doute vous surprendre.

L'Euro: une nouvelle monnaie pour l'Europe, mais pas exclusivement. Il suffit de parcourir les rubriques financières de la presse internationale pour constater que le monde entier s'intéresse à l'Euro. Car dès son lancement en janvier prochain, l'Euro se situera au niveau du dollar par sa force et son influence. L'Euro: une vraie monnaie mondiale.

UNE MONNAIE MONDIALE. UN PARTENAIRE MONDIAL.




Emis par Goldman Sachs International, reglementé par la 'Securities and Futures Authority' au Royaume Uni.

**EXTRÊME DROITE** La manifestation annuelle du Front national en l'honneur de Jeanne d'Arc a été l'occasion pour Jean-Marie Le Pen de se lancer dans une violente diatribe contre l'euro. Il a traité le président de la République de *« super collabo »* qui, en créant la monnaie unique, aurait fait ce que n'avait pas *« espéré Hitler, ni consenti le maréchal Pétain »*. ● LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES de 1999 seront, espère Bruno Mégret, le *« troisième coup de boutoir »* contre la droite classique après les législatives du printemps 1997 et les régionales du mois de mars. ● EN RHÔNE-ALPES, Charles Millon a confié le poste de rapporteur général du budget et des vice-présidences de commission à des élus frontistes. Ainsi, Pierre Vial, un des fondateurs du Grece, qui lie *« la guerre culturelle »* et le *« combat politique »*, est investi d'une responsabilité culturelle au conseil régional

# Jean-Marie Le Pen accuse Jacques Chirac de « collaborer » en créant l'euro

## Lors de son traditionnel défilé du 1er mai, le Front national a lancé sa campagne des élections européennes en condamnant la mise en place de la monnaie unique. Charles Millon a confié une responsabilité culturelle à l'un des représentants les plus durs de l'extrême droite

**IL Y A QUELQUE TEMPS** encore, Jean-Marie Le Pen se prenait pour Zorro. Aujourd'hui, il se voit dans le rôle du *« père du petit chaperon rouge »*. La fillette étant la France et le grand méchant loup, les *« euromondialistes »* manipulés par *« la finance internationale »*, le *« Grand Orient de France »* et *« Big Brother »*.

Vendredi 1er mai, le Front national défilait pour *« honorer Jeanne d'Arc et la fête du travail »* comme il le fait maintenant depuis dix ans, de la rue de Rivoli à la place de l'Opéra à Paris. Ce fut l'occasion pour le président du parti d'extrême droite de lancer sans attendre sa campagne électorale pour les élections européennes. Un coup d'envoi qu'il a voulu musclé avec l'utilisation du vocabulaire guerrier qu'il affectionne et les provocations dont il est familier. Pour M. Le Pen, en effet, la France est en guerre contre *« la grande finance internationale »* qui veut la *« faire disparaître dans un ensemble européen »*. Le premier combat qu'il lui demande de mener concerne, actualité oblige, la *« grève de l'euro »*.

Afin de capter l'imaginaire de son public, il détourne les accusations qui sont souvent faites à l'encontre de militants et fondateurs du FN pour leur rôle pendant la seconde guerre mondiale et il bâtit un scénario dans lequel les *« collabos »* sont les pro-européens, les *« néocollabos »*, les journalistes et où le président de la République, Jacques Chirac, est qualifié de *« super collabo »*.

**« MONNAIE D'OCCUPATION »**

Ce dernier obéirait aux ordres de *« la secte maçonne, le Grand Orient de France »* qui ne peut être que *« très secrète »* et utilise une *« monnaie d'occupation »*, l'euro. Usant de propos erronés pour mieux frapper l'imaginaire collectif, il accuse le président de la République d'avoir *« fait transporter la réserve d'or de la Banque de France à Francfort en Deutschland »*, ce qui lui permet ensuite de lancer : *« Ce que n'avait espéré Hitler ni consenti le maréchal Pétain »* en 1940, *« Chirac l'a fait comme un super collabo »*.

*« La bataille contre l'euro est une bataille pour le franc, et c'est une bataille pour la France, sa souveraineté, son indépendance, sa vie, son peuple »*, a-t-il lancé à des militants et sympathisants tout acquis à la cause avant d'inviter les *« patriotes de tous les horizons trahis par des chefs indignes »* à entrer en *« résistance »* contre la monnaie unique. *« Nous soutiendrons toutes les organisations syndicales et professionnelles qui refuseront de collaborer à la monnaie d'occupation »*, a-t-il ajouté en expliquant qu'à ses yeux, *« la monnaie unique n'est pas seulement une trahison de la France mais aussi une trahison de l'Europe par l'intégration forcée dans le marché mondial dominé par les Etats-Unis. Ce sera le règne de la World Company et de Big Brother »*.

Le matin, des milliers de personnes avaient défilé dans les rues de Paris. Un très important service d'ordre avait veillé à ce que des militants d'extrême droite un peu trop voyants par leur accoutrement ne puissent pas entrer dans le cortège. Cela n'a pas empêché des militants, notamment de l'Œuvre française, du PNFE (Parti nationaliste français et européen) ou du GUD (Groupe union défense), mouvements antisémites et néonazis, de distribuer journaux ou tracts. L'un d'eux, signé GUD, Jeune Résistance et Union des cercles résistance, appelait *« les sympathisants du Front national »* qui *« ressentent la nécessité de s'organiser en parallèle à celui-ci »* à venir les rejoindre pour *« militer autrement et mener un combat radical sans ruiner une chance historique d'arriver au pouvoir »*.

**SALUTS FASCISTES**

Les organisateurs ont également eu bien du mal à contenir les représentants du Renouveau étudiant – branche étudiante du Front national de la jeunesse – qui, sitôt dépassé le podium où se trouvait M. Le Pen, posaient bras tendu devant les photographes ou lançaient les slogans *« Sionistes, racistes, impérialistes »*, *« A Paris, à Gaza, Intifada ! »* ainsi que *« Europe, jeunesse, révolution »* ou encore *« Aujourd'hui l'anarchie, demain l'ordre nouveau »*.

La direction du FN ne voulait surtout pas effrayer les sympathisants recrutés depuis l'adoption de la stratégie de *« séduction »* inaugurée pendant les élections régionales. On n'arrête pas ainsi en chemin une méthode qui marche. Comme l'expliquait son promoteur, le délégué général Bruno Mégret, en début de manifestation, le FN espère bien porter *« un troisième coup de boutoir à la droite avec les élections européennes »* – les deux premiers étant *« les élections législatives anticipées »* puis *« les élections cantonales et régionales »* – pour continuer à l'affaiblir et la forcer à s'allier à elle.

Parallèlement, les élus frontistes aux conseils régionaux continuent de profiter de la situation délicate dans laquelle se trouve la droite classique. Exploitant le spectre du communisme, ils arrivent progressivement à leurs fins. En Ile-de-France, des élus de droite votent et manifestent contre le président de région socialiste et au conseil régional Rhône-Alpes, Charles Millon n'a pas eu d'état d'âme pour, notamment, faire élire à la vice-présidence de la commission culture, Pierre Vial, un des membres les plus radicaux du bureau politique du FN.

*Christiane Chombeau*

### *Physiquement, l'or reste à Paris*

***« Exigeons le retour de notre stock d'or à la Banque de France »*, a lancé Jean-Marie Le Pen, vendredi 1er mai. Depuis janvier 1994, une petite partie des réserves en or de la Banque de France (180 milliards de francs) est déposée auprès de l'Institut monétaire européen (IME) dans le cadre des accords de change au sein du système monétaire européen. Il s'agit en fait d'opérations purement comptables, et l'or français « confié » à l'IME de Francfort ne quitte en réalité pas les coffres de la Banque de France. La Banque centrale européenne (BCE) aura, quant à elle, ses propres réserves, qui comprendront pour l'essentiel des devises mais aussi une petite partie d'or provenant des différentes banques centrales nationales. Après l'avoir un moment envisagé, les pouvoirs publics français ont finalement décidé de ne pas transférer physiquement le métal jaune de Paris à Francfort. La Banque de France se contentera d'apposer une affichette « BCE » afin d'identifier les lingots faisant partie des réserves de l'Institut d'émission européen.**

## *« Marchez en rang, sinon on dirait Cohn-Bendit et ses amis »*

**LA JEUNE TOURISTE** chinoise semble interloquée. *« Alors, en France aussi vous n'avez qu'un parti ? »*, demande-t-elle timidement au militant du Front national, un quinquagénaire rubicond, qui vient de lui expliquer que les gens qu'elle voit défiler sont les *« French people »*, représentant *« the party of France »*. L'homme la regarde sans comprendre. Il est 10 heures passées, vendredi 1er mai, et le cortège des supporteurs de Jean-Marie Le Pen longe lentement le Louvre et les arcades de la rue de Rivoli, aux cris de *« Chirac au poteau ! »*, de *« Dumas en prison »*, de *« Communistes fascistes ! »*, et de quelques *« Léotard au placard ! »*.

La jeune Chinoise prend des photos. Un couple de touristes hollandais fait chorus. La vue d'un petit groupe d'Alsaciennes en costume les ravit. Celle d'une Jeanne d'Arc à cheval, marchant au pas, en tête du cortège, les a estomaqués. Un air de biniou envahit la rue. Les manifestants du Morbihan portent des brassées de genêt. *« La France aux Français »*, hurle la foule, avec une rage goguenarde. Sur certains visages, un air de revanche se dessine, comme un rêve de haine que l'on ne retient plus. *« Messieurs, mesdames, s'il vous plaît, marchez en rang ! Sinon, on dirait Cohn-Bendit et ses amis... »*, lance, dans son porte-voix, un grand Noir en costume. Un badge de membre du service d'ordre est accroché à sa boutonnière. Des rires fusent dans la foule. On lui obéit mollement.

Le cortège vient de tourner à l'angle de la place des Pyramides, où les dirigeants du FN saluent les manifestants du haut d'un podium improvisé. Au pied de la statue de Jeanne d'Arc, les gerbes de fleurs s'amoncellent. Massés sur le trottoir, les sympathisants du FN font un triomphe aux représentants du Midi. *« Vitrolles, vous sauvez la France ! »*, s'époumone un homme à cheveux gris. *« Allez, Toulon, vous êtes le renouveau de la France ! »*, renchérit un autre, en frappant dans ses mains. *« Orange libérée, Carpentras coup monté ! »*, scandent les manifestants.

**« AU FN, IL Y A DE TOUT, MÊME DES ARABES »**

Il est presque midi et le carrefour de l'Opéra est noir de monde. Le FN est chez lui. Il triomphe benoîtement. Tranquilles et renfrognés, les uns mâchent des sandwiches, tandis que le haut-parleur claironne, sur un air de biguine : *« Avec Jean-Marie, je deviens moi-même, avec Jean-Marie, l'avenir nous sourit. »* Une odeur de saucisse et de graillon flotte sur le boulevard. *« Ma merguez est 100 % française, c'est de la faite maison »*, assure un vendeur, indigné qu'on ait pu douter de la qualité patriotique de sa marchandise. Un peu plus loin, à côté des stands de livres, on vend des briquets FN, des broches nationalistes et des pin's tendance terroir. Fleurs de lys, flamme bleu-blanc-rouge, Mont-Saint-Michel, Sacré-Cœur, sans oublier un pin's spécial *« Harki, fidélité, honneur, patrie »*. Le vendeur s'amuse : *« Au FN, il y a de tout, même des Arabes. »* Sa copine hoche la tête en riant : *« N'empêche que tu n'as pas de pin's pour les Juifs. Pourtant, comme extrémistes, ils sont forts. Il n'y a qu'à voir comment ils tapent sur les Arabes, en Palestine. »*

Ce n'est qu'aux alentours de 13 h 30, une fois achevé le discours de Jean-Marie Le Pen, que la foule commence, lentement, à se disperser. Un quarteron de crânes rasés, le regard glacé, en treillis léopard et godillots à clous, regrettent à voix haute qu'il n'y ait pas eu *« un peu de débordement »*. Roger, lui, s'apprête à regagner son car. Il est venu de Bordeaux pour écouter son président. Cheveux blancs, parka noire, si le monde alentour n'était pas si méchant, Roger serait presque un homme heureux. *« Nous traiter de racistes, c'est injuste*, maugrée-t-il. *Au FN, il y a plein de juifs. Et des Arabes et des Noirs, on en a plein aussi. Dans la manifestation, il y en avait partout. »* Partout ? *« Par exemple, les Antilles et tout ça. Vous auriez dû mieux regarder. Les représentants de nos colonies, c'était presque tous des Noirs. C'est bien la preuve, non ? »*

*Catherine Simon*

# Charles Millon confie des responsabilités culturelles à un fondateur du Grece

**LYON**
*de notre correspondant régional*

Les amis de Charles Millon ont confié, jeudi 30 avril, le poste de vice-président de la commission culturelle du conseil régional Rhône-Alpes à Pierre Vial, représentant de la tendance « païenne » du Front national, et celui de rapporteur général du budget à un autre élu d'extrême droite. Les 157 membres de l'assemblée régionale étaient réunis pour élire les bureaux des commissions. Ces scrutins ont une nouvelle fois permis aux 35 élus du FN d'être les arbitres entre la gauche et la droite, qui reste très divisée sur l'ostensible soutien des conseillers d'extrême droite à M. Millon.

Pour mettre en ordre de marche l'institution régionale, il ne restait plus qu'à installer les treize commissions, composées chacune de vingt-neuf élus représentant à la proportionnelle les différents groupes politiques siégeant à l'assemblée plénière, et à désigner leurs présidents. L'opération fut rondement menée. Les proches de M. Millon se sont partagés les treize fauteuils grâce à l'indispensable apport des voix du Front national, tandis que les élus FN enlevaient tous les sièges de premiers vice-présidents grâce aux suffrages des amis du président de la région.

Parmi eux figure Pierre Vial, conseiller municipal de Villeurbanne, qui aura en charge la culture. Les élus de gauche, qui n'ont pas participé aux différents scrutins après l'élection du premier président de commission avec les voix du FN, affirment, dans un communiqué publié après la désignation de M. Vial à la vice-présidence de la commission culturelle, que ce dernier *« représente l'extrême droite de cette extrême droite, nostalgique de la collaboration et de l'idéologie raciale du IIIe Reich »*.

La journée du 30 avril a démontré que la mécanique électorale de la nouvelle majorité de la région Rhône-Alpes était désormais parfaitement huilée. Seuls neuf élus UDF et sept élus RPR qui contestent l'alliance de M. Millon avec le FN se sont tenus à l'écart de tous les votes. Ils ont notamment dénoncé la désignation au poste de rapporteur général du budget de Hugues Petit (FN), professeur d'université à Grenoble et numéro deux du groupe FN à la région, qui succède à Anne-Marie Comparini (UDF-FD), proche du maire de Lyon Raymond Barre. Cette dernière nomination est intervenue à l'issue de ce que les conseillers régionaux de la gauche ont qualifié de *« nouvelle journée noire de "collaboration" »*.

**« LA DROITE N'HÉSITERA PAS »**

Ils ajoutent qu'elle *« prouve qu'un accord programmatique entre la droite de M. Millon et le FN a été passé et se confirmera dès le budget 1999. Désormais ce sont les acteurs économiques, sociaux et associatifs de la région qui vont être confrontés à la gestion du FN »*. De son côté, Philippe Langenieux-Villard, président du groupe Rassemblement pour la région qui réunit les élus RPR opposés à M. Millon, a dénoncé le caractère *« prémédité »* des votes du 30 avril. Il en a déduit : *« Nous avons vécu quelque chose d'historique. Le mouvement de Charles Millon, la Droite, qui a pris naissance à travers une nouvelle majorité régionale, est en train de démontrer qu'il n'hésitera pas à faire voter pour le Front national. Au fil des jours, on découvre la manière dont M. Millon invente la philosophie de sa formation. Les actions qui sont menées au niveau de Rhône-Alpes préfigurent le projet du mouvement de la Droite. »*

Face à cette nouvelle situation *« d'alliance à visage découvert »*, les élus UDF et RPR opposés à M. Millon ont appelé les amis de ce dernier à *« se ressaisir et à nous rejoindre sur nos valeurs et nos engagements de la campagne électorale, qui étaient ni accord ni compromission avec le FN. Toute autre stratégie est une trahison »*.

*Claude Francillon*

### *« 49-3 régional » dans le Centre et en Ile-de-France*

**Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, a déclenché, jeudi 30 avril, la procédure du *« 49-3 régional »* au terme du débat budgétaire. M. Huchon a refusé de mettre au vote un projet qu'il jugeait *« dénaturé »* sur des points essentiels. Les élus RPR et UDF, ainsi que ceux du FN, avaient largement modifié les chapitres lycées, logement et transports, au point de contraindre la gauche à ne pas les voter. La droite, restée dans l'hémicycle en signe de protestation après la suspension de la séance, a dénoncé un *« détournement de procédure »* et se dit prête à saisir le tribunal administratif. M. Huchon doit présenter un nouveau budget, qui sera automatiquement adopté si un contre-budget n'est pas voté par une majorité absolue. Les responsables RPR et UDF ont exclu toute négociation avec le FN. Dans le Centre, Michel Sapin (PS) a engagé la même procédure ; les élus de droite ont, eux aussi, fait savoir qu'ils ne prépareraient pas de contre-budget avec le FN.**

# Pierre Vial donne la priorité au « combat culturel »

*« IL EST NÉCESSAIRE, indispensable, de lier en permanence guerre culturelle et combat politique. Car il serait vain de prétendre assumer le pouvoir politique sans avoir la maîtrise du pouvoir culturel. »* Pierre Vial, l'auteur de ces lignes publiées en septembre 1997, est l'homme à qui Charles Millon a accordé la vice-présidence de la commission culture du conseil régional de Rhône-Alpes. Militant depuis quarante ans *« dans ce qu'il est convenu d'appeler la mouvance nationale-révolutionnaire »*, comme il l'écrit lui-même (*National Hebdo*, 26 mars 1998), ce maître de conférences en histoire à l'université de Lyon-III est aujourd'hui âgé de cinquante-cinq ans. Sous l'influence d'un ancien SS français, Marc Augier, *alias* Saint-Loup, il affirme être devenu *« un païen, c'est-à-dire quelqu'un qui sait que le seul véritable enjeu, depuis mille ans, est de savoir si l'on appartient, mentalement, aux peuples de la forêt ou à cette tribu de gardiens de chèvres qui, dans son désert, s'est autoproclamée élue d'un dieu bizarre, un "méchant dieu" »*.

**PORTRAIT**

**« Nous allons tout droit vers une guerre ethnique », prophétise cet universitaire**

**« PRÉPARER NOS COMPATRIOTES »**

Pierre Vial est connu pour avoir été l'un des fondateurs et, un temps, le secrétaire général du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Grece), une *« société de pensée »* qui s'était fixé comme objectif de conquérir les esprits au moyen du *« combat culturel »*.

Rompant avec la stratégie « métapolitique » du Grece, il a rejoint le Front national en 1988. Elu au comité central en 1990, il entre au bureau politique quatre ans plus tard. Il reste fidèle à son crédo et crée en 1995 une association, Terre et peuple. *« Nous allons tout droit vers une guerre ethnique et cette guerre sera totale*, écrit M. Vial dans un des bulletins de l'association. *Il faut donc préparer mentalement, psychologiquement, moralement et physiquement le plus grand nombre possible de nos compatriotes à cette perspective... »*

Parallèlement, il tient chaque semaine, dans *National Hebdo*, une rubrique intitulée *« Notre mémoire »*. Conçue comme une *« antidote aux manipulations et à l'oubli de l'histoire »*, celle-ci a pour but de *« lutter contre les schémas manichéens entretenus depuis cinquante ans par la police de la pensée »*, expliquait-il le 28 mars 1996. C'est ainsi que, pour lui, les *« Français qui avaient fait le "mauvais choix" entre 1940 et 1944 »*, étaient tout bonnement *« ceux qui avaient refusé de servir les Anglo-Saxons ou les Soviétiques »*. Tout récemment, le 23 avril, il vantait la création par Mussolini de Cinecittà, la Cité du cinéma : *« Le fascisme a su intégrer les analyses perspicaces du marxiste Antonio Gramsci, qui attribue au combat culturel un rôle décisif dans la conquête et l'exercice du pouvoir. »*

*Ch. Ch.*

Le Monde
SUR INTERNET
http://www.lemonde.fr
Le journal du jour dès 17 heures
En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.
Les dossiers
En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.
Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous.
Les services
Toutes les offres d'emplois de 10 journaux, sélection d'expositions, de livres...
Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

# La Seine-Saint-Denis impose sa présence en force dans le défilé parisien du 1er mai

## De nombreuses manifestations unitaires dans une soixantaine de villes de province

**Le défilé unitaire, qui réunissait, vendredi 1er mai à Paris, les syndicats CGT, CFDT, FSU, UNSA, « Groupe des 10 », les deux syndicats étudiants UNEF et UNEF-ID, les associations de chômeurs, d'exclus et de sans-papiers et de forts contingents de travailleurs étrangers, a rassemblé de 16 000 à 40 000 personnes. En province, plus de 15 000 personnes ont manifesté dans une soixantaine de villes.**

**ILS SE SONT REGARDÉS** en chiens de faïence pendant trente secondes. Ils étaient prêts à en venir aux mains. Pendant qu'il contenait les enseignants de la Seine-Saint-Denis qui tentaient de s'agréger au cortège du 1er mai syndical, le service d'ordre de la CGT était débordé un peu plus en aval par les chômeurs et les sans-papiers du « 93 ». Faisant contre mauvaise fortune bonne contenance, il a lâché prise et tous les manifestants de Seine-Saint-Denis se sont alors engouffrés, prenant place entre le carré de tête des personnalités et le fort contingent cégétiste de la Seine-Saint-Denis. Ce léger accroc devait provoquer des explications en cascade, entre la CGT d'un côté, le SNES et la FSU de l'autre, qui avaient négocié l'insertion des militants de Seine-Saint-Denis dans le cortège parisien, entre la CGT et la CFDT ; la centrale de Nicole Notat avait opposé un non catégorique à la présence d'AC ! et du « Groupe des 10 ».

Devant, toutefois, la bonne humeur était de mise. Louis Viannet était entouré par Lydia Brovelli, trésorière de la CGT, et Joseph Le Corre, secrétaire de l'union CFDT - Ile-de-France. Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, était à côté de Jacque Mairé, transfuge de FO, passé à l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), et qui expliquait qu'il *« se sentait désormais un homme libre »*. Défilant derrière la banderole *« Pour les 35 heures, l'emploi, la solidarité »*, des fanions rouges pour la CGT, oranges pour la CFDT, bleus pour l'UNSA et multicolores pour la FSU surplombaient le carré des dirigeants.

En début d'après-midi, le cortège s'est ébranlé de la place de la République en direction de Nation. Ils étaient de 16 000, selon la police, à 40 000, selon les organisateurs. La CGT, défilant par unions départementales, représentait, avec les associations de travailleurs étrangers (kurdes, tamouls, sahraouis, chinois, turcs, africains...) et antiracistes (Ras l'Front, SOS-Racisme), le plus gros de la manifestation. En revanche, la CFDT, la FSU, l'UNSA et le « Groupe des 10 », dont les syndicats SUD, ont peu mobilisé.

Une petite délégation de FO, emmenée par Jacques Lemercier, secrétaire général de FO-PTT et les unions départementales FO de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, était coincée entre les délégations CGT des Hauts-de-Seine et de l'Essonne. Il y avait deux cortèges CFDT : en tête les gens de l'URIF, « pro-Notat » ; en queue, les troupes de la FGTE (transports), « anti-Notat », séparés par les « métaux » parisiens. Pour la première fois, l'UNSA, qui tient son deuxième congrès à la fin mai, était bien identifiable, avec une pléthore de ballons et une grosse sono.

**SLOGANS ANTICAPITALISTES**

Ce sont les enseignants, les lycéens, les sans-papiers et sans emploi de Seine-Saint-Denis qui ont capté l'attention de ce 1er mai. *« Ça commence en Seine-Saint-Denis, c'est pas fini en Ile-de-France »*, scandaient des enseignants de ce département. Plusieurs collèges revendiquaient les *« mêmes droits »* et l'*« unité »*, des parents d'élèves *« l'égalité des chances »*. *« L'anniversaire de mai 68 s'est joué en Seine-Saint-Denis »* avec *« une belle leçon d'unité »*, a estimé M. Deschamps (FSU). Beaucoup de slogans anticapitalistes fusaient aussi, dans le cortège : *« Taxons les revenus financiers ! »*, *« Les marchés financiers, ça ne sert qu'à licencier ! »*

Le matin, Alain Deleu, président de la CFTC, et Marc Blondel, secrétaire général de FO, avaient célébré chacun de leur côté le 1er mai. Un millier de militants CFTC ont défilé entre le Trocadéro et la tour Eiffel et M. Deleu a fustigé *« la culture du salarié jetable »*. Devant 1 300 militants rassemblés place Gambetta, M. Blondel a dénoncé *« l'hypocrisie »* des défilés unitaires, estimant que *« son but n'était pas de manifester pour faire avaler aux salariés les 35 heures à la sauce gouvernementale »*. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a conclu la journée en considérant que *« les absents ont toujours tort »*.

*Alain Beuve-Méry*

# M. Jospin se rend à Nouméa pour officialiser l'accord sur la Nouvelle-Calédonie

## Des députés préparent la réforme constitutionnelle

**NOUMÉA**
*de notre correspondant*

Le premier ministre, Lionel Jospin, devait quitter, samedi 2 mai, le sommet européen de Bruxelles pour se rendre en Nouvelle-Calédonie, où il doit inaugurer, lundi, le centre culturel Jean-Marie-Tjibaou à Nouméa *(lire pages 24 et 25)* et parapher, mardi, l'accord sur l'avenir institutionnel de l'archipel, conclu le 21 avril. Il est accompagné de Catherine Trautmann, ministre de la culture, et de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer. Jacques Chirac sera représenté, lors de la signature de l'accord, par l'un de ses conseillers, l'ancien ministre Roger Romani.

Une mission de la commission des lois de l'Assemblée nationale, dirigée par sa présidente, Catherine Tasca, est, par ailleurs, arrivée, jeudi, sur le territoire, afin de préparer le projet de réforme constitutionnelle rendu nécessaire par le futur statut de la Nouvelle-Calédonie. Enfin, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, est aussi présente sur le Caillou à l'invitation de l'un des principaux syndicats locaux, l'Usoenc. Le RPCR, présidé par le député (RPR) Jacques Lafleur, et le FLNKS ont engagé des réunions d'explication sur l'accord de Nouméa. Comme en 1988, après la signature des accords de Matignon, chacune des deux formations doit justifier les concessions faites et rassurer son électorat. Cette campagne est d'autant plus nécessaire que personne n'a oublié, notamment dans le camp indépendantiste, que, le 4 mai 1989, les deux principaux dirigeants du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, avaient été tués par un tenant de l'indépendance immédiate.

Lors de ces réunions, le FLNKS insiste sur le préambule de l'accord, dans lequel l'Etat reconnaît les torts de la colonisation. De son côté, le RPCR met en avant la période transitoire de quinze à vingt ans pendant laquelle le territoire doit bénéficier d'une large autonomie et rappelle que l'indépendance n'est pas automatique au terme de ce délai.

*Franck Madœuf*

# « Mai 68 - Mai 98 : l'esprit de conquête toujours d'actualité »

**EN PROVINCE**, plus de 15 000 personnes ont participé, vendredi 1er mai, à des défilés unitaires CGT-CFDT-FSU-UNSA-Union syndicale Groupe des dix. Des membres des comités de chômeurs et des associations antiracistes ou de soutien aux sans-papiers se sont fréquemment joints aux défilés.

Ainsi, à Lyon (Rhône), plus de 1 500 personnes, selon la police, 3 500 selon les organisateurs, ont défilé. En tête de cortège, une banderole CGT proclamait *« Mai 68 - Mai 98 : l'esprit de conquête toujours d'actualité. »* Plusieurs associations de lutte contre l'extrême droite étaient représentées (Ras l'Front, Coordination lyonnaise de vigilance contre l'extrême droite...), dont les militants ont réclamé la démission de Charles Millon, élu à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes avec les voix des élus du Front national. A Toulouse (Haute-Garonne), près de 2 000 personnes selon les organisateurs, 1 100 selon la police, ont défilé, pendant près de deux heures. En milieu de cortège, sur une *« machine infernale »* était apposée une pancarte : *« Nos droits (travail, moyens, culture, dignité, etc.), on y tient. »*

A Rennes (Ille-et-Vilaine), le cortège a réuni un millier de personnes. S'étaient joints des militants d'AC ! (Agir contre le chômage), des comités CGT-chômeurs, ainsi que de la Fédération anarchiste.

A Marseille (Bouches-du-Rhône), plusieurs milliers de manifestants (15 000 selon les organisateurs, 7 000 selon la police) ont défilé sur la Canebière, conduits par une forte délégation de chômeurs, elle-même emmenée par Charles Hoareau, porte-parole des comités CGT des Bouches-du-Rhône. A Rouen (Seine-Maritime), ils étaient 2 000 selon les organisateurs, un millier selon la police. A Pontchâteau (Loire-Atlantique), un millier de personnes, élus en tête, ont manifesté leur soutien aux 225 salariés de l'usine Peaudouce de la ville, menacée de fermeture d'ici deux ans.

A Bordeaux (Gironde), le défilé a rassemblé plus de 2 000 personnes tandis qu'à Lille (Nord) on dénombrait un millier de manifestants. A Strasbourg, le défilé a réuni 1 300 personnes, dont une forte représentation de Turcs et de Kurdes vivant en Alsace. Etaient présents les salariés de la société De Dietrich ferroviaire, basée à Reichshoffen (Bas-Rhin), qui craignent la suppression de 190 postes d'ici à avril 1999.

# Divergences dans l'opposition sur l'armement des polices municipales

**LES DÉPUTÉS** ont adopté en première lecture, jeudi 30 avril, le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur les polices municipales. Le PS, le PC et le MDC ont voté pour, le RPR et l'UDF contre. Le *« faux débat »* sur l'armement, selon l'expression du ministre de l'intérieur, a occupé l'essentiel de la dernière séance consacrée à ce texte, qui doit être examiné par le Sénat début juin. L'examen de l'article 7, qui reprend, à quelques variantes près, les dispositions contenues dans les projets Quilès, Pasqua et Debré, a fait apparaître les divergences de l'opposition sur ce sujet. En revanche, les débats internes à la gauche, apparus en filigrane lors de la discussion générale, n'ont guère trouvé d'écho dans l'hémicycle.

## DÉPÊCHES

■ **DÉMISSION : Christian Bergelin, ancien président RPR du conseil général de Haute-Saône** et ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports de 1986 à 1988, a annoncé, jeudi 30 avril, qu'il démissionnait de tous ses mandats. Cette annonce intervient alors qu'une demande de contrôle a été effectuée par son successeur auprès de la chambre régionale des comptes et après la saisine du procureur de la République de Vesoul à propos du financement, sur fonds départementaux, d'une assistante parisienne de M. Bergelin. – (*Corresp.*)

■ **AGRICULTURE : le président de la République a critiqué les propositions de Bruxelles** en matière de réforme de la politique agricole commune, en recevant, vendredi 1er mai, à l'Elysée, les professionnels du marché de Rungis. Déplorant *« la tendance à la baisse de la consommation de la viande rouge »* consécutive à la maladie de la vache folle, Jacques Chirac a estimé que, *« contrairement aux propositions faites par la commission de Bruxelles, c'est dans la recherche de la qualité (...) que se trouve la solution, ce n'est certainement pas dans la baisse excessive des prix à la production »*.

■ **DIALOGUE : dans son édition datée du 1er mai, l'hebdomadaire de la CGT,** *L'Hebdo-vo*, publie un débat qui constitue une première entre Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, et Maryse Dumas, secrétaire de la CGT. Estimant que *« partager la portion congrue n'est jamais facile »*, M. Jollès propose à la CGT de faire en sorte *« de rétablir les conditions de la croissance, de créer plus de richesses »*. *« Ensuite, nous discuterons du partage*, ajoute-t-il. *Vous aurez en face de vous des partenaires ouverts. »*

■ **PRODUITS DÉFECTUEUX : l'Assemblée nationale a approuvé,** jeudi 30 avril, à l'unanimité, la proposition de loi sur la responsabilité en matière de produits défectueux qui avait fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire.

# Lionel Jospin : « Pierre Bérégovoy incarnait une calme solidité »

## Le PS rend hommage à l'ancien premier ministre pour le cinquième anniversaire de sa mort

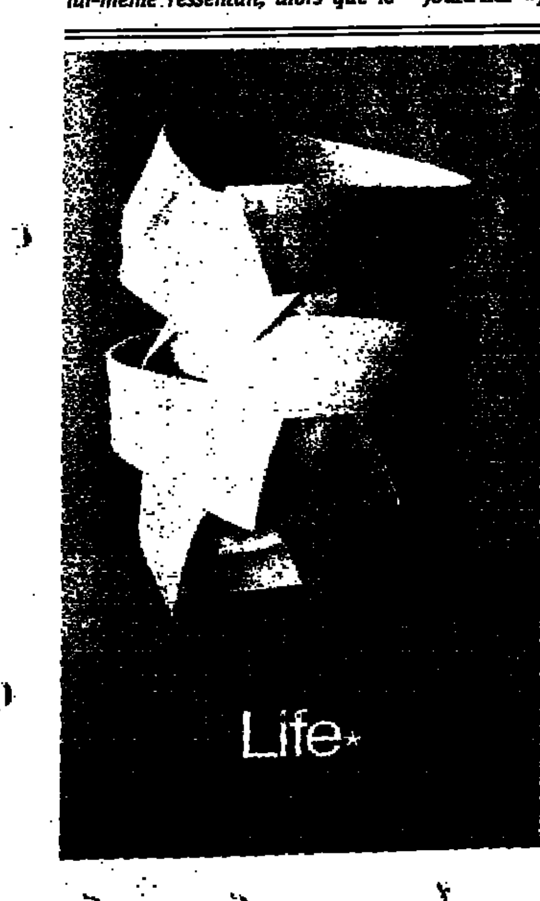
**NEVERS**
*de notre correspondant*

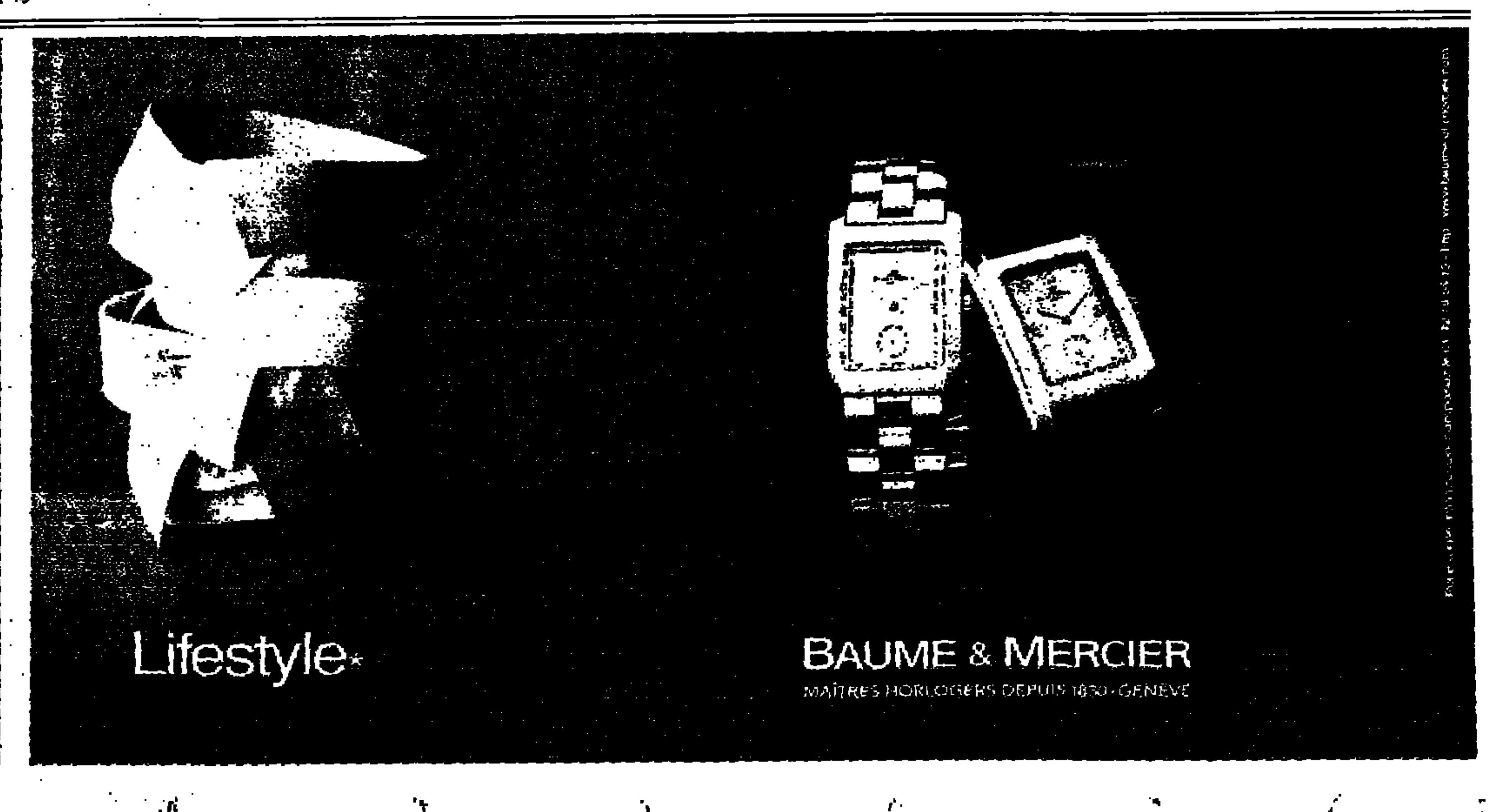
Lionel Jospin a rendu hommage, vendredi 1er mai à Nevers, à l'ancien premier ministre Pierre Bérégovoy, qui s'était suicidé il y a cinq ans. Accompagné de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, le premier ministre a reconnu que les socialistes n'avaient accordé qu'*« une camaraderie mesurée »* à son prédécesseur. Devant un millier de personnes, M. Jospin a tenté d'expliquer l'attitude de ses amis au lendemain de l'échec des élections législatives de mars 1993, par le fait qu'ils n'avaient *« peut-être pas ressenti assez ce que lui-même ressentait, alors que le parti se repliait dans le désordre »*. *« Pierre Bérégovoy incarnait à nos yeux une calme solidité. Est-ce pour cela que sa sensibilité intérieure, que cette secrète fragilité au regard de l'autre, ne furent pas perçues ? »*, s'est interrogé le premier ministre, en rappelant que *« fort de sa conviction intime »*, Pierre Bérégovoy avait *« choisi face aux attaques personnelles de ne pas se défendre »*. *« L'homme de cœur, l'homme d'honneur »* qui, a-t-il ajouté, *« avec une rare détermination avait toujours décidé de sa vie (...) décida aussi de sa mort »*. Le premier ministre a aussi estimé que Pierre Bérégovoy serait aujourd'hui *« profondément réconcilié avec son engagement de voir la gauche de nouveau aux affaires »*.

De son côté, M. Fabius a fait valoir que la *« politique était parfois très dure »*. *« Les grandes victoires*, a-t-il dit, *peuvent alterner avec les grandes défaites et, paradoxalement, elles sont liées. »* Le président de l'Assemblée nationale a souligné le triple symbole de cette journée : *« C'est la fête des travailleurs. Elle correspond au choix de la monnaie unique dont Pierre Bérégovoy fut l'un des pionners et elle témoigne de ce jour où il est parti. »*

La veille, Dominique Strauss-Kahn avait inauguré un hall Pierre-Bérégovoy au siège du ministère de l'économie et des finances. Il a présenté un ouvrage – *Pierre Bérégovoy, une volonté de réforme au service de l'économie - 1984-1993* – qui sera publié en septembre. Bien qu'il ait été fréquemment en conflit avec Pierre Bérégovoy, M. Strauss-Kahn fait un vibrant éloge, dans la préface, de l'ancien premier ministre. *« Pierre Bérégovoy*, écrit-il, *a compris que la protection des plus modestes et le développement de nos entreprises ne pouvaient plus s'accomoder de l'illusion monétaire : il a stabilisé le franc et modernisé les circuits de financement. »*

*Philippe Depalle*

هكذا من الأصل



**JUSTICE** Le procès de l'assassinat de Yann Piat s'ouvre, lundi 4 mai à Draguignan (Var), devant la cour d'assises du Var. La députée du Var avait été tuée dans sa voiture, par plusieurs coups de feu, le 25 février 1994, à Hyères. ● SEPT PERSONNES comparaissent dans cette affaire : Lucien Ferri et Marco Di Caro sont accusés d'être les auteurs de l'assassinat, quatre autres jeunes gens d'en être les complices, et Gérard Finale, un patron de bar de cinquante-deux ans, est soupçonné d'être l'unique commanditaire du crime. ● APRÈS AVOIR visé les milieux du banditisme local et du monde politique varois, puis s'être égarée sur une fausse piste, l'enquête a mis en évidence les responsabilités de la « bande du Macama ». ● L'AFFAIRE a suscité de nombreux livres, dont l'un, rédigé par André Rougeot et Jean-Marc Verne, a débouché sur un scandale et de nombreux déboires judiciaires pour les deux auteurs.

# Les assises du Var vont tenter d'éclairer les mobiles des tueurs de Yann Piat

## L'assassinat, le 25 février 1994, de la députée du Var a déclenché de nombreuses interrogations et des péripéties judiciaires avant de déboucher sur l'arrestation de la « bande du Macama », dont sept membres comparaissent à Draguignan

**APRÈS** avoir secoué le monde politique, alimenté les rumeurs, suscité polémiques et contre-enquêtes, l'« affaire » vient enfin aux assises. Sept hommes comparaissent, à partir de lundi 4 mai à Draguignan, pour l'assassinat de Yann Piat : Lucien Ferri, Marco Di Caro, les auteurs présumés, Olivier Tomassone, Stéphane Ali Guechguech, Romain Gressler, Stéphane Chiarisoli, accusés d'être leurs complices – tous six âgés de vingt-trois à vingt-six ans – et Gérard Finale, cinquante-deux ans, propriétaire du bar hyérois Le Macama, présenté comme l'unique commanditaire du crime.

Le 25 février 1994 vers 20 heures, Yann Piat, députée (UDF-PR) de la troisième circonscription du Var, quarante-cinq ans, était abattue dans sa voiture sur la route qui mène vers les hauteurs du Mont-des-Oiseaux, à Hyères, où elle résidait. Blessé, Georges Arnaud, son chauffeur, parvenait à échapper aux tueurs, deux hommes qui circulaient à moto, armés de 357 magnum et de calibre 38 spécial.

D'emblée, l'enquête visait les milieux du banditisme local et du monde politique varois. Ainsi, deux jours après l'assassinat, une première opération policière avait rassemblé dans les rets des enquêteurs une trentaine de personnes, parmi lesquelles des figures de la pègre locale ainsi que le vice-président (UDF-PR) du conseil général du Var, Joseph Sercia, rival patenté de la victime dans la conquête de la municipalité de Hyères, mis hors de cause par la suite. Puis une deuxième vague d'interpellations quelques jours plus tard conduisait à l'audition, toujours comme témoin, de Maurice Arreckx, ancien maire de Toulon et président (UDF-PR) du conseil général du Var, condamné, depuis, dans une affaire de pots-de-vin à deux années d'emprisonnement.

Transfuge du Front national dont elle avait été exclue en 1988, Yann Piat, *notaient les enquêteurs*, avait accumulé contre elle les rancœurs de la classe politique locale, qui la voyait monter dans les sondages, et avait suscité des « préoccupations » dans le milieu en raison, notamment, de son cheval de bataille : la lutte contre la corruption. Le 16 mars 1993, la parlementaire avait, par exemple, été insultée lors d'un meeting électoral précédant les législatives et menacée par des amis du « parrain » toulonnais Jean-Louis Fargette, en exil en Italie depuis 1982, dont Epifanio Pericolo, qui assurait la sécurité du candidat Sercia. La rumeur était alors allée bon train : cet incident de campagne aurait été « vengé » par la mort de Fargette, survenue le lendemain, dans des conditions non élucidées.

**FAUSSE PISTE**

Egarée sur une fausse piste pendant trois mois, l'enquête, confiée au juge d'instruction Thierry Rolland, avait donc tout d'abord abouti à la mise en examen et à l'incarcération de deux hommes du clan Fargette, *dont Epifanio Pericolo*, reconnu par un témoin comme l'un des deux hommes à la moto. Niant farouchement, disposant de solides alibis, les deux suspects avaient été relâchés peu de temps avant le coup de filet qui allait aboutir à l'arrestation de « la bande du Macama », le 15 juin.

Grâce à un « tuyau » tombé du ciel – la dénonciation d'un truand évoluant entre le Var et les Bouches-du-Rhône –, les policiers étaient mis sur la piste d'« *une équipe de jeunes motards dont l'activité passée ne serait pas étrangère à l'affaire Piat, et dont l'objectif consisterait à semer le trouble au sein des débits de boisson de Hyères dans le but d'une prise de contrôle* ». Surveillances, filatures, écoutes téléphoniques : la bande du Macama, sous la houlette de Gérard Finale – qui se prévalait officieusement d'une prétendue amitié d'enfance avec Jean-Louis Fargette – apparaissait avec netteté dans la ligne de mire.

### Environ cent cinquante témoins cités

**Environ cent cinquante témoins, parmi lesquels d'anciens élus du Var, des policiers, des journalistes, seront cités au cours du procès des auteurs et complices présumés de l'assassinat de Yann Piat. Cent trente-deux le seront à la demande de l'accusation qui sera soutenue par le procureur adjoint du tribunal de Toulon, Pierre Cortès, au cours d'une audience de six semaines, présidée par Dominique Bréjoux, dont l'issue est normalement fixée au 13 juin.**

**Deux compagnies républicaines de sécurité (CRS) assureront en alternance la sécurité du palais de justice. La protection des accusés sera prise en charge par des hommes du groupe d'intervention de la police nationale de Fréjus.**

Dans son imposant réquisitoire définitif de 420 pages du 24 janvier 1997, le procureur adjoint du tribunal de Toulon, Pierre Cortès, définit ainsi cette bande : « *Placé sous la domination de Gérard Finale et sous l'autorité de Lucien Ferri, ce groupe, que sa jeunesse rendait largement fanatique à la cause commune et qui se recomposait la nuit, évoluait à Hyères et singulièrement sur le port de la Gavine où Mme Piat avait récemment mobilisé ses vigilances alarmées et concentré ses fulminations publiques.* » D'alibis lézardés en confidences de jeunes filles, les policiers obtenaient finalement les aveux des intéressés lors de leur garde à vue, à l'exception de Gérard Finale, dont il apparaissait néanmoins qu'il avait construit les alibis de ceux qu'il nommait « *les petits* ».

Ferri et Di Caro reconnaissaient ainsi avoir été les deux tueurs à la moto ; Di Caro et Tomassone avoir volé auparavant la Yamaha FZX 750 ; Tomassone et Gressler avoir procédé à la surveillance de la permanence de Yann Piat pour signaler aux tueurs son départ, puis avoir fait ensuite disparaître les armes ; Guechguech avoir fait brûler la moto ; Chiarisoli avoir prodigué ses conseils aux futurs assassins. Ultérieurement, à l'instruction, tous, sauf Di Caro, allaient revenir sur leurs aveux.

Di Caro expliquait qu'il s'était vu promettre la gestion de discothèques ayant appartenu à Jean-Louis Fargette et dont Gérard Finale, « *en tant qu'ami du truand* », devait reprendre le contrôle. Un autre, que « *la décision avait été prise en groupe pour faire suite à la demande réitérée et impatiente de Gérard Finale qui avait clairement manifesté sa volonté d'être débarrassé de Mme Piat* ». Tous, sauf un, mettaient en cause le patron du Macama. De plusieurs déclarations, l'accusation retient donc que Finale, d'une part, se posait en vengeur de Fargette dont il se disait l'ami intime, d'autre part, insistait sur la gêne que représenterait pour « *beaucoup de monde* » Mme Piat si elle accédait à la mairie.

Car, toujours selon l'accusation, la bande du Macama était en fait devenue pour le patron du bar-restaurant l'instrument de la conquête de « l'empire Fargette ». Pour preuve, elle oppose l'implication des mêmes tueurs et complices dans une impressionnante série d'actions criminelles perpétrées par la bande du Macama sur les terres varoises : notamment l'assassinat, en octobre 1993, d'un patron de bar, Henri Diana, successeur potentiel de Fargette ; la tentative d'assassinat d'un autre rival de Gérard Finale, José Ordioni, mitraillé le 21 janvier 1994 par deux tueurs à moto.

**« SOMMAIRE ET CALAMITEUX »**

Restait aux enquêteurs à répondre à une question : « *Pourquoi et pour qui Gérard Finale, qui n'avait aucune activité politique, avait-il armé le bras des assassins ?* » Sur ce point, l'accusation rappelle l'engagement de la députée contre la pègre locale. « *Le caractère sommaire et calamiteux* » de ce crime, note cependant l'accusation, paraît « *incompatible avec la puissance que l'on présume habituellement d'une personnalité ou organisation politique (...). Le recours à de très jeunes tueurs, maladroits et inconscients, bavards et imprudents, ayant involontairement multiplié les indices accablants, ne plaide guère en faveur de la piste politique.* » L'accusation conclut à « *l'unicité de la piste crapuleuse* ».

Ainsi réfute-t-elle la thèse d'une « *deuxième équipe* » de « *barbouzes militaires* » qui aurait été sur les lieux du crime, telle que développée dans une série d'articles du *Canard enchaîné* parus en 1996 et repris dans le livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne *(lire ci-dessous)*. Ainsi écarte-t-elle la thèse du crime spécifiquement politique. L'accusation relève, au travers d'écoutes téléphoniques, que le principal rival électoral de Yann Piat, Joseph Sercia (condamné le 10 avril à trois ans de prison avec sursis, notamment pour « *trafic d'influence aggravé* »), avait manifestement les faveurs du clan Fargette. Se référant aux déclarations de Marco Di Caro, qui avait un temps mis en cause l'homme politique, le réquisitoire mentionne également une probable « *préférence* » de Gérard Finale pour Joseph Sercia. Mais l'accusation conclut : « *Au-delà d'un choix politique unilatéral et subjectif de sa part, rien ne démontrait que Gérard Finale eût scellé avec lui le moindre pacte criminel.* »

*Jean-Michel Dumay*

## Un « coup » d'édition qui a fait long feu

**L'AFFAIRE** Yann Piat inspire les éditeurs. Depuis l'assassinat du député du Var, en 1994, une demi-douzaine de livres sont parus pour mettre en doute, plus ou moins vigoureusement, la thèse d'un crime commandité par un patron de bar varois. De ces ouvrages il sera sans doute question devant la cour d'assises du Var, car l'un d'eux – *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* (Flammarion) – a fait scandale, à l'automne 1997, et a obligé la justice à se pencher par avance sur le contexte du dossier Piat.

Dans ce livre, les journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne laissaient entendre que l'opération avait été commanditée par les anciens ministres Jean-Claude Gaudin et François Léotard, *affublés des sobriquets de* « Trottinette » et « L'Encornet ». Le même ouvrage établissait un lien entre cet assassinat et une autre affaire varoise, en l'occurrence le suicide des deux frères Saincené, en mai 1994. Contestant les conclusions de la justice, les auteurs assuraient que les deux frères avaient été assassinés parce qu'ils en savaient trop. Les journalistes appuyaient notamment leur démonstration sur les confidences d'un informateur anonyme, dépeint comme un ancien « général » des services de renseignements.

Mais ce coup d'édition a fait long feu. Incapables d'apporter des éléments de preuve, les auteurs ont été lourdement condamnés par différentes juridictions, à Marseille et à Paris (*Le Monde* du 11 mars). Leur éditeur, qui avait retiré le livre de la vente au plus fort du tumulte médiatique, a également été condamné à de fortes amendes. Quant au prétendu « général », dont le portrait comportait nombre d'invraisemblances, il est apparu qu'il ressemblait fortement à Jacques Jojon, un retraité varois sans aucun passé militaire... Condamné en 1991 pour escroquerie, M. Jojon avait subi des expertises concluant à une « *psychose délirante paranoïaque* ».

**« TISSU DE CONTRE-VÉRITÉS »**

Cette affaire dans l'affaire a donc donné lieu à divers procès au cours desquels MM. Rougeot *et Verne ont toujours été en difficulté. Devant* le tribunal correctionnel de Paris, le substitut François Cordier ira jusqu'à qualifier de « *consternante* » leur offre de preuves, qualifiant ensuite leur travail de « *tissu de contre-vérités, d'affabulations et de mensonges* ».

Le tapage ainsi provoqué a eu d'autres conséquences sur le dossier Piat. Soucieux de couper court aux polémiques et de préserver le procès de Draguignan, le président de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, a lui-même instruit un complément d'information réclamé par plusieurs parties (*Le Monde* du 6 novembre 1997). Ces investigations supplémentaires n'ont pas apporté d'éléments susceptibles de modifier la thèse de l'accusation. Elles n'ont pas davantage permis d'établir un lien entre l'assassinat de Yann Piat et la mort des frères Saincené, retrouvés asphyxiés à bord de leur voiture.

Sur ce dernier point, l'enquête de M. Bréjoux a également mis à mal la thèse du livre. Le magistrat a en effet recueilli le témoignage de l'expert en informatique Jean Girerd, qui avait examiné l'ordinateur des deux frères lors de l'enquête sur le double suicide. Dans l'ouvrage contesté, les journalistes affirmaient que M. Girerd avait découvert une « *affaire d'Etat* » en examinant, de sa propre initiative, la « *cinquième mémoire* » de l'appareil. Interrogé par le président Bréjoux, M. Girerd a contesté cette version des faits, niant avoir trouvé quoi que ce *soit qui* n'apparaisse *dans le dossier* d'instruction.

Ces ultimes vérifications, conduites par le président Bréjoux, ont été complétées par une nouvelle expertise. Deux experts en informatique, dotés de moyens techniques plus puissants que leur prédécesseur, ont examiné la mémoire de l'ordinateur des Saincené. Selon nos informations, ils n'ont découvert aucun élément concernant l'affaire Piat. En revanche, des bribes de textes, que la première expertise n'avait pas mises au jour, confirment les intentions suicidaires des deux frères.

*Philippe Broussard*

## Démantèlement d'un trafic international de drogue

**DIX-NEUF PERSONNES**, dont certains membres des milieux marseillais et varois, ont été interpellées, mercredi 29 avril, et placées en garde à vue, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de drogue entre l'Amérique du Sud, l'Espagne et la France. Agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Pierre Murciano de Grasse (Alpes-Maritimes), les policiers de la brigade des stupéfiants du SRPJ de Marseille sont simultanément intervenus dans le Var ainsi qu'à Marseille, Nice et Madrid. Dans la capitale espagnole, les enquêteurs ont agi lors d'une transaction avec des intermédiaires mexicains. Plus de 4 millions de francs en devises ont été saisis. Cette somme correspondrait au paiement partiel d'une livraison de cocaïne en provenance de Colombie.

Parmi les personnes placées en garde à vue figurent plusieurs proches du parrain marseillais Francis Vanverberghe, alias « *le Belge* ». Présenté comme son lieutenant, Antoine Cossu, 58 ans, fiché au grand banditisme, a notamment été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, par contumace, en 1967 par la cour d'assises de l'Ain pour vol à main armée et tentative de meurtre. Ancien de la « *french connection* », Jean-Claude Kella avait été relaxé le 16 février par la cour d'appel d'Aix-en-Provence dans une affaire de trafic de cocaïne.

Interpellés dans le Var, les frères Pascal et Franck Pedetto sont, eux, considérés comme des proches de Raymond Mihière, principal rival de l'ancien parrain Jean-Louis Fargette et figure influente du milieu des boîtes de nuit varoises. Les personnes interrogées dans les locaux du SRPJ de Marseille devaient être déférées samedi 2 mai à Grasse, devant le juge Murciano.




## Vingt ans de prison pour Saïd Sersou, meurtrier de sa curatrice

**DOUAI**
*de notre envoyé spécial*

En dépit de ses cinquante et un ans, de ses cheveux grisonnants et de sa moustache proprement taillée, Saïd Sersou ressemble à un enfant. Quand il veut prendre la parole devant la cour d'assises du Nord, où il comparaît pour assassinat, il lève le doigt comme un élève appliqué, s'exprimant avec le ton de celui qui vient de faire une « grosse bêtise » et cherche à se faire pardonner.


PROCÈS

« *Ma vie a basculé en février 1993, quand j'ai été placé d'office à l'hôpital psychiatrique parce que j'avais menacé un voisin avec une hachette*, raconte-t-il. *Après, on m'a placé sous curatelle, on m'a traité comme un bébé, je ne l'ai jamais accepté.* » Pendant son séjour de près d'un an et demi, les psychiatres diagnostiquent un délire de persécution. A sa sortie, en juillet 1994, il retrouve Chantal, sa concubine, et ses cinq garçons. « *Il avait changé, il était devenu agressif et méchant* », se souvient Chantal.

Arrivé en France en 1972, Saïd Sersou a toujours travaillé comme soudeur ou manutentionnaire. Au chômage en 1987, il parvient encore a trouver des missions d'intérim. La vie est moins facile, malgré tout. « *Les garçons étaient turbulents, Chantal ne s'en occupait pas bien, j'étais obligé de tout faire* », se souvient-il. S'ajoutent les mensualités de la maison, ses voisins qui lui « *font des misères* », et cette curatelle qui le rend dépendant.

En longue maladie après sa sortie de l'hôpital, Saïd Sersou perçoit des indemnités journalières, mais son argent est géré par une curatrice, Isabelle Villez. Pour son argent de poche, Saïd reçoit 300 francs par mois.

Après des vacances en Algérie, où il rend visite à sa vieille mère, qu'il appelle « *ma maman* », et aux trois enfants d'une première union, Saïd Sersou revient en France le 15 août 1995. Dès le lendemain, il va voir sa curatrice pour compléter son dossier de pension d'invalidité. Elle ne peut le recevoir sans rendez-vous. Il se rend alors dans un bureau de poste de Tourcoing afin de retirer un peu d'argent sur un compte qu'il a ouvert quelques mois plus tôt à l'insu de sa curatrice. Avant son départ pour l'Algérie, il avait réussi à obtenir frauduleusement le versement du RMI et d'indemnités de chômage, qu'il faisait virer sur ce compte.

Au bureau de poste, il apprend que son compte a été bloqué. Il prend un taxi, achète un couteau à désosser, retourne au bureau d'Isabelle Villez et l'égorge. La victime sera retrouvée sans vie, baignant dans une mare de sang. « *Je voulais seulement lui faire peur pour qu'elle me donne mon argent. Je ne sais pas comment j'ai fait ça. Je n'ai pas vu le sang, je ne savais pas qu'elle était morte. Mes enfants n'avaient rien à manger, ma concubine avait trouvé un autre homme, je ne pouvais pas vivre avec 300 francs par mois, ils ont tout cassé, foutu en l'air ma vie familiale* », se justifie Saïd. Il reconnaît *les faits et regrette*.

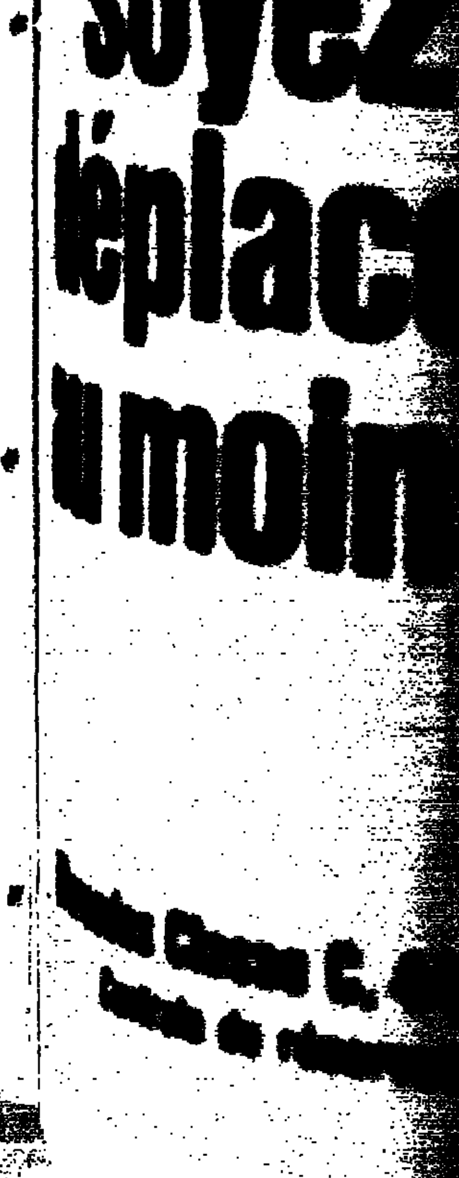
**« PLEINEMENT RESPONSABLE »**

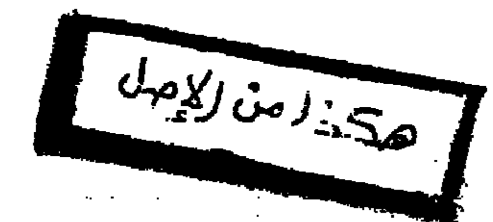
Pour un peu, Saïd Sersou voudrait se présenter en victime. Acculé, rabaissé, déshonoré, l'accusé aurait perdu la tête et commis le pire dans un moment de folie. Il parle d'un « *accident* ». Mais l'histoire de Saïd ne plaide pas en sa faveur. La violence dont il a été capable envers Isabelle Villez, il en a déjà usé avant même son placement en hôpital psychiatrique. Contre sa concubine, qu'il bat régulièrement au point de lui casser les dents. Contre ses enfants, qu'il maltraite. Il en attache un dans la cave et lui jette des seaux d'eau froide et de Javel, il en frappe un autre sur les doigts avec un marteau, il ouvre le crâne d'un dernier en lui lançant une fourchette. « *Tout cela est faux*, s'exclame Saïd Sersou, *ils ont une mère indigne qui ne s'occupe pas d'eux.* » Encore craintive à la barre des témoins, Chantal confirme pourtant les faits : « *Il se promenait même tout nu, se masturbait devant les enfants. Il y a quelque chose qui n'allait plus dans sa tête.* »

« *Saïd Sersou est pleinement responsable de ses actes* », ont conclu les quatre psychiatres qui l'ont examiné pendant sa détention provisoire. « *Il n'a pas agi dans le cadre d'un nouvel épisode délirant*, précise notamment le docteur Alain Couvez. *Il a réagi par l'agressivité face à une situation de frustration.* »

« *Son seul mode d'expression, c'est la violence*, renchérit l'avocat général Luc Frémiot. *Il a soldé ses comptes avec un couteau à désosser.* » A l'issue de deux jours d'audience, les jurés de la cour d'assises du Nord ont suivi les réquisitions en condamnant, jeudi 30 avril, Saïd Sersou à vingt ans de réclusion criminelle.

*Acacio Pereira*






...iles des tueurs de Yann Pia...

...terrogations et des péripéties judiciaires ... comparaissent à Draguignan

FAIRE a suscité de nombreux ... dont l'un, rédigé par André ... et Jean-Marc Verne, a débouché ... un scandale et de nombreuses ... judiciaires pour les deux auteurs.

feu

...ersoo, meurtrier de sa curatrice



En matière de location de voitures, l'arrivée de Sixt en France est un électrochoc. Prétentieux? Pas tant que cela. Pour vous en persuader Sixt vous invite à découvrir sa [illegible] fascinant [illegible] la Mercedes SLK pour 1 111 F [illegible]/jour, 100km inclus, 3 F[illegible] km suppl.) à la prestigieuse berline [illegible] Classe C pour 444 F[illegible]/jour, 100 km inclus, 1,77 F[illegible]/km suppl.). Et si vos besoins sont plus modestes, rassurez-vous. Sixt vous propose [illegible] dont la Ford Ka et ses indispensables utilitaires à des tarifs tout aussi compétitifs. Offre valable à partir du 1er avril 1998, [illegible] (Prix hors forfait de 89 F pour une location dans une gare ou un aéroport). Les véhicules Mercedes ne sont pas disponibles dans toutes les agences Sixt Eurorent. Offre soumise à conditions particulières.

Sixt Location de voitures

Hommes d'affaires, soyez sûrs à chaque déplacement de signer au moins un bon contrat.

(Mercedes Classe C [illegible] 100 km inclus, 1,77 F [illegible]/km suppl.)

[illegible] Tél. 0[illegible] 44 38 55 55 ou 36-15 SIXT ([illegible]c/mn).

# M. Allègre annonce un nouveau plan de rattrapage de 3 000 postes en trois ans pour la Seine-Saint-Denis

## Les établissements devraient se prononcer, lundi 4 mai, sur la suite du mouvement engagé le 12 mars

**Les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves ont accueilli plutôt favorablement le nouveau plan de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis, rendu public, jeudi 30 avril, par le ministre de l'éducation nationale. Outre le déblocage de 3 000 postes, M. Allègre a annoncé la création d'un nouveau rectorat et la refonte des zones d'éducation prioritaires (*lire aussi notre éditorial page 13*).**

*« LE GOUVERNEMENT n'est pas un Père Noël avec de l'argent dans une hotte (...). Les problèmes de la Seine-Saint-Denis ne peuvent être résolus d'un coup de baguette magique. »* Entre cette déclaration, le 31 mars sur France 3, et la troisième version du plan d'urgence annoncée jeudi 30 avril, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a revu ses positions. Pour tenter de mettre un terme à un conflit persistant depuis bientôt deux mois, le gouvernement, après arbitrage de Lionel Jospin, a partiellement cédé et décidé un *« effort sans précédent »* pour les établissements scolaires de ce département, *« pas très bien traité »*.

Il aura sans doute fallu la persistance du mouvement de grève engagé par les enseignants et les parents d'élèves depuis le 12 mars, des manifestations à répétition, suivies d'actions spectaculaires, pour que le contenu des mesures proposées change totalement d'échelle. La promesse d'un programme pluriannuel avec des effets jugés de faible portée pour la rentrée 1998 s'est transformée en un plan massif de création d'emplois. Au total, 3 000 postes d'enseignants et de personnels devraient être ouverts d'ici trois ans : 800, soit 500 de plus, en septembre 1998, 1 000 en 1999 et 1 200 en l'an 2 000. A ces *« moyens nouveaux, qui ne seront pas pris sur du redéploiement »*, M. Allègre a ajouté 5 000 emplois-jeunes, recrutés par l'intermédiaire des mairies.

Outre un moratoire des fermetures de classes et la suppression de la traditionnelle règle de trois dans l'affectation des moyens, le ministre souhaite transformer la Seine-Saint-Denis en un véritable laboratoire d'expérimentation de la *« discrimination positive et de nouvelles méthodes pédagogiques d'enseignement par petits groupes »*. A la fin de l'année, tous les établissements devraient certes être équipés en nouvelles technologies, reliés à l'Internet, avec un plan de modernisation doté de 12 millions de francs sur trois ans. Claude Allègre est particulièrement attaché à la mise en œuvre d'un plan de réorganisation complète de l'administration de l'éducation nationale dans ce département. *« Il n'est plus question que les problèmes soient traités directement de la rue de Grenelle,* a-t-il indiqué. *C'est à la Seine-Saint-Denis de déterminer l'attribution de ses priorités. »*

En premier lieu, un nouveau rectorat sera créé, incluant, outre la Seine-Seine-Denis, vraisemblablement les Hauts-de-Seine et certaines zones limitrophes des départements voisins. Après le départ de l'actuel inspecteur d'académie, Yves Bottin, nommé inspecteur général, sa remplaçante, Odile Rose, administrateur civil au ministère, disposera d'une équipe d'inspecteurs adjoints affectés *« par bassins de formation »*. Ils seront chargés de revoir la carte des zones d'éducation prioritaires et de proposer la répartition des postes d'enseignants et de non-enseignants, dont ni le détail ni le financement n'ont été fixés. Plusieurs missions spécifiques ont été nommées. L'une, confiée à Jean-François Mella, ancien président de l'université de Villetaneuse, porte sur la filière technologique et les débouchés des élèves de BEP, BTS et IUT. André Laurent, inspecteur général d'éducation physique, sera chargé de la liaison sport-éducation. Enfin, Catherine Moisan et Catherine Mils devront coordonner les équipes pédagogiques, pour développer le réseau des ZEP et favoriser l'insertion des établissements dans le tissu économique.

L'annonce de ces décisions a été qualifiée de *« substantielle »*, plutôt que *« significative »*, dans une déclaration commune adoptée, après la rencontre avec Claude Allègre, par les responsables des fédérations de syndicats et de parents d'élèves et les délégués des établissements en grève. Lors d'une assemblée générale, ces derniers ont toutefois relevé que *« le solde de tout compte des 3 000 emplois reste insuffisant pour aboutir à une diminution des effectifs à hauteur de 20 élèves par classe. »* Les nouvelles règles de répartition des postes *« au cas par cas »* risquent également, selon eux, de recréer des inégalités et de susciter des divisions entre les établissements. Enfin, les délégués ont demandé la transformation des 5 000 emplois-jeunes annoncés en *« postes statutaires »*. Bien décidés à demander de nouvelles rencontres pour préciser le calendrier et la répartition de ces mesures, les responsables syndicaux et ceux de la coordination des établissements s'en remettent au jugement des assemblées générales convoquées dès le lundi 4 mai dans la matinée. Ils maintiennent la pression en prévoyant une nouvelle manifestation le lendemain à Paris.

*Michel Delberghe*

### *Un plan d'urgence pour la Guadeloupe*

**Les enseignants guadeloupéens, en grève illimitée depuis le 20 avril, ont décidé, jeudi 30 avril, la reprise des cours à la suite des négociations engagées avec la mission de médiation dépêchée par le ministère de l'éducation. Ils ont obtenu *« l'attribution minimale »* des 169 postes dont ils réclamaient la création.**

**Selon les syndicalistes, le *« relevé de conclusions »* adopté à l'issue des discussions constitue *« un espoir de voir l'académie enfin dotée des moyens dont elle avait besoin pour faire face à l'échec scolaire »*. Outre 85 postes d'enseignants et 84 postes de personnels pour la rentrée, une dotation de 700 emplois-jeunes, s'ajoutant aux 497 mis en place au début de l'année, a été accordée.**

■ **INSTITUTEURS : le mouvement de grève** organisé, jeudi 30 avril, par le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'écoles (SNUipp-FSU) a été suivi par 20,7 % des enseignants du primaire, selon le ministère de l'éducation nationale, tandis que le syndicat estime entre 40 % et 50 % le taux de participation. Les grévistes réclamaient une accélération de l'intégration des instituteurs dans le nouveau corps revalorisé des professeurs d'écoles.

# Accord pour une libération anticipée d'Alain Carignon

**L'ANCIEN MINISTRE** et ex-maire (RPR) de Grenoble Alain Carignon, condamné à cinq ans de prison pour corruption dans l'affaire de la privatisation de l'eau de la ville de Grenoble (Isère), devrait prochainement quitter la prison de Villefranche-sur-Saône (Rhône) où il est incarcéré depuis le 9 juillet 1996. La commission d'application des peines a donné, jeudi 30 avril, un avis favorable à la demande de libération anticipée réclamée par ses avocats. M. Carignon aura effectué près des deux tiers de sa peine. Cette libération conditionnelle a été acceptée après l'examen de la proposition d'un chef d'entreprise parisien qui a accepté de recruter M. Carignon comme *« animateur de réunions »*, pour un salaire mensuel de 15 000 francs.

Le sort judiciaire de l'ancien ministre n'est pas fixé pour autant. Il reste mis en examen pour abus de biens sociaux et recel dans l'affaire de la société GID (Grenoble Isère développement). La gestion frauduleuse de cet organisme semi-public, contrôlé par le conseil général de l'Isère, présidé par M. Carignon, aurait coûté plusieurs millions de francs à la collectivité. – (*Corresp. rég.*)

## DÉPÊCHES

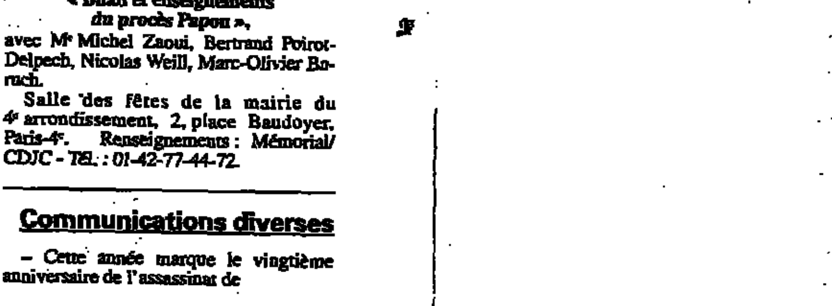
■ **JUSTICE : les deux dirigeants d'une société de transport routier, poursuivis pour « homicides involontaires » après le carambolage aux Eparres (Isère),** qui avait fait onze morts en janvier 1993, ont été condamnés, jeudi 30 avril, à des peines de 20 à 24 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu. Ils doivent également verser, avec quatre autres prévenus, plus de 3,2 millions de francs de dommages et intérêts aux parents des victimes.

■ **COMMÉMORATION : en souvenir de Brahim Bouraam, un Marocain de 29 ans mort noyé dans la Seine, le 1er mai 1995,** après avoir été poussé par des « skinheads » à la suite d'un défilé du Front National, plus de 350 personnes se sont rassemblées, vendredi 1er mai, au Pont du Carrousel à Paris. Quatre personnes soupçonnées d'être impliquées dans ce meurtre doivent être jugées, à partir du jeudi 7 mai par la cour d'assises de Paris.

■ **FAITS-DIVERS : l'affaire du tueur en série de l'Est parisien sera gérée par un seul juge.** *La présidence du Tribunal de grande instance de Paris a décidé, jeudi 30 avril, de confier l'intégralité des procédures visant Guy Georges, arrêté le 26 mars, au juge d'instruction* Gilbert Thiel. Trois magistrats se disputaient depuis plus d'un mois le monopole du dossier, suscitant la colère des familles des victimes.

■ **ALLOCATIONS : le député maire RPR d'Etampes (Essonne), Franck Marlin, a décidé de priver les familles de casseurs de toutes les prestations sociales offertes par la municipalité,** à la suite d'une série d'incidents et d'actes de vandalisme. M. Marlin entend *« prendre immédiatement des sanctions envers toutes celles et ceux qui portent atteinte à l'ordre public à Etampes en les privant de toutes les prestations offertes par la ville »*.

■ **POLICE : Brigitte Henri, commissaire des Renseignements généraux (RG),** au cœur de plusieurs affaires politico-financières, pourrait être nommée directeur départemental des RG de l'Isère, à Grenoble. Sa nomination a été proposée, mercredi 30 avril, lors de la commission administrative paritaire. Mme Henri, âgée de 45 ans, a notamment été au centre d'un bras de fer entre la direction centrale des renseignements généraux et le juge Eric Halphen, en charge de l'affaire des HLM de Paris.




## CARNET

### Naissances

*Manuel et Sofie ALDUY*
sont heureux d'annoncer la naissance de leur rayon de soleil,

**Cléo, Carla,**

le 26 avril 1998.

11, rue A.-Antoine,
75018 Paris.

### Anniversaires de naissance

– Dijon, 4 mai *1898*.
Carcassonne, via Menton, 4 mai 1998.

**Api**

a cent ans !

*Ses cinq enfants et leurs conjoints,*
Ses treize petits-enfants et leurs conjoints,
Ses seize arrière-petits-enfants,
se joignent à

**Ami,**

pour lui souhaiter un merveilleux centenaire.

---

**Yvonne JOURNO**
souhaite des heureux anniversaires à son fils,

**Denis,**

pour ses cinquante ans, ainsi qu'à

**l'Etat d'Israël,**

et les vingt-cinq ans de son petit-fils,

***Jérôme.***

Bisous.

---

– *Sainte-Foy-lès-Lyon. La Croix*-Rousse. Paris. Séoul.

Bon anniversaire.

**Jean-Pierre !**

*Françoise, Delphine et Stéphane,* Nicolas et Karine, Karim et Fabrice.

---

– Paris, 2 mai 1958, 4 h 30.

Une petite étoile naît dans le ciel de Paris, au-dessus de la maternité de la rue Nicolo.

Quarante ans plus tard, elle se porte *toujours* bien.
Merci.


**SOUTENANCES DE THÈSE**
**67 F HT la ligne**
**Tarif Etudiants 98**


### Noces d'or

– *13 avril 1948 - 2 mai 1998.*

**Cent ans de vie commune, bravo !**

**Joyeuses noces d'or à**

**André et Lucie,**
alias **Poupy** *et* **Moky !**

La famille et les amis.

### *Décès*

– Jean-Claude et Carole Lubtchansky,
William et Nicole Lubtchansky,
Jean-Philippe et Béatrice Kunlin,
ses enfants,
Natacha, Irina, Sara, Mikaël, Thomas, *Edouard, Florian et Gabrielle,*
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Luiz de BENVENISTE,**
**née Sarah ROSENZVEIG,**

survenu le 29 avril 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

*Les obsèques religieuses auront lieu* le lundi 4 mai, au cimetière parisien de Pantin. On se réunira à l'entrée principale, avenue du Cimetière-Parisien, à 9 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Mme Teddy Bilis,
*son épouse,*
Michel, Daniel, Bernard,
ses enfants,
Hélène, Léa, Guillaume,
ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Teddy BILIS,**

*le 30 avril 1998.*

La levée du corps aura lieu le jeudi 7 mai, à 11 heures, au funérarium de l'hôpital Broussais, 100, rue Didot, Paris-14e.
*Crématorium du Père-Lachaise,* à 12 h 15.

Mme Teddy Bilis,
3, rue Thomire,
75013 Paris.


DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
*Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...*
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
*Vente par téléphone possible*
*Livraison gratuite sur toute la France*
MOBECO
01.42.08.71.00 - 7j/7


**Hélène BOISSE,**
**née KITMACHER**

nous a quittés le 25 avril 1998, dans sa soixante-seizième année.

*Les obsèques auront lieu* au cimetière des Arches, à Louveciennes, le 4 mai, à 11 heures.

De la part de
*Marc Henri Boisse* et Vanda Benes,
Delphine Boisse et Philippe Vigreux,
Ulysse Vigreux,
Claude Boisse,
Nicole et Sylvain Kitmacher,
Des familles Boisse, Kitmacher, Decraene, Leber,
*Et de toute la famille.*

---

– Ses parents et amis
ont la douleur d'annoncer le décès du

**docteur Yuness BOUCHEK,**
*psychiatre,*

survenu le 26 avril 1998, à Alger.

Les obsèques ont eu lieu dans son village natal de Beni-Yenni.

---

– M*me Gérard Dargier de Saint Vaulry,*
née Monique Reignier,
son épouse,
M. et Mme Jacques Bouilloc,
M. et Mme Michel Dargier de Saint Vaulry,
Mlle Béatrice Dargier de Saint Vaulry,
ses enfants,
*Lionel Dargier de Saint Vaulry,*
son petit-fils,
Les familles Dargier de Saint Vaulry et Reignier,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu de*

**Gérard**
**DARGIER de SAINT VAULRY,**
ingénieur
des Arts et Manufactures,
officier de l'ordre national
*du Mérite,*
officier des Palmes Académiques,

décédé accidentellement dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 4 mai, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Sarcelles.


**CARNET DU MONDE**
***TARIFS 98 - TARIF à la ligne***
**DÉCÈS, REMERCIEMENTS,**
**AVIS DE MESSE,**
**ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 100 F HT**
***TARIF ABONNÉS 95 F HT***
**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,**
**MARIAGES, FIANÇAILLES**
**500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES**
***Toute ligne suppl. : 60 F TTC***
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT**
***COLLOQUES - CONFÉRENCES :***
***Nous consulter***
**☎ 01.42.17.39.80 +**
**Fax : 01.42.17.21.36**


– Mme Suzanne Gay,
sa mère,
M. Daniel De Rosa,
*son époux,*
M. Renaud De Rosa,
son fils,
Ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Claudette DE ROSA,**
**née GAY,**

*survenu le 29 avril 1998, à l'âge de* cinquante-deux-ans.

L'incinération aura lieu le mardi 5 mai, à 9 h 45, au crématorium des Ulis, route de Montlhéry aux Ulis (Essonne).

L'inhumation de l'urne aura lieu au cimetière de Bellerive-sur-Allier (Allier) *le même jour, à 16 h 30.*

7, allée des *Hautes-Bruyères,*
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

---

– Mme Annette Fagennes
a la profonde douleur de faire part du décès de son mari, le

**docteur Joseph FAGENNES,**

*survenu le 22 avril 1998.*

L'inhumation a *eu lieu dans l'intimité* familiale, au cimetière de Bagneux.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

---

– Mme Yvette Benaddi,
Les familles Sillam, Saal et Secnazi,
*Les enfants et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Germaine SILLAM,**
**née ZAKINE.**

Les obsèques auront lieu le lundi 4 mai, à 14 heures, au cimetière de Pantin.


*Des Perles de Culture*
*30% à 50% moins*
*cher qu'au détail ?*
Les Ateliers Tamalet
importent des perles de
*Tahiti, du Japon, de Chine.*
Ils vous font bénéficier de
prix exceptionnels et réalisent
le modèle de votre choix.
Enfilages, Créations et Ateliers
de joaillerie sur place.
**01-42-00-21-71 - Paris (10è)**


– M. et Mme Jean-Marie Souil,
ses enfants,
Jean-Benoît et Nicolas,
ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Emile SOUIL,**

survenu le 26 avril 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 30 avril, *au* cimetière de Vernon (Vienne), dans l'intimité familiale.

47, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

---

– La *direction et le* personnel d'Elf Exploration Production

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

**Alain VILLIEN,**

lors de la catastrophe aérienne survenue le 20 avril 1998, au décollage de Bogota vers Quito.

**Alain VILLIEN,**

quarante-quatre *ans, était adjoint au* groupe de soutien Exploration Amérique latine basé à Quito en Equateur et était également chef Exploration d'Elf Petroleum Trinidad.

Nous adressons à la famille d'Alain Villien nos plus sincères condoléances.

Les obsèques ont eu lieu le samedi *2 mai, à 14 h 30, en l'église* de Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

### Anniversaires de décès

– 3 mai 1998, dix ans déjà,

**Janine RADICE-RACCURT**

Je pense, nous pensons toujours à toi.

---

– Il y a douze ans,

**Sophie**

nous quittait avec

**Tina.**

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.


**Vous pouvez**
**nous transmettre**
**vos annonces la veille**
**pour le lendemain**
**jusqu'à 16 h 30**


### Conférences

**Conférences de l'Etoile :**
**« La genèse du christianisme »**
Quatre mercredis à 20 h 30
au temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris, avec des universitaires et des intervenants du cycle TV « Corpus Christi ».
* Jésus et les judaïsmes de son temps, le 6 mai : C. Perrot et P. Geoltrain.
* Jésus et Jean-Baptiste, le 13 mai: P. Geoltrain et C. Tassin.
* Jésus et Qumran, le 27 mai : C. Tassin et J.-D. Dubois.
* Jésus et les évangiles gnostiques, le 3 juin : J.-D. Dubois et P. Geoltrain.
*Libre* participation aux frais.

---

– Le Mémorial du martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine organisent une conférence-débat, le mardi 5 mai 1998, à 20 h 30, sur le thème :

**« Bilan et enseignements**
***du procès Papon »,***

avec Me Michel Zaoui, Bertrand Poirot-Delpech, Nicolas Weill, Marc-Olivier Baruch.

Salle des fêtes de la mairie du 4e arrondissement, 2, place Baudoyer, Paris-4e. Renseignements : Mémorial/ CDJC - Tél. : 01-42-77-44-72.

### Communications diverses

– Cette année marque le vingtième anniversaire de l'assassinat de

**Henri CURIEL**

par des tueurs que l'enquête policière et l'instruction judiciaire ont échoué à identifier.

*Pour stigmatiser le scandale* de ce crime politique resté impuni, les

**Amis d'Henri Curiel**

organisent un rassemblement silencieux devant le lieu de l'assassinat, 4, rue Rollin, Paris-5e, le lundi 4 mai, de 18 heures à 19 heures.

---

**Sagesse d'Inde**
**Kriya yoga à Paris**

L'exceptionnel yogi réalisé P. Hariharananda, dans la lignée de P. Yogananda en conf. 7 mai, 19 h 30. Stage 8-11 mai. Hôtel Brebant, 32, boulevard Poissonnière, Paris-9e. Stage à Nice, 13-18 mai.
Rens. P. Paillé : 04-93-80-25-95.


*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Accord pour une libération anticipée d'Alain Carignon








# Les habits usés du CNRS

**Créé en 1939, le Centre national de la recherche scientifique pâtit du vieillissement de ses chercheurs et du manque de crédits. La démission d'Edouard Brézin, président du conseil d'administration, refusée par Claude Allègre, traduit le malaise chronique de l'institution**

A l'heure où les chercheurs quittent leurs paillasses, mercredi 18 mars, l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm bruit d'une joyeuse effervescence. Plusieurs centaines d'invités fêtent le Prix Nobel de physique 1997, Claude Cohen-Tannoudji. Le lauréat rend un hommage vibrant au Centre national de la recherche scientifique. Il dit combien il est heureux de la présence de deux *« amis de longue date »* avec lesquels il partage *« les mêmes idées sur la recherche fondamentale »* : Catherine Bréchignac, directeur général du CNRS, et Edouard Brézin, président du conseil d'administration. Ce dernier, ancien directeur du département de physique de l'ENS, est ému. Mais il est secrètement blessé : il n'a pas été associé à l'organisation de la cérémonie. Le bristol d'invitation portait le nom de Catherine Bréchignac, pas le sien.

Quelques jours plus tard, Edouard Brézin remet sa démission au ministre de la recherche : l'« oubli » de la Rue d'Ulm est le signe de sa mise à l'écart des affaires du CNRS et, surtout, de la marginalisation du conseil d'administration ; il sera plus utile à la science en se consacrant à son laboratoire. Claude Allègre le retient, lui donne l'assurance que le conseil va retrouver *« immédiatement »* toutes ses prérogatives, convoque directeur et président rue de Grenelle, où il met les points sur les « i » : *« Au conseil d'administration de définir la stratégie, au directeur général d'assurer l'exécutif. »* Le président est officiellement chargé d'étudier une réforme des statuts du Centre, pour *« rééquilibrer les pouvoirs »*. Fin de l'épisode.

Le mal est plus profond qu'un simple conflit de personnes. La crise ouverte à la tête du premier organisme de recherche français révèle les difficultés inhérentes à son « pilotage ». C'est que la maison CNRS est vaste ! Dans aucun autre établissement au monde, on ne rencontre des équipes traquant, ici, le quark et le gluon, scrutant, là, les instabilités de l'astre solaire ; d'autres qui sondent les mystères de l'ADN fossile ou explorent les rouages du système immunitaire, modélisent l'impact des gaz à effet de serre, dépouillent les archives des régimes communistes ; des spécialistes des sciences de l'homme et de la société, de l'environnement et de la vie dans les cités...

Sa vocation encyclopédique à embrasser tous les champs de la connaissance, sa taille – *26 000 personnes*, dont 11 600 chercheurs, 1 380 laboratoires –, ses moyens – 15 milliards de francs, soit un quart du budget civil de la recherche –, en font une exception dans le paysage scientifique international, structuré, dans la plupart des grands pays, autour des universités. Sans doute ce particularisme convient-il assez bien au « génie » français, puisque le modèle, esquissé en 1939 sous le gouvernement Daladier, a survécu à d'innombrables réformes ministérielles. Il a su résister à d'incessantes attaques politiques, lancées contre *« un mastodonte ingérable »*, *« un pétrolier géant impossible à diriger »*, *« une bastille administrative »*.

CLAUDE ALLÈGRE, lui, n'a *« pas envie de faire de chambardement »*. Aux yeux du ministre-chercheur, spécialiste des sciences de la Terre, *« le CNRS ne marche pas si mal, même s'il a vieilli et a besoin d'être modernisé »*. Il a d'autres urgences : la réorientation de la politique spatiale, la rénovation de la recherche médicale, les dossiers scolaires, surtout. Au point que certains scientifiques regrettent de ne pas avoir un ministre à plein temps. L'un de ses premiers gestes a pourtant été de nommer un nouveau directeur au CNRS.

Le poste a été proposé au climatologue Gérard Mégie, socialiste déclaré, qui a décliné l'offre. Catherine Bréchignac, une physicienne, est plutôt classée à droite – *« républicaine »*, préfère-t-elle. Mais le ministre voit *« un symbole fort »* dans le choix d'une femme, pour la première fois dans l'histoire du centre. *« Une femme dynamique »*, dont il espère qu'elle saura *« conduire elle-même une évolution en douceur »*. Il fixe quelques orientations : reprise du recrutement de jeunes docteurs, priorité à la recherche de base – *« ce n'est pas en cherchant à améliorer la bougie que que l'on a inventé l'électricité »*, aime-t-il à répéter –, crédits accrus pour les laboratoires. Du miel pour les chercheurs.

Il donne aussi, comme on lance un slogan, une consigne qui deviendra son leitmotiv : *« dé-bu-reau-cra-ti-sa-tion »*. *« Je veux voir les chercheurs dans les laboratoires, pas dans les trains, les avions ou les commissions Théodule*, martèle-t-il. *Pour peu qu'il ait de la valeur et plus de quarante ans, un chercheur assiste deux jours par semaine à des comités ; les trois autres jours, il faut qu'il organise son équipe ; il ne lui reste pas beaucoup de temps pour réfléchir... »*

*« Débureaucratiser ? Chiche ! »*, rétorque un astrophysicien toulousain, presque gêné, lui qui milite pour les trente-cinq heures, d'avouer que ses semaines en comptent plus souvent cinquante ou soixante. *« Entre les rapports administratifs, les demandes de crédits et de postes, les dossiers à monter pour obtenir des contrats avec l'industrie ou des financements européens, je passe facilement un tiers de mon temps. Croyez-moi, ce n'est pas une partie de plaisir ! »* L'équation est simple, renchérit une chimiste, responsable d'un laboratoire de structure moléculaire associé à l'université Paris-VI : *« L'argent donné de façon récurrente aux unités de recherche n'a cessé de diminuer. Résultat, elles ont dû chercher à l'extérieur les moyens de vivre. C'est une contrainte terriblement chronophage, qui, à mesure que l'on prend des responsabilités, devient de plus en plus pesante et rend le travail de moins en moins serein. »* C'est que le CNRS, loin de sa réputation de monstre budgétivore, est une institution pauvre, du moins en moyens de fonctionnement : deux tiers des crédits de ses laboratoires proviennent de contrats extérieurs.

Toute sa richesse tient dans son capital de chercheurs et d'ingénieurs. La masse salariale représente 80 % de ses ressources. Et cette charge ne cesse de s'alourdir, asphyxiant peu à peu ses équipes, paralysant ses structures, privant ses dirigeants de toute marge de manœuvre, sous l'effet mécanique du vieillissement des personnels.

> « Je veux voir les chercheurs dans les laboratoires, pas dans les trains, les avions ou les commissions Théodule »
> **Claude Allègre**

*« On y rencontre plus de quadragénaires rassis que de thésards boutonneux, ce qui constitue vraisemblablement le problème le plus grave »*, pointe un rapport de l'Institut d'histoire du temps présent. « Quinquagénaires » n'aurait pas été loin de la vérité, puisque l'âge moyen atteint quarante-sept ans.

*« L'arrêt des recrutements intervenu ces dernières années a eu des conséquences désastreuses. Une génération de jeunes chercheurs a été sacrifiée et, pendant ce temps, les laboratoires ont dû se débrouiller avec des statuts précaires, post-doctorants, étudiants, stagiaires... »*, déplore une biologiste en poste à l'université Paris-Sud. *« Dans mon groupe de travail, nous sommes sept chercheurs, dont cinq ont dépassé la cinquantaine. Qu'en restera-t-il dans dix ans ? Et comment allons-nous transmettre notre savoir ? »*, s'inquiète un chimiste d'un laboratoire associé à l'Ecole polytechnique. *« Si le CNRS ne rajeunit pas sa pyramide des âges par une politique de recrutement volontariste et s'il n'anticipe pas sur les départs à la retraite massifs qui s'annoncent pour les années 2002 à 2005, il est mort »*, prévient Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU).

Renouveler les effectifs exigerait une mobilité des personnels que freinent les rigidités d'un système sclérosé. L'intégration de tous les agents du CNRS à la fonction publique, depuis 1984, alors qu'elle aurait pu stimuler les passages vers l'enseignement supérieur, n'a pas rendu les échanges beaucoup plus fluides. Cent postes de professeurs d'université – objectif modeste – ont été réservés cette année pour des chercheurs, dont il n'est pas certain qu'ils seront tous pourvus. Les départs vers l'industrie sont encore plus rares et peuvent, dans une année entière, se compter sur les doigts des deux mains.

Le CNRS n'est cependant pas muré dans un splendide isolement. Les trois quarts de ses unités de recherche sont liées à des universités ou à d'autres organismes scientifiques. Ses équipes sont engagées dans plus de trois mille contrats de collaboration avec des entreprises ; un conseil de partenariat, présidé par le PDG d'Usinor, Francis Mer, vient d'être mis en place. En province, où le centre a mieux réussi sa décentralisation que d'autres services publics – plus de la moitié des effectifs y sont installées –, *« les relations avec l'Université et le tissu local sont naturelles »*, observe un physicien basé à Grenoble.

Avec ses raideurs et ses lourdeurs, *« le CNRS est quand même la moins mauvaise des structures possibles »*, défendent ses chercheurs. Tous disent leur *« bonheur »* d'y travailler, leur *« attachement »*, leur *« amour »* même pour la *« famille CNRS »*, au sein de laquelle *« on peut réaliser des choses formidables »*. Autant dire qu'ils ne sont guère demandeurs de grandes réformes. Quelques-uns envisageaient au contraire, ces derniers jours, de lancer une pétition tenant en une courte phrase : « Monsieur le ministre, fichez-nous la paix ! »

*« Le conflit entre le président du conseil d'administration et le directeur général m'a pris de court. Je vais être obligé de m'occuper du CNRS plus vite que prévu »*, vient pourtant de dire Claude Allègre, dont les relations avec Catherine Bréchignac se sont passablement rafraîchies. *« Je suis en complet accord avec les grands principes et les objectifs à long terme de la politique ministérielle*, dit cette dernière, *mais je l'applique avec une certaine autonomie. Je suis responsable d'un organisme, et je n'ai pas l'habitude qu'on me tienne la main. »*

> « Je suis responsable d'un organisme et je n'ai pas l'habitude qu'on me tienne la main »
> **Catherine Bréchignac**

La réforme statutaire souhaitée par le ministre vise donc à renforcer le rôle du conseil d'administration et de son président, quelque peu effacé, aujourd'hui, derrière un directeur général qui, par une bizarrerie, préside aussi le conseil scientifique. Mais, si les syndicats de chercheurs ne sont pas hostiles au principe d'une redistribution des cartes, ils s'opposent, par avance, à *« une tutelle renforcée du pouvoir politique »* sur la stratégie scientifique de l'établissement. Le précédent fâcheux de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), dont le personnel a rejeté en bloc un tel projet de réforme, pourrait inciter M. Allègre à la prudence.

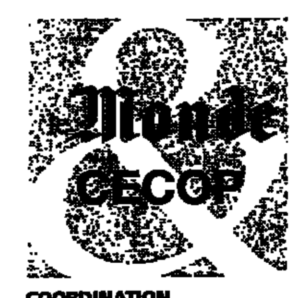
POUR l'heure, les tensions se cristallisent autour de la refonte du Comité national de la recherche scientifique. Le débat est obscur pour le profane. Cette instance représentative, sorte de « parlement » de la science dont les membres sont chargés tout à la fois du recrutement des chercheurs, de l'évaluation des laboratoires et de la prospective scientifique, occupe pourtant une place centrale dans la vie du CNRS. La communauté scientifique y tient comme à la prunelle de ses yeux, car elle voit dans le jugement de ses pairs la meilleure garantie de l'indépendance et de la qualité de ses travaux. *« Le Comité national développe une culture de la cogestion et du consensus qui est la clé de la bonne marche de la machine »*, analyse un historien d'une unité de Cachan. Or le ministre, persuadé que *« les progrès de la science se font toujours à la jointure des disciplines »*, est partisan de diviser par deux le nombre des sections du comité, actuellement de quarante, afin de les *« décloisonner »*. C'est dire s'il a peu prisé la *« réformette »*, proposant un redécoupage en trente-sept sections, que lui a soumise Catherine Bréchignac.

Aller au-delà, craint-elle, mettrait le milieu scientifique *« à feu et à sang »* et nuirait gravement à l'expertise des commissions, dont certaines ont déjà à évaluer jusqu'à quatre cents chercheurs. Edouard Brézin adopte toutefois une position plus nuancée : *« Une réflexion est indispensable*, pense-t-il, *pour concilier les exigences contradictoires d'une évaluation pointue et d'une prospective ouverte. »* Comment, alors, sortir de l'impasse ? Une consultation de l'ensemble des directeurs de laboratoire a été organisée, dont les résultats doivent être transmis au ministère dans les prochaines semaines. Mais suffira-t-elle à désamorcer la crise ?

*Pierre Le Hir*
*Dessin : Nicolas Vial*

# La mise en place de l'euro s'accompagne de discordances entre Français et Allemands

**Moins eurosceptiques qu'on ne le croit, les Français se montrent en majorité favorables à la monnaie unique et, au-delà, à de nouveaux transferts de souveraineté**



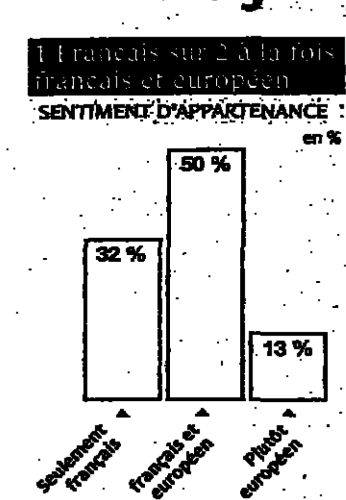

COORDINATION
*Gérard Courtois*
*Jérôme Jaffré*

LA France est entrée le 2 mai dans l'euro avec une opinion publique, toutes les enquêtes le montrent, favorable à ce grand changement. Selon les sondages de l'Eurobaromètre, comme ceux de la Sofres rendus publics par le ministère des finances, 57 % des Français s'y déclarent favorables, 36 % hostiles. On aurait pu penser que l'opinion publique connaîtrait un processus d'évolution comparable à celui observé lors de la campagne du référendum de Maastricht : très favorable au début, puis de plus en plus réticente au fur et à mesure que l'échéance s'approche. C'était bien le cas jusqu'au printemps de l'année dernière, puisque, entre avril 1996 et avril 1997, le pourcentage de personnes favorables à l'euro était passé de 57 % à 49 %, les hostiles grimpant de 37 % à 44 %. Mais entre avril et octobre, le courant s'est inversé et est redevenu largement positif. Le baromètre d'Ipsos pour l'AFP sur les tendances de l'opinion européenne, donne, dans sa dernière vague de février, des résultats tout à fait convergents.

Etre favorable à la monnaie unique n'implique pas seulement l'adhésion à ce projet. Une exploitation inédite des données de l'Eurobaromètre réalisée par le Cecop montre que les partisans de la monnaie unique sont favorables à de nouvelles avancées dans la construction européenne. La majorité d'entre eux souhaitent de nouveaux transferts de souveraineté vers l'Union européenne. Sur 18 domaines testés, une majorité se prononce en ce sens 15 fois, notamment sur la politique étrangère, la défense, la politique de l'immigration, la lutte contre le chômage et les droits des travailleurs.

La majorité des partisans de l'euro est favorable à la mise en place d'une citoyenneté européenne, avec, pour les Européens résidant dans un autre pays de l'Union, le droit de voter (69 % le souhaitent) et même d'être candidat aux élections locales (50 % y sont favorables, 43 % hostiles). Enfin, la majorité se prononce pour l'entrée de nouveaux pays dans l'Europe qui se construit : 8 sur les 17 testés parmi lesquels la Pologne (à 55 % contre 32 %), la Hongrie (49 % contre 35 %), la République tchèque (44 % contre 39 %) et la Bulgarie (42 % contre 39 %).

De fait, l'adhésion d'une large majorité de Français à l'euro dément l'idée souvent répandue d'une nation frileuse, crispée, incapable de s'ouvrir au monde, comme semblent le croire encore une partie importante des dirigeants politiques. Les partisans de la monnaie unique jugent, par exemple, que la présence d'immigrés sur le territoire national présente plus d'avantages (46 %) que d'inconvénients (36 %) et 60 % d'entre eux ont une note très basse sur une échelle d'auto-évaluation du degré de racisme des personnes interrogées. A l'inverse, l'opposition à la monnaie unique de près de 40 % des Français ne s'explique pas seulement par l'attachement à l'un des symboles de l'Etat-nation ou par la perspective des tracas de la conversion des francs en euros. Le refus est plus large et plus cohérent. Il traduit une attitude d'hostilité à l'égard du processus de la construction européenne, un refus des transferts de souveraineté, de la citoyenneté européenne et de l'élargissement à d'autres pays.




Les opposants à la monnaie unique dressent un bilan négatif de la construction (53 % d'entre eux pensent que la France n'en a pas bénéficié). Ils n'acceptent que 5 des 18 transferts de souveraineté testés et les refusent en particulier sur le chômage, l'immigration, les droits des travailleurs, le droit d'asile et la défense. Ils refusent à 56 % le droit de vote aux Européens résidant dans un autre pays de l'Union pour les élections locales et à 67 % le droit d'être candidat. Ils refusent en majorité l'élargissement pour 14 des 17 pays testés et s'y opposent en particulier pour tous les pays de l'Europe de l'Est cités dans l'enquête. Les opposants à la monnaie unique se considèrent en majorité Français et *« Français seulement »* et, à 59 % contre 22 %, ils condamnent la présence d'immigrés sur le territoire national.

A travers la mise en place de l'euro, ce sont bien deux conceptions du monde qui s'affrontent. De ce fait, l'opposition que, selon la quasi-totalité des enquêtes, la majorité des Allemands manifeste à l'égard de la monnaie unique prend une signification particulièrement importante. Selon le dernier Eurobaromètre réalisé à l'automne dernier, 45 % des Allemands y sont hostiles, 40 % favorables. Selon une enquête de l'Ifop pour Arte de début janvier, les proportions sont même de 57 % contre 36 % (l'inverse, exactement, du résultat français), chiffres confirmés par le sondage Ipsos/AFP.

Ce n'est pas seulement un aspect jugé fondamental de la souveraineté allemande, lié à son histoire des années 20, qui est en cause. En effet, l'exploitation des données de l'Eurobaromètre montre que les mêmes logiques d'opinion existent des deux côtés du Rhin. Les partisans allemands de l'euro souhaitent, comme ceux de France, de nombreux transferts de souveraineté (15 sur les 18 testés), la constitution d'une citoyenneté européenne, l'élargissement de l'Union à 14 des 17 pays testés (les seules exceptions étant la Russie, la Turquie et... la Roumanie). En revanche, les adversaires de l'euro – majoritaires, rappelons-le – se sentent Allemands et *« Allemands seulement »* (à 58 %) ; ils sont réticents aux transferts de souveraineté, refusent la mise en place d'une citoyenneté européenne et rejettent l'élargissement, y compris pour tous les pays de l'Europe de l'Est, à la seule exception de la Hongrie.

**L'acceptation de l'euro**

en pourcentage

| PAYS QUI ENTRENT DANS L'EURO | |
|---|---|
| ITALIE | 76 |
| IRLANDE | 67 |
| LUXEMBOURG | 62 |
| ESPAGNE | 61 |
| FRANCE | 58 |
| BELGIQUE | 57 |
| HOLLANDE | 57 |
| FINLANDE | 51 |
| PORTUGAL | 45 |
| AUTRICHE | 44 |
| ALLEMAGNE | 40 |

| CEUX QUI N'ENTRENT PAS | |
|---|---|
| GRÈCE | 59 |
| SUÈDE | 33 |
| DANEMARK | 32 |
| ROYAUME-UNI | 29 |

En termes d'opinion publique, l'idée d'un couple franco-allemand qui serait le moteur de la construction européenne ne correspond plus à la réalité. La France est moins frileuse qu'on ne le croit, et c'est l'Allemagne qui, depuis sa réunification, s'est beaucoup repliée sur elle-même. Politiquement, le clivage sur l'euro, qui traduit donc un affrontement sur l'Europe, a des conséquences importantes.

En Allemagne, il est clair qu'il rend très difficile la réélection du chancelier Kohl, artisan de l'euro, mais aussi tenant d'une construction européenne franco-allemande. En France, le soutien à l'euro de *Jacques Chirac et de Lionel Jospin* favorise la réussite du projet, mais, à un an des élections européennes, le clivage ouvre aussi un large espace à qui saura séduire les quelque 40 % de Français qui refusent l'euro comme ils critiquent toute nouvelle avancée de la construction européenne.

*Jérôme Jaffré est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).*

## Un euroscepticisme généré par les craintes économiques

DEPUIS quelques années, les Européens se montrent moins favorables à la construction européenne. Alors qu'au printemps 1991, selon les enquêtes de l'Eurobaromètre, 72 % des Européens disaient que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne était une bonne chose, ils ne sont plus que 46 % à penser de même au printemps 1997. Et si 59 % affirmaient au printemps 1991 que leur pays avait bénéficié de son appartenance, *ils ne sont plus que* 41 % six ans plus tard. Une proportion presque identique (36 %) estime, au contraire, que leur pays n'en a pas tiré profit.

Si l'euroscepticisme s'est développé depuis le début des années 90, il faut cependant noter que 1991 représentait un point haut, encore jamais atteint, dans les attitudes favorables à la construction européenne. La chute récente nous ramène légèrement en dessous des niveaux de soutien du début des années 80. Deux explications, au moins, peuvent être avancées.

La première est politique. L'Europe devient une réalité plus visible au fur et à mesure que l'intégration progresse. Les débats sur le traité de Maastricht, sur l'élargissement et sur la réforme des institutions ont certainement contribué à faire monter les inquiétudes à l'égard du processus en cours.

La seconde est économique. On a pu observer une relation entre la courbe des attitudes proeuropéennes et le taux de chômage ou le taux de croissance du PIB. Avec cependant un effet retard d'environ un an et demi. Il faut que le changement économique – positif ou négatif – soit perçu, ce qui prend un certain temps, pour qu'il ait des effets sur l'opinion.

Plus les Européens prenaient conscience de l'existence d'une crise économique, moins ils acceptaient de faire confiance à l'Europe. L'inquiétude pour le futur conduit à un repli sur les Etats nations, plus sécurisants dans la tempête que de nouvelles institutions. Au contraire, la conscience d'une reprise incite à l'ouverture sur l'extérieur.

Les derniers résultats publiés des Eurobaromètres, ceux de l'automne 1997, enregistrent cependant une légère remontée des niveaux de soutien : l'appartenance à l'Union, considérée comme une bonne chose, passe de 46 % à 49 %, et la conscience d'un bénéfice pour son pays de 41 % à 44 %. Il est encore impossible de savoir s'il s'agit d'un simple épiphénomène ou d'une véritable inversion de tendance.

Mais, si l'explication économique évoquée est juste, les meilleurs indices économiques de ces derniers mois devraient entraîner un regain d'optimisme des Européens et une progression des attitudes proeuropéennes, à moins, bien sûr, que des événements politiques ne viennent contrecarrer l'effet des variables économiques.

Le soutien à la construction européenne doit être apprécié pays par pays. Il n'existe pas encore une véritable opinion publique européenne, le débat public étant organisé prioritairement à l'intérieur de chaque Etat. Il apparaît que les attitudes proeuropéennes diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre.

Certains pays n'ont pas connu de fortes évolutions de 1984 à 1997. C'est le cas du Royaume-Uni, très stable dans son fort scepticisme à l'égard de l'Europe. C'est aussi le cas de l'Italie, des Pays-Bas et du Luxembourg, pays très européens depuis longtemps et qui ont bien résisté à la montée de l'euroscepticisme.

Deux autres groupes de pays sont identifiables. Dans certains, comme l'Allemagne, la France, la Belgique, qui ont été les porteurs de la construction européenne, l'opinion publique est devenue beaucoup moins favorable. Dans d'autres, comme l'Irlande, la Grèce, le Danemark, on observe, au contraire, des progressions très sensibles de l'européanisme. Il s'agit de pays de petite taille, qui ont adhéré à l'Union européenne dans la décennie 70, dont les opinions publiques ont découvert progressivement l'intérêt de leur adhésion.

Ajoutons qu'en Espagne et au Portugal, qui ont adhéré en 1985, les niveaux de soutien à la construction européenne sont à peu près conformes à la moyenne européenne. En revanche, il n'en est pas de même pour les pays qui ont rejoint l'Union il y a seulement trois ans. Seuls 37 % des Finlandais, 30 % des Autrichiens et 27 % des Suédois trouvent, au printemps 1997, que l'appartenance à l'Union est une bonne chose.

Le développement de l'euroscepticisme en France et en Allemagne ne s'est pas fait au même rythme. Il commence très tôt en Allemagne, dès la fin 1986. La réunification allemande fait remonter la confiance au début des années 90 du fait des très fortes attentes des Allemands de l'Est à l'égard de l'Europe, supposée les aider à combler leur retard économique et favoriser leur intégration dans les pays démocratiques.

Mais la déception des Allemands des nouveaux Länder et la perspective de la monnaie unique produisent à l'Est et à l'Ouest un fort regain d'euroscepticisme à partir de 1995. De son côté, dans la décennie 80, la France est plus favorable à l'Europe que l'Allemagne et que la moyenne des pays européens. Les craintes s'y développent à partir de 1989, faisant de la France un pays moyennement favorable à l'Union européenne, un peu en dessous de la moyenne européenne de 1990 à 1994, juste à la moyenne depuis.

Français et Allemands ont en commun la crainte que les pays les plus riches doivent payer pour les plus pauvres, notamment dans l'hypothèse d'un élargissement de l'Europe vers l'Est. Ils craignent aussi une perte de leurs acquis sociaux ou de leur monnaie. Beaucoup d'Allemands ont le sentiment que leur pays ne tire pas bénéfice de son appartenance, d'autant que sa contribution au budget communautaire est considérée comme très élevée.

Dans les deux pays, cependant, ce n'est pas la perte de la langue et de l'identité culturelle qui produit l'euroscepticisme. Ce sont bien les enjeux économiques qui font douter de l'intérêt de l'aventure européenne.

*Pierre Bréchon est professeur à l'IEP de Grenoble (Centre d'informatisation des données sociopolitiques).*

### Les données de l'Eurobaromètre

**Depuis vingt-cinq ans ans, l'Union européenne fait réaliser, deux fois par an, une enquête approfondie sur le sentiment européen des pays membres ainsi que sur différents thèmes sociologiques (racisme, environnement, jeunesse, etc.). Ces enquêtes, coordonnées par Anna Melich, sont effectuées auprès d'un échantillon d'environ 16 000 personnes. Les données sont déposées en France au Centre d'informatisation des données socio-politiques (CIDSP) de Grenoble qui les archive, les analyse avec ses équipes de chercheurs et les met à la disposition des spécialistes, ainsi que toutes les grandes études nationales de sociologie politique. Les éditions L'Harmattan s'apprêtent à publier les actes d'un colloque tenu à Grenoble à l'automne 1997 sur les enquêtes Eurobaromètre.**

★ **Adresse Internet :**
**http ://solcidsp.upmf-grenoble.fr**

### Pour en savoir plus

● **Le Vote des Douze. Les élections européennes de juin 1994**, sous la direction de Pascal Perrineau et Colette Ysmal, Presses de Sciences Po, 1995, 313 p, 129 francs.
Deux chapitres – l'un de Pierre Bréchon, Bruno Cautrès et Bernard Denni, l'autre de Roland Cayrol – analysent l'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe, les aspirations européennes, l'univers sociopolitique des électeurs européens et le jeu des pesanteurs sociales.

● **Quelle union pour quelle Europe ?**, sous la direction de Christian Lequesne et Marie-Christine de la Serre, à paraître en mai 1998, aux éditions Complexe. Dans un chapitre, Gérard Grunberg étudie les opinions publiques face à la construction européenne et met en évidence le lien entre l'existence de valeurs universalistes et l'adhésion à la construction européenne.

**Niveau d'approbation de l'appartenance à l'Europe**

en pourcentage

SELON L'ENSEMBLE — 80 / 60 / 40 — 55 % (1984), 46 % (1997) — 1984, 1989, 1993, 1997

SELON L'AGE DE FIN D'ETUDES — 80 / 60 / 40 — 1984, 1989, 1993, 1997 — 15 ANS ET MOINS, 16-19 ANS, 20 ANS ET PLUS, ENCORE EN ÉTUDES

SELON LES REVENUS — 80 / 60 / 40 — 1984, 1989, 1993, 1997 — BAS ++, BAS +, HAUTS +, HAUTS ++

SELON LE SEXE — 80 / 60 / 40 — 1984, 1989, 1993, 1997 — HOMMES, FEMMES

## Le clivage persistant entre peuple et élites

LES ATTITUDES à l'égard de l'Europe sont assez liées à la position sociale des individus interviewés. Plus on appartient à des catégories favorisées, plus on adhère à la construction européenne *(voir tableau)*. Ce type de clivage, mis en évidence par les sondages d'opinion au moment du référendum de Maastricht, existe dans pratiquement tous les pays européens depuis fort longtemps. Le fait d'être favorisé en termes de niveau culturel, de revenus ou de position sociale aboutit dans presque tous les pays à une orientation plus favorable à la construction européenne.

Tout se passe comme si l'accès au savoir et à l'aisance économique s'accompagnait d'une attitude plus ouverte sur le monde, sur la mondialisation et sur l'innovation sociale. En revanche, l'âge ne joue à peu près aucun rôle. On dit trop souvent que les *jeunes sont plus favorables à l'Europe que leurs aînés*. Les jeunes ne sont en fait légèrement plus européens que parce qu'ils sont plus instruits.

Si les différences socio-économiques dans l'adhésion à la construction européenne s'expliquent bien, les écarts *entre hommes et femmes* (en permanence 9 à 10 points) restent plus mystérieux. Pourquoi les hommes sont-ils plus favorables à l'Europe que les femmes ? L'explication réside en partie dans la politisation plus faible des femmes, qui affichent moins souvent une opinion affirmée sur la construction européenne. Le clivage entre peuple et élites à propos de la construction européenne ne semble pas s'affaiblir aujourd'hui. Les attitudes à l'égard de l'Europe ne sont pas des épiphénomènes, elles entrent dans des systèmes d'opinion très structurés. Il est ainsi frappant de constater que, dans des pays qui connaissent chacun leurs débats spécifiques, les mêmes logiques sociales contribuent à structurer les systèmes d'attitudes.

*Pierre Bréchon*

هكذا من الأصل

s'accompagne
çais et Allemand

nomiques



## LE COURRIER DES LECTEURS

**Alors que l'histoire de Vichy revient en force dans la mémoire collective des Français, qui s'étaient accommodés d'une certaine forme d'oubli, la révélation par *Le Monde* du passé de collaborateur d'un de ses anciens chroniqueurs, récemment décédé, suscite un débat. Elle conduit en particulier à s'interroger sur la façon dont ont été réintégrés, après la Libération, ceux qui se sont mal comportés entre 1940 et 1945, qu'ils aient été ou non condamnés par la justice. Elle témoigne également d'une évolution des esprits, qui n'est pas propre au *Monde*.**

# Les deux vies de Robert Courtine

### *par Thomas Ferenczi*

L'AVIS DU MÉDIATEUR

**PLUSIEURS** lecteurs se sont émus de l'article nécrologique consacré par Jean Planchais, dans *Le Monde* du 18 avril, à notre ancien chroniqueur gastronomique Robert Courtine (La Reynière). Cet article, sous-titré « Deux noms, deux vies », révélait que Robert Courtine avait écrit dans la presse d'extrême droite d'avant-guerre puis, sous l'Occupation, dans la presse de la collaboration, avant d'être jugé et condamné à la Libération. *« De la plus exécrable des politiques à la lointaine succession de Brillat-Savarin*, concluait Jean Planchais, *l'itinéraire n'étonnera que ceux qui n'ont pas connu les tempêtes d'hier. »*

Antoinette Berveiller, de Paris, s'étonne pour sa part que la participation au *Monde*, pendant de longues années, d'un collaborateur notoire soit *« présentée comme allant de soi »*. *« Les liens entre cet individu et votre journal*, nous demande-t-elle, *étaient-ils du même ordre*, mutatis mutandis, *que ceux unissant Mitterrand et Bousquet, liens que vous ne vous êtes pas privés, à juste titre, de dénoncer ? »* Un autre lecteur, dans un courrier électronique signé Palorrain, rapproche notre jugement sur Robert Courtine de notre position à l'égard du Front national. *« Je suis surpris*, nous dit-il, *que, dans la même semaine, vous excusiez assez curieusement l'attitude d'un de vos collaborateurs, récemment décédé, pendant la dernière guerre et vous ayez cru bon d'avaliser la participation de Bruno Mégret au "Grand Jury RTL-*Le Monde*". » « Quel jeu jouez-vous ? »* conclut-il.

Les rapprochements que suggèrent nos correspondants nous paraissent abusifs. L'hostilité du *Monde* à l'égard du FN est sans équivoque : le choix que nous avons fait, pour marquer la différence entre ce parti et les autres, est de refuser la publication de points de vue de ses dirigeants, mais d'accepter des entretiens, qui permettent aux journalistes de répondre à leurs interlocuteurs. Quant à comparer Robert Courtine à René Bousquet, ancien chef de la police de Vichy, c'est confondre, nous semble-t-il, le rôle mineur du premier avec les lourdes responsabilités du second.

Il n'en reste pas moins que la question soulevée par nos lecteurs est légitime et qu'elle a agité plusieurs fois la rédaction du *Monde*, en particulier dans les années 50, lorsque le passé de Robert Courtine a été connu, et dans les années 90, lorsque se sont intensifiés en France les débats sur les années noires. Si le grand âge de Robert Courtine suffit à expliquer son départ du *Monde* en 1993, à quatre-vingt-trois ans, il est vrai que ce dénouement tardif, souhaité, à l'époque, par la société des rédacteurs, a permis de mettre fin à ce qui apparaissait à beaucoup comme une anomalie choquante.

L'article de Jean Planchais n'excusait nullement le comportement de notre ancien chroniqueur sous l'Occupation, comme l'affirme un de nos correspondants, mais rappelait d'une phrase la complexité d'une période sur laquelle, comme l'a montré le procès Papon, les regards rétrospectifs peuvent diverger. On sait que dès la Libération les conditions de l'épuration opposèrent entre eux d'authentiques résistants. Pour Hubert Beuve-Méry, en purgeant la peine de prison à laquelle il avait été condamné, Robert Courtine avait « payé sa dette ». Dénué de ressources, cet ancien journaliste vivait alors dans la misère. Le directeur du *Monde* accepta, pour lui venir en aide, que lui fût confiée une rubrique modeste, éloignée des sujets politiques. Les sensibilités ont changé : ce qui fut jugé acceptable pendant de longues années est aujourd'hui plus difficile à comprendre.

### DESTRUCTION DE L'INSTRUCTION

Non, Messieurs les sociologues, la démocratie n'a aucun fondement juridique ! C'est un idéal ; et elle ne peut fonctionner qu'avec des citoyens instruits. Il est piquant de constater que, depuis plusieurs décennies, les politiques de la droite et de la gauche confondues concourent à l'entreprise de destruction de l'instruction.

Vous prétendez défendre les pauvres en projetant de les priver d'instruction : belle *« logique démocratique »* qui réjouirait Condorcet ! Le diagnostic purement négatif que vous faites de l'école républicaine pour justifier vos réformes est faux parce que bourré d'a priori idéologiques : oui, le pari de la massification a été en grande partie gagné, malgré vous et malgré les ministres ! Mais quoi, vous voulez zéro défaut comme dans les fabrications d'objets ? L'école républicaine doit-elle former (le joli verbe !) de gentils petits clones d'*Homo economicus* ?

L'« élévocentrisme » dont vous faites, de manière démagogique, un slogan racoleur vise à l'enfermement dans l'enfance : c'est l'éloge implicite de l'ignorance et de l'irresponsabilité dont vous déplorez par ailleurs les effets. Vous prétendez ainsi défendre les élèves, mais vous les méprisez. Grâce à vous se développeront demain en France, pour les plus riches et sans doute pour vos propres enfants, des établissements privés où l'on continuera à instruire sérieusement et à forger de nouvelles élites.

**Jeannie Bauvois**
**Grenoble (Isère)**

### VOTER POUR UN PARTI RACISTE ?

Le Pen n'est pas Hitler. Cela étant dit, un parallèle s'impose à propos des électeurs de l'un et de l'autre. Avant que le chef nazi règne de manière dictatoriale, très librement, un nombre grandissant d'Allemands vota pour lui. Qui, parmi eux, aurait pu soutenir n'avoir pas entendu de propos racistes ? Ils étaient aussi évidents que le nez au milieu de la figure. Lequel des électeurs du FN peut sérieusement prétendre n'avoir jamais entendu les déclarations racistes du chef de ce parti ? Je pose la question, pour m'opposer à l'idée inlassablement répétée que l'on devrait nettement distinguer les idées des dirigeants FN et d'une poignée d'électeurs extrémistes et racistes, qui ne dépasseraient pas, nous dit-on, un pour cent des votants, et celles des Français qui depuis une quinzaine d'années ont été entraînés, par exaspération, par déception, pour cause de chômage ou d'insécurité, à « protester » en ne votant plus pour les autres.

On pourrait, paraît-il, voter pour un parti raciste... sans être le moins du monde raciste soi-même ! L'ennui, c'est que les mots ont du sens. On se souvient, cela fit du bruit, des aveux du chef de l'extrême droite française au sujet des races... qui n'auraient pas, toutes, les mêmes capacités. Il faudrait demander à chaque électeur FN s'il croit, oui ou non, que les Blancs, par exemple, ont plus de qualités, plus de talents, plus de raison, plus d'intelligence, etc., que les Noirs. La réponse, à coup sûr, serait « oui », non pour un sur quinze d'entre eux, comme on nous en rebat les oreilles, mais pour pratiquement tous ces électeurs.

**Patrice Charoulet**
**Saint-Denis (Réunion)**

### PROGRAMMES TROP CHARGÉS

Ancien professeur de mathématiques, j'ai eu mon attention particulièrement attirée par l'article du *Monde* du 22 avril intitulé « Claude Allègre souhaite s'attaquer aux " horaires démentiels " du lycée ». Heureusement, l'article commence ainsi : *« Alléger les programmes et les horaires... »*

Voilà effectivement la cause des mauvais résultats de l'enseignement des mathématiques (je ne donne mon avis que sur ce que je connais). Les programmes sont faits par les inspecteurs généraux qui sont d'anciens professeurs des classes de mathématiques spéciales où les meilleurs élèves préparent l'entrée aux grandes écoles ; c'est dire qu'ils ont totalement oublié les possibilités intellectuelles de ceux qui, à partir de la sixième, préparent le bachot. Savent-ils, par exemple, que quand un énoncé de théorème dépassait trois lignes, il fallait commencer par faire de l'explication de texte ?

En outre, quand une notion nouvelle était introduite, la lourdeur des programmes donnait quatre heures pour en faire le tour. Inutile de vous dire qu'à ce rythme les élèves ne se familiarisaient pas avec elle. D'où ma conclusion : à horaire égal,b les programmes sont trop chargés.

Voilà ce que je n'ai pu dire quand j'étais encore en activité.

**Claudine Sorlin**
**Ennery-Pontoise (Val-d'Oise)**

### INACCESSIBLES ARCHIVES

Le traité de Rome (...) n'a pas prévu une réglementation inter-européenne quant à l'accessibilité aux archives, et, à ce jour, la question relative à la durée d'inaccessibilité aux archives nationales ou départementales est considérée comme relevant de la « subsidiarité », de sorte qu'il appartient aux Etats et non aux institutions de l'Union de légiférer en la matière. Cependant, la plupart des pays européens pratiquent la durée trentenaire maximale d'inaccessibilité aux archives, les Pays-Bas et les Pays scandinaves les ouvrant même au bout de vingt ans. Mais la France bat tous les records, puisque les archives de la guerre de Vendée de 1793 ne sont toujours pas accessibles.

Toutes les décisions politiques, militaires et administratives se reflètent dans les documents archivés, mais si les décisions politiques et militaires sont parfois connues au bout d'une génération, il n'en va pas de même des décisions administratives. Laisser aux administrations le soin de décider (...) de l'accessibilité aux archives, même pour des documents concernant personnellement le demandeur rend impossible le contrôle (...) de l'activité administrative et autorise tous les abus et excès de pouvoir.

Il faudrait donc une législation uniforme dans le cadre de l'Union européenne, limitant l'inaccessibilité aux archives à une période trentenaire maximum. Le verrouillage des archives pour une durée supérieure à une génération est en opposition avec l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui garantit la liberté d'information. (...)

**Kurt Werner Schaechter**
**Alfortville (Val-de-Marne)**

# Henri Curiel, vingt ans après

*Suite de la première page*

Oui, comme pour Danny Rose, imprésario d'une troupe de danseurs de claquettes aveugles, on peut comprendre que la grandeur véritable, il l'ait trouvée là en effet, au tréfonds de cette humilité, avec les soutiers de ce Komintern de pauvres.

Alors, pourquoi le meurtre de ce saint communiste parfaitement inoffensif ? Nous pensons avoir trouvé un début de réponse en enquêtant sur un sujet apparemment éloigné, les relations soviéto-israéliennes des années 70 et la politique personnelle de Youri Andropov à la tête du KGB. Au lendemain de la guerre de 1973, qui pousse au paroxysme les courants antisémites dans l'officialité soviétique, Andropov a cherché désespérément à reprendre secrètement des relations avec Israël. Une lettre personnelle qu'il écrit alors à Brejnev pour le convaincre de se désengager du conflit moyen-oriental a tellement frappé, par son ton véhément, le général-historien Volkogonov, que ce dernier la reproduit *in extenso* dans son *Lénine*. Mais le chef du KGB va plus loin : il parvient à ce que les Israéliens invitent en grand secret son spécialiste personnel des affaires arabes, le colonel Primakov, pour y discuter du programme nucléaire de Dimona et des moyens d'éviter toute erreur d'interprétation atomique en cas de crise. Andropov veut encore davantage : accompagner en douceur la diplomatie de la paix entreprise par Sadate et y associer peu à peu les Palestiniens.

#### HAUTE ESTIME

Or Primakov, aujourd'hui chef de la diplomatie de la nouvelle Russie, tient notre pauvre Curiel en très haute estime, tout comme l'admire, depuis son enfance, un autre interlocuteur occasionnel d'Andropov, son cousin George Blake, taupe soviétique dans l'Intelligence Service, réfugié à Moscou sans qu'Henri soit pour quoi que ce soit dans sa navrante odyssée.

Pauvre Henri Curiel, assurément, car cet homme de génie qui, dès 1945, avait tout compris de l'évolution de l'Egypte, aurait dû accompagner Nasser dans sa trajectoire ou conseiller utilement une Union soviétique souvent mal inspirée dans cet Orient compliqué. Il aurait su aussi trouver avec les Israéliens, qu'il aimait, le langage du cœur et celui de la raison. Mais voilà, les sombres temps du stalinisme ne pouvaient pas faire grand-chose de lui, sinon le calomnier et le vouer par la suite à une sorte d'exercice solitaire, charitable et hautain, de révolution en chambre.

Mais tout d'un coup, l'histoire le rattrape, sous les traits d'un frère méconnaissable, Youri Andropov, qui lui aussi craignit pour sa vie en 1952 et veut éloigner ce cauchemar en dénouant le conflit israélo-palestinien avant qu'il ne soit trop tard, et ce frère représente la mort mais ne le sait pas.

Car Curiel, ce chercheur d'or de l'absolu, vient de frapper au cœur de la cible lorsqu'il a mis sur pied une petite structure de dialogue israélo-palestinienne qu'Andropov veut promouvoir, tout comme il cherche ailleurs à en promouvoir d'autres, parallèles. Et, ce qui ne fait aucune discussion, c'est qu'en ces années 1977-1979, tous les délégués palestiniens, sans aucune exception, engagés dans ce dialogue, à commencer par le plus proche d'Henri Curiel, Saïd Hammami, sont assassinés les uns après les autres par le groupe Abou-Nidal, soudoyé par l'Irak de Saddam Hussein, en un temps où l'influence d'Andropov et du clan pro-égyptien du KGB décline à Moscou.

Qu'Henri Curiel ait partagé, pour les mêmes raisons, le sort de ses interlocuteurs palestiniens, quoi de plus normal. Mais pourquoi l'avoir fait tuer sous le faux pavillon de l'extrême droite française ? On peut même s'interroger sur la mort par attentat, à la même époque, d'un lieutenant de Le Pen, très lié aux Irakiens, François Duprat, qui avait des moyens de connaître les utilisateurs de l'arme du groupe Charles-Martel. Mais dans le camouflage de leur origine, les auteurs de l'assassinat semblent surtout avoir voulu, sans doute naïvement, ménager la réaction du chef du KGB dont ils contrariaient les desseins.

Ce faisant, ils rendaient aussi une sorte d'hommage à ce communiste humaniste proche de la sainteté, dont le destin mystérieux semble bien d'avoir porté en secret, tout comme son ancêtre direct, le théologien dominicain Francisco de Vitoria quatre siècles plus tôt, sous des dehors de marrane époux de son siècle, la spiritualité la plus haute d'Israël tout entière tendue vers la Paix, libératrice de tous les opprimés.

***Alexandre Adler***
***pour Le Monde***

**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# La victoire du 93

IL aura fallu près de deux mois de conflit dans les établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis (« le 93 ») pour que le gouvernement apporte à ses protagonistes une réponse conforme à leurs attentes. Et pas moins de trois plans de rattrapage pour qu'enfin la révolte des enseignants, des parents et des élèves soit entendue. Après cinq semaines de grève, neuf manifestations et des dizaines d'actions spectaculaires et symboliques, Matignon octroie donc 3 000 postes sur trois ans à ce département, alors que le budget de l'éducation nationale ne prévoyait aucune création de poste d'enseignant en 1998 et que le gouvernement d'Alain Juppé avait supprimé 5 290 postes dans ce ministère en 1997.

Le gouvernement avait-il un autre choix ? Devant la détermination et l'imagination des militants de la Seine-Saint-Denis, il est probable que non. Les enseignants sont traditionnellement considérés comme la base politique et sociologique du Parti socialiste. La nouvelle génération ne se sent pas pourtant engagée dans un soutien inconditionnel à M. Jospin. Derrière une demande de moyens, son but est que l'école retrouve le sens de la justice et de l'équité. Les enseignants n'admettent pas que l'école soit riche ici et pauvre là.

Si l'extrême gauche et le PC ont certes joué un rôle actif dans le conflit, il serait imprudent de s'en tenir à ce seul aspect. Le mouvement a pris parfois des formes originales. Il a, en partie aussi, échappé aux syndicats nationaux, fussent-ils « revendicatifs » et non « réformistes ». N'eût-il pas été cependant plus simple de l'entendre plus tôt ? Plus judicieux aussi de reconnaître, rapidement, que les revendications des manifestants de Seine-Saint-Denis ne renvoyaient pas seulement à des questions d'éducation et ne relevaient donc pas du seul ministre Claude Allègre ?

Aujourd'hui, la réponse apportée par le gouvernement crée, certes, un précédent. Elle démontre que, comme dans le conflit des producteurs bretons de choux-fleurs, pour se faire entendre, même d'une équipe socialiste qui prône le dialogue social, il peut être nécessaire de recourir à des moyens d'action originaux. Surtout, les 3 000 postes promis pourraient créer quelque jalousie dans d'autres régions du pays. Pour éviter un effet de contagion, le gouvernement, soucieux de lutter contre les inégalités, se doit d'expliquer son choix, celui d'une certaine forme de discrimination positive. Déterminé à réduire l'écart entre écoles riches et écoles pauvres, plus généralement entre « ceux qui ont » et « ceux qui n'ont pas », il souhaite, à juste titre, consacrer l'essentiel de ses moyens à aider les seconds, les plus défavorisés.

M. Jospin, en tout cas, n'a pas oublié que c'est après que Jacques Chirac eut admis publiquement, à la télévision, le 26 octobre 1995, que l'université de Rouen était honteusement sous-dotée par rapport aux autres qu'avait démarré l'une des révoltes les plus longues de l'histoire estudiantine, prélude au mouvement social de décembre 1995.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Sac tyrolien et mollets velus

**LES CAMPEURS** se distinguent des autres hommes par un goût prononcé pour les blousons imperméables, par des mollets velus et par les feuilles qu'ils dessèchent à des fins inconnues sur cet autre détail vestimentaire : le sac tyrolien. Il arrive d'en rencontrer dans la nature, mais l'objectivité force à reconnaître que leurs deux terrains de manœuvres favoris sont, l'un, le hall des gares aux heures d'affluence ; l'autre, le métropolitain.

A première vue, il est malaisé d'établir une différence entre le campeur et sa compagne éventuelle : la décision du pas, le pittoresque de bon aloi – mais sans recherche excessive – de la silhouette, la coiffure tricotée de couleurs vives, je ne sais quel hâle propre aux grands nomades, et un même sens du raccourci dans le parler, tout conspire à laisser perplexe. A mieux y regarder, on s'aperçoit pourtant que, dans la majorité des cas, le campeur de sexe féminin porte un pantalon ou un short, alors que l'individu mâle affirme une nette prédilection pour le long anorak en façon de jupe d'où dépasseront, massives ou plus fuselées, ces bielles infatigables, les cuisses des randonnées lointaines.

On ne peut, si l'on est sincère avec soi-même, se défendre de jeter un regard d'envie sur tous ces beaux gars, sur toutes ces filles saines, qui, par monts et par vaux, se détendent le dimanche et les jours fériés, n'abandonnant les bretelles de leur sac que pour reprendre le dur collier du labeur. Et ainsi de suite, un pied devant l'autre, on n'a jamais fini de repousser l'horizon.

***Henry Magnan***
*(4 mai 1948.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الأصل



# L'an I de la Ligue des droits de l'homme

**Il y a un siècle, une poignée de dreyfusards créaient un « syndicat » au programme révolutionnaire : faire respecter les libertés conquises en 1789. Révoltés par le procès intenté à Zola après la publication de « J'accuse », ces « fous de l'équité » étaient des modérés, profondément républicains**

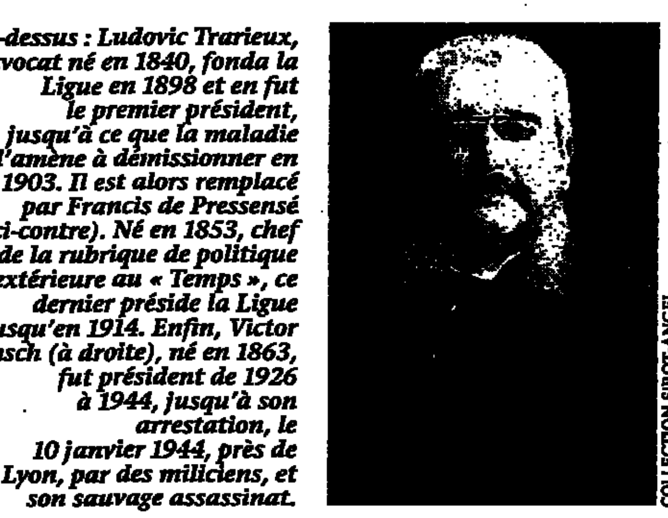
LE 13 janvier 1898, le quotidien *L'Aurore*, dirigé par Georges Clemenceau, publie « J'accuse », lettre d'Emile Zola au président de la République. L'affaire Dreyfus rebondit. Le 10 février, l'écrivain comparaît pour injures à l'armée, alors que le capitaine condamné purge sa peine à l'île du Diable. Emile Zola et ses amis ont enfin obtenu qu'on rouvre publiquement ce dossier, après quatre ans de tergiversations. A Paris donc, dans les couloirs du Palais de justice, la défense d'Emile Zola, ses témoins et ses supporteurs organisent fiévreusement leur combat. A l'occasion d'une suspension d'audience, dans la salle des témoins du Palais, l'ancien garde des sceaux, Ludovic Trarieux, devenu sénateur de Gironde et dreyfusard de la première heure, lance une idée : *« Créer un groupe, ou une association, ou une ligue »*, qu'importe le nom, pour sauvegarder les droits individuels, la liberté des citoyens et leur égalité devant la loi. A la barre, en effet, l'accusation militaire persiste et signe dans ses mensonges et le tribunal freine toute tentative d'aborder le fond de l'affaire : l'inique sentence qui a frappé Alfred Dreyfus.

Le sénateur Trarieux sent bien qu'il faut taper plus fort, pour que les débats publics atteignent l'opinion, et il n'a aucun mal à convaincre ses compagnons. L'audience reprend, mais rendez-vous est pris pour le dimanche 20 : Ludovic Trarieux propose qu'on se réunisse chez lui, dans son appartement parisien près du parc Monceau.

Petite infidélité de la mémoire ? Les amis présents à cette historique suspension d'audience hésitent dans leurs récits : pour les uns, c'est le jeudi 17, pour les autres, le lendemain 18. Tous s'accordent à voir dans cette suspension le moment où naquit le projet, qui devait se confirmer au cours des quatre mois suivants : la création de ce qui allait devenir la Ligue des droits de l'homme.

Mais c'est bel et bien au soir du dimanche 20 février que neuf dreyfusards se réunissent au domicile du sénateur Trarieux. Le procès Zola n'est pas terminé. Les participants sont des experts que la défense a convoqués à la barre. Tous sont convaincus que l'illégalité et l'injustice ont triomphé au procès Dreyfus : c'est le point de ralliement entre ces personnalités aux parcours différents. Ludovic Trarieux anime de son autorité naturelle les débats. Jean Psichari, universitaire et écrivain, est le gendre d'Ernest Renan. Il va faire office de premier secrétaire de ce groupe qui se cherche encore un nom. Emile Duclaux dirige l'Institut Pasteur. Arthur Giry est un chercheur spécialisé dans le Moyen Age. Edouard Grimaux est chimiste, Jacques Héricourt médecin, Louis Havet et Paul Meyer philologues, Paul Viollet juriste.







COLLECTION SIROT-ANGEL — DR

*Ci-dessus : Ludovic Trarieux, avocat né en 1840, fonda la Ligue en 1898 et en fut le premier président, jusqu'à ce que la maladie l'amène à démissionner en 1903. Il est alors remplacé par Francis de Pressensé (ci-contre). Né en 1853, chef de la rubrique de politique extérieure au « Temps », ce dernier préside la Ligue jusqu'en 1914. Enfin, Victor Basch (à droite), né en 1863, fut président de 1926 à 1944, jusqu'à son arrestation, le 10 janvier 1944, près de Lyon, par des miliciens, et son sauvage assassinat.*

Ce dimanche soir, on se cherche d'abord un nom. Louis Havet et Jean Psichari défendent avec acharnement leur proposition de « Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen ». Trop long, contestent leurs contradicteurs, bientôt ralliés. Au fil des ans, l'histoire donnera raison à ces derniers, retenant plus simplement le nom de Ligue des droits de l'homme.

Ce soir-là encore, on établit un plan de bataille. Il faut rédiger des statuts. Les termes en sont essentiels. Après une discussion passionnée sur le fait de savoir s'il faut élargir le combat au-delà du cas Dreyfus – alors que la révision du procès n'est pas en vue –, on finit par s'accorder. Les statuts de la future Ligue doivent faire référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et à celle de 1793. A Ludovic Trarieux et Paul Viollet de se charger de leur rédaction. Dès le lendemain, ces statuts sont prêts, car il faut très vite les transmettre par circulaire à tous les proches et former le réseau initial. Chacun va mettre à profit son propre carnet d'adresses. Mais, cette fois-ci, pour une autre action que celle, habituelle, consistant à échanger de doctes connaissances...

C'est Jean Psichari qui va envoyer la circulaire à ceux qui vont être les premiers membres de ce « syndicat ». Avec la fougue de la jeunesse, il contacte les uns et les autres, dont les relations à leur tour doivent faire tache d'huile. En quelques semaines, le succès est assuré. Le 1er avril, la Ligue naissante affiche déjà 269 membres. Et quelles têtes d'affiche ! Paul Passy, de religion protestante et de cœur socialiste, amène ses adeptes de l'Ecole pratique des hautes études, où il est maître de conférences. Jacques Bizet, fils de Georges et écrivain, rallie le groupe avec son ami Lucien Herr, bibliothécaire à l'Ecole normale supérieure. Ensemble, ils vont convaincre des normaliens comme Charles Andler et Ferdinand Brunot, des agrégés dont Paul Dupuy, des historiens (Charles Seignobos et les Halévy), quelques étudiants de gauche comme Charles Péguy, des lecteurs de *La Revue blanche*, les professeurs Emile Durkheim et Charles Friedel, le juriste Paul Staffer, de nombreux artistes et auteurs parmi lesquels Tristan Bernard, H. G. Ibels, Fernand Gregh, Ary Renan et Jules Renard, pour ne citer que les plus connus.

Bientôt, de nombreux industriels viennent grossir les rangs de la Ligue, rejoints par des commerçants, des avocats, des journalistes comme Ranc et Francis de Pressensé (qui sera le successeur de Ludovic Trarieux en 1903 à la présidence de l'association), puis par le grand rabbin, plusieurs pasteurs, etc. Rares sont les ouvriers : l'un d'entre eux, Avronsart, entre au comité central, qui compte trente-six membres. Les femmes, bien que n'ayant pas encore le droit de vote, *« peuvent être membres au même titre que les hommes »*. Ainsi Mme Salomon, directrice du collège Sévigné à Paris, fait-elle partie de ce premier comité.

Mais au 1er avril la Ligue n'a toujours pas tenu son assemblée constituante. C'est qu'il y a fort à débattre, sur sa nature et ses objectifs. Ce n'est pas un syndicat, encore moins un parti politique. Ses fondateurs sont plutôt de gauche, profondéments républicains. Surtout, ce sont des modérés.

FINALEMENT, le 4 juin, la Ligue tient son assemblée générale fondatrice dans un salon de l'Hôtel des sociétés savantes, à Paris. Le public est venu en foule. L'ordre du jour est double. Il porte sur le sort du lieutenant-colonel Picquart, qui a confondu les accusateurs d'Alfred Dreyfus, et sur Emile Zola, qui vient de partir en exil. Dès l'ouverture de l'assemblée, ce 4 juin, Ludovic Trarieux élargit la mission de la Ligue. Elle se doit de *« défendre, contre les menaces sourdes de la contre-révolution, les principes fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme, sur laquelle repose depuis cent ans l'égalité de la patrie »*. A peine l'orateur a-t-il défini ces principes qu'un contradicteur prend la parole sur un ton passionné. L'écrivain Georges Bourdon proteste, traduisant un malaise certain : *« Mais pardon ! personne n'a soufflé mot de l'affaire Dreyfus. Il me semble pourtant que nous ne sommes ici que par elle et pour elle ! »* Réponses tout aussi vigoureuses de Jean Psichari et Yves Guyot, le bouillant républicain libéral. Jean Psichari ne veut pas d'*« une Ligue fondée pour Dreyfus, pour les juifs, pour l'Affaire et pour l'Affaire seulement »*. Yves Guyot se dresse, plus véhément, refusant de *« rester dans les généralités, pour se mêler aux faits, intervenir partout où la liberté individuelle est menacée ou violée, modifier la législation mais encore les pratiques qui l'aggravent »*. Jean Psichari, dans le compte rendu qu'il fait de cette assemblée générale, dépeint le tollé provoqué par Georges Bourdon : *« Il y eut à ces paroles des hurlements d'enthousiasme, des tonnerres d'applaudissements soulagés. »*

### L'hommage de Jacques Chirac et de Lionel Jospin

**En ce printemps 1998, la Ligue des droits de l'homme revendique 334 sections et 8 052 adhérents, pour la métropole et l'outre-mer. Sans compter les sympathisants qui ne paient pas de cotisation. La Ligue des droits de l'homme est depuis longtemps membre de la Fédération internationale des droits de l'homme. Celle-ci a vu le jour à l'initiative de ligueurs français, européens et même chinois, au lendemain de la première guerre mondiale. D'abord dénommée Ligue internationale des droits de l'homme, elle allait devenir « Fédération » peu après son congrès constituant du 28 mai 1922, sous l'impulsion de Victor Basch, son président de 1926 à 1944.**

**Pour fêter ses cent ans, la Ligue des droits de l'homme organise diverses manifestations, dont un Congrès du centenaire, qui débutera à Paris le 8 mai au Palais de Chaillot et se poursuivra les 9 et 10 mai à la Cité des sciences et de l'industrie. Jacques Chirac et Lionel Jospin y sont attendus respectivement les 8 et 9 mai.**

**★ Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 01-44-08-87-29.**

Pour la plupart de ces dreyfusards venus en masse, ce 4 juin 1898 à l'Hôtel des sociétés savantes, défendre Emile Zola d'abord, puis le capitaine Dreyfus, la Ligue nouveau-née se donne une mission éthique et universelle. Ce faisant, elle va mener une action d'essence politique, même si elle refuse toute chapelle. Puisse le droit de la personne toujours primer sur le collectif... Ainsi la Ligue bâtit-elle, cette année-là, les bases de sa future histoire.

***Danielle Rouard***

## Le chemin de Damas de Ludovic Trarieux, le fondateur

RIEN ne prédisposait Ludovic Trarieux à fonder, au début de 1898, la Ligue des droits de l'homme, à l'âge de cinquante-huit ans, et à devenir un de ces « fous de l'équité », selon le joli mot de Victor Basch. Cet autre ligueur créa à Rennes, dès le 26 juillet de cette année-là, la première des sections locales. Le jeune Ludovic Trarieux, fils de notable, aussi républicain que son père mais encore plus hostile à toute intervention de l'Etat, ne s'était guère aventuré jusqu'à ce moment hors des sentiers de sa lignée.

Né à Aubeterre, en Charente, il avait brillamment réussi ses études de droit, avant d'embrasser la carrière d'avocat et d'épouser l'héritière de négociants bordelais. Ayant pignon sur rue, il s'était lancé tout naturellement dans la politique locale, puis avait été élu à la Chambre à trente-neuf ans, et enfin au Sénat six années plus tard.

Son parti pris de conservateur eut alors de multiples occasions de s'exprimer. Toujours à droite des républicains, il s'opposa à la création, souhaitée par Jules Ferry, des écoles publiques, s'illustra dans le combat contre le boulangisme, critiqua la reconnaissance du droit pour les ouvriers à se syndiquer, fut le rapporteur au Sénat des fameuses « lois scélérates » qui amputèrent, entre autres droits, la liberté de la presse. Devenu garde des sceaux, il combattit Jean Jaurès lui-même lors de la grève des verriers de Carmaux, en 1895.

C'est pourtant cette année-là, quelques mois après le verdict prononcé contre Alfred Dreyfus, en décembre 1894, qu'il commence à douter de la régularité de ce procès militaire, qui faisait fi du droit. Haïssant depuis toujours l'antisémitisme, sûr désormais de l'illégalité et de l'injustice qui ont conduit à l'inique verdict, Ludovic Trarieux accepte en honnête homme de témoigner en faveur d'Emile Zola les 9 et 10 février 1898. Son plaidoyer étonne par sa fermeté. L'homme n'en démordra plus.

A partir de ce moment, sa vie est entièrement dévouée à la Ligue, qu'il fonde. Dès l'été, il doit défendre l'association contre la menace d'interdiction. Il n'en quittera la présidence qu'en 1903, pour raison de maladie. Il mourra un an après.

Ce notable a su se radicaliser à l'épreuve des combats auxquels la Ligue naissante s'est trouvée immédiatement confrontée. En témoignent les précieux procès-verbaux manuscrits des soixante-neuf séances du comité central, du 10 juin 1898 au 18 décembre 1899, conservés à l'actuel siège de la Ligue à Paris. C'est que le président Trarieux n'était pas homme à esquiver le débat...

**REMISE EN QUESTION**

Au fil des âpres réunions de cette année 1898, sous la houlette de son fondateur, la Ligue définit sa mission, qui sera la sienne jusqu'à aujourd'hui, balançant entre éthique et politique, s'insérant davantage dans le mouvement social, pour mieux élargir la notion universelle des droits de la personne.

Ludovic Trarieux ne cesse de rappeler son refus des extrémismes. Mais la réalité s'impose... Le 22 juillet 1898, le comité discute du rapport sur les violences exercées contre des israélites envoyés par des correspondants en Algérie. C'est pour Ludovic Trarieux et ses coéquipiers une découverte révoltante, qui va amener la Ligue à mener d'autres enquêtes, comme au Soudan, un an plus tard.

A la réunion du 30 août, Mathias Morhardt accuse : l'agence Havas refuse de transmettre aux journalistes les communiqués de la Ligue. Mais le comité préfère éviter toute publicité à cette discrimination... Il lui faudra bien pourtant, pour survivre, lancer quelques semaines plus tard une campagne de presse. Le 6 octobre, lors d'une autre réunion, le comité oppose une fin de non-recevoir à Avronsart, le seul ouvrier dans ses rangs, qui proposait de verser 1 000 francs pour secourir des grévistes : *« La Ligue n'est pas constituée pour un tel but. »* Mais, le 23 décembre suivant, l'assemblée générale doit se rallier au constat du pasteur Comte, venu de Saint-Etienne : les ouvriers n'hésitent pas, eux, à jouer les gros bras pour défendre les réunions des orateurs intellectuels menacés de mort. Le président Trarieux et la Ligue apprennent vite à manifester, même s'ils le font dans le respect de la légalité.

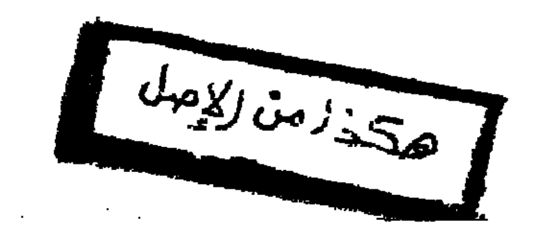
Ainsi le président Trarieux apprit-il à remettre en question bien des certitudes. Francis de Pressensé, son successeur à la tête de la Ligue, a su lui rendre cet hommage : *« Qu'il me suffise de rappeler qu'après avoir été l'un des défenseurs des lois d'exception – pour ne rien dire de plus –, dont un Parlement en pleine panique avait cru devoir écraser non seulement un parti jugé dangereux, mais une doctrine proclamée subversive, M. Trarieux s'honora en prenant, au nom de la grande association dont il fut le fondateur, l'initiative de mesures – hélas ! tardives et partielles – de réparations envers quelques-unes des victimes de cet accès de terreur et de fureur. »*

Le parcours vaut exemple. Ainsi la Ligue, d'évolutions en révolutions, et pas seulement au nom de la Raison si chère à ses fondateurs, a-t-elle constamment élargi le champ réel des droits de la personne.

Dans le numéro spécial de sa revue *Hommes et libertés* consacré à son centenaire, remarquable document collectif et d'autant plus utile que les ouvrages sont rares sur l'histoire de la Ligue, Me Henri Leclerc, son président actuel, conclut ainsi son éditorial : *« Aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait qu'il faille accepter le chômage, cette rupture du lien social, la misère, voire la tyrannie au nom du dogme du libéralisme et de la loi du marché. Il est temps de combattre pour la mondialisation des droits civils et politiques mais aussi des droits culturels, économiques et sociaux. Sans hiérarchie. Voilà notre affaire Dreyfus. Devant nous, la tâche est immense. »*

***D. R.***

**★ « Hommes et libertés », nº 97/98, 1998, 133 p., 50 F.**



its de l'homme

le fondateur



**LOISIRS** Le groupe britannique de production et d'édition musicales EMI fait l'objet de nombreuses convoitises. Jeudi 30 avril, la société présidée par Sir Colin Southgate a confirmé avoir été approché par un repreneur nord-américain. Cette annonce a provoqué la hausse du titre en Bourse. ● LA TROISIÈME compagnie mondiale de disques, issue de la scission, en 1996, du conglomérat Thorn-EMI, est fragilisée par la perte de parts de marché, la chute de ses bénéfices et les divisions dans l'état-major. ● LE CANADIEN SEAGRAM, spécialisé dans les vins et spiritueux, est le plus souvent évoqué comme possible repreneur. Mais d'autres groupes pourraient être intéressés, comme les grands studios de Hollywood, Disney ou la MGM du financier Kirk Kerkorian. ● LE DÉCLIN de EMI s'explique en partie par sa tendance à recycler ses vieilles gloires plutôt qu'à s'intéresser à de nouveaux talents.

# La compagnie de disques britannique EMI suscite les convoitises

## Les difficultés du groupe et les divisions de l'état-major attirent les candidats repreneurs. La société présidée par Sir Colin Southgate a reconnu, le 30 avril, avoir été approchée par un acheteur nord-américain. Le nom du canadien Seagram est le plus souvent cité

**LONDRES**
*de notre correspondant dans la City*

Empêtré dans ses difficultés, miné par ses divisions au sommet et la chute de ses profits, le groupe de production et d'édition musicales britannique EMI attise les convoitises. En témoigne l'approche faite par un repreneur nord-américain – le nom du canadien Seagram est le plus souvent mentionné – qu'EMI a confirmée jeudi 30 avril et qui a provoqué l'envolée du titre en Bourse.

La troisième compagnie mondiale de disques – qui compte de prestigieux labels comme Virgin, Capital, EMI et Chrysalis – attire deux types de repreneurs. Tout d'abord des groupes diversifiés présents dans les loisirs qui souhaitent donner naissance à un géant capable de rivaliser avec les grands de l'*entertainment* (divertissement). C'est le cas de Seagram (vins, spiritueux...) à la recherche d'un nouveau souffle pour sa filiale Universal Music. Les discussions exploratoires de l'an dernier s'étaient soldées par un échec en raison de problèmes de personnes et des difficultés du montage financier. Propriété de la famille Bronfman, Seagram, entreprise qui ne brille guère aujourd'hui sur le plan financier, ne pèse que 15 milliards de dollars contre 10 milliards pour EMI. La deuxième catégorie de repreneurs possibles est celle des grands studios de Hollywood, comme Disney, Viacom ou la MGM du raider Kirk Kerkorian, absents de l'industrie musicale, qui évoquent les perspectives de « *globalisation* », de synergies et d'économies d'échelle, selon le principe du « *big is beautiful* ».

### UNE RÉPUTATION SULFUREUSE

Une chose est sûre : le rachat possible par un étranger de cette enseigne on ne peut plus britannique n'a guère ébranlé le pays, à l'inverse du projet de reprise de Rolls-Royce par l'allemand BMW ou du passage du groupe hôtelier Savoy sous la coupe d'un groupe d'investisseurs américains. L'industrie du « vinyle » traîne derrière elle une réputation un peu sulfureuse de gloires en toc, de drogue et d'argent facile.

« *L'entreprise n'est pas à vendre. Même s'il est de notre devoir de considérer toute offre sérieuse qui permet d'accroître la valeur pour les actionnaires. Ce n'est pas la première approche. L'intérêt va et vient* » : le démenti du président d'EMI, Sir Colin Southgate, n'a guère convaincu la City. Issu de la scission, en 1996, du conglomérat Thorn-EMI, la société apparaît vulnérable. A part les Spice Girls, EMI a eu tendance, ces derniers temps, à recycler de vieilles gloires – comme les Beatles ou les Rolling Stones –, vestiges de son époque dorée, plutôt que de s'intéresser aux nouveaux talents. « *Pour des impératifs de performance à court terme, EMI peut être moins enclin que par le passé à supporter des pertes sur de nouveaux groupes. Dès lors il peut rater les futures stars, ce qui peut expliquer la perte continue de parts de marché* », indique David Chermont, analyste médias auprès de Merrill Lynch.

La guerre des prix aux Etats-Unis, la crise en Asie et la stagnation en Europe continentale – trois zones où EMI réalise respectivement un quart de ses ventes – ont fortement grevé les résultats. La hausse spectaculaire de la livre sterling pénalise également la compétitivité des CD du groupe à l'étranger. En Grande-Bretagne, l'atomisation des goûts en une série de tendances complexes contraint la société, comme au demeurant ses rivaux étrangers, à de coûteuses campagnes de promotion.

Les actionnaires doivent par ailleurs compter avec les problèmes à la direction du groupe : les absences répétées de Sir Colin Southgate, appelé par Tony Blair à la rescousse du Royal Opera House de Covent Garden ; un directeur général, ex-patron d'EMI Music, rejeté par le conseil d'administration ; une branche américaine aux mains d'un « baron » autoritaire, Ken Berry, de Virgin... Enfin, au lieu de se développer dans les autres secteurs de l'*entertainment* (parcs de loisirs, multimédia, édition de livres, vidéo...), EMI s'est contenté d'utiliser sa trésorerie pour racheter ses titres en Bourse. Une stratégie timorée, qualifiée par le *Financial Times*, d'« *anorexie entrepreneuriale* » dont EMI paie aujourd'hui le prix.

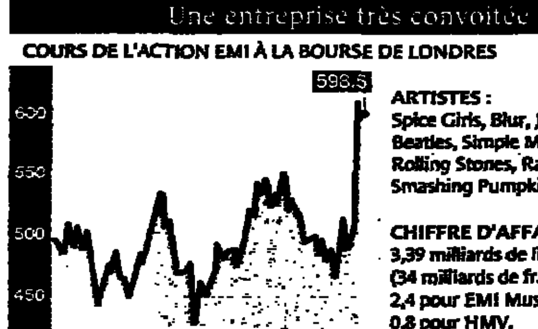
Avoirs de qualité, bon positionnement en matière d'artistes locaux, retrait du commerce de détail comme l'atteste la vente de la participation de 42 % dans HMV Média Group, succès de la branche américaine à laquelle l'acquisition des 50 % restants de Priority Records, le spécialiste du rap, a donné une nouvelle jeunesse : David Chermont reste malgré tout optimiste sur l'avenir du dernier producteur musical britannique d'envergure internationale. Les marchés ont bien accueilli la restructuration des activités et la cure d'amaigrissement effectuée par le truchement de la fusion des labels, le regroupement de la fabrication et de la distribution, ou l'arrêt de groupes en fin de course comme Duran Duran.

De plus, fleuron de l'industrie discographique, EMI figure au centre du concept de « Cool Britannia », ce projet travailliste de création d'un capitalisme post-industriel fondé sur les arts et la *high tech*.

*Marc Roche*

**Une entreprise très convoitée**

COURS DE L'ACTION EMI À LA BOURSE DE LONDRES




**ARTISTES :** Spice Girls, Blur, Janet Jackson, Beatles, Simple Minds, Rolling Stones, Radiohead, Smashing Pumpkins

**CHIFFRE D'AFFAIRES 1997-98 :** 3,39 milliards de livres (34 milliards de francs) dont 2,4 pour EMI Music et 0,8 pour HMV.

**BÉNÉFICES :** 380,5 millions de livres

# Carrefour pourrait s'implanter au Japon

**TOKYO**
*de notre envoyé spécial*

Carrefour s'apprêterait à construire son premier hypermarché au Japon. « *La chaîne envisage, pour 1999, l'ouverture d'une grande surface de 5 000 à 10 000 mètres carrés dans la région de Tokyo* », indique-t-on, de source bien informée, à Tokyo. Au siège parisien de Carrefour, on se contente de reconnaître qu'une « *mission d'évaluation* » est au Japon et qu'elle doit rendre ses conclusions dans le courant de l'année.

Mais, à Tokyo, un dirigeant de Jusco, le numéro trois japonais de la distribution alimentaire, a déjà confié son inquiétude à un diplomate français. Voilà qui pourrait pousser Promodès, un autre Français, partenaire de Jusco depuis quinze ans, à revoir ses ambitions à la hausse au pays du Soleil-Levant. Le numéro trois français n'est présent au Japon que par le biais d'une petite activité d'import-export. A l'occasion du lancement de l'« année de la France au Japon » par Jacques Chirac, Promodès a convaincu son partenaire d'organiser une semaine des produits français dans 200 supermarchés Jusco. Une trentaine de représentants de ces petits fournisseurs ont été amenés à Tokyo par Luc Vandevelde, le directeur général de Promodès, pour l'ouverture le 29 avril du Salon des régions françaises à Tokyo.

Les dirigeants de Promodès justifient leur prudence face à une éventuelle implantation au Japon. « *C'est un marché mûr. On ne peut y faire son trou qu'en prenant des parts de marché sur les autres. Et, malgré la crise, le ticket d'entrée, notamment le coût du foncier, reste très élevé* », explique M. Vandevelde. Même circonspection chez Auchan : celui-ci n'est présent au Japon que par son activité de négoce mais n'a aucun accord ni projet connu dans la distribution. Quant aux concurrents étrangers, l'allemand Metro et l'américain Wal-Mart, ils ont conclu tous deux des accords avec l'un des principaux distributeurs de l'Archipel, le groupe Itoyokado, mais sans créer de magasin. Si l'offensive de Carrefour se confirmait, elle pourrait déclencher de véritables grandes manœuvres dans ce secteur.

*Pascal Galinier*

# Des adhérents critiquent la gestion de l'AFER

**CERTAINS ADHÉRENTS** et courtiers de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER) ont exprimé leur opposition à Gérard Athias, fondateur et président de l'AFER, et à André Le Saux, secrétaire-trésorier, lors de l'assemblée générale mercredi 29 avril. Une dizaine de contestataires, menés par François Nocaudie, courtier et adhérent de l'AFER, ont dénoncé « *le manque de transparence* » dans la gestion. Ils reprochent aux deux hommes d'avoir perçu un intéressement dont « *la clé n'a pas été clairement expliquée* ».

Les deux dirigeants ont racheté, à titre personnel, en janvier 1998, 25 % de la Société d'épargne viagère (SEV) à Suez, pour 250 millions de francs. SEV, détenue à 75 % par Abeille Vie (filiale à 100 % de Commercial Union France), gère avec Abeille Vie les fonds de l'AFER. Dans sa stratégie de désengagement de l'assurance, Suez avait revendu 75 % de la SEV à Commercial Union, puis le solde à une société civile immobilière (SCI) détenue par MM. Athias et Le Saux. Avec l'accord du ministère des finances, tiennent à préciser les deux dirigeants.

« *On avait un trésor de guerre. On a d'abord décidé de ne pas y toucher, avant finalement de prendre une part significative dans l'une de nos deux compagnies d'assurances pour avoir voix dans le concert capitalistique et mieux défendre les intérêts des adhérents* », s'est justifié M. Athias. Les contestataires ont été très largement mis en minorité lors du vote des résolutions annuelles, notamment sur leur appel à voter contre l'approbation des comptes et l'investissement dans la SEV. Il n'empêche : certains regrettaient que, au bout de près de deux heures de discours des dirigeants de l'AFER, le temps des questions-réponses ait été réduit à une petite vingtaine de minutes. « *C'est quarante-cinq ans de ma vie qu'on attaque. Il y a vingt-cinq ans que j'essaie d'améliorer l'assurance-vie française, je crois y être parvenu. Ceux qui nous attaquent comptent parmi eux des diffuseurs avec qui nous avons rompu parce qu'ils voulaient continuer à pratiquer le précompte de commissions* », s'est défendu Gérard Athias. Celui-ci dénonce l'attaque de certains courtiers. Elle s'explique, selon lui, par le fait que l'AFER a abaissé, depuis le 1er avril, les frais d'entrée de ses contrats d'assurance-vie de 4,525 % à 3 %, les frais sur l'épargne gérée restant à 0,475 %. Or ce sont ces prélèvements qui constituent les recettes des deux assureurs de l'AFER, la SEV et Commercial Union.

L'AFER a été créée en 1976. « *Personne n'y croyait* », confie un observateur de l'époque. Elle compte aujourd'hui quelque 500 000 adhérents et cumule près de 125 milliards de francs d'actifs gérés. L'année 1997 n'a pas été excellente : avec 12,9 milliards de francs, la collecte a baissé de 9,1 % par rapport à l'année précédente, incertitude fiscale oblige. Le début de 1998 ne s'annonce pas plus brillant : la collecte a chuté de 20 %.

*Pascale Santi*

## DÉPÊCHES

■ **EDF : l'entreprise a annoncé, vendredi 1er mai, avoir bouclé avec trois partenaires chinois** le financement de deux nouvelles centrales nucléaires. Le montant total du projet est de plus de 13 milliards de francs. La part d'EDF est de 19,6 %. Par ailleurs, les cinq syndicats français ont appelé à une « *manifestation nationale pour l'énergie* » le 4 juin, à Paris.

■ **AIR FRANCE : le Syndicat national des pilotes de ligne,** majoritaire, a appelé à une grève du zèle à partir du 1er mai, suite à l'échec de la première réunion avec la direction. Celle-ci souhaite que les pilotes baissent leurs salaires de 15 % en échange d'une prise de participation de 10 % à 12 % du capital d'Air France.

■ **MICROSOFT : plus de vingt-cinq grands patrons américains de l'industrie informatique** ont envoyé une lettre au département de la justice, *qui envisage de poursuivre Microsoft pour abus de position dominante,* afin qu'il ne fasse pas retarder le lancement de Windows 98, prochaine version du système d'exploitation de Microsoft, qui doit être commercialisée le 25 juin. Parmi eux, Eckhard Pfeiffer, de Compaq, Lewis Platt, de Hewlett Packard, ou encore Michael Dell, de Dell Computer.

■ **CEGETEL : l'opérateur a ouvert,** le 1er mai, son service de téléphonie fixe, le « 7 », en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Alsace, Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne. Déjà ouvert dans quatre régions, le « 7 » *comptait, fin avril, 170 000 clients.*

■ **FRANCE TÉLÉCOM : un consortium dirigé par l'opérateur français,** et regroupant Banco de Santander et des caisses d'épargne espagnoles, a déposé sa candidature à la troisième licence de téléphonie mobile en Espagne.

■ **DAEWOO : les constructeurs automobiles Daewoo et General Motors** seraient, selon le président du premier, proches d'un accord qui verrait l'américain prendre 35 % à 50 % du capital du coréen. Par ailleurs, Hyundai, premier constructeur coréen, pourrait cesser sa production dès mai, selon une chaîne de télévision.

# Bruxelles et Paris à la recherche d'un compromis sur le Crédit lyonnais

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Comme annoncé par Jacques Santer, le président de la Commission européenne – qui est intervenu personnellement en ce sens –, les négociations ont repris : Karel Van Miert, le commissaire à la concurrence, a rencontré Dominique Strauss-Kahn, le ministre français des finances, vendredi 1er mai, et les deux hommes devaient se revoir le week-end. Des deux côtés, les équipes ont été remises au travail avec comme objectif de parvenir à un compromis. L'échéance pour la décision de la Commission, fixée au 13 mai, pourrait être retardée d'une semaine, voire à la fin du mois.

« *La Commission s'est engagée dans la voie de trouver une solution concrète, qui assure aussi la viabilité du Crédit lyonnais* », a déclaré M. Santer lors de sa conférence de presse vendredi. Les positions de départ restent tendues. Dans sa lettre du 24 avril à M. Van Miert, M. Strauss-Kahn indiquait sa volonté d'« *alerter solennellement sur les erreurs d'appréciation qui pourraient survenir et sur les conséquences contentieuses qui pourraient en résulter* ». Le ministre y développait une argumentation juridique tendant à prouver que la Commission prenait des libertés avec le traité. Du côté de celle-ci, on ne baisse guère la garde : dans le cas où les autorités françaises ne consentiraient pas le mouvement nécessaire pour qu'un feu vert soit donné, « *on pourrait ne pas exclure une décision négative* », répète-t-on avec conviction.

### ADOSSÉ À UN REPRENEUR

Le fossé à combler porte sur deux points : les contreparties à fournir encore par le Lyonnais et les modalités de la privatisation d'ici à fin 1999. La Commission demande que *l'ensemble des actifs* en Europe soit vendu, soit 620 milliards de francs. Pour atteindre ce chiffre, les Français indiquent que les cessions qu'ils étaient prêts à consentir incluaient la réduction des guichets en France et la cession de filiales en Amérique latine. La Commission refuse ces amalgames et dès lors considère qu'il manque 83 milliards de contreparties. A cela il faudrait ajouter 80 milliards à céder en Asie ou en Amérique du Nord pour compenser l'autorisation qui serait donnée à la banque de conserver ses filiales de Londres et de Luxembourg.

Certaines de ces exigences seront abandonnées durant l'ultime phase des pourparlers. Le Crédit lyonnais, après les cessions d'actifs requises, ne pourra pas subsister seul. C'est pourquoi il faut le privatiser en mettant comme condition qu'il s'adosse à une « *vraie grande banque* », autrement dit à un repreneur qui « *puisse offrir aux clients du Lyonnais le réseau qu'au fil des contreparties celui-ci aura été contraint d'abandonner* ».

La Commission ne cache pas qu'elle veut éviter une privatisation « *entre amis* » (Caisse des dépôts, assurances) qui permettrait au Crédit lyonnais de garder son autonomie mais ne garantirait pas sa viabilité. Dans sa dernière lettre, M. Strauss-Kahn récuse la demande bruxelloise d'une cession de gré à gré comme contraire au traité « *qui stipule que les autorités communautaires ne peuvent préjuger du régime de propriété des entreprises dans les Etats membres* ». A la Commission, on crie au contresens : « *La privatisation de gré à gré, c'était uniquement pour nous une façon de s'en sortir, en gardant le réseau français et donc en sauvegardant l'emploi. Il faut bien comprendre que les contreparties réclamées, même s'il y a encore des ajustements, ne permettront pas au Lyonnais de rester indépendant* », explique un expert. C'est donc essentiellement sur les modalités de la privatisation que les deux parties peuvent bouger.

*Philippe Lemaître*

CETTE SEMAINE DANS
le nouvel Observateur




ARTISTES ET ENTREPRENEURS
CHERCHEURS ET SPORTIFS
TECHNOCRATES ET VISIONNAIRES...

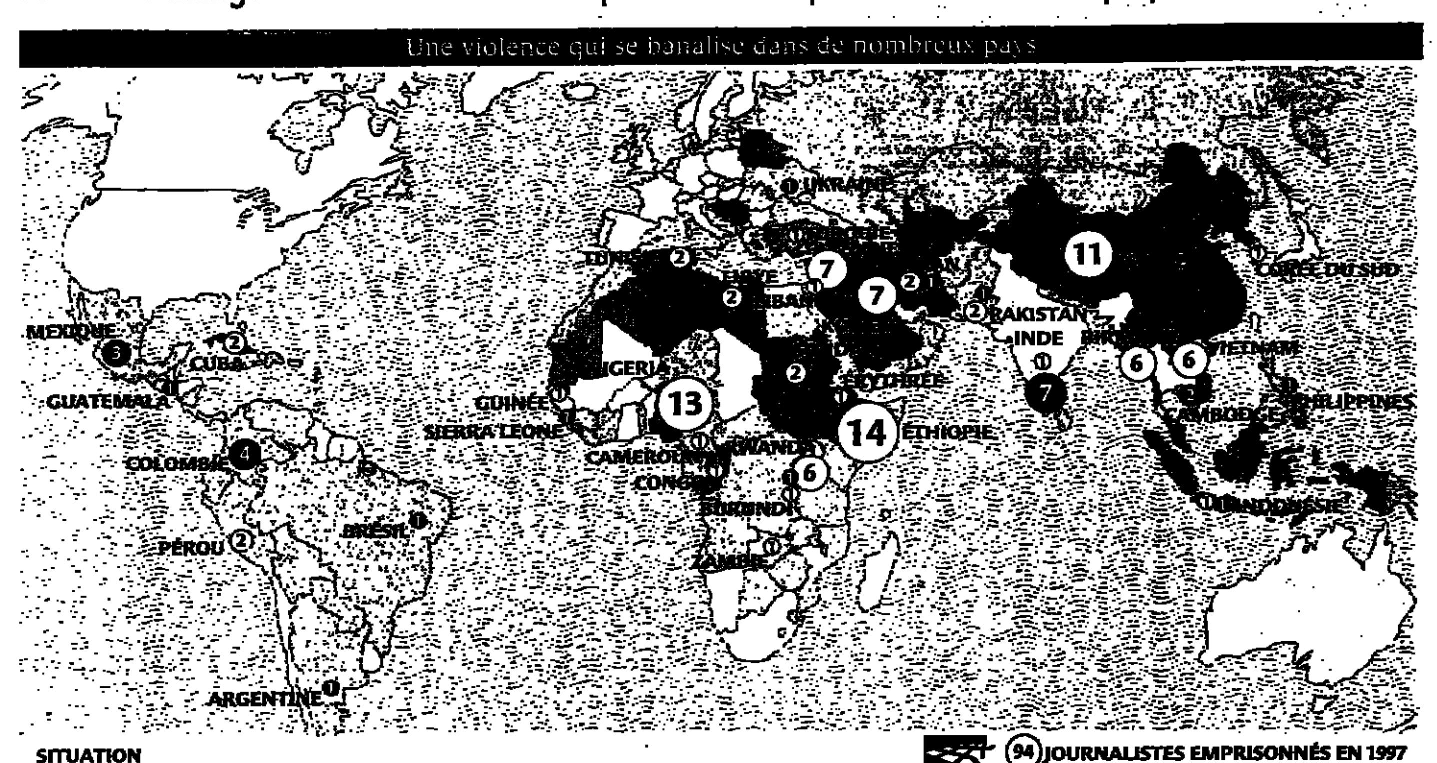
LES 101 CHAMPIONS DE L'EUROPE

# Le nombre de journalistes tués a continué à diminuer en 1997

## Le rapport 1998 de Reporters sans frontières, rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, dimanche 3 mai, révèle un changement de nature de la répression subie par les médias sur la plupart des continents

**CHAQUE ANNÉE**, le rapport de Reporters sans frontières (RSF) égrène la litanie des atteintes à la liberté de la presse. Chaque année, l'organisation recense scrupuleusement l'envers de la médiatisation : les journalistes tués ou emprisonnés parce qu'ils font leur métier. Dans l'édition 1998, publiée dimanche 3 mai dans le cadre de la Journée mondiale de la liberté de la presse, avec le soutien du *Parisien-Aujourd'hui*, on peut notamment lire que le journaliste argentin José Luis Cabezas a été retrouvé dans une voiture incendiée, une balle dans la tête, les mains attachées dans le dos avec des menottes. Il avait réalisé une enquête sur la corruption des policiers.

En Iran, Ebrahim Zal Zadeh, directeur d'un mensuel littéraire, a été tué à coups de couteau, après avoir été arrêté par des agents du ministère de la culture et emmené dans une *« maison de sûreté »*. Au Cambodge, le journaliste canadien Michael Senior est tué par des militaires : *« Des soldats l'abordent, cassent son matériel avant de lui tirer une balle dans la jambe. Sa femme, alertée par ses cris, accourt et demande aux hommes en armes de le laisser partir. Alors qu'elle était en discussion avec l'un d'eux, Michael Senior est achevé de deux ou trois balles dans la poitrine. »*




D'autres exemples de cette violence presque ordinaire se sont produits au Brésil, en Colombie, au Guatemala, en Inde, en Indonésie, au Mexique, au Pakistan, aux Philippines, au Rwanda, en Sierra Leone, en Ukraine. En 1997, 26 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Ils étaient 28 en 1996, 49 en 1995 et plus de 100 en 1994. Au total, plus de 500 journalistes ont été tués en faisant leur métier depuis 1987.

L'apparente amélioration des statistiques s'explique par la fin ou la dimininution des conflits au Rwanda et en ex-Yougoslavie, et au *« changement de nature de la terreur en Algérie »*, note le rapport : *« Les tueurs ont abandonné la chasse au gibier individuel dans les rues d'Alger pour s'adonner aux massacres de masse. »* Alors que 57 journalistes ont été tués entre 1992 et 1996, aucun rédacteur n'est mort en Algérie l'année dernière, mais le chauffeur du quotidien gouvernemental a été assassiné, tout comme une technicienne de la télévision.

Quatre-vingt-quatorze journalistes sont en prison pour leurs opinions ou pour avoir exercé leur profession. Ils sont 14 en Ethiopie, 13 au Nigeria – où la situation s'est nettement aggravée en 1997 –, 11 en Chine, 7 au Koweït et en Syrie, 6 en Birmanie et au Vietnam.

**« RÉPRESSION PRIVATISÉE »**

La situation de la liberté de la presse est *« mauvaise »* dans 80 pays et *« très mauvaise »* dans 50 autres. A la répression d'Etat s'ajoute de plus en plus, selon RSF, *« la répression privatisée »*. *« Dans un nombre croissant de pays, tous les pouvoirs, légitimes ou illégitimes, pratiquent désormais leur propre répression des médias échappant à leur contrôle, y compris par les pires violences*, note le rapport. *Des partis politiques, des organisations syndicales, des grandes entreprises, des organisations mafieuses, des intégristes religieux appuyés sur des polices parallèles ou des milices privées ont pris le relais d'un pouvoir central affaibli pour faire taire les journalistes indociles. »*

Avec 10 journalistes assassinés en 1997, l'Amérique latine est la région la plus dangereuse pour la liberté de la presse. La plupart des meurtres sont liés aux dénonciations des liens entre les narcotrafiquants et les hommes politiques ou la police. Trois journalistes ont ainsi été tués au Mexique, cette année, et RSF note *« une augmentation du nombre d'agressions »*. En Inde, la situation s'est dégradée en 1997 : 7 journalistes ont été tués, dont 5 dans un attentat à la bombe.

Cette *« banalisation de la violence contre les médias »* s'accompagne d'une impunité des agresseurs. En Russie, 20 journalistes ont été assassinés depuis 1993. Un seul des crimes a abouti à la condamnation d'un coupable. En Argentine, c'est l'indignation populaire provoquée par l'assassinat de José Luis Cabeza, et la pression de la presse elle-même, qui ont abouti à l'ouverture d'une véritable enquête. Le meurtre du journaliste Mario Bonino, en 1993, n'a toujours pas été élucidé.

*Alain Salles*

**★ Rapport 1998 de Reporters sans frontières, avec le soutien du *Parisien-Aujourd'hui*, 384 p., 90 F.**
**Cent photos pour défendre la liberté de la presse, de Marc Riboud, Reporters sans frontières, 96 p., 38 F.**

# Jérôme Clément entend « orienter la stratégie de TV 5 »

**LA SEPT ARTE** et La Cinquième font une entrée remarquée dans le capital de TV 5, la chaîne francophone qui sera au cœur du nouveau dispositif de l'audiovisuel extérieur, présenté jeudi 30 avril par Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères (*Le Monde* du 2 mai). Les deux chaînes présidées par Jérôme Clément, et qui seront bientôt fusionnées, détiendront 25 % du capital de la société Satellimages-TV 5. Elles récupèrent les 22 % de la Sofirad et une partie de la participation de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui passe de 11,1 % à 2,7 %.

La Sept-Arte/La Cinquième sera le deuxième actionnaire de TV 5, derrière France Télévision, dont le poids passe de 33,2 % à 35 %. Les télévisions publiques belge, suisse et québécoise conservent chacune 11,1 %. RFO complète le nouveau tour de table, avec une participation de 4 %.

**« DANS LE SENS DE L'EXCELLENCE »**

La forte présence de La Sept-Arte/La Cinquième a surpris les observateurs, dans la mesure où le ministère de la culture et de la communication a longtemps été partisan d'un adossement à France Télévision (qui aurait eu plus de 50 %). La société présidée par Xavier Gouyou Beauchamps n'a-t-elle pas donné toutes les garanties d'efficacité et de volontarisme souhaitées ? Ou bien Catherine Trautmann s'est-elle finalement rangée aux arguments de Jérôme Clément ?

*« J'ai plaidé pour qu'on nous accorde une part significative, car il est dans la nature d'Arte d'avoir une vocation internationale*, confirme M. Clément. *Elle a été créée par un traité bilatéral dans l'optique de devenir une chaîne franco-allemande et européenne, et j'ai toujours eu à cœur de la développer sur le plan international. Quant à La Cinquième, sa vocation éducative en fait un outil précieux au moment où ce type de chaîne connaît un grand succès dans le monde. Il y a de nombreux partenariats à développer dans ce secteur. La présence de ces deux chaînes est une carte intéressante pour la France, dont l'image internationale est liée à la culture. »*

Son nom étant souvent cité pour la future présidence commune de TV 5 et de Canal France international (CFI), Jérôme Clément précise : *« J'ai une ambition forte pour TV 5, mais il ne faut pas la confondre avec une quelconque ambition personnelle. Je n'ai pas l'intention de diriger cette entreprise ; ce que je fais à La Sept-Arte/La Cinquième me passionne et me suffit. Néanmoins, j'entends bien orienter la stratégie de TV 5.*

*» En tant qu'actionnaire, je dirai ce que je pense, notamment pour l'amélioration des programmes. Si TV 5 doit être une vitrine de ce que la télévision française fait de mieux, je plaiderai pour qu'on aille dans le sens de l'excellence. Certes, il n'est pas question de faire la grille avec les programmes d'Arte, mais ils doivent y trouver une place. »*

Reste la difficulté de concilier les intérêts d'une chaîne franco-allemande et européenne avec le choix d'une chaîne francophone comme axe majeur de la présence télévisuelle de la France à l'étranger. Pour le patron d'Arte, *« cette ambiguïté est inhérente à la position de la France, à la fois au centre d'un monde francophone en déclin et partie prenante d'une identité européenne en voie d'intégration. Pour ma part, je ne crois pas qu'il faille faire du vecteur francophone notre seul vecteur, au risque de se couper de certains marchés. Il vaut mieux diffuser des programmes français dans d'autres langues que pas de programmes français du tout. Dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel, le critère de la culture est plus important que le seul argument linguistique. Au sein de TV 5, j'entends bien poser la question du choix des langues véhiculées, même si le français reste majoritaire ; je compte ouvrir le débat, tout en veillant à ne pas heurter les susceptibilités de nos partenaires francophones. »*

**EFFORT FINANCIER INSUFFISANT**

Si la France doit, selon M. Clément, *« se situer sur une exigence de qualité »*, l'investissement consenti par l'Etat est-il à la hauteur ? Hubert Védrine a annoncé une rallonge budgétaire de 130 millions de francs, dont environ 50 % devraient profiter à l'amélioration des programmes de TV 5.

*« Le secteur de l'audiovisuel fait l'objet d'une compétition internationale très forte*, explique le président de La Sept-Arte/La Cinquième. *Il s'agit d'un enjeu économique majeur – aux Etats-Unis, c'est le troisième poste des exportations –, mais aussi d'un enjeu d'identité culturelle. Pour exister sur ce marché, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. En France, ce secteur est sous-financé ; l'effort financier de l'Etat est encore insuffisant ; il est urgent de le comprendre. »*

*Jean-Jacques Bozonnet*

# Le tribunal refuse le report de l'assemblée générale des actionnaires de La Voix du Nord

LILLE
*de notre correspondant*

L'espoir a sans doute un peu changé de camp dans le conflit qui oppose des groupes d'actionnaires minoritaires du groupe de presse La Voix du Nord au directoire présidé par Jean-Louis Prévost. Les premiers, engagés dans une tentative de contrôle de la majorité du capital, avaient obtenu une importante victoire, le 17 avril, lorsque le tribunal de commerce de Lille avait rendu une ordonnance de référé repoussant une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme Voix du Nord Investissement (VNI) prévue pour le lendemain. Celle-ci avait pour but de transformer VNI en société en commandite par actions (SCA).

Le tribunal avait donné satisfaction aux minoritaires sur tous les points qu'ils avaient soulevés. Il admettait que le représentant du Rasar (Rassemblement des actionnaires salariés et retraités) puisse se présenter en tant qu'associé commandité de la future SCA. Il admettait aussi le bien-fondé de plusieurs demandes de Jacques Ménard, ancien directeur de la publicité de *La Voix du Nord*, aujourd'hui chef de file de l'OPA.

**LUNDI 4, AMBIANCE TENDUE**

Les futurs statuts doivent prévoir la révocabilité du gérant à la majorité des commanditaires, sans que les commandités puissent s'y opposer ; il y a dorénavant impossibilité, pour le gérant, de voter sur sa révocation ; incompatibilité entre la direction de la commandite, le conseil de surveillance et le directoire de *La Voix du Nord* ; enfin, un accord préalable du conseil de surveillance est nécessaire pour les cessions d'actions à des tiers non-actionnaires.

Toutes ces mesures visaient à réduire le pouvoir de Jean-Louis Prévost et de son groupe majoritaire au cas où ils parviendraient à imposer la SCA. Revendiquant entre 35 % et 38 % des actions, donc plus que la minorité de blocage, le groupe composé de Jacques Ménard et du Rasar aurait peut-être dû en rester là. Il a préféré saisir encore le tribunal de commerce à statuer en référé sur un nouveau report de l'assemblée générale extraordinaire de VNI, fixée au lundi 4 mai à 11 heures. Echec sur toute la ligne.

Les minoritaires n'obtiennent pas le report et, surtout, le tribunal estime qu'ils n'ont pas apporté la preuve que VNI a procédé soit directement, soit par personne interposée, au rachat de ses propres actions. Il ne voit pas la nécessité de mettre sous séquestre les pouvoirs établis en vue de l'assemblée générale, et autorise la société Indépendance, qui revendique la commandite, à s'exprimer et à voter par l'intermédiaire de Jean-Louis Prévost et de ses deux associés, André Soleaux et Jean-Louis Olivaux.

Le tribunal a toutefois noté que VNI a requis les services d'un huissier, et qu'il doit lui-même en désigner un autre, pour constater feuilles de présences et pouvoirs. Lors de la précédente AG extraordinaire, l'huissier mandaté par le Rasar n'avait pu travailler qu'avec le secours d'un commissaire de police.

L'ambiance devrait donc être assez tendue, lundi matin, sur le site de la Pilaterie dans la banlieue de Lille, où est convoquée l'assemblée générale. D'abord parce que la surenchère entre les deux groupes rend difficile toute réconciliation. Le Rasar n'a pas pardonné le RES (Rachat de l'entreprise par les salariés) de 1989. Il a, selon lui, bénéficié essentiellement à Jean-Louis Prévost et à ses proches.

**POKER MENTEUR**

Jean-Louis Prévost et Jacques Ménard sont devenus des ennemis aussi farouches qu'ils étaient bons amis. Chacun sait que la possession des actions peut être complètement remise en cause par la répartition des pouvoirs et que cela peut se jouer sur très peu. Autre cause de tension : le personnel, convoqué ce jour-là par ses instance syndicales devant le siège de l'entreprise.

Enfin, on ne sait toujours pas si l'un ou l'autre des deux groupes avait, ou a maintenant, un partenaire pour cette aventure. L'OPA était certainement le premier tour de table d'une grande partie de poker menteur. On saura peut-être lundi s'il s'agit d'une partie entre provinciaux ou si des étrangers s'y sont associés. Dans le premier cas, on devrait s'enfermer pour longtemps dans une nouvelle bataille de procédure comme *La Voix du Nord* en connaît depuis sa naissance. Dans le second, le prix des actions encore en circulation devrait grimper assez vite au-delà des 40 000 francs sur lesquels vient de s'aligner VNI pour contrer l'OPA des minoritaires.

*Pierre Cherruau*

Le Monde
MAI 1968
Deux pages, tous les jours, du lundi 4 au samedi 30 mai

« LES AVENTURES DE MAI »
par Patrick Rambaud
Un roman historique, par l'auteur de « La Bataille », Prix Goncourt 1997

QUE SONT-ILS DEVENUS ?
Portraits par Michel Braudeau
LES PHOTOGRAPHIES RETROUVÉES
de Claude Dityvon

هكذا من الأصل



# La sortie de crise se confirme pour l'immobilier parisien

## La chute des prix a été enrayée à la fin de l'année dernière à la fois dans la capitale et dans les départements de la petite couronne. *L'embellie attendue paraît assurée, même si elle est moins importante que prévu*

**L'IMMOBILIER** parisien sort doucement de la crise. Dans leur bilan annuel de conjoncture, les notaires de la Chambre de Paris font preuve d'optimisme, même s'ils restent prudents. La reprise qu'ils avaient annoncée l'an dernier n'a pas eu la force attendue, mais l'embellie paraît certaine. La bonne santé du marché, constatée en 1997, particulièrement au quatrième trimestre, a bel et bien permis d'enrayer la chute des prix dans la capitale comme dans les trois départements de la petite couronne.

Les tendances pour le premier trimestre de 1998 sont également bonnes avec, selon ce bilan, une augmentation de près de 23 % du nombre des promesses de vente signées par rapport à 1997. Les ventes effectives auraient augmenté, pour la même période, de plus de 16 %. Pour le volume des ventes, la comparaison entre 1996 et 1997 est difficile. La suppression, en décembre 1996, de la réduction des droits de mutation dans l'ancien a, en effet, artificiellement dopé les ventes du dernier trimestre de l'année 1996, les acquéreurs ayant anticipé leur achat d'un logement pour bénéficier de la mesure. Globalement, sur l'année, le volume des transactions est en recul de 9,6 % par rapport à 1996 (5,9 % à Paris, 20,5 % dans le Val-de-Marne). Mais par rapport à 1995, les ventes ont augmenté de 62,6 % à Paris en 1997, 66,2 % dans les Hauts-de-Seine, 46,7 % en Seine-Saint-Denis et 44 % dans le Val-de-Marne. Sur l'année, le marché le plus dynamique est celui des appartements neufs, avec 31 % d'augmentation des ventes à Paris, 21,5 % dans les Hauts-de-Seine.

### AUGMENTATIONS

Constatée depuis un an, la décélération de la chute des prix semble, selon la Chambre des notaires, arrivée à son terme. Sur l'année 1997, les prix au mètre carré ont, en moyenne, augmenté dans dix des vingt arrondissements de la capitale. Fin 1997, le prix moyen au mètre carré était de 15 294 francs, contre 15 187 francs au troisième trimestre. L'évolution est similaire dans les départements de la petite couronne, *où l'augmentation des prix sur le* dernier semestre de 1997 est de 0,3 % dans les Hauts-de-Seine (12 433 francs au mètre carré), 1,86 % en Seine-Saint-Denis (7 522 francs). Dans le Val-de-Marne, les prix sont restés stables pendant cette période (9 989 francs au mètre carré).

Dans la capitale, les arrondissements les plus sensibles à l'augmentation sont le 4e et le 2e, dont les prix ont augmenté de 10 % entre fin 1996 et fin 1997 et s'établissent respectivement à 19 366 francs et 16 186 francs au mètre carré. Le 9e augmente aussi de 5,5 % (13 625 francs au mètre carré), le 7e, qui reste l'arrondissement le plus cher de la capitale, de 2,4 % (22 382 francs). En revanche, les 16e (19 223 francs au mètre carré), 12e (13 727 francs), 17e (15 165 francs), 19e (11 281 francs) et 11e (12 816 francs) ne sont pas concernés par l'augmentation. L'arrondissement le moins cher reste le 19e. Dans le 18e, les deux quartiers de la Goutte-d'Or et de La Chapelle passent sous la barre symbolique des 10 000 francs avec, respectivement, 8 811 francs et 9 325 francs au *mètre carré.*

En petite couronne, les prix des logements augmentent aussi dans certaines communes, mais beaucoup plus faiblement qu'à Paris. A Issy-les-Moulineaux et Asnières, dans les Hauts-de-Seine, les prix atteignent respectivement 12 970 francs et 9 570 francs au mètre carré. En Seine-Saint-Denis, à Pantin et Saint-Denis, les prix se *maintiennent à 8 634 francs et* 7 061 francs au mètre carré. Les baisses de prix sont, en revanche, plus marquées qu'à Paris (entre 3,6 % et 8,5 %). Elles affectent les communes d'Ivry-sur-Seine (8 363 francs au mètre carré) et de Vincennes (13 387 francs), dans le Val-de-Marne, ou encore Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine.

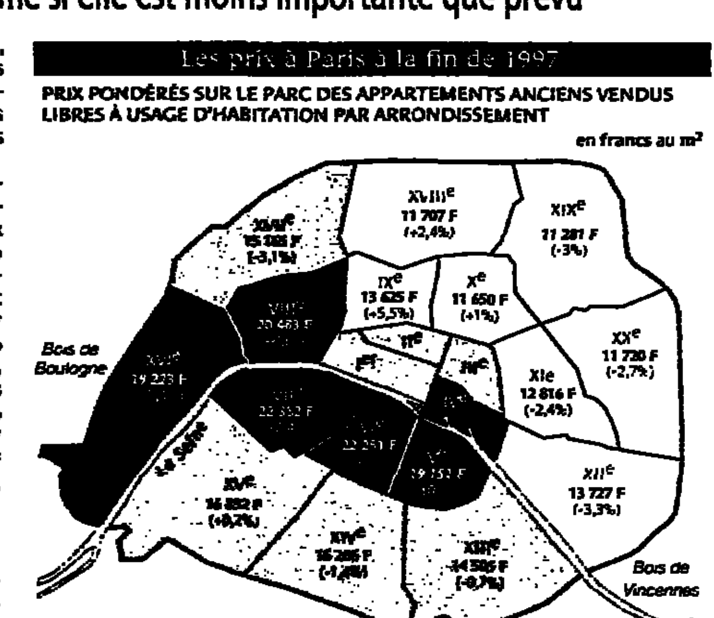
La baisse des prix a été plus importante sur les appartements de grande taille que sur les petites surfaces, souligne encore la Chambre, alors qu'entre 1986 et 1990 le phénomène inverse s'était produit. Elle permet, surtout, aux acquéreurs d'accroître leurs ambitions. A Paris intra-muros, la surface moyenne des appartements anciens vendus libres était de 49 mètres carrés. Elle frôle aujourd'hui les 56 mètres carrés.

*Christine Garin*

Les prix à Paris à la fin de 1997

PRIX PONDÉRÉS SUR LE PARC DES APPARTEMENTS ANCIENS VENDUS LIBRES À USAGE D'HABITATION PAR ARRONDISSEMENT

en francs au m²




DE 11 281 À 14 300 F — DE 14 301 À 17 700 F — DE 17 701 À 21 000 F — DE 21 001 À 22 382 F

xx F - PRIX AU M² — (xx F) ÉVOLUTION SUR UN AN

# L'assurance des loyers offre une réelle sécurité aux propriétaires

**LORSQUE ROLAND C.**, cadre d'une grande société informatique, se voit offrir de partir à la retraite à cinquante ans – après trente ans d'intense activité –, il décide, en accord avec son épouse, de sauter le pas. Sa décision est prise malgré la légère baisse de revenu qu'elle entraînera. Mais il vient d'hériter d'un pavillon à Versailles et des deux appartements de ses parents, qu'il compte louer après y avoir *effectué quelques investissements* pour leur remise en état. Ils lui permettront de continuer à louer le confortable appartement parisien qu'il habite, donc d'éviter un déménagement, et de financer durant quelques années encore les *études supérieures de ses deux* enfants : Eric, vingt ans, étudiant en première année d'une école d'ingénieur, et Marine, vingt-deux ans, en quatrième année de médecine. Comme ils ont préféré étudier à Grenoble, il lui faudra assumer des frais de logement et de véhicule, sans aucune rupture de ressources.

*Voilà pourquoi lorsqu'un ami lui* fait part d'une « nouvelle » possibilité au hasard d'une conversation, il envisage d'assurer très bientôt les loyers de ses biens immobiliers, quitte à en amputer légèrement le rapport. N'est-il pas *bien placé pour savoir que la crise* économique a fragilisé de nombreuses situations ? De fait, la loi Neiertz sur le surendettement des ménages autorise certains locataires à obtenir un moratoire, tandis que les juges accordent parfois des délais de paiement supplémentaires aux occupants de bonne foi en difficulté.

*Deux modes de location sont* assurables, dans des conditions légèrement différentes : directement par les propriétaires, ou par l'intermédiaire des administrateurs de biens, ce qui entraîne alors un coût supplémentaire, justifié lorsqu'ils sont compétents.

Les contrats garantissent généralement l'incapacité du locataire de faire face à ses échéances de loyer, y compris les charges et taxes correspondantes, sur une durée d'un à deux ans, et moyennant un tarif de 1,6 % à 4,8 % du montant annuel du loyer, soit un écart du simple au triple. A noter que la cotisation d'assurance est déductible des revenus fonciers, mais pour sa partie « pertes pécuniaires » uniquement, c'est-à-dire 85 % de l'ensemble en moyenne. Pour plus de sécurité, certains contrats couvrent aussi l'indemnisation dégradations immobilières-vétusté.

Parmi les critères de choix d'un futur assuré, outre le tarif, doivent être sérieusement pris en compte la durée et le plafond de la garantie, dans la mesure où il est souvent très long et difficile d'obtenir le départ de locataires s'y refusant obstinément, même en cas de condamnation judiciaire. Mieux vaut donc choisir un contrat couvrant aussi les périodes *d'occupation entre le moment où* le loyer est normalement payé et celui où il ne l'est plus, avec une présence maintenue ou un départ inopiné. Il faudra alors engager une procédure pour entrer dans les lieux, avec les frais y afférents. Enfin, un bon contrat de protection juridique permet une prise en charge des frais de correspondance *judiciaire, expertise ou procès, en* cas de conflit avec un locataire ne portant pas sur le loyer, déjà garanti prioritairement.

### PROTECTION JURIDIQUE

Parmi les quelques contrats offerts sur le marché, ceux de Cornhill France et de la SA CAPP sont assez exemplaires :

● Le contrat de Cornhill France indemnise l'assuré jusqu'à la récupération effective de son bien, sans limite de durée de garantie, mais avec une franchise égale au dépôt de garantie et une indemnisation maximale de douze mois de loyers plafonnés à 10 000 francs par mois, soit globalement 120 000 francs. Tarif : 4 % TTC du loyer, ce qui est plutôt onéreux.

● La SA CAPP offre une durée maximale de garantie de dix-huit mois sans aucun plafond d'indemnisation et au tarif de 3,40 % TTC pour un contrat de propriétaire gérant. (S'il est ou devient membre d'une chambre de propriétaires UNPI, le tarif descend à 2,75 % TTC, tandis que la durée de garantie est portée à vingt-quatre mois). A noter que, dans tous les cas, ces contrats offrent une garantie protection juridique couvrant les dépenses variées survenant en cas de litige – huissiers, avocats... – à hauteur de 30 000 francs au plus. *Mais ils exigent l'absence de tout* incident de paiement du locataire depuis deux ans lors de la souscription du contrat, contre un an seulement pour ceux de Cornhill France. Enfin, la garantie dégradation est facturée 0,2 % du loyer global, contre 5 % de la cotisation loyers impayés chez Cornhill France.

Il existe aussi des formules qui *s'adressent directement aux pro*fessionnels et aux administrateurs de biens. Parmi ces dernières – qui sont les plus nombreuses –, les contrats de la gérance Laforêt-Desport, de Cornhill France et le Service plus de la FNAIM sont assez représentatifs. La première donne une garantie illimitée sur vingt-quatre mois, sans franchise (comme celle de la Fnaim), et commence à indemniser dès le troisième mois après le premier impayé (au lieu du sixième pour la FNAIM). Le tarif de la gérance Laforêt-Desport s'élève à 2 % TTC des loyers, mais une première année gratuite le ramène en pratique à 1,33 % TTC pour un bail *initial de trois ans.*

Chez Cornhill France, la durée de garantie est illimitée mais le montant va de douze à dix-huit loyers mensuels de 10 000 francs, contre 15 000 francs par mois à la Fnaim. Le tarif de cette fédération correspond à des honoraires supplémentaires négociables – environ 2 % – contre 2 % fixes chez *Cornhill France ; seul ce dernier* (parmi les trois) applique une franchise correspondant au dépôt de garantie effectué auprès du bailleur.

Ces quelques exemples montrent qu'il existe aujourd'hui une offre tout à fait correcte de contrats garantie de loyer. Mais à condition de les lire attentivement et de respecter à la lettre les contraintes qu'ils imposent malheureusement aux propriétaires, à travers le choix – voire la sélection – de leurs locataires.

*Didier Verneuil*

### *Des conseils pratiques*

- ● **Veiller** à obtenir une durée de garantie de deux ans au moins, et qui prenne en compte la date de départ effective du locataire, plutôt que celle d'un jugement éventuel.
- ● **Se renseigner** sur la façon dont tel ou tel assureur règle habituellement les sinistres de loyers impayés.
- ● **Apprécier** le nombre et l'importance des exclusions du ou des contrats proposés.
- ● **Comparer** les exigences imposées au locataire quant à son revenu, soit un loyer de 25 % ou 33 % au plus de ce dernier, alors qu'il faut aussi tenir compte du nombre de personnes à charge.
- ● **Jauger** le niveau des franchises (pertes laissées à la charge de l'assuré) et la rapidité d'obtention du premier versement de l'assureur.
- ● **Respecter** minutieusement les exigences formelles du contrat quant à la caution éventuelle d'un parent du locataire, garantissant personnellement le paiement du loyer au besoin.
- ● **Indiquer** au locataire qu'il peut souscrire personnellement une garantie paiement de loyer pour faire face à un coup dur, quitte à en tenir compte d'une façon ou d'une autre dans les conditions de la location.
- ● **En cas de location à un ménage,** demander une cosignature afin que les deux personnes soient cotitulaires du bail, donc solidaires des paiements.
- ● **A noter que la loi de finances** pour 1997 autorise les propriétaires d'immeubles urbains loués à déduire le montant des cotisations d'assurances payées à partir du 1er janvier 1996 pour la couverture du risque de loyers impayés dans la détermination de leur revenu net foncier.

# Le fisc ne peut pas saisir des sommes placées sur un contrat d'assurance-vie

**LA DÉCISION** est d'importance puisqu'elle fera jurisprudence. La première chambre civile de la Cour de cassation a tranché sur une affaire entre les assureurs et le fisc. La Haute Cour a rendu un arrêt sur ce sujet mardi 28 avril. Il stipule que l'administration fiscale ne peut saisir auprès d'un assureur les sommes versées sur un contrat d'assurance-vie par un contribuable qui n'a pas payé ses impôts, tant que le contrat n'est pas arrivé à terme. Le terme du contrat est souvent spécifié dans les clauses. Dans de nombreux cas, c'est le décès de l'assuré.

Ces sommes versées redeviennent saisissables lorsque l'assureur verse le capital à l'assuré, en cas de rachat anticipé ou à échéance du contrat. Mais à dater de l'ouverture du contrat d'assurance, et jusqu'à son échéance, la Cour de cassation précise que *« l'assuré n'a aucun droit sur les primes versées, qui deviennent la propriété de l'assureur »*. Selon le code des assurances, sur lequel s'appuie la Cour de cassation dans son arrêt, *« tant que le contrat n'est pas dénoué, le souscripteur est seulement investi (...) du droit personnel de faire racheter le contrat et de désigner ou modifier le bénéficiaire de la prestation ». « Dès lors, nul créancier du souscripteur n'est en droit de se faire attribuer immédiatement ce que ce dernier ne peut recevoir »*, a décidé la Cour de cassation dans son arrêt. En cours de contrat, *« le seul droit de l'assuré est de demander le rachat du contrat d'assurance, qui a pour effet de mettre un terme définitif à la convention : ce droit, paralysé par l'acceptation du bénéficiaire désigné, lui est strictement personnel et ne peut être exercé ni par ses héritiers ni par ses créanciers, notamment par le fisc »*, poursuit l'arrêt de la Cour de cassation.

Concrètement, la Cour de cassation a rejeté mardi le pourvoi du receveur principal des impôts de La Tour-du-Pin, en cassation d'un arrêt qui avait été rendu le 7 novembre 1995 par la cour d'appel de Grenoble, au profit de la *compagnie d'assurances AGF-Vie.* En 1982, un particulier avait souscrit un contrat « épargne-prévoyance-investissement » auprès d'AGF-Vie. En 1993, l'administration fiscale, qui réclamait une certaine somme à l'assuré, avait demandé l'argent du contrat aux AGF-Vie, qui avaient alors refusé de verser quoi que ce soit sans l'accord de l'assuré. Outre le rejet du pourvoi, la Cour de cassation a condamné le receveur principal des impôts de La Tour-du-Pin aux dépens.

### 10 MILLIONS DE CONTRATS

Cependant, *« le fisc, comme les autres créanciers de l'assuré, n'est pas pour autant désarmé »*, souligne Me Elisabeth Baraduc-Benabent, avocat à la Cour de cassation, qui défend dans cette affaire AGF-Vie. Le fisc *« dispose de la possibilité de démontrer la fraude de l'assuré qui aurait organisé son insolvabilité : les créanciers de l'assuré peuvent alors demander le remboursement des primes lorsque celles-ci sont manifestement exagérées eu égard aux facultés du souscripteur de l'assurance-vie »*, souligne l'avocat.

L'assurance-vie reste le placement préféré des Français. La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) estime qu'environ 10 millions de ménages français détiennent un contrat d'assurance-vie à titre individuel. L'encours atteignait quelque 3 000 milliards de francs à fin 1997. La décision de la Haute Cour fera jurisprudence. *« Cinq pourvois, au stade de la Cour de cassation, devraient être tout prochainement jugés dans un sens identique »*, indique Mme Baraduc-Benabent. Le fisc a multiplié les demandes. De très nombreuses juridictions dites inférieures vont sans doute être saisies d'affaires de ce type : les juges de l'exécution et les cours de première instance. Finalement, le droit des assurances prime sur le droit fiscal.

*Pascale Santi*

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde - LCI

PIERRE
MOSCOVICI

ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE

AVEC
PATRICK JARREAU (LE MONDE)
ET
PIERRE-LUC SÉGUILLON (LCI)

DIMANCHE
18 H 30

RTL

هكذا من الأصل



# REVUE DES ACTIONS

### ÉNERGIE

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Coflexip | 853 | +2,15 |
| Elf Aquitaine | 789 | +5,76 |
| Esso | 600 | +3,27 |
| Total | 715 | +5,76 |
| Elyo | — | — |

### PRODUITS DE BASE

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 1110 | -1,42 |
| Eramet | 302 | -0,33 |
| Metaleurop | 67,30 | -0,95 |
| Pechiney | 269 | -1,82 |
| Rhone Poulenc A | 294,10 | +0,71 |
| Rochette (La) | 27,50 | +1,85 |
| Usinor | 90 | -1,96 |
| Vallourec | 508 | +3,67 |
| CFF.(Ferrailles) | 500 | +2,45 |
| Oxyg.Ext-Orient | 3811 | -4,96 |

### CONSTRUCTION

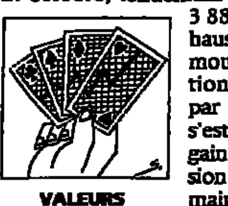
| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 949 | -3,06 |
| Ciments Francais | 350 | +7,69 |
| Colas | 1050 | +7,03 |
| Eiffage | 465 | +9,82 |
| Groupe GTM | 474 | +0,10 |
| Imetal | 781 | -2,25 |
| Lafarge | 568 | +9,23 |
| Lapeyre | 457 | -2,35 |
| Saint-Gobain | 1002 | +3,29 |
| SGE | 234,50 | +5,96 |
| Vicat | 598 | +5,28 |

### BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 1115 | +2,38 |
| Bull# | 80,35 | -1,95 |
| Carbone Lorraine | 2465 | -8,02 |
| CS Signaux(CSEE) | 359 | +10,87 |
| Dassault-Aviation | 1820 | -2,09 |
| Dassault Electro | 725 | +1,82 |
| De Dietrich | 420 | -1,63 |
| Fives-Lille | 414,90 | -0,74 |
| France Telecom | 327,30 | +0,70 |
| Intertechnique | 1600 | -4,18 |
| Legrand | 1590 | +4,26 |
| Legris indust. | 274 | +4,98 |
| Sagem SA | 3900 | -2,28 |
| Sat | 2270 | -5,10 |
| Schneider SA | 450 | +0,31 |
| SFIM | 1079 | -6,17 |
| Sidel | 460 | +3,58 |
| Thomson-CSF | 238 | +3,93 |
| Zodiac ex.dt divid | 1507 | +0,26 |
| CNIM CA# | 259,90 | +2,36 |
| Faiveley # | 260 | +3,69 |
| GFI Industries # | 1500 | +0,13 |
| Manitou # | 912 | -2,97 |
| Mecatherm # | 189,50 | +5,95 |
| NSC Groupe Ny | 934 | -1,58 |
| Radiall # | 745 | +8,40 |
| Sediver | -- | [illegible] |

# Une semaine de doute qui s'achève en apothéose

LA BOURSE de Paris a salué, jeudi 30 avril, la naissance de l'euro par une séance euphorique. L'indice CAC 40 s'est adjugé un gain de 3,94 % (la plus forte progression en séance depuis le 29 octobre, lendemain du krach boursier), à 3 880,92 points. Cette hausse surprise a enrayé le mouvement de consolidation méthodique entamé par le marché. La semaine s'est donc terminée sur un gain de 2,58 %. Une conclusion heureuse pour une semaine de doute.



VALEURS

A la veille de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Europe à Bruxelles, les rumeurs couraient sur un éventuel réajustement des parités monétaires entre les onze pays qualifiés pour le passage à la monnaie unique. D'autres faisaient état d'un possible resserrement des taux de la Bundesbank. Mais, jeudi 30 avril, cette dernière n'a pas bougé ses taux directeurs. Le marché de Francfort s'est donc envolé, et Paris a suivi. Avec d'autant plus de vigueur que les dernières statistiques américaines ont dissipé les craintes d'un retour de l'inflation. Outre-Atlantique, la croissance est encore forte (+ 4,2 % au premier trimestre), mais la hausse des coûts salariaux reste modérée (+ 0,7 %).

Les craintes d'un relèvement des taux des deux côtés de l'Atlantique avaient rendu le marché parisien très nerveux. Durant toute la semaine, l'indice CAC 40 a évolué dans des fourchettes très larges, accentuant encore sa volatilité déjà élevée. Lundi 27 avril, le CAC 40 chutait lourdement (– 2,58 %) avant de se reprendre le lendemain avec une hausse de 2,48 %. Les opérateurs cédaient encore au pessimisme ambiant, mercredi 29 avril, avec un recul de 1,15 %. La proximité d'un long week-end férié ne militait pas pour des prises de position audacieuses. Pourtant, jeudi, la Bourse s'est de nouveau emballée. L'arrivée à échéance des options sur l'indice CAC 40 pour le mois d'avril a contribué à animer le marché dans l'après-midi. Un problème technique a même interrompu les cotations vers 16 h 40 alors que l'indice s'adjugeait un gain de 4,23 %. Dans ce contexte, le volume d'affaires a décollé, pour atteindre 16,89 milliards de francs. Les grandes valeurs de l'indice se sont distinguées en monopolisant les six plus fortes hausses de la séance. La palme est revenue à la Société générale, qui, avec un gain de 6,6 %, a effacé son recul sur la semaine. A 506 francs (+ 6 %), la BNP a gagné 1,81 % en quatre séances. Même Elf Aquitaine et Total ont subitement retrouvé les faveurs des investisseurs malgré un billet vert et un baril de pétrole dans les basses eaux.

Pour comprendre la hausse de 6 % d'Elf Aquitaine, il faut regarder du côté de sa filiale pharmaceutique Sanofi. La publication par Rhône-Poulenc d'un résultat net en hausse de 29,5 % pour le premier trimestre et l'imminence d'une introduction en Bourse de son pôle chimique (Rhodia) ont relancé les rumeurs sur un éventuel rapprochement avec Sanofi. Récurrente depuis deux ans et demi, cette spéculation a encore fait progressé les deux titres : Rhône-Poulenc a gagné 3,7 % et Sanofi 4,3 %.

La semaine a été également marquée par la confusion régnant autour du Crédit foncier de France (CFF) et du Crédit lyonnais. Dans l'optique d'une reprise du CFF par l'un ou plusieurs des candidats américains et français, l'action s'était envolée à 148 francs. Mais la spéculation s'est brusquement dégonflée (– 17,5 %) après l'avertissement de la Caisse des dépôts et consignations (actionnaire à hauteur de 90,4 %) sur la valorisation excessive de l'action. Par ailleurs, le bras de fer opposant la Commission de Bruxelles et le gouvernement français sur l'avenir du Crédit lyonnais a, une nouvelle fois, ébranlé la confiance des déposants français. L'action a donc reculé de 4 % sur l'ensemble de la semaine. Cet exemple illustre bien les relations complexes qui existent entre la finance et la psychologie.

*Enguérand Renault*

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Foncière (Cie) | 875 | +5,42 |
| Fonciere Euris | 345 | +1,27 |
| Foncina # | 600 | +0,84 |
| Im.Marseillaise | 11470 | +0,26 |
| Frankoparis # | 81,95 | +8,80 |
| Immob.Batibail Ny# | 310 | +0,16 |
| Immob.Hotel. # | 35,60 | -10,77 |

### SERVICES FINANCIERS

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Axa | 706 | -0,56 |
| B.N.P. | 507 | -0,97 |
| C.C.F. | 480 | -2,14 |
| CPR | 486 | +0,95 |
| Cred.Fon.France | 122 | -15,27 |
| Credit Lyonnais CI | 595 | -4,03 |
| Dexia France | 728 | -2,80 |
| CAN ex.dt sous. | 171,30 | -5,09 |
| Interbail | 152 | +0,66 |
| Locindus | 817 | -3,59 |
| Natexis | 434,80 | -2,07 |
| Paribas | 640 | -0,77 |
| SCOR | 370,80 | -6,52 |
| Selectibanque | 72,50 | -0,27 |
| Societe Generale | 1252 | +2,87 |
| Sophia | 255 | -0,59 |
| UIS | 223,90 | +1,77 |
| Union Assur.Fdal | 941 | -3,48 |
| Via Banque | 205 | +0,85 |
| Worms & Cie | 387,90 | +1,54 |
| Bancaire (Cie) | 1121 | +0,80 |
| Cetelem | 780 | -2,50 |
| Immobanque | 730 | +1,38 |
| UFB Locabail | 461 | +8,25 |
| Assur.Bq.Populaire | 720 | -0,68 |
| C.A. Paris IDF | 840 | -4,54 |
| Factorem | 760 | +2,01 |
| I.C.C.# | 165,10 | -0,54 |
| Union Fin.France | 805 | -1,98 |

### AUTOMOBILE

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bertrand Faure | 468 | -11,02 |
| Ecia | 1892 | -8,59 |
| Labinal | 2198 | -2,61 |
| Michelin | 378,90 | +2,57 |
| Peugeot | 1044 | +2,35 |
| Plastic Omn.(Ly) | 793 | -4,45 |
| Renault | 279 | +4,10 |
| Sommer-Allibert | 257,80 | -2,71 |
| Valeo | 598 | +7,74 |
| Sylea | 545 | -1,44 |

### AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 413,80 | +0,19 |
| Chargeurs | 410 | +4,32 |
| Clarins | 569 | — |
| Deveaux(Ly)# | 870 | -1,13 |
| DMC (Dollfus Mi) | 178,20 | +3 |
| Essilor Intl | 2430 | +9,16 |
| Hachette Fil.Med. | 1619 | -6,09 |
| L'Oreal | 2870 | +2,68 |
| Moulinex # | 178,70 | -1,10 |
| Sanofi | 729 | +6,26 |
| S.E.B. | 940 | +3,75 |
| Skis Rossignol | 115,80 | +0,69 |
| Strafor Facom | 550 | -2,99 |
| Synthelabo | 905 | -4,13 |
| Arkopharma# | 401,90 | -0,78 |
| Bouron#(Ly) | 410 | -3,75 |
| Devanlay S.A. | 723 | +9,04 |

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Gautier France | 358 | +4,86 |
| Guerbet | 249,50 | -3,27 |
| Hermes internat.1# | 456,20 | -1,46 |
| Info Realite # | 290,10 | -3,30 |
| Pochet | 875 | -1,46 |
| Reynolds | 427 | +1,59 |
| Robertet # | 1305 | +0,38 |
| Smoby (Ly)# | 600 | -0,99 |
| Virbac | 499 | -3,33 |

### INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 3098 | +2,92 |
| Danone | 1420 | +2,15 |
| Eridania Beghin | 1304 | +3,90 |
| Fromageries Bel | 4810 | +0,31 |
| LVMH Moet Hen. | 1238 | -0,48 |
| Pernod-Ricard | 415 | +0,97 |
| Remy Cointreau | 118 | +0,08 |
| SEITA | 270 | +2,66 |
| Brioche Pasq.(Ns)# | 670 | +4,96 |
| L.D.C. | 1235 | -1,59 |

### DISTRIBUTION

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bazar Hot. Ville | 749 | +0,67 |
| Carrefour | 3445 | [illegible] |
| Casino Guichard | 403 | -1,10 |
| Castorama Dub.(Li) | 994 | -2,54 |
| Comptoirs Mod. | 3140 | +1,61 |
| Damart | 3882 | -0,96 |
| Galeries Lafayette | 5280 | +9,52 |

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| GrandVision | 242 | -1,02 |
| Groupe Andre S.A. | 711 | -2,60 |
| Guilbert | 1077 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 1860 | [illegible] |
| Pinault-Print.Red. | 4478 | [illegible] |
| Primagaz | 519 | [illegible] |
| Promodes | 2897 | [illegible] |
| Rexel | 2415 | [illegible] |
| Monoprix | 450 | [illegible] |
| But S.A. | 310 | [illegible] |
| IMS(Int.MetalSer)# | 94 | [illegible] |
| Manutan | 470 | +2,08 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 300 | [illegible] |
| Rubis # | 168,80 | [illegible] |

### AUTRES SERVICES

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 1639 | [illegible] |
| Altran Techno. # | 959 | +2,45 |
| Atos CA | 1005 | [illegible] |
| BIS | 599 | +2,68 |
| Canal + | 1045 | -5,08 |
| Cap Gemini | 781 | -1,51 |
| Cipe France (Ly) # | 211,50 | +4,44 |
| Club Mediterranee | 551 | -4,67 |
| Dassault Systemes | 236 | +3,47 |
| Eaux (Gle des) | 1118 | -1,45 |
| Euro Disney | 9,50 | +0,52 |
| Europe 1 | 1560 | +1,56 |
| Eurotunnel | 5,45 | -8,98 |
| Gaumont # | 465 | +5,08 |
| Havas | 546 | [illegible] |
| Havas Advertising | 1075 | [illegible] |

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Infogrames Enter. | 300,90 | +1,94 |
| NRJ # | 1025 | -3,75 |
| Pathe | 1308 | [illegible] |
| Publicis # | 722 | [illegible] |
| S.I.T.A | 1340 | -2,26 |
| Sodexho Alliance | 1101 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 450,90 | [illegible] |
| Spir Communic. # | 475 | [illegible] |
| Suez Lyon.des Eaux | 1020 | [illegible] |
| Technip | 764 | [illegible] |
| G.T.I (Transport) | 405 | [illegible] |
| Louvre # | 450 | [illegible] |
| Assystem # | 278 | [illegible] |
| Fraikin 2# | 480 | [illegible] |
| Groupe Partouche # | 560 | [illegible] |
| M6-Metropole TV | 796 | [illegible] |
| Norbert Dentres.# | 855 | [illegible] |
| TF1 | 845 | [illegible] |

### IMMOBILIER

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 903 | -0,22 |
| Finextel | 135 | [illegible] |
| G.F.C. | 643 | [illegible] |
| Immeubl.France | 498 | +1,42 |
| Klepierre | 1070 | [illegible] |
| Rue Imperiale(Ly) | 7200 | [illegible] |
| Sefimeg CA | 485,60 | +0,25 |
| Silic CA | 1013 | [illegible] |
| Simco | 493,80 | [illegible] |
| Soc.Fonc.Lyonnai.# | 921 | [illegible] |
| UIF | 475 | [illegible] |
| Unibail | 860 | [illegible] |

### SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

| | 30-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bollore Techno. | 1071 | -4,88 |
| Cerus Europ.Reun | 42,50 | +0,59 |
| CGIP | 2996 | -1,12 |
| Christian Dior | 815 | -2,74 |
| Dynaction | 209,70 | -1,77 |
| Eurafrance | 3380 | +5,62 |
| Fimalac SA | 690 | -1,42 |
| Gaz et Eaux | 3020 | -3,08 |
| Lagardere | 250 | -7,91 |
| Lebon (Cie) | 291 | -4,52 |
| Marine Wendel | 1070 | — |
| Nord-Est | 135 | +2,22 |
| Salvepar (Ny) | 560 | +1,81 |
| Albatros Invest | 201 | -4,28 |
| Burelle (Ly) | 466 | +1,30 |
| Carbonique | 11490 | +4,26 |
| Centenaire Blanzy | 580 | +1,75 |
| F.F.P (Ny) | 450 | -2,49 |
| Finaxa | 575 | +3,24 |
| Francarep | 351,60 | +1,15 |
| Sabeton Ly | 702 | -0,28 |
| Finatis(ex.Locain) | 292,50 | +0,17 |
| Montaignes P.Gest. | — | — |
| Siparex (Ly) # | 149 | -0,33 |

# LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 24 avril

### OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
**Performance moyenne sur 1 an : 5,89 %, sur 5 ans : 39,25 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Slivarente | CL | 1 | 12,06 | 18 | 53,50 | 259,49 |
| Soprane Long Terme (D) | BACOT | 2 | 11,79 | 56 | 46,79 | 6080,39 |
| Soprane Long Terme (C) | BACOT | 3 | 11,79 | 55 | 46,80 | 8078,28 |
| Synthesis | CNCA | 4 | 11,23 | 6 | 56,11 | 19265,94 |
| Fructi-Première (C) | BQUE POP | 5 | 11 | 13 | 55,10 | 15145,96 |
| Fructi-Première (D) | BQUE POP | 6 | 11 | 12 | 55,12 | 13583,56 |
| BIP OAT Index (C) | BIP | 7 | 10,86 | 4 | 56,68 | 28343,07 |
| BIP OAT Index (D) | BIP | 8 | 10,86 | 5 | 56,63 | 20752,42 |
| Croissance Mercure (C) | ABEILLE | 9 | 10,77 | 21 | 51,90 | 5168,23 |
| Croissance Mercure (D) | ABEILLE | 10 | 10,75 | 22 | 51,84 | 3389,03 |
| BFT CNO 7/10 (C) | BFT | 11 | 10,25 | — | — | 136507,32 |
| BFT CNO 7/10 (D) | BFT | 11 | 10,25 | — | — | 136507,32 |
| OAT Indice Gestion | CDC GEST | 13 | 10,71 | 2 | 60,31 | 21014,48 |
| Indocam Stratégie 7-10 (C) | GROUP CA | 14 | 10,20 | 23 | 51,38 | 29154,92 |
| Indocam Stratégie 7-10 (D) | GROUP CA | 15 | 10,25 | 26 | 51,39 | 17913,13 |
| CPR OAT-Plus | CPRGESTI | 16 | 10,40 | 1 | 60,71 | 25516,45 |
| MDM Long Terme | MDMASSUR | 17 | 10,18 | 20 | 53,10 | 179,53 |
| Reflex Première (D) | SCAF SA | 18 | 10,08 | 7 | 55,75 | 1851,85 |
| Reflex Première (C) | SCAF SA | 19 | 10,08 | 8 | 55,72 | 2288,29 |
| Fimindex Première | FIMAGEST | 20 | 10,06 | 9 | 55,44 | 12582,32 |
| Lion Institutionnels | CL | 21 | 9,96 | 16 | 54,31 | 52122,17 |
| BRED Obli-Première | BRED | 22 | 9,58 | 54 | 46,83 | 5261,07 |
| AGF France Taux Fixe | AGF | 23 | 9,57 | 57 | 46,77 | 7417,64 |
| Ecureuil Capitalisation | ECUREUIL | 24 | 9,56 | 103 | 41,57 | 269,19 |
| SGAM Première 7-10 ans (C) | SG | 25 | 9,31 | 52 | 46,84 | 6740,32 |
| SGAM Première 7-10 ans (D) | SG | 26 | 9,31 | 53 | 46,84 | 5833,73 |
| UAP Alto | UAP | 27 | 9,27 | 10 | 55,22 | 162,84 |
| SBS France O.A.T. Plus | SBC BRIN | 28 | 9,16 | — | — | 1254,95 |
| Hervet Oblicroissance | HERVET | 29 | 9,15 | 37 | 48,96 | 1852,92 |
| Natio Obligations Long Terme | BNP | 30 | 9,09 | 28 | 50,87 | 224,69 |
| Primerus France Etat LT (D) | CCF | 31 | 9,08 | 27 | 51,15 | 1464,25 |
| Haussmann Obligations | B WORMS | 32 | 9,04 | 74 | 44,92 | 1475,60 |
| Ecofi Première | ECOFI FI | 33 | 9,01 | 73 | 45 | 1768,09 |
| Capital Avenir | CIC PARI | 34 | 8,97 | 123 | 39,06 | 2055,63 |
| Primance (D) | SG | 35 | 8,88 | 68 | 45,61 | 12381,42 |
| Primance (C) | SG | 36 | 8,88 | 69 | 45,61 | 14897,70 |
| Morgan Première Catégorie | JP MORGA | 37 | 8,87 | 32 | 49,80 | 1633,42 |
| Morgan Net | JP MORGA | 38 | 8,82 | 35 | 49,44 | 2554,31 |
| Sélection Rendement | CCF | 39 | 8,82 | 46 | 47,59 | 239,39 |
| Egide Première | EGIDEFIN | 40 | 8,77 | 109 | 40,85 | 16371 |
| Oblitys | SOGEPOST | 41 | 8,72 | — | — | 643,52 |
| Prévoyance Ecureuil | ECUREUIL | 42 | 8,68 | 120 | 39,58 | 105,56 |
| Lion Trésor | CL | 43 | 8,65 | 49 | 47,29 | 2458,40 |
| MDM Première Catégorie | MDMASSUR | 44 | 8,64 | 42 | 48,54 | 170,97 |
| Placements Capitalisation | NSM | 45 | 8,61 | 40 | 48,38 | 21678,14 |
| AXA France Obligations | AXA | 46 | 8,61 | 19 | 53,18 | 181,17 |
| CPR Sécurité Obligataire | CPRGESTI | 47 | 8,57 | 108 | 40,88 | 2619,72 |
| Epargne Première (C) | CDT MUTU | 48 | 8,54 | 85 | 43,34 | 22930,25 |
| Epargne Première (D) | CDT MUTU | 49 | 8,52 | 86 | 43,38 | 20547,09 |
| AXA Première (C) | AXA | 50 | 8,48 | 38 | 48,55 | 151,73 |
| AXA Première (D) | AXA | 51 | 8,47 | 39 | 48,54 | 135,06 |
| Aires (C) | BGP | 52 | 8,42 | 89 | 42,92 | 1234,82 |
| Aires (D) | BGP | 53 | 8,42 | 90 | 42,86 | 864,20 |
| Victoire Oblirea | COM FRAN | 54 | 8,39 | 3 | 57,52 | 509,04 |
| Generali Rendement | GENERALI | 55 | 8,30 | 142 | 37,19 | 11274,87 |
| Saint-Honore Capital | CF ROTHS | 56 | 8,26 | 47 | 47,54 | 20460,82 |
| Azur-Obligations (D) | GROUPAZU | 57 | 8,25 | 14 | 54,96 | 347,88 |
| Azur-Obligations (C) | GROUPAZU | 58 | 8,24 | 15 | 54,95 | 359,88 |
| VIA Obligataire | VIA BANQ | 59 | 8,18 | 163 | 33,86 | 7702,54 |
| Acti Long Terme (C) | BBL FRAN | 60 | 8,15 | 92 | 42,59 | 1567,20 |
| Acti Long Terme (D) | BBL FRAN | 61 | 8,13 | 88 | 43,06 | 1179,04 |
| Frasécur | B PARIBA | 62 | 8,12 | 11 | 55,20 | 271794,89 |
| CM Gestion Obligataire | CDT MUTU | 63 | 8,11 | 77 | 44,78 | 673,78 |
| Oblifutur (D) | CNCA | 64 | 8,10 | 124 | 38,76 | 525,52 |
| Oblifutur (C) | CNCA | 65 | 8,10 | 76 | 44,80 | 570,18 |
| Lionplus (C) | CL | 66 | 7,99 | 44 | 48,13 | 1626,70 |
| Lionplus (D) | CL | 67 | 7,99 | 45 | 48,12 | 1490,09 |
| Thesora (D) | SOGEPOST | 68 | 7,98 | 102 | 41,70 | 909,78 |
| Thesora (C) | SOGEPOST | 69 | 7,98 | 101 | 41,70 | 1039,85 |
| BSD Valorisation (D) | BSD | 225 | 3,12 | 235 | 22,07 | 156,08 |
| BSD Valorisation (C) | BSD | 226 | 3,12 | 234 | 22,08 | 169,75 |
| ABF Horizon 1 | ABF | 227 | 3,12 | 203 | 28,51 | 2005,66 |
| Première Oblig (D) | CDC TRES | 228 | 3,08 | 181 | 30,83 | 10454,91 |
| Première Oblig (C) | CDC TRES | 229 | 3,08 | 180 | 30,83 | 14046,99 |
| BIP Trésorerie | KLEIN BE | 230 | 3,08 | 214 | 26,03 | 12730,98 |
| Ouest Oblig (D) | CIO | 231 | 3,06 | 211 | 28,10 | 150,18 |
| Ouest Oblig (C) | CIO | 232 | 3,06 | 210 | 28,08 | 166,28 |
| Sélection J | CCF | 233 | 3,06 | 174 | 31,39 | 98707,99 |
| CPR Mobisécurité | CPRGESTI | 234 | 3 | 194 | 29,30 | 19586,67 |
| Vaubar. | BRED | 235 | 2,98 | 195 | 29,24 | 40609,09 |
| Opus CT+ Sicav | ORSAY | 236 | 2,94 | — | [illegible] | 312675,77 |
| Elan Sécurité | ROTHSCHI | 237 | 2,91 | 236 | 21,06 | 17779,60 |
| Pasquier Sécurité | BIMP | 238 | 2,87 | — | [illegible] | 10873,70 |
| Unipremière - CT | SANPAOLO | 239 | 2,86 | 202 | 28,77 | 1903,85 |
| Barclays Première (D) | BARCLAYS | 240 | 2,82 | 198 | 29,19 | 16863,02 |
| Barclays Première (C) | BARCLAYS | 241 | 2,82 | 197 | 29,20 | 22732,88 |
| OBC Court Terme | OBC | 242 | 2,79 | — | [illegible] | 117347,22 |
| Pasquier Rendement (D) | BIMP | 243 | 2,70 | 224 | 25,90 | 107,21 |
| Pasquier Rendement (C) | BIMP | 244 | 2,70 | 225 | 25,82 | 157,62 |
| Paribas Epargne (C) | B PARIBA | 245 | 2,68 | 231 | 24,65 | 28245,56 |
| Paribas Epargne (D) | B PARIBA | 246 | 2,68 | 232 | 24,65 | 24795,94 |
| Obli-CIAL Court Terme (C) | CIAL | 247 | 2,64 | 222 | 26,16 | 13626,92 |
| Obli-CIAL Court Terme (D) | CIAL | 248 | 2,64 | 223 | 26,14 | 11422,79 |
| SNVB Epargne Dynamique (C) | SNVB | 249 | 2,49 | 217 | 27,10 | 12217,99 |
| SNVB Epargne Dynamique (D) | SNVB | 250 | 2,49 | 218 | 27,09 | 10660,79 |
| Pyramides Placements (D) | VERNES | 251 | 2,49 | 226 | 25,60 | 9117,52 |
| Pyramides Placements (C) | VERNES | 251 | 2,49 | 226 | 25,60 | 9117,52 |
| Real Sensible | SOFIDEP | 253 | 2,31 | — | [illegible] | 1074,96 |
| AA Moyen Terme | GERER CO | 254 | 1,76 | 233 | 22,35 | 1565,44 |
| Acti Variable (C) | BBL FRAN | 255 | 1,39 | — | [illegible] | 1145,84 |
| Acti Variable (D) | BBL FRAN | 256 | 1,39 | — | [illegible] | 1010,77 |
| Obli Taux Variables | CDT NORD | 257 | 1,04 | — | [illegible] | 516,32 |
| Pyramides Oblivariables (D) | VERNES | 258 | 0,49 | — | [illegible] | 10032,72 |
| Pyramides Oblivariables (C) | VERNES | 259 | 0,49 | — | [illegible] | 11913,59 |
| Natio Epargne | BNP | 260 | -0,04 | 192 | 29,99 | 2258,88 |
| Pasquier Varioblig | BIMP | 261 | -0,66 | — | [illegible] | 10384,20 |
| Iéna Tec-10 (C) | BFT | 262 | -0,89 | — | [illegible] | 1047013,75 |
| Iéna Tec-10 (D) | BFT | 263 | -0,91 | — | [illegible] | 985019,55 |

### OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
**Performance moyenne sur 1 an : 5,41 %, sur 5 ans : 36,37 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Écureuil Trimestriel | ECUREUIL | 1 | 10,51 | 2 | 42,26 | 2102,30 |
| Haussmann Multirevenus | B WORMS | 2 | 8,15 | 10 | 38,62 | 1356,64 |
| Natio Revenus | BNP | 3 | 7,10 | 1 | 46,71 | 1119,15 |
| Paribas Revenus | B PARIBA | 4 | 7,07 | 5 | 40,35 | 103,91 |
| Norwich Remuneration | NORWICH | 5 | 6,30 | 9 | 38,83 | 115,61 |
| Cardif Revenus Trimestriels | CARDIF | 6 | 6,15 | 8 | 40,02 | 106,05 |
| Rentacic | CIC PARI | 7 | 5,91 | 17 | 35,34 | 164,72 |
| Fructidor | BQUE POP | 8 | 5,78 | 16 | 36,07 | 259,03 |
| Revenus Trimestriels | SOGEPOST | 9 | 5,72 | 15 | 36,45 | 5245,20 |
| Placements Trimestriels | NSM | 10 | 5,64 | 6 | 40,42 | 10526,78 |
| Mensuelcic | CIC PARI | 24 | 4,31 | 19 | 34,35 | 10024,44 |
| Cadence 2 | SG | 25 | 4,11 | 24 | 32,28 | 1055,30 |
| Cadence 1 | SG | 26 | 4,01 | 23 | 32,56 | 1054,13 |
| Solstice | SOGEPOST | 27 | 3,76 | 25 | 30,02 | 2367,82 |
| Intérêts Trimestriels | CORTAL | 28 | 3,71 | 28 | 29,62 | 1060,86 |

### OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
**Performance moyenne sur 1 an : 9,47 %, sur 5 ans : 43,76 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Indocam Multiobligations | GROUP CA | 1 | 16,29 | 1 | 59,44 | 971,08 |
| Indocam Horizon Europe (C) | GROUP CA | 2 | 14,49 | — | — | 1199,74 |
| Indocam Horizon Europe (D) | GROUP CA | 2 | 14,49 | — | — | 1199,74 |
| Europe Première | CDC GEST | 4 | 13,76 | — | — | 1431,15 |
| Obliion | CL | 5 | 13,37 | 20 | [illegible] | 2287,58 |
| ABF Euro | ABF | 6 | 12,52 | — | — | 1141,63 |
| Primerus Obligations Inte. (D) | CCF | 7 | 12,30 | 15 | 50,47 | 2242,48 |
| Primerus Obligations Inte. (C) | CCF | 8 | 12,30 | 16 | 50,38 | 2351,81 |
| Cardif Obligations Internat. | CARDIF | 9 | 12,19 | — | — | 127,02 |
| AXA International Obligations | AXA | 10 | 12,07 | 55 | [illegible] | 228,97 |
| UAP Alsefi | UAP | 11 | 11,87 | 18 | [illegible] | 226,04 |
| Partner Mondoblig | LA MONDI | 12 | 11,87 | 49 | [illegible] | 14664,55 |
| AXA Europe Obligations | AXA | 13 | 11,81 | 38 | [illegible] | 141,50 |
| AGF Ecu | AGF | 14 | 11,80 | 17 | [illegible] | 1112,01 |
| AGF Interfonds | AGF | 15 | 11,78 | 25 | [illegible] | 465,39 |
| Obligations Toutes Catégories | BRED | 16 | 11,78 | 22 | [illegible] | 285,91 |
| Oblicic Mondial | CIC PARI | 17 | 11,67 | 27 | [illegible] | 4128,26 |
| Mondoblig (D) | BGP | 18 | 11,65 | 54 | [illegible] | 140,15 |
| Mondoblig (C) | BGP | 19 | 11,63 | 53 | [illegible] | 178,66 |
| Indocam Stratégie Monde (C) | GROUP CA | 20 | 11,60 | — | — | 1561,02 |
| Groupama Capitalisation | GROUPAMA | 67 | 6,47 | 31 | [illegible] | 2115,71 |
| RG Euro-Première | ROBECO | 68 | 6,42 | 48 | [illegible] | 10435,96 |
| Egfi-Eurotop | CCCC | 69 | 6,26 | — | — | 1267,05 |
| Ecofi-Mte | ECOFI FI | 70 | 5,73 | — | — | 10536,88 |
| Cava Oblig | DUPONT | 71 | 4,72 | 50 | [illegible] | 13504,38 |
| Victoire Obligations | COM FRAN | 72 | 4,68 | 14 | [illegible] | 449,88 |
| Primset | SG | 73 | 4,70 | — | — | 5942,56 |
| Atlas Euroblig | ATLAS | 74 | 4,05 | 44 | [illegible] | 1060,21 |
| Alfi Premium | UBS MNGT | 75 | 3,84 | 45 | [illegible] | 100961,30 |
| Victoire Sécurité | COM FRAN | 76 | 3,58 | 19 | [illegible] | 205,80 |
| CPR 1/3 Europe | CPRGESTI | 77 | 3,27 | 51 | 20,36 | 17040,86 |
| Chateaudun Obligations | CPRGESTI | 78 | 3,18 | 46 | [illegible] | 1779,75 |
| Paribas Trésorerie Plus | B PARIBA | 79 | 2,76 | 56 | [illegible] | 134982,33 |
| Elan Trésorerie Plus | ROTHSCHI | 80 | 2,30 | 57 | 20,28 | 13750,80 |
| Victoire Andromede | ABEILLE | 81 | 2,22 | — | — | 1447003,70 |

# Les gérants de sicav obligataires pensent improbable une brutale hausse des taux

LA BAISSE des taux d'intérêt intervenue au premier trimestre a continué de doper les sicav obligataires, qui améliorent encore leurs performances par rapport à notre dernier classement. Elles rapportent un peu moins de 6 % sur un an, certaines procurent même des rendements supérieurs à 10 %. Ces produits ont entrepris des diversifications qui se sont révélées payantes. Croissance Mercure, par exemple, a consacré une partie de ses investissements aux obligations convertibles. Ces titres hybrides, dont le comportement est à mi-chemin entre une obligation classique et une action, ont bénéficié de la spectaculaire progression de la Bourse au cours du premier trimestre.

D'une manière générale, les produits qui se retrouvent en tête de notre classement sont ceux qui avaient une exposition importante à l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi Soprane Long Terme a affiché, ces derniers mois, une sensibilité largement supérieure à 8, soit plus que son indice de référence, l'indice CNO 7-10 ans. Patricia Mercier, la gérante de la sicav, a privilégié les obligations émises entre dix et trente ans, mais elle est restée à l'écart des titres émis à moins de cinq ans dont les performances n'ont guère été brillantes. Depuis le début de l'année, ces obligations ont vu leur valeur progresser d'environ 2 %, contre plus de 5 % pour les titres émis à plus de dix ans.

Au cours du mois d'avril, beaucoup de gérants obligataires ont un peu réduit la voilure en diminuant leur sensibilité. Mais ils ont profité de la petite correction intervenue sur les marchés obligataires ces derniers jours pour augmenter de nouveau l'exposition de leurs fonds à l'évolution des taux d'intérêt.

Les gérants considèrent improbable une brutale dégradation des marchés obligataires. Aux États-Unis, un relèvement des taux de base lors de la prochaine réunion de la Federal Reserve (Fed) à la mi-mai apparaît peu vraisemblable. « *Il est vrai que la croissance de l'économie reste soutenue mais nous voyons des signes de ralentissement : l'indice de confiance est en baisse tout comme la capacité industrielle. De plus on ne constate pas de tension sur les salaires* », observe Patricia Mercier. Toutefois, les gérants n'excluent pas un léger relèvement des taux de la Fed dans les prochains mois si la croissance restait aussi dynamique.

**ATTENTE OUTRE-RHIN**

Les gérants affichent la même sérénité en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur le Vieux Continent. « *La baisse du loyer de l'argent intervenue en Italie la semaine dernière réduit la probabilité que la Bundesbank remonte rapidement ses taux en vue de la mise en place de la monnaie unique* », juge Éric Bourguignon, responsable de la gestion des taux chez CCR Gestion.

Les autorités monétaires allemandes doivent d'autre part tenir compte de la conjoncture économique. « *Le niveau d'inflation outre-Rhin ne justifie pas une hausse des taux. De plus, la croissance ne redémarre qu'à l'ouest de l'Allemagne. Dans l'ex-RDA, le niveau du chômage reste très élevé* », note Patricia Mercier. Tous les gestionnaires s'attendent cependant à une hausse des taux de la banque centrale allemande de 30 centimes avant la fin de l'année. Dans l'immédiat, « *il n'est pas à exclure que les taux à dix ans redescendent en-dessous de la barre des 5 % si les incertitudes sur le passage à l'euro sont levées ce week-end* », estime Patrick de Fraguier, le gérant de Slivarente.

*Joël Morio*

Retrouvez nos offres d'emploi

3615 LEMONDE

2,23 F/mn

هكذا من الأصل



# Les marchés d'obligations plongent puis se reprennent

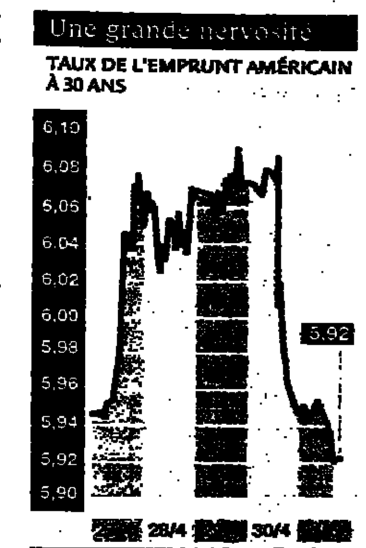
## Après avoir chuté lourdement en début de semaine, les cours des emprunts d'Etat ont fortement remonté jeudi 30 avril et vendredi 1er mai, les opérateurs étant rassurés par l'absence de tensions inflationnistes aux Etats-Unis

**Les marchés obligataires internationaux ont fait preuve d'une très grande nervosité cette semaine. Ils ont lourdement chuté lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 avril, victimes des craintes d'un resserrement imminent des politiques monétaires aux Etats-Unis et en Allemagne mais ils ont violemment rebondi, jeudi, après l'annonce, outre-Atlantique, d'une progression moins forte que prévu du coût de la main-d'œuvre. En France, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans, qui était monté jusqu'à 5,10 % mercredi, est retombé jeudi soir à 4,97 %. Le dollar, s'il a très légèrement fléchi en fin de semaine, face aux devises européennes, à 1,7840 mark et 5,98 francs, a en revanche gagné du terrain face à la monnaie japonaise, à 133,10 yens vendredi, le secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin ayant laissé entendre qu'une action des banques centrales pour soutenir le yen est exclue.**

**LA SEMAINE** a été éprouvante pour les intervenants sur les marchés de taux d'intérêt, d'abord victimes d'une chute brutale des marchés d'emprunts en raison d'importantes tensions monétaires puis confrontés à une détente tout aussi spectaculaire des rendements. Ces mouvements opposés ont été d'une grande violence, d'une ampleur jamais vue depuis le début de l'année.

Lundi 27 avril, un article du *Wall Street Journal* a été à l'origine d'un mouvement de panique sur les places financières internationales. Citant des sources proches de la Réserve fédérale (Fed), le quotidien économique et financier américain a rapporté que la banque centrale envisageait de relever ses taux directeurs. Lors de leur dernière réunion du 31 mars, précisait l'article, les membres de la Fed ont décidé de renoncer à leur attitude neutre sur les taux en attendant de pouvoir mesurer l'impact de la crise asiatique sur l'économie américaine. Constatant que celui-ci demeure très limité, que les niveaux d'activité industrielle et de consommation des ménages restent élevés aux Etats-Unis et le marché du travail toujours aussi dynamique, la Fed s'apprêterait donc à donner un tour de vis monétaire afin d'empêcher l'apparition de tensions inflationnistes.

A la suite de cet article, interprété par les opérateurs comme une forme de déclaration quasi officielle de la Fed, le marché des obligations américaines a plongé. Le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans est brusquement remonté – les taux s'inscrivent en hausse quand le cours des titres baisse – de 5,95 % à 6,05 %, entraînant dans son sillage les marchés d'obligations européennes (le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans passant de 4,99 % à 5,09 %). La contagion au Vieux Continent a été d'autant plus rapide qu'au même moment les rumeurs d'une prochaine hausse des taux directeurs de la Bundesbank se faisaient plus insistantes. Elles ont d'abord été nourries par l'information selon laquelle le président de la banque centrale Hans Tietmeyer avait écrit au chancelier Helmut Kohl pour lui réaffirmer avec force son hostilité à toute idée d'un partage du mandat pour la présidence de la future banque centrale européenne (BCE) et pour lui faire savoir que la Bundesbank reconsidérerait le jugement favorable qu'elle avait émis à la fin du mois de mars en faveur de l'euro en cas de compromis douteux, lors du sommet de Bruxelles, pour ce poste. Il n'en fallait pas plus pour que les opérateurs prennent peur et en concluent que la Bundesbank était prête à manifester sa colère en choisissant de durcir sa politique monétaire si « son » candidat, le Néerlandais Wim Duisenberg, n'obtenait qu'un mandat écourté, scénario qui, selon elle, porterait gravement atteinte à la crédibilité de la monnaie unique.




Après s'être envolés en début de semaine, les rendements des obligations américaines se sont fortement détendus jeudi et vendredi.

Mercredi, dans un discours prononcé à Leipzig, M. Tietmeyer ajoutait au malaise monétaire ambiant en affirmant que l'Union économique et monétaire (UEM) jouera un rôle plus important dans la politique de la Bundesbank après le sommet européen de Bruxelles. « *A partir de la semaine prochaine, nous devrons nous aussi, à la Bundesbank, prendre encore plus en compte qu'auparavant la nouvelle zone monétaire* », a souligné M. Tietmeyer. Compte tenu de la situation de surchauffe économique dans laquelle se trouvent plusieurs pays appelés à faire partie de la zone euro (Irlande, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Portugal), le message du président de la Bundesbank n'a pas manqué d'être perçu comme un signe avant-coureur d'une hausse des taux allemands destinée à empêcher l'apparition de tensions inflationnistes dans l'« Euroland ».

Mais la publication, jeudi après-midi, des statistiques de la croissance américaine au premier trimestre a soudainement redonné le moral aux marchés d'emprunts. Elle a suffi à effacer les vives inquiétudes des jours précédents et à faire remonter les cours des obligations internationales. Le rendement de l'emprunt américain à trente ans est repassé sous la barre des 6 % et celui de l'OAT française à dix ans sous celle des 5 %.

Si les statistiques ont démontré le dynamisme intact de l'économie américaine (le taux de croissance, en rythme annualisé, s'est inscrit à 4,2 %), elles ont aussi confirmé l'absence de tensions salariales, et donc inflationnistes, aux Etats-Unis : le coût de la main-d'œuvre n'a progressé que de 0,7 %, alors que les analystes prévoyaient une augmentation de 0,9 %. Ce chiffre qui, comme le notent les analystes du CCF, est « *une confirmation éclatante du nouveau paradigme : une croissance forte et un taux de chômage bas sont compatibles avec une poursuite de la désinflation* » et qui « *retarde toute initiative de hausse du taux des fonds fédéraux* », a permis d'effacer le traumatisme du début de semaine.

Parallèlement, les opérateurs, redevenus tout à coup – et excessivement ? – optimistes, pariaient vendredi sur un dénouement heureux, lors du sommet de Bruxelles, au dossier de la présidence de la BCE. Ils misaient sur le fait qu'un compromis acceptable par la Bundesbank allait être trouvé, dissipant la crainte d'une hausse-sanction des taux directeurs allemands.

Quoi qu'il en soit, l'agitation observée cette semaine sur les marchés a démontré la sensibilité extrême de la valeur des actifs financiers – obligations ou actions – à l'évolution du climat monétaire et à la politique des banques centrales. Elle renforce aussi l'hypothèse d'une bulle spéculative due aux conditions de financement très généreuses que les investisseurs peuvent aujourd'hui obtenir au Japon, aux Etats-Unis et en Europe.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### *Le yen continue à reculer*

**Les craintes d'une hausse prochaine des taux américains s'étant estompées, le dollar a terminé la semaine en légère baisse face aux devises européennes, à 1,7840 mark et 5,98 francs.**

**Le billet vert s'est en revanche nettement apprécié vis-à-vis de la devise japonaise, se hissant vendredi jusqu'à 133,50 yens. La monnaie nippone a été pénalisée par les déclarations du secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin indiquant qu'une action concertée des banques centrales pour soutenir le yen n'était pas à l'ordre du jour. « *La vraie solution aux problèmes du yen réside dans la politique économique fondamentale, pas dans les interventions* », a affirmé M. Rubin. « *le Japon vient d'annoncer un programme substantiel, et c'est un pas positif*, a-t-il ajouté. *Il lui faut maintenant mettre en œuvre ce plan et aussi s'attaquer aux problèmes du secteur financier et de la déréglementation des marchés.* »**

# *Marché international des capitaux : Corée, Slovaquie et Maroc*

**LES RENDEMENTS** demeurant très bas, les investisseurs continuent de rechercher les emprunts qui rapportent plus gros que les autres parce que les débiteurs sont moins bons. Mais on ne se précipite pas sur tout ce qui se présente : les pays dont le crédit est discuté doivent d'une façon générale offrir davantage qu'avant la crise asiatique. Il leur faut s'acquitter de suppléments d'intérêt plus élevés par rapport aux références que constituent les emprunts des principaux Etats industrialisés. En outre, les investisseurs évaluent avec plus de discernement qu'il y a un an les différents émetteurs.

Pourtant la situation d'ensemble apparaît encourageante et permet à un nombre toujours plus grand de nouveaux venus d'accéder au marché international des capitaux. Parmi les éléments favorisant cette évolution, la façon dont la Corée a levé 4 milliards de dollars en deux tranches, l'une de cinq ans et l'autre de dix ans, a été déterminante. Pour la première fois, ce pays s'adressait directement aux investisseurs internationaux. Auparavant, il se contentait de dépêcher des établissements publics dont il garantissait les transactions en devises. L'enjeu était considérable, et pas seulement pour la Corée elle-même dont on attendait qu'elle revienne bientôt.

L'emprunt coréen a été émis durant la deuxième semaine d'avril et le bon accueil qui lui a été réservé a laissé une forte impression. Mais très rapidement plusieurs spécialistes, cherchant auprès de qui les titres étaient placés, en sont venus à se demander si sa réussite n'était pas due en partie au soutien apporté par des organisations supranationales de développement. De telles interrogations, auxquelles il est difficile de répondre, ont momentanément suscité une certaine gêne dans l'ensemble du marché. Aujourd'hui, on se montre plus serein. L'essentiel à vrai dire est que l'affaire se soit bien déroulée.

Quoi qu'il en soit, le terrain paraît bien préparé pour les prochaines opérations émanant de Séoul. En l'absence de calendrier, on ne peut pas prévoir dans quelles devises et pour quel montant le pays se présentera, de même qu'on ne peut pas dire si la Corée utilisera toute la liberté que son Parlement lui a laissé. La République est autorisée à lever cette année jusqu'à concurrence de 9 milliards de dollars en obligations internationales. D'aucuns prétendent qu'elle poursuivra son programme dans le compartiment du dollar, poussant ses établissements publics à se procurer des ressources dans une ou plusieurs monnaies de notre continent. Mais ce n'est de loin pas l'avis de tous les spécialistes.

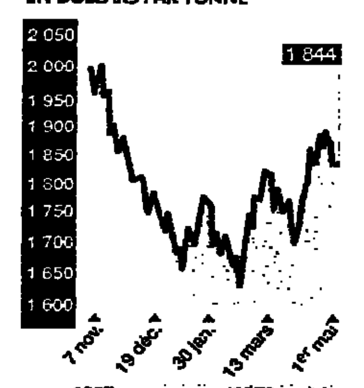
Certains estiment que la Corée pourrait s'annoncer dans quelques semaines en Europe. D'autres se préparent à une importante émission pour le compte d'un nouveau débiteur, Korea Asset Management Corporation, qui se procurait les ressources nécessaires à l'amortissement de dettes bancaires. Cet établissement public pourrait contracter sous peu pour 1 ou 2 milliards de deutschemarks d'obligations qui bénéficieraient de la garantie de la Corée. Rien de tout cela n'est confirmé.

Pour ce qui est des projets officiels, celui de la Slovaquie retient particulièrement l'attention du point de vue technique. Ce pays a confié à Nomura International un intermédiaire financier d'origine japonaise, le soin d'organiser simultanément trois emprunts en dollars, en deutschemarks et en yens pour un montant total équivalent à un milliard de dollars. L'opération est intéressante dans la mesure où les banques (Nomura sera assistée d'un établissement américain, la Chase, et d'un allemand, la Commerzbank) s'efforceront d'arrêter des conditions préalables pour les différentes tranches. Les niveaux absolus seront bien sûr différents mais le supplément de rendement (qui devrait être bien supérieur à 3 %) devrait être le même une fois mesuré par rapport à des références monétaires. Ce sera la première fois qu'un emprunteur de ce genre sollicitera les trois principaux marchés du moment. Les autres emprunteurs au crédit discuté espacent leurs transactions et peuvent se permettre d'être moins généreux dans une devise que dans une autre.

Par ailleurs, de nombreuses banques spécialisées se préparent à une importante émission pour le compte du Maroc, qui a l'intention de s'adresser au marché international sans aucun *appui extérieur. Ce pays avait contracté un* emprunt en francs français voilà environ deux ans, mais il avait partiellement bénéficié du soutien de la Caisse française de développement.

*Christophe Vetter*

## MATIÈRES PREMIÈRES



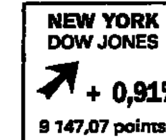

**LE CUIVRE**, affecté par la crise financière qui a frappé les économies d'Asie, a bien du mal à reprendre des couleurs. Après avoir connu le creux de la vague en décembre 1997 à 1 727 dollars la tonne, les prix se sont rétablis à 1 859 dollars sur le London Metal Exchange (LME) pour le contrat de référence à trois mois. Mais ce n'est plus la bonne santé affichée il y a tout juste un an avec 2 264 dollars.

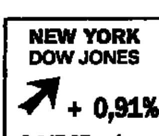
La bonne tenue des économies occidentales n'arrive pas à compenser l'effondrement de celles des pays asiatiques, dont on se rappelle avec peine qu'ils étaient des « *dragons* ». La Corée du Sud aussi bien que la Thaïlande ont procédé à un déstockage de leurs réserves. Quant au Japon, sur lequel on fait reposer le redressement de la région, son plan de relance, jugé trop timoré, a suscité la déception. Les opérateurs attendent maintenant beaucoup de l'Inde et de la Chine. Avec quelque raison, si l'on en croit les chiffres des importations chinoises du premier trimestre 1998, en hausse de 110 % sur la même période de 1997.

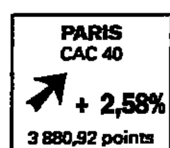
On aurait pu penser que la baisse des réserves du LME – elles sont à 262 200 tonnes, ayant perdu plus de 100 000 tonnes en un mois – et le ralentissement certes momentané mais pas moins réel de l'activité de mines latino-américaines, en raison d'inondations, auraient été un facteur de soutien des prix. En fait, ceux-ci réagissent à des critères sans rapport avec les fondamentaux : prises de bénéfices, liquidation de positions par des fonds d'investissement. Ted Arnold, expert de Merrill Lynch, n'hésite pas à parler de « *manipulation* ». Ce qui n'empêche pas le groupe australo-britannique Rio Tinto d'annoncer pour les trois premiers mois de l'année une production de cuivre raffiné de 73 %, supérieure à celle du trimestre considéré en 1997 (ses résultats pour l'or raffiné, l'étain et l'aluminium sont aussi en hausse). En Bulgarie, la Banque européenne d'investissement vient d'accorder 80 millions d'écus aux usines Union minière-Pirdop (propriété du belge Union minière) pour la fabrication *d'électrodes et leur mise aux* normes environnementales. Enfin, on note la reprise des exportations de la mine d'Ok Tedi de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

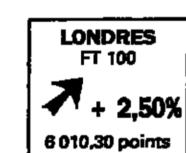
*Carole Petit*

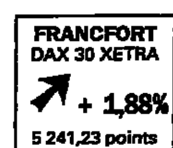
# Les places européennes saluent la naissance de l'euro




**RAREMENT** semaine boursière aura été aussi contrastée. Entamée dans la crainte d'une hausse généralisée des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique, elle s'est conclue par une remontée spectaculaire des marchés obligataires et un message d'optimisme des places européennes avant la naissance officielle de l'union monétaire. Paris et Francfort, qui étaient fermées vendredi 1er mai en raison de la fête du travail, ont néanmoins salué par anticipation, jeudi, le lancement de la monnaie unique par des hausses impressionnantes, de respectivement 3,94 % et 3,10 %. Sur l'ensemble de la semaine, Paris gagne 2,58 %, Londres 2,5 % et Francfort 1,88 %. Wall Street enregistre pour sa part une petite progression de 0,91 % et Tokyo perd à nouveau 2,56 %.

Le rebond le plus impressionnant est venu de Paris. Après trois mois de hausse à train d'enfer et une progression de plus de 30 %, le marché français des actions avait éprouvé le besoin de marquer une pause. Depuis son dernier pic, le 7 avril, le CAC 40 avait reperdu en trois semaines 7,5 %. Une « consolidation » jugée salutaire et nécessaire par les analystes mais qui a été balayée par l'euphorie de la fin de semaine. Les débuts de l'euro s'effectuent dans un environnement très favorable. Les statistiques économiques publiées cette semaine confirment que l'activité se trouve sur une pente ascendante. Les permis de construire et les mises en chantier en France au premier trimestre ont respectivement progressé de 9,7 % et de 9,2 % et surtout la baisse du chômage en mars (– 1,2 %) a permis de faire repasser le nombre de demandeurs d'emploi sous la barre symbolique des trois millions. Confirmant l'embellie des six derniers mois (– 4,4 %), le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 36 600 par rapport à février, ce qui porte leur nombre total à 2 989 800, le chiffre le plus faible depuis novembre 1995.

Autre bonne nouvelle : les entreprises semblent parties pour confirmer cette année les performances réalisées en 1997. Au premier trimestre, les chiffres d'affaires de nombreux groupes français de premier plan ont nettement augmenté : celui de Vallourec a presque doublé, celui de Peugeot est en hausse de 24,4 %. De plus, selon certains analystes, le marché sous-estime encore l'impact de la reprise européenne et de la monnaie unique sur les performances de nombreuses sociétés. Le CAC 40 pourrait ainsi grimper jusqu'à 4 300 points d'ici douze mois, si le dollar ne recule pas de plus de 5 % par rapport à ses niveaux actuels (6 francs).

Le sentiment est tout aussi favorable à Francfort. « *Les perspectives restent très prometteuses à moyen terme* », explique la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire, citant entre autres la hausse attendue des bénéfices des entreprises allemandes cette année (+ 22 %) et l'année prochaine (plus de 10 %). La banque juge raisonnable d'espérer voir le DAX atteindre les 5 400 points dans les prochains mois.

**WALL STREET ÉPOUSTOUFLANTE**

L'atmosphère était d'autant plus à l'optimisme en fin de semaine que non seulement la croissance de l'économie américaine semble, un peu à la surprise générale, toujours aussi vigoureuse, mais que surtout l'inflation outre-Atlantique reste sous contrôle. Cela explique pourquoi Wall Street continue à faire preuve d'une solidité impressionnante.

Rien, pas même la crise asiatique et les mauvais résultats du commerce extérieur, ne semblent pouvoir altérer les performances époustouflantes de l'économie américaine qui a poursuivi sa forte croissance au premier trimestre sans aucun signe de surchauffe. Le PIB a progressé de 4,2 % en rythme annuel au premier trimestre après un gain de 3,7 % au quatrième trimestre 1997, selon l'estimation préliminaire du gouvernement américain annoncée jeudi. Les analystes prévoyaient généralement 3,3 %. Cette nouvelle montée en puissance s'est accompagnée d'une hausse de seulement 0,9 % de l'indice de prix. Cette hausse est tout simplement la plus faible depuis le troisième trimestre de l'année 1963 ! Dans ces conditions, le scénario d'une prochaine remontée de ses taux par la Réserve fédérale américaine semble aujourd'hui beaucoup moins vraisemblable qu'il y a une semaine. D'autant plus que l'indice des coûts salariaux pour ce premier trimestre 1998, lui aussi publié jeudi, n'a progressé que de 0,7 %.

Des chiffres salués par le président Bill Clinton, qui s'est dit jeudi « *encouragé* » par la santé fondamentale de l'économie américaine, espérant que la solidité de la croissance sans inflation éviterait « *de grands écarts* » sur les marchés financiers. Le président a expliqué l'enthousiame des investisseurs pour les valeurs américaines par deux facteurs : les Etats-Unis ont « *une économie très productive* », sans inflation, tirée par la demande et les investissements des entreprises, a-t-il dit, et la crise en Asie « *a créé une attraction* [aux Etats-Unis] *pour les capitaux qui normalement seraient allés ailleurs* ».

Contrastant depuis des années avec l'euphorie américaine, Tokyo reste plus que jamais « l'homme malade » des places boursières. L'indice Nikkei a encore perdu 2,56 % cette semaine, victime d'un scénario immuable, celui de la déception après l'annonce d'un énième plan gouvernemental de relance de l'économie japonaise.

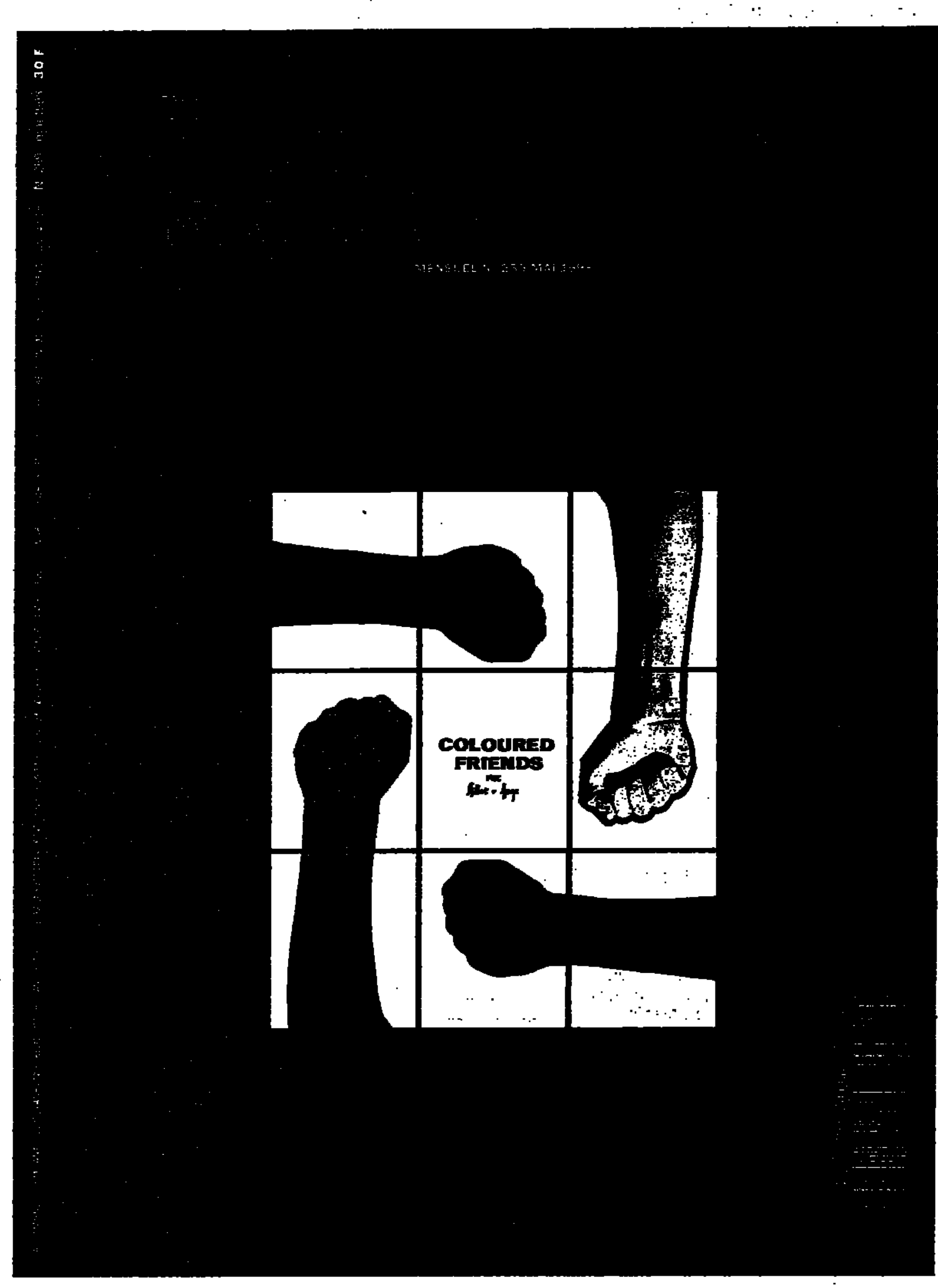
*Eric Leser*

en apothéose

Retrouvez nos offres d'emploi
3615 LEMONDE

# Daniel Cohn-Bendit

**rédacteur en chef invité !**




EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX
VIENT DE PARAÎTRE
-100 PAGES 30 F-

## UN MENSUEL ENTIÈREMENT CONSACRÉ AUX DÉFIS ÉDUCATIFS ET CULTURELS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : littérature, religion, autorité, corps, spectacle, professeur, ville, famille, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**

arte

**Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac le mercredi 20 mai à 18 heures à la Fnac Saint-Lazare sur le thème : « Peut-on se passer de l'autorité ? »**

## PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

**Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à : *Le Monde de l'éducation* - Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex**
**Offre valable jusqu'au 31 décembre 1998 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures**

1 AN, 11 NUMÉROS
249 F
au lieu de 330 F
**SOIT 24 %**
**DE RÉDUCTION**

☐ **OUI,** je souhaite bénéficier de votre offre d'abonnement au *Monde de l'éducation* pour

☐ 1 an (11 numéros) pour **249 F seulement** au lieu de 330 F, **soit une économie de 81 F.**

☐ 6 mois (6 numéros) pour **150 F seulement** au lieu de 180 F, **soit une économie de 30 F.**

801 ME002

Nom : ............
Prénom : ............
Adresse : ............
............
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ............
............

☐ je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde de l'éducation*.

☐ je préfère régler par carte bancaire :

N° : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration : |_|_|_|_|

Date et signature obligatoires :

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

**SPORTS** Aux championnats d'Europe de gymnastique, à Saint-Pétersbourg, les représentantes russes devaient tenter de racheter la mauvaise performance des garçons, dominés chez eux, le 26 avril. ● BATTUES PAR LES ROUMAINES, lors du concours général par équipes, vendredi 1er mai, les élèves de Leonid Arkaiev ont failli à leur mission. ● LES FRANÇAISES, décevantes en saut, ont pris la quatrième place après avoir espéré la médaille d'argent. ● LE CONCOURS GÉNÉRAL INDIVIDUEL et les finales par appareils, samedi 2 et dimanche 3 mai, devaient donner l'occasion d'un nouveau duel entre Russes et Roumaines. Mais les Tricolores – Ludivine Furnon, Isabelle Severino, Cécile Canqueteau et Elvire Teza – étaient confiantes. ● UNE SEMAINE AUPARAVANT, l'équipe de France masculine avait obtenu sept médailles dont six d'or.

# La gymnastique russe ne tolère pas la chute de ses champions

**Après les mauvais résultats européens des garçons, c'est au tour des filles de défendre l'honneur de l'école russe dans la compétition continentale. Leonid Arkaiev, entraîneur national, supporterait mal un nouvel échec des siens et de ses méthodes martiales**

C'EST MAUVAIS. Anna Lovaliova pleure, renifle, plie ses maniques avec rage. Il y a des jours comme ça. Des jours où l'entraînement est un calvaire qu'il faut pourtant mener à son terme. Les barres asymétriques semblent soudain trop hautes ou trop rapprochées, trop glissantes ou pas assez. Mais avant les championnats d'Europe féminins (qui s'achèvent le 3 mai), la jeune fille de quinze ans, qui concourrait chez les juniors, n'a pas le droit d'hésiter, de renoncer.

Et puis, il y a la voix qui éclabousse chaque recoin de la salle – *« Ania, Ania, Ania ! »* –, cette voix de chef de chantier qui accueille l'échec avec sévérité, les pleurs avec indifférence, la réussite, enfin, avec le sentiment atone du devoir accompli.

Avant d'être des humains, les élèves de Leonid Arkaiev sont des outils sportifs à fort potentiel. En vingt-cinq ans de modelage de champions, l'homme n'a cultivé qu'une seule obsession : les médailles, olympiques de préférence. Le rendez-vous européen, même organisé à Saint-Petersbourg, n'est qu'une moisson de plus dans une longue récolte. Les yeux maladivement bleus, le visage rougeâtre aux traits taillés au silex et le ventre en pleine expansion, Leonid Arkaiev est aussi attendrissant qu'un véhicule blindé. Il tient et revendique le rôle de grand ordonnateur de la gymnastique russe : *« Combien de médailles ont remporté mes athlètes ? J'ai arrêté de compter. Plus de cent, je pense. »*

POLYVALENCE ET EXIGENCE

Président de la Fédération russe, entraîneur national des équipes masculine et féminine, et directeur du centre d'entraînement de Krugoïe Oziero (le lac Rond), il maintien l'activité de sa chaîne de production et dévoile avec plaisir ses deux secrets : polyvalence des gymnastes entre les différents appareils, entraînement aussi exigeant que la compétition. Il repère les pousses prometteuses dans des compétitions nationales ou bien les devine parmi ceux que les entraîneurs locaux conduisent dans son centre.

Le lac Rond est une ancienne base sportive soviétique, aujourd'hui dédiée à la gymnastique et à la natation. A 45 km de « Moscou-la-délurée », le centre observe une discipline militaire et cultive le sens du sacrifice. Le décor ? Des blocs de ciment posés au milieu de la forêt, accessibles par des chemins défoncés et hostiles. Trois entraînements par jour, cinq jours par semaine, deux *« seulement »* le jeudi et relâche le dimanche. *« On peut alors se promener dans la forêt, écouter de la musique, apprendre l'anglais... »*, énumère Anna Lovaliova sans grande conviction. Elle avoue parfois s'ennuyer mais s'accroche à une marche, la plus haute, celle du podium qu'elle rêve de conquérir. Déjà Leonid Arkaiev lui témoigne plus d'intérêt qu'à Svetlana Khorkina, sa « vieille » compatriote de 19 ans, championne du monde au concours général en 1997 à Lausanne (*Le Monde* du 5 septembre 1997). « Ania », c'est l'avenir.

Les critiques sur la *« jeunesse sacrifiée »* des jeunes athlètes, ignorés dès qu'ils produisent moins de résultats, ne suscitent que haussements d'épaule chez leurs entraîneurs. Nadiejda Maslenikova, par exemple, s'occupe d'Elena Zamolodtchikova, junior prometteuse. *« Chacun choisit sa jeunesse,* affirme-t-elle avec assurance. *Et puis c'est quoi, la jeunesse en général ? Aller au cinéma, manger des glaces et jouer à la poupée ? Elena a ses propres souvenirs, elle a déjà vécu tellement de choses pour une fille de quinze ans. »*

AVEC LE MÊME ENTRAÎNEUR

Une douzaine de garçons et de filles, divisés en groupes de niveau, passent 200 jours par an au centre, à faire l'aller-retour entre leur chambre sans âme et les salles d'entraînement. Les plus jeunes sont âgés de 11 ans. Fait exceptionnel : tous sont en permanence suivis par leur entraîneur *« historique »*, celui qui les a pris en charge depuis leurs débuts. *« A l'époque soviétique, on était parfois battu par les Japonais parce qu'un sportif russe qui arrivait en équipe nationale travaillait avec de nouveaux entraîneurs,* affirme Leonid Arkaiev. *Or, il faut toujours garder le même pour progresser. »*

Il parle en termes d'efficacité et non de liens sentimentaux. Les sentiments ne font pas gravir les marches des podiums. *« Une seule chose l'intéresse : préserver le niveau de la gym russe »*, juge Vladimir Koltchiev, l'ancien entraîneur de Dimitri Karbanenko, le leader de la gymnastique française depuis sa naturalisation le 22 août 1996 et ses récents succès lors des championnats d'Europe (*Le Monde* du 28 avril).

Epris d'une Française, Dimitri Karbanenko a décidé, comme tant d'autres, de quitter son pays l'année des Jeux olympiques d'Atlanta (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997). Son entraîneur aussi a fini par quitter le centre de Krugoïe Oziero, mais pas de son propre gré : *« Arkaiev est venu me voir début décembre 1997. Il m'a juste dit que je ne travaillerai plus ici. Bon... Ça arrive partout. Regardez comme le premier ministre Tchernomyrdine a été renvoyé. »*

Après trente ans dans le milieu de la gymnastique, l'ancien *« éducateur »* de Dimitri Karbanenko porte aujourd'hui un regard lucide sur son évolution en Russie : *« Tout s'est écroulé. Avant, les talents poussaient partout. Maintenant, les entraîneurs et les meilleurs gymnastes sont partis à l'étranger. »*

L'argent. Les billets qui manquent pour préserver le système de détection. Les billets qui attirent les meilleurs Russes vers la France ou l'Allemagne. Les billets qui, pourtant, à en croire le discours publicitaire de Leonid Arkaiev, alourdissent aujourd'hui les poches de ses protégés.

Pour cet homme dur, soldat d'une cause sportive qui justifie beaucoup de choses, les champions sont des créations, ses créations. Et lorsque ces créatures mettent en cause l'autorité du maître, se rebellent et le quittent, il les considère avec mépris. A ses yeux, si froids, c'est le juste prix de la trahison.

***Damien Violette***

# Les Françaises manquent le podium, les Russes perdent le titre

LES FRANÇAISES ne sont pas parvenues à monter sur le podium du concours par équipes des championnats d'Europe féminins de gymnastique artistique, vendredi 1er mai, à Saint-Pétersbourg (Russie). Classées quatrièmes avec 112,277 points, elles ont été devancées par la Roumanie (115,939 pts), la Russie (112,720 pts) et l'Ukraine (112,632 pts). Elles ont néanmoins progressé d'une place par rapport aux championnats de Copenhague (Danemark), en 1996, et auraient pu faire beaucoup mieux sans de mauvaises notes au saut de cheval.

Cette performance est la meilleure réalisée collectivement par les filles lors d'une grande compétition internationale, situant pourtant l'équipe de France au même niveau qu'aux championnats du monde de Lausanne (Suisse), en 1997 : elle avait pris la cinquième place, mais avait terminé quatrième des européennes. En deuxième position jusqu'au passage au dernier appareil, les tricolores ont dû à un mauvais résultat d'ensemble au saut de cheval de voir échapper la médaille d'argent.

Soumise alors à une forte pression, née de l'obligation de faire aussi bien que les garçons la semaine précédente, Isabelle Séverino récolta un 9,087, Elvire Teza un 8,950 et Magalie Ruffato, dont ce fut la seule apparition, un 8,931. Individuellement, Elvire Teza a obtenu le cinquième total, avec 37,749 points, derrière l'étonnante Italienne d'à peine plus de 15 ans, Martina Bremini, 37,792 et loin de la Roumaine Simona Amanar, créditée du meilleur résultat avec 38,823 points.

QUATRE EN FINALES D'APPAREILS

*« Les filles sont sereines. Dommage que les Jeux olympiques ne se déroulent pas cette année »*, regrettait avant l'épreuve le directeur technique national, Jean-Claude Jacquetin. *« On y a cru »*, a confié Josette Roux, chef de la délégation française.

Une conviction qui n'était visiblement pas partagée par tout le monde. *« On est trop faible en saut »*, remarquait un des cadres de l'équipe. Si les Françaises regardaient s'éloigner la deuxième place avec amertume, les Russes la récupéraient avec tristesse. La victoire roumaine à Saint-Pétersbourg était un nouveau camouflet, une semaine après la déconvenue des garçons, battus par les Français.

Quoi qu'il en soit, Isabelle Séverino, qualifiée à la onzième place avec 37,148 points, devait participer au concours général individuel, qui réunira les vingt-quatre meilleures, avec une limite de deux par pays, samedi 2 mai. Ludivine Furnon, qui n'est passée qu'à la poutre (9,487) et au sol (9,725), laissant sa place à Cécile Canqueteau aux barres asymétriques (9,237), participera aux finales à ces deux appareils, dimanche 3 mai. Elvire Teza, pour sa part, a gagné le droit de s'aligner aux barres asymétriques (9,712) et à la poutre (9,612).

# GP de Francfort : Fabio Baldato couronné, Jan Ullrich ranimé

L'ITALIEN Fabio Baldato (Riso Scotti) s'est imposé, vendredi 1er mai, dans le Grand Prix de Francfort cycliste. Baldato, 29 ans, a devancé le champion du Danemark, Nicolay Bo Larsen (TVM), et l'Italien Stefano Garzelli (Mercatone Uno-Bianchi), au terme des 206 kilomètres d'une course très disputée, huit coureurs se disputant la victoire, sept secondes devant le premier peloton.

Le vainqueur du Tour de France 1997, l'Allemand Jan Ullrich (Telekom), acclamé tout au long de cette 37e édition par plus de 1 million de spectateurs, s'est déclaré satisfait de sa performance (49e au sein du peloton). *« Ma forme n'est pas encore suffisante pour gagner mais je suis content. Je suis sur la bonne voie pour le Tour de France »*, a-t-il commenté. – *(AFP.)*

## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : La Lazio Rome a remporté la Coupe d'Italie,** battant le Milan AC (3-1) lors de la finale retour disputée devant 70 000 tifosi au Stade olympique de Rome, mercredi 29 avril. Le Milan AC avait gagné le match aller (1-0). Par ailleurs, l'offre d'actions du club romain, le premier en Italie à être coté en Bourse, mardi 5 mai, a rencontré un grand succès avec une demande de la part des petits porteurs ayant dépassé de dix fois le nombre de titres disponibles (fixé à 20 millions). Les titres étaient mis en vente à 5 900 lires (environ 20 francs).

■ **Le FC Barcelone**, après avoir remporté le championnat, s'est adjugé la Coupe d'Espagne, battant en finale Majorque à l'issue de l'épreuve des tirs au but (1-1 après prolongations, 5 tirs au but à 4), mercredi 29 avril, à Valence. – *(AFP.)*

■ **L'entraîneur du FC Lorient, Christian Gourcuff,** sollicité par Paris Saint-Germain pour succéder à Ricardo, a annoncé, vendredi 1er mai, qu'il restait fidèle au club breton, qui vient d'accéder à la première division. *« Partir aurait été pour moi un crève-cœur. Cette saison, il y a eu des moments très forts avec les joueurs. On ne peut pas gommer ça du jour au lendemain »*, a-t-il expliqué.

■ **VOILE : « Ferme-de-Magné », l'un des 24 bateaux engagés dans la course transatlantique Lorient-Saint-Barthélemy,** barré par Alexandre Péraud et William Kostyra, a été contraint de faire demi-tour vers Madère, vendredi 1er mai, en raison d'un démâtage.

# Désormais, Paris-Saint-Germain compte vraiment sur ses jeunes

AVANT LA FINALE de la Coupe de France face au Racing Club de Lens, samedi 2 mai, au Stade de France de Saint-Denis, les footballeurs du Paris-Saint-Germain auront disputé une rencontre tout aussi importante pour l'avenir du club, mais moins connue du public des supporteurs : la finale de la Coupe Gambardella (moins de 20 ans), qui les opposera à l'Association sportive de Saint-Etienne. La plus belle compétition de jeunes du calendrier français a souvent été le tremplin pour de nouveaux talents. La victoire du PSG dans cette épreuve, en 1991, avait inauguré de belles années sportives. Les couleurs parisiennes brillent cette saison en haut de tableau dans le challenge du meilleur club de jeunes.



FOOTBALL

Etonnamment, l'équipe phare de la région parisienne, cet inépuisable vivier de joueurs, n'a remporté qu'une fois ce titre. Cette carence dans le palmarès est évocatrice des lacunes de la politique de formation. Mais, aujourd'hui, le pensionnaire le plus riche de la première division, un peu contraint, s'intéresse de plus près à son école de football.

Pour 300 briques, t'as plus rien. Ou presque. Après Michel Denisot, Charles Biétry, le futur président-délégué du Paris-SG, se trouve confronté à l'inflation du football. Avec son chéquier pourtant fourni, l'homme ne peut flamber sur le marché des transferts. Le foot-business est une partie de poker où la mise nécessaire pour s'asseoir à la table principale frôle aujourd'hui les 500 millions de francs. Relégué *de facto* en deuxième division dans le championnat économique européen, le club parisien s'est donc souvenu qu'il avait un centre de formation.

Cette saison, l'arrivée en équipe première d'Edouard Cissé, 20 ans, et de Pierre Ducrocq, 21 ans, a pallié les défailllances de recrues au rapport qualité-prix désastreux. Les deux joueurs ont intégré le groupe professionnel après Didier Domi, 20 ans, Vincent Fernandez et Jérôme Leroy, 23 ans tous les deux, apparus la saison dernière.

CUISANTS RATAGES

La plupart sont de la région, Pierre Ducrocq de Pontoise (Val-d'Oise), Vincent Fernandez de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Didier Domi de Sarcelles (Val-d'Oise). Tous ont fait tout ou partie de leurs classes au club.

Bien sûr, ces noms-là ne claquent pas – ou pas encore – dans l'imaginaire. Mais ceux de David Trezeguet ou Nicolas Anelka n'avaient pas plus de résonance quand ils circulaient au camp des Loges, le centre d'entraînement des Parisiens. Celui de Thierry Henry, gamin des Ulis (Essonne), ne parvint même pas jusque-là. Ces trois joueurs, qui explosent à l'orée de leurs 20 ans, sont autant de cuisants ratages pour les dirigeants franciliens. Ces derniers ont été incapables de repérer leur talent ou de le payer à sa juste valeur. Thierry Henry échappa à la détection. David Trezeguet fut jugé trop cher. Nicolas Anelka se vit mégoter une place de titulaire et un solide contrat, qui auraient évité qu'il s'expatrie en Angleterre.

Les responsables parisiens ont appris la leçon. Si un joueur se révèle, il lui font signer aussitôt une clause financière le liant au club pour quatre ans. Trois des jeunes de l'équipe Gambardella alignée samedi au Stade de France sont ainsi déjà pourvus d'un contrat sonnant et trébuchant, avant même d'avoir fait leurs preuves dans l'effectif professionnel. *« Les managers s'intéressent de plus en plus tôt aux jeunes joueurs, dès l'âge de 15 ans,* regrette Pierre Mankowski, responsable de la formation depuis le début de l'année. *Ils sont interdits de séjour au centre de formation. Mais nous devons surveiller en permanence qu'ils n'essayent pas de rentrer et fassent déraper les jeunes dans leur tête. »*

Au-delà de ces mesures incitatives et coercitives, le PSG a considérablement relancé ces deux dernières années une formation qui végétait depuis sa mise en place, en 1974. De nouveaux bâtiments sont sortis de terre à la fin de 1996. La détection a également été renforcée en région parisienne, *via* des accords techniques avec des clubs locaux. Un réseau s'est tissé en Amérique latine et en Afrique. La filière a été réorganisée.

UN PRO PAR AN

Le jeu de piste qui peut mener à l'élite part de Verneuil-sur-Seine (Yvelines) pour les moins de 15 ans, passe par le centre de formation de Saint-Germain-en-Laye, se poursuit éventuellement à Laval ou Châteauroux (clubs associés) avant de s'achever au Parc des Princes. Beaucoup ne vont pas au bout. Ils sont actuellement une cinquantaine de jeunes en formation à Paris, et l'objectif est de « sortir » un nouveau pro chaque année.

Ce travail de fond est bien loin de l'image de strass et de paillettes que véhicule le club de Canal Plus. Qu'il semble éculé le slogan tapageur : *« PSG, fais-nous rêver ! »* Mais des clubs parmi les plus prestigieux, comme le Milan AC, ont également pris le parti de ne pas négliger plus longtemps une formation qui fut longtemps leur force. Pierre Mankowski sait pertinemment que *« le PSG a besoin de vedettes dans son effectif »*. Alors, pourquoi ne pas essayer de les faire soi-même ?

***Benoît Hopquin***

Plus de 120 000 abonnés au Monde
pourquoi pas vous ?

Essayez l'abonnement au *Monde* !

- Vous économisez jusqu'à 360 F*
- Vous recevez *Le Monde* tous les jours, dans votre boîte aux lettres
- Vous ne manquez aucun numéro, aucun article
- Vous recevez tous les suppléments chez vous
- Vous pouvez faire suivre votre journal sur le lieu de vos vacances

**Oui,** je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F* ☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
**je joins mon règlement, soit :** ______ F 801 MQ 002
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ____
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
____ Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____

TARIFS HORS FRANCE

| | Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse | Autres pays de l'Union européenne |
|---|---|---|
| 1 AN | 2 190 F | 2 960 F |
| 3 mois | 598 F | 790 F |

USA - CANADA
« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
*LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

هكذا من الأصل



# La Hyundai Atos, première voiture coréenne pour la ville

## Une citadine qui marque un progrès certain mais n'est pas exempte de quelques lacunes

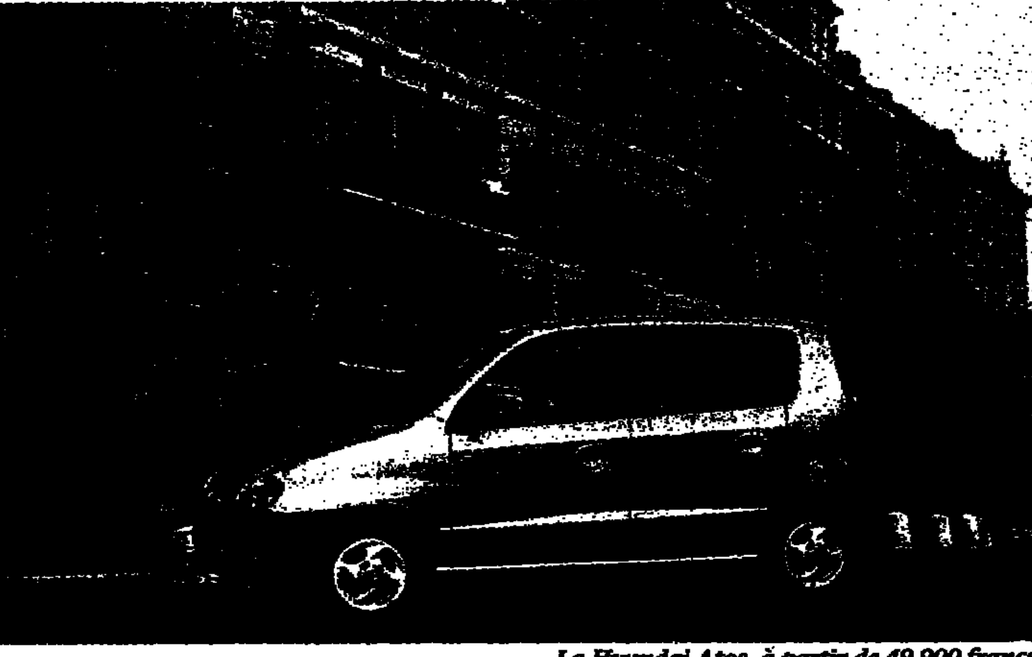
**DANS SON PAYS** d'origine, la Corée du Sud, la petite Hyundai Atos n'a pas tardé à devenir numéro un des ventes. Dans une région du monde durement secouée par la crise monétaire, et où le marché automobile a chuté de près de 50 % au premier trimestre, elle arrive au bon moment. Les Coréens, traditionnellement attachés à des modèles plus encombrants, quoique modestement motorisés, entrent à leur tour dans l'ère de la voiture économique et compacte, à vocation urbaine.

En Europe, l'Atos ne nourrit pas les mêmes ambitions. Avec une part de marché de 0,9 % en France, les constructeurs coréens n'ont jamais réellement percé avec leurs autos bon marché, dont la qualité a été, certes, améliorée, mais qui restent pénalisées par leur conception un peu datée, voire, sur certaines versions, franchement dépassée. Pourtant, l'Atos se démarque d'une telle définition. Elle constitue une louable tentative d'adaptation aux exigences des consommateurs du Vieux Continent.

Cette citadine haute sur roues est le premier véritable petit modèle de la gamme Hyundai. Plutôt courte (3,49 mètres), elle est aussi relativement haute (1,61 mètre, 19 centimètres de plus que la Twingo) et s'inscrit dans la lignée de cette nouvelle catégorie de petites voitures japonaises carrées et étroites – dont l'étonnant Wagon R de Suzuki (*Le Monde* daté 15-16 février) – qui tentent leur chance en Europe après avoir fait leurs preuves en Asie. L'automne prochain, la Daewoo Matiz, une autre coréenne, jouera une carte similaire.

Ces proportions permettent d'offrir un excellent rapport encombrement-habitabilité. Grâce à son empattement très important, la petite Hyundai – dont les roues sont nichées aux quatre coins de la carrosserie avec un porte-à-faux pratiquement nul à l'arrière – est une quatre-portes, contrairement à la plupart de ses concurrentes. L'accessibilité et la capacité d'accueil aux places arrière sont tout à fait correctes, alors que le volume intérieur est généreux. Les grands gabarits apprécieront la hauteur sous pavillon.

Cette architecture exerce inévitablement de très fortes contraintes sur le style. En clair, l'allure générale de ce genre de petite voiture haute et étroite (la Twingo et la Ford Ka sont plus larges de 14 centimètres !) est telle qu'il est bien difficile de l'habiller d'une carrosserie aux lignes harmonieuses. Confrontés à un cahier des charges inédit, les designers coréens du centre de Pusan ont fait de leur mieux. La face avant, avec ses phares écarquillés autour de la calandre, est sympathique, mais l'arrière est sans doute moins convaincant. Les feux logés en haut des montants – usage très à la mode, ces temps-ci – donnent un aspect moderne, mais le dessin du hayon, qui chute brutalement à 90 degrés, est un peu fruste. De cette voiture qui, de toute évidence, manque de cohérence stylistique, se dégage au moins une vraie originalité. Un heureux contraste avec l'aspect « savonnette » des autres Hyundai, exception faite du joli coupé lancé en 1996.


SONAUTO-HYUNDAI

*La Hyundai Atos, à partir de 49 900 francs.*

L'habitacle témoigne lui aussi du souci de se hisser au niveau des standards européens. Malgré une largeur aux coudes un peu comptée, la position de conduite n'est pas désagréable, avec un grand volant placé haut, dans un axe très vertical, et le pare-brise panoramique apporte une grande clarté.

L'instrumentation est complète (un témoin reste allumé tant que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité), l'équipement correct, mais la finition comme l'isolation acoustique, quoique en progrès, restent en deçà des prestations de la concurrence. La bonne surprise vient du petit moteur de 1 000 cc. Valeureux, ses quatre cylindres qui développent 55 chevaux, surprennent par leur aptitude sur route et autoroute, où ils font preuve d'un souffle qu'on ne soupçonnait pas. Dommage que l'Atos soit un peu gourmande ; le constructeur annonce une consommation de 8 litres aux 100 kilomètres en ville et de 6,3 litres en cycle mixte.

**Dans une région du monde secouée par la crise monétaire, les Coréens entrent à leur tour dans l'ère de la voiture économique et compacte, à vocation urbaine.**

La nouvelle Hyundai marque un progrès, mais pas une révolution. Du passé, elle n'a pas encore fait table rase, et rompu avec les imperfections inhérentes aux voitures coréennes. L'Atos souffre d'une série de petites lacunes. On citera pêle-mêle sa tendance à légèrement dévier de sa trajectoire lors des freinages, le manque de précision de la direction, ou l'excessive fermeté de ses suspensions. Or, sur un marché des petites voitures où les tarifs évoluent entre 45 000 et 60 000 francs, l'Atos (à partir de 49 900 francs) ne peut guère jouer sur son avantage prix. Celui-ci se trouve ici réduit, voire nul, face à des rivales toujours plus nombreuses : la Twingo, la Ka, mais aussi les vénérables Citroën AX et Fiat Panda, les japonaises ou les nouvelles Seat Arosa, Fiat Seicento et, bientôt, Volkswagen Lupo.

***Jean-Michel Normand***

★ **Hyundai Atos (5 CV fiscaux) : de 49 900 à 69 900 francs**

### *Le Satellite, un gros monospace bon marché*

**Parallèlement au lancement de l'Atos, Hyundai enrichit sa gamme avec un gros monospace, le Satellite. De dimensions respectables (4,69 mètres de longueur, 1,88 mètre en hauteur), il joue la carte de la familiale bon marché (116 500 francs en version essence et à partir de 126 500 francs en version diesel) et assez dépouillée, mais capable d'accueillir sept personnes en version standard.**

**Dérivé d'un véhicule utilitaire, le Satellite cherche à représenter une alternative face à des modèles plus prestigieux (Renault Espace, Peugeot 806, Ford Galaxy, Volkswagen Sharan) mais fort chers. Son défaut principal : ses moteurs manquent cruellement de punch.**

### DÉPÊCHES

■ **FÊTE.** La 2 CV Citroën fêtera ses cinquante ans du 21 au 24 mai à Saint-Quentin-en-Yvelines, à l'occasion de la 6e Rencontre nationale des amoureux de cette voiture mythique. Un défilé des 2 CV les plus originales, un concours d'élégance, une bourse d'échanges et divers spectacles sont prévus. Renseignements au 01-40-21-76-76.

■ **PNEUMATIQUES.** A l'occasion du lancement de son nouveau « pneu vert » P 3000 Energy, destiné aux véhicules de petite et moyenne cylindrée, le manufacturier italien Pirelli propose une « garantie de satisfaction ». Celle-ci permet au client de revenir sur son choix dans un délai de trente jours, la marque livrant alors d'autres pneumatiques.

■ **FORD.** Les séries limitées « Nordic », comprenant la climatisation ainsi qu'un équipement complet, sont de retour chez Ford. Elles concernent la Ka (à partir de 63 900 francs), l'Escort (86 600 francs) et la Mondeo (112 900 francs).

■ **GUIDE.** Le Guide 1998-1999 de l'autoroute, comprenant notamment une sélection de 1 500 restaurants et hôtels situés à proximité immédiate des sorties, un hit-parade des installations des aires de repos et un inventaire de 700 sites touristiques, vient de paraître aux éditions Michel Hagège. Prix : 79 francs.

■ **ENVIRONNEMENT.** Le constructeur canadien Bombardier lance en France une petite voiture électrique, la NEV, dérivée des véhicules utilisés sur les terrains de golf. La NEV, qui sera commercialisée autour de 75 000 francs, est une deux-places animée par un moteur de 4 kW dont l'autonomie est de 50 kilomètres environ.

■ **HANDISPORT.** Les 130 concessionnaires BMW participent à l'opération « Un million de kilomètres pour une passion ». Pour chaque essai d'une BMW, la marque versera 0,40 franc par kilomètre parcouru au profit de Handisport basket ball.

■ **UTILITAIRES.** La marque coréenne Kia commercialise le Pregio, un fourgon pouvant transporter 1 360 kilos de charge utile et animé par un moteur Diesel de 2,7 litres. Prix : à partir de 82 900 francs hors taxes.


15 F • SPÉCIAL EURO • Numéro historique

2,3 EUROS

l'européen

La face cachée de l'€uro

200

L'argent noir

Que va devenir l'économie clandestine ?

• Billets nationaux : chaque pays choisit ses derniers héros

**Cette semaine :**

**SPÉCIAL EURO**

**L'Europe consacre cette semaine tout son numéro à l'euro, et même à sa face cachée : l'argent noir. Que va devenir, avec l'euro, l'économie clandestine qui représente près d'un sixième des richesses de l'union ?**

■ **Les enfants en danger :**

**Violences sexuelles, travail des mineurs, maltraitances domestiques. Quelles solutions ?**

■ **Et aussi :**

**Les Européens et la lecture.**
**Bruxelles, capitale de toutes les combines.**
**Le télé-achat emballe les européens.**

**L'Européen c'est vous.**

Nouveau, chaque mercredi. 15F.


# Le succès d'un drôle d'engin, le quad

**ILS SONT** de moins en moins marginaux – 4 500 acheteurs en 1997, probablement 6 000 cette année –, mais toujours aussi discrets. Qui sont donc les amateurs de quads, ces machines qu'il ne faudrait surtout pas réduire à leur apparence de motos à quatre roues ? Engin non immatriculé, le quad ne s'aventure pas sur route. Voilà qui, évidemment, ne contribue pas à sa visibilité sociale.

Mais cela n'explique pas tout. « *On sait que près de la moitié sont des utilisateurs professionnels, mais on ne cerne pas très bien le profil des particuliers qui pratiquent le quad,* admet Bruno Melchior, responsable de cette activité chez Yamaha-France, qui assure la moitié des ventes. *Ils ne viennent pas du monde motard et n'aiment pas attirer l'attention. Ce ne sont pas des passionnés, mais leur nombre ne cesse d'augmenter.* »

**TRAPU COMME UN BOULEDOGUE**

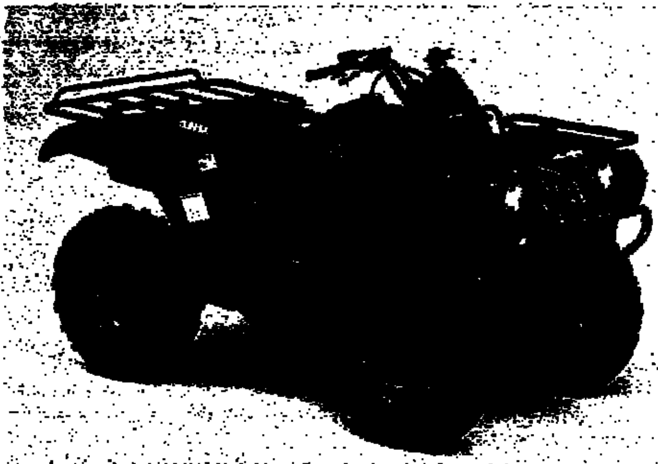
Chevaucher un quadricycle sur l'un de ces petits circuits qui fleurissent en été autour des sites touristiques ne donne qu'une idée très partielle de cette machine. Assis sur ses gros pneus, il s'accroche parfaitement au terrain et, sur piste, sa conduite glisse facilement vers l'acrobatie, car il est très pataud en virage. Amusant cinq minutes, pas davantage. Le quad préfère s'ébattre dans les sous-bois et les collines. Trapu comme un bouledogue, moins sautillant qu'une moto tout-terrain mais infiniment plus stable et nécessitant un entretien minimum, il peut affronter les dévers, les fossés et se jouer des chausse-trappes des chemins creux. Ses pneus surdimensionnés, à larges stries et à basse pression ne causent guère de dégâts sur les sols fragiles, contrairement à un deux-roues de cross mal utilisé.

Volontiers comparé à un valet de ferme, il est couramment sollicité par le monde agricole, pour les épandages d'engrais et la surveillance des cultures ou des troupeaux (moins bucolique, une grande surface s'est récemment dotée d'un quad pour veiller sur son cheptel de chariots à roulettes), l'entretien des vignes, voire des terrains de golf. Facile à manier et sollicitant le buste beaucoup plus que les jambes, le quad est aussi utilisé pour la rééducation de certaines personnes handicapées. Machine la plus fortement motorisée du marché (un monocylindre quatre temps de 600 cc pour une puissance de 37 chevaux), le nouveau Yamaha Grizzly (55 980 francs) se donne à bon droit des airs de petit 4 x 4 puisqu'on peut l'utiliser en transmission intégrale. Encadrant deux phares ronds, sa fausse calandre striée se situe entre Jeep et Hummer. Le gros ours de Yamaha ressemble à un tracteur qui, ayant rétréci au lavage, serait devenu amusant à conduire.

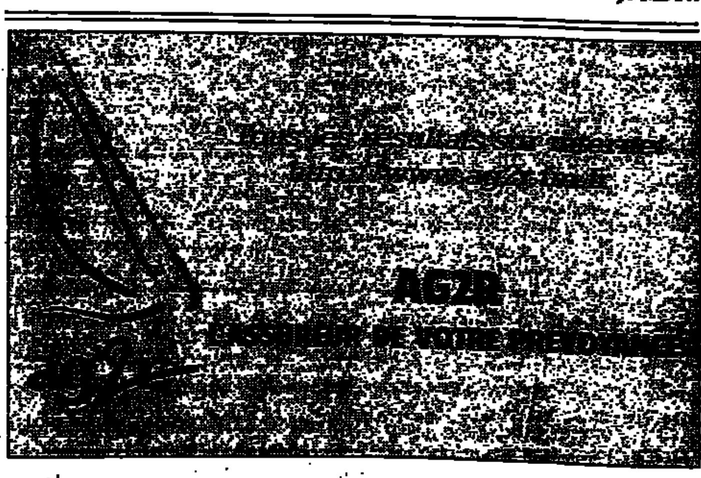
Tout comme l'exigent ses congénères de moindre cylindrée, il faut s'asseoir le plus en avant possible, bien agripper le guidon (le pouce droit actionne le levier de l'accélérateur) et jouer des coudes. Il ne faut jamais poser le pied au sol et toujours utiliser son corps comme un balancier. Malgré ses 290 kilos, le Grizzly se conduit sans peine grâce à sa boîte de vitesses automatique couplée à une transmission par cardan et glisse de l'arrière-train sans broncher.

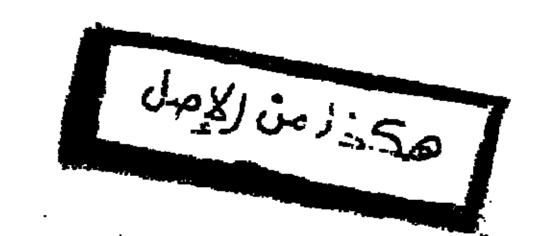
La majeure partie des utilisateurs de ce modèle de haut de gamme seront des professionnels. En général, les particuliers se satisfont de modèles de moindre cylindrée. Un 125 cc, sur lequel on peut tenir à deux, se négocie autour de 20 000 francs (compter le double pour un 350 cc). Il est tout à fait suffisant pour les balades campagnardes. Et plus discret que les moteurs deux temps des motos de cross.

***J.-M. N.***


YAMAHA

*Le Grizzly 600 4 × 4, de Yamaha (55 980 francs).*







# Petite amélioration par le nord-ouest

**UNE DÉPRESSION** est centrée sur l'Allemagne et génère des limites perturbées. Dimanche, une zone faiblement pluvieuse traversera une grande partie du pays. Néanmoins l'anticyclone situé sur l'Atlantique reprendra un peu de vigueur et les régions du nord-ouest bénéficieront d'un temps plus ensoleillé.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les passages nuageux n'empêcheront pas de belles apparitions du soleil. Des averses isolées se produiront à la mi-journée le long des côtes de la Manche. Il fera de 11 à 14 degrés.

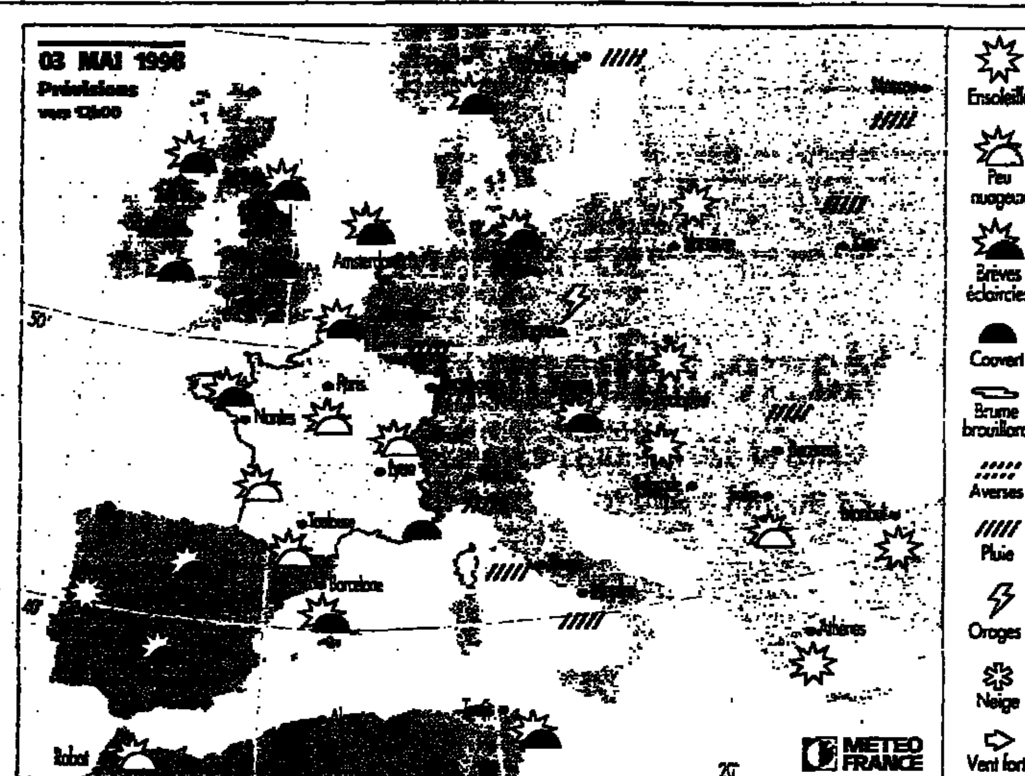
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Sur Nord-Picardie et Haute-Normandie le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Sur les autres régions, les nuages seront nombreux et parfois accompagnés de pluies. Il fera de 13 à 14 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – La journée débutera sous un ciel couvert et faiblement pluvieux. L'après-midi, une amélioration se fera sentir sur l'Alsace et la Franche-Comté avec des éclaircies de plus en plus larges. Il fera de 14 à 18 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, les nuages seront présents et des ondées se produiront çà et là. Sur Poitou-Charentes, la matinée sera chargée, l'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Il fera de 16 à 17 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les nuages seront présents toute la journée et seront parfois accompagnés de pluies, en particulier sur l'Auvergne. Il fera de 15 à 19 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Sur le pourtour méditerranéen les passages nuageux alterneront avec des éclaircies. Sur la Corse le ciel sera couvert et pluvieux. Il fera de 18 à 20 degrés. Tramontane, mistral et vent de nord en Corse se renforceront.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CUBA.** Le loueur de voiliers Stardust Marine ouvrira le 21 juin à Cayo Largo, sur la côte ouest de l'île, sa première base cubaine avec sept voiliers (monocoques et catamarans de 3 à 5 cabines). A partir de 8 750 F la semaine pour un voilier de 3 cabines doubles. Renseignements au 01-55-07-15-15.

■ **VIETNAM.** Ouverture le 1er mai, dans la station balnéaire de Phan Thiet, à 200 km d'Ho Chi Minh - Ville, du Novotel Ocean Dunes (123 chambres, piscine, plage privée et golf de 18 trous). Réservation centrale, tél. : 01-60-87-92-00 ; minitel : 3615 Novotel.

■ **IRLANDE.** Depuis le 1er mars, CityJet, dernière-née des compagnies irlandaises, dessert la capitale, Dublin, trois fois par jour de Paris- Charles-de-Gaulle. Renseignements au 01-48-62-13-40.

**PRÉVISIONS POUR LE 03 MAI 1998**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 25/29 S | KIEV | 10/19 P | VENISE | 9/19 S | LE CAIRE | 21/36 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 23/31 N | LISBONNE | 12/19 S | VIENNE | 11/23 N | MARRAKECH | 12/19 N |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 22/27 N | LIVERPOOL | 5/13 N | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 17/22 C |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 5/11 C | BRASILIA | 16/30 S | PRETORIA | 13/29 S |
| | | | | AMSTERDAM | 5/11 S | LUXEMBOURG | 6/14 P | BUENOS AIR. | 11/18 C | RABAT | 12/18 N |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 8/15 N | ATHENES | 16/24 S | MADRID | 3/17 N | CARACAS | 26/29 P | TUNIS | 14/23 N |
| AJACCIO | 9/17 P | NANTES | 7/13 N | BARCELONE | 10/20 S | MILAN | 10/20 P | CHICAGO | 10/16 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 7/14 C | NICE | 10/18 P | BELFAST | 5/12 N | MOSCOU | 11/18 P | LIMA | 18/25 S | BANGKOK | 27/38 S |
| BORDEAUX | 8/15 N | PARIS | 5/12 N | BELGRADE | 15/18 S | MUNICH | 9/14 N | LOS ANGELES | 12/16 C | BOMBAY | 26/34 S |
| BOURGES | 7/12 N | PAU | 5/14 P | BERLIN | 11/15 N | NAPLES | 16/26 P | MEXICO | 15/30 S | DJAKARTA | 27/31 P |
| BREST | 7/12 N | PERPIGNAN | 10/19 N | BERNE | 8/14 N | OSLO | 0/11 N | MONTREAL | 10/20 S | DUBAI | 23/32 S |
| CAEN | 7/11 N | RENNES | 7/12 N | BRUXELLES | 5/11 S | PALMA DE M. | 10/18 C | NEW YORK | 15/18 N | HANOI | 25/29 P |
| CHERBOURG | 6/12 N | ST-ETIENNE | 7/15 C | BUCAREST | 9/18 P | PRAGUE | 10/16 P | SAN FRANCIS. | 12/15 P | HONGKONG | 23/28 P |
| CLERMONT-F. | 7/12 C | STRASBOURG | 8/16 N | BUDAPEST | 11/20 S | ROME | 13/20 P | SANTIAGO/CHI | 4/18 S | JERUSALEM | 17/33 N |
| DIJON | 6/14 N | TOULOUSE | 9/16 C | COPENHAGUE | 6/13 N | SEVILLE | 11/22 N | TORONTO | 10/20 C | NEW DEHLI | 28/41 S |
| GRENOBLE | 8/20 N | TOURS | 6/13 N | DUBLIN | 4/13 N | SOFIA | 8/17 N | WASHINGTON | 16/25 C | PEKIN | 9/21 N |
| LILLE | 6/11 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 9/16 C | ST-PETERSB. | 11/19 N | **AFRIQUE** | | SEOUL | 14/20 S |
| LIMOGES | 7/11 P | CAYENNE | 25/30 C | GENEVE | 9/15 N | STOCKHOLM | 3/8 P | ALGER | 11/16 P | SINGAPOUR | 28/32 P |
| LYON | 9/18 N | FORT-DE-FR. | 25/30 N | HELSINKI | 9/18 C | TENERIFE | 12/15 N | DAKAR | 19/24 S | SYDNEY | 15/18 P |
| MARSEILLE | 8/20 N | NOUMEA | 24/28 P | ISTANBUL | 18/27 S | VARSOVIE | 9/19 S | KINSHASA | 23/28 P | TOKYO | 19/25 P |

*Situation le 2 mai à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 4 mai à 0 heure TU*

**PRATIQUE**

# Le concours Lépine, rendez-vous des inventeurs anonymes et pas fous !

C'EST une sorte de foire dans la foire. Une grande réunion de bateleurs, qui, chacun sur son stand, fait la démonstration de son produit. Le concours Lépine présente jusqu'au 10 mai, à la Foire de Paris, plus de cent cinquante inventions qui se répartissent en trois secteurs : les prototypes (pour lesquels leur inventeur a déposé un brevet) ; les préséries (inventions déjà fabriquées en petite série) ; les inventions proposées lors d'une précédente édition, mais qui ont largement été améliorées. Le concours est important pour tous ceux qui ont conçu un produit nouveau. Il l'est aussi pour le public, adepte, fidèle, voire inconditionnel. Il est vrai que toutes ces innovations réunies ont de quoi séduire. Parce qu'elles semblent toutes dire la même chose : avec elles, le quotidien sera plus facile.

Le succès remporté par le « rayon cuisine » suffit à mesurer l'impact de ces nouveautés. Epluche-tout, machines à trancher, découper, hacher, poêle à frire sans matières grasses et sans entretien... attirent tous ceux et celles que ces tâches empoisonnent régulièrement. Les gestes précis, répétés en boucle, la gouaille et la jovialité professionnelles des marchands accrochent le badaud qui, souvent, finit par sortir son porte-monnaie.

Bien sûr, ce qui frappe au concours Lépine, c'est la diversité des produits. Méthode rapide, efficace, de vendange de raisin, étagère murale mobile, vélo plume, dispositif pour éviter le ronflement et les apnées du sommeil, canne qui tient toute seule, appareil de détente pour jambes et pieds, transporteur de bagage avec chaise et table incorporées, jeux de société en tout genre... Du plus simple au plus sophistiqué, l'éventail s'adresse à tous les goûts. A l'originalité des produits ne correspondent pas forcément des profils d'inventeurs comme on aimerait les imaginer. Pas d'inventeurs fous au concours Lépine. Plutôt des passionnés raisonnables, qui croient en ce qu'ils font. Le point de départ a été, pour la plupart, un problème qu'ils ont rencontré et qu'ils ont eu envie de résoudre. *« Je ne cherche pas à inventer à tout prix*, explique Boniface Biyong, retraité de l'Unesco, qui, avec son fils Francis, expert-comptable, présente un porte-parapluie. *C'est lorsque je me trouve devant un besoin que j'essaie de trouver une solution. »*

Raquel Van Kote ne connaissait pas le concours Lépine. Lorsque des amis lui en ont parlé, elle a sauté sur l'occasion. Elle qui adore inventer des produits simples et pas chers, elle s'est dit qu'elle tenait là un moyen de mieux se faire connaître. Elle présente des toilettes pliantes pour enfant – dont la photo est déjà parue dans plusieurs magazines. *« Je suis ravie d'être ici et l'année prochaine je présenterai un produit contre la pollution. Mais c'est un secret »*, prévient-elle.

Denise Benbamou, esthéticienne, a mis au point, une pâte naturelle à épiler pour homme (après avoir lancé celle pour femme) qu'elle utilise dans son propre salon et qui, précise-t-elle, remporte *« un franc succès »*. Les expositions en tout genre – elle est très présente dans les salons érotiques – et le concours Lépine lui valent des articles dans la presse, lui assurant une petite notoriété.

**LA CLÉ GAGNE-TEMPS**

Et puis il y a les professionnels du Lépine. Ceux qui viennent tous les ans. Lucas Bignon concourt depuis 1994. Il a commencé avec un savon d'acier contre les mauvaises odeurs d'oignon, d'ail, de javel... Il propose, cette année, le krab (qui débouche, décapsule, dévisse, soulève et ouvre-bouteilles et canettes), la clé gagne-temps (système permettant de faire le plein de son véhicule sans avoir à tenir le pistolet de la pompe à essence), élios (un épluche-légumes muni d'une lame céramique en zyrconium).

Claude Dumas est, lui aussi, un « expert » du concours. Cet artiste sur bois, installé près de Dijon, a accumulé les médailles. Sur son stand, son lit à pistons en bois sur coussins d'air intrigue et accroche. *« Les gens s'intéressent, s'instruisent avec ce lit, mais ils n'achètent pas. »* Pour ce produit, *« j'ai englouti 480 000 francs. Pour ces inventions, je m'endette plutôt qu'autre chose »*. Cette année, il présente un cadre mural pour plantes.

Claude Dumas assure la vente directe de ses produits et de ses meubles. Il en vit, mais *« pas très bien »*... et regrette que l'invention ne soit pas plus protégée en France, malgré la présence de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). *« Pour déposer un brevet à l'INPI, cela coûte cher. Je n'en ai pas toujours les moyens. »* Il sait de quoi il parle, lui qui ne cesse d'être copié. Mais il continue. *« Inventer est une passion. Certains aiment le sport. Moi je préfère le sport de l'esprit. Ce n'est pas vraiment un choix, je ne peux m'en empêcher. »* Et aux six élèves de son atelier, il enseigne les méthodes qui permettent de créer tout en les prévenant qu'il est bien difficile d'être un inventeur.

*Véronique Cauhapé*

## Ouvert à tous

● **Origine :** Louis Lépine est alors préfet de police de Paris. Devant le marasme des petits fabricants de jouets et les difficultés rencontrées par les créateurs, il décide de créer en 1902 un concours-exposition, épaulé par l'Association d'inventeurs et fabricants français (AIFF), devenu par la suite le concours Lépine.

● **Fonctionnement :** toute personne *« inventive »* (homme, femme, enfant) peut s'inscrire au concours. Toute l'année, les dossiers sont reçus, analysés et expertisés par quatre administrateurs de l'AIFF. Le concours se tient pendant toute la durée de la Foire de Paris, où sont exposés les inventions en cours. Ces dernières sont soumises à un jury spécialisé (composé de cinquante-quatre personnes) qui établit un palmarès divulgué l'avant-dernier jour de la Foire. Selon le nombre de points acquis, les inventeurs se voient attribuer différents prix dotés de récompenses, prix en espèces, médailles, aide technique...

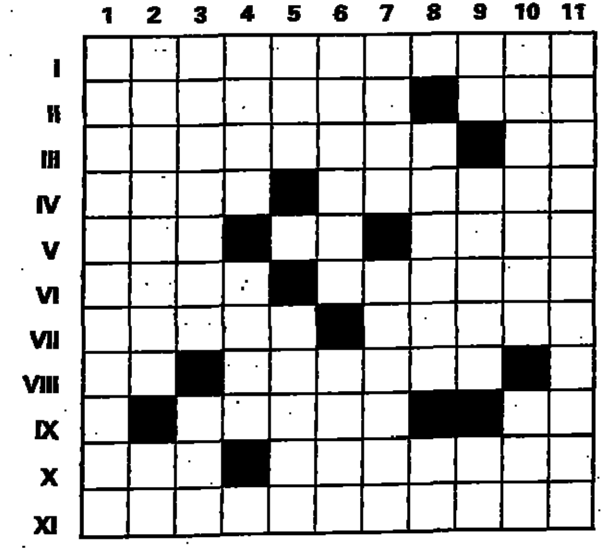
● **Agenda :** Foire de Paris, du 29 avril au 10 mai 1998. Paris Expo, Porte de Versailles, à Paris. Tous les jours, de 10 à 19 heures ; nocturnes le mardi 5 mai et les jeudis 30 avril et 7 mai (de 19 à 22 heures). Entrée : 50 F (adulte), 35 F (visiteurs étrangers), 25 F (enfants de sept à quatorze ans), 25 F par personne (pour les groupes de dix personnes minimum).



## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 98105**

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



**HORIZONTALEMENT**

I. Tout va mieux dès qu'on le trouve. – II. Fait en attendant. A fini dans la boisson. – III. Accroché aux rochers. Partir au bout. – IV. Sort la tête à marée basse. Ravitaille en cours de route. – V. Bien placé. Note. Mets à base de curcuma. – VI. Le premier fut le père du grand Ramsès. Préparât sa monture. – VII. Rôles mal appris. Maladie en partie éradiquée. – VIII. Article. Passage à niveau. – IX. Bon pour finir à la corbeille. Le francium. X. Plie la France en accordéon. Suppliciée, mais ça date du Moyen Age. – XI. N'ont vraiment rien à se mettre.

**VERTICALEMENT**

1. Calme mais n'évite pas les coups. – 2. Permet de voyager dans de bonnes conditions. Jeu. – 3. Rapide retour à l'envoyeur. Tronqué au centre. – 4. Palmier asiatique. Vierges aux Antilles. – 5. Bien arrivés. Vraiment étonnée. – 6. Récupèrent les huiles. Qui tarde à faire de l'effet. – 7. Va du Perche à la Seine. Nettoyée en profondeur. – 8. Espace fermé. Cours primaire. – 9. Préposition. Se rince quand il fait chaud. Marque une opposition. – 10. Ferai disparaître dans la masse. Remarquable par sa grâce. – 11. Espaces qu'il faut défendre.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 98104**

**HORIZONTALEMENT**

I. Motivations. – II. Apivores. Uu. – III. Nageur. Emir. – IV. Ore. Vie. Ira. – V. Et. Communal. – VI. Voyeuse. – VII. Viagers. Rem. – VIII. Rasera Pâte. – IX. Il. Saï. An. – X. Etres. Béant. – XI. Rapetassage.

**VERTICALEMENT**

1. Manœuvrier. – 2. Op art. Ialta – 3. Tige. Vas. Rp. – 4. Ive. Cogérée. – 5. Vouvoyer. St. – 6. Arrimeras. – 7. Té. Emus. ABS. – 8. Ise. Us. Pies. – 9. Minera. Aa. – 10. Nuira. Etang. – 11. Suralimenté.

## ÉCHECS N° 1790

**CHAMPIONNAT DU DANEMARK**
**(Taastrup, 1998)**
**Blancs : C. Hansen.**
**Noirs : C. Hoï.**
**Défense Pirc.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | g6 | 14. Fg5 | Rxh7 |
| 2. d4 | Fg7 | 15. Txf7!! (j) | Txf7 |
| 3. Cç3 | d6 | 16. Dh5+ | Rg8 |
| 4. f4 (a) | Cf6 | 17. Fxg6 | Cf4 |
| 5. Cf3 | 0-0 (b) | 18. Fxf7+ | Rf8 |
| 6. Fd3 | Cb-d7 (c) | 19. Dh7! | Dxd4+ |
| 7. é5! (d) | Cé8 | 20. Rh1 | Rxf7 |
| 8. Cg5! (e) | dxé5 (f) | 21. Tf1 | Dxé5 |
| 9. fxé5 | Cb6 | 22. Txf4+ | Ré8 |
| 10. Fé3 | ç6 | 23. Dxg6+ | Rd8 |
| 11. 0-0 | Cç7 (g) | 24. Té4! | Dd5 (k) |
| 12. Cxh7!! (h) | Cb-d5 (i) | 25. Txé7! | abandon (l) |
| 13. Cxd5 | Cxd5 | | |

**NOTES**

*a)* L'« attaque autrichienne » est une arme dangereuse contre la « défense Pirc ». Après un développement rapide (Cf3, Fd3, 0-0), les Blancs peuvent s'emparer du centre par é4-é5 et chasser le Cf6. Le R noir, privé de son défenseur, doit alors faire face à une offensive puissante.

*b)* 5..., ç5 reste une bonne réponse : si 6. dxç5, Da5 et si 6. Fb5+, Fd7 ; 7. é5, Cg4 ; 8. é6, Fxb5 ; 9. éxf7+, Rd7 ; 10. Cxb5, Da5+ ; 11. Cç3, çxd4 ; 12. Cxd4, Fxd4 ; 13. Dxd4, Cç6 ; 14. Dç4, Db6 ; 15. Dé2, h5.

*c)* 6..., Ca6 et 6..., Cç6 sont bien supérieurs à cette sortie passive. Si 6..., ç5 ; 7. dxç5, dxç5 ; 8. é5, Cd5 ; 9. Cxd5, Dxd5 ; 10. Dé2, Cç6 ; 11. Fé4, et les Noirs sont mal partis.

*d)* Ce gain d'espace au centre donne aux Blancs une forte initiative.

*e)* 8. h4 est également très fort. La menace 9. é6! laisse peu de choix aux Noirs.

*f)* 8..., é6 est exécrable et donne aux Blancs, après 9. h4, ç5 ; 10. h5, çxd4 ; 12. hxg6!, hxg6 ; 12. Dg4!, une attaque écrasante (Guido-Vavra, par corr., 1982). 8..., h6 est aussi mauvais : 9. Cxf7!, Rxf7 ; 10. é6+.

*g)* La case d5 est bien surveillée, mais la position des Noirs n'inspire pas confiance.

*h)* Magnifique réfutation.

*i)* Si 12..., Rxh7 ; 13. Txf7!!, Txf7 ; 14. Dh5+, Rg8 ; 15. Fxg6, Fé6 ; 16. Dh7+, Rf8 ; 17. Fh6 (menace 18. Dh8 mat), Ré8 ; 18. Dxg7, Dxd4+ ; 19. Rh1, Df2, par exemple ; 20. Td1 avec une attaque irrésistible.

*j)* Après le C, un sacrifice de T !

*k)* 24..., Ff5 ne sauve rien : 25. Txé5, Fxg6 ; 26. Txé7, Fh6 ; 27. Tg7+, Fxg5 ; 28. Txg6 menaçant à la fois 29. Tg8+ et 29. Txg5.

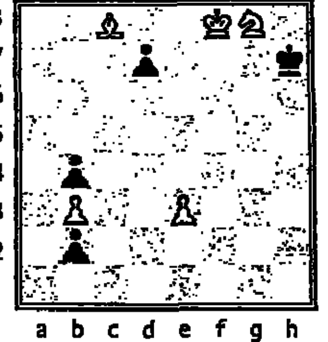
*l)* Si 25..., Dd1+ ; 26. Té1+. Et si 25..., Ff5 ; 26. Dé8 mat.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1789**
**S. HERLAND (1936)**

(Blancs : Ra5, Fç1, Ch7, Pé2 et h5. Noirs : Ra8, Pb5, é5, é7, f4, g3, g6 et h6.).

1. Cg5!, hxg5 ; 2. hxg6, g2 ; 3. Fé3!, fxé3 ; 4. Rb6! (et non 4. g7?, Rb7!), g1=D ; 5. g7, et les Blancs font mat au coup suivant. (Ou 5..., Dç1 ; 6. g8=D+, Dç8 ; 7. Dxç8 mat.)

**ÉTUDE N° 1790**
**A.S. NASANIAN (1937)**



Blancs (5) : Rf8, Fç8, Cg8, Pb3 et é3.
Noirs (4) : Rh7, Pb2, b4 et d7.
*Les Blancs jouent et gagnent.*

*Claude Lemoine*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل



**NOUVELLE-CALÉDONIE** Le Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou devait être officiellement inauguré le 4 mai par le premier ministre Lionel Jospin. ● DÉCIDÉES dans le cadre des accords Matignon de 1988, l'élaboration et la construction du plus grand complexe culturel océanien aura nécessité dix ans. Confié à l'architecte italien Renzo Piano – concepteur du Centre Georges-Pompidou à Paris, ce centre est le dernier des grands chantiers de la présidence de la République et certainement l'une des plus belles réussites architecturales. ● D'UN COÛT de 320 millions de francs, cet ensemble abrite aussi bien des collections d'une culture millénaire que les créations les plus contemporaines des artistes kanaks, comme celles de leurs voisins. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, l'anthropologue Alban Bensa rappelle que *« cette culture vivante porte le sentiment d'avoir perduré dans son être »*.

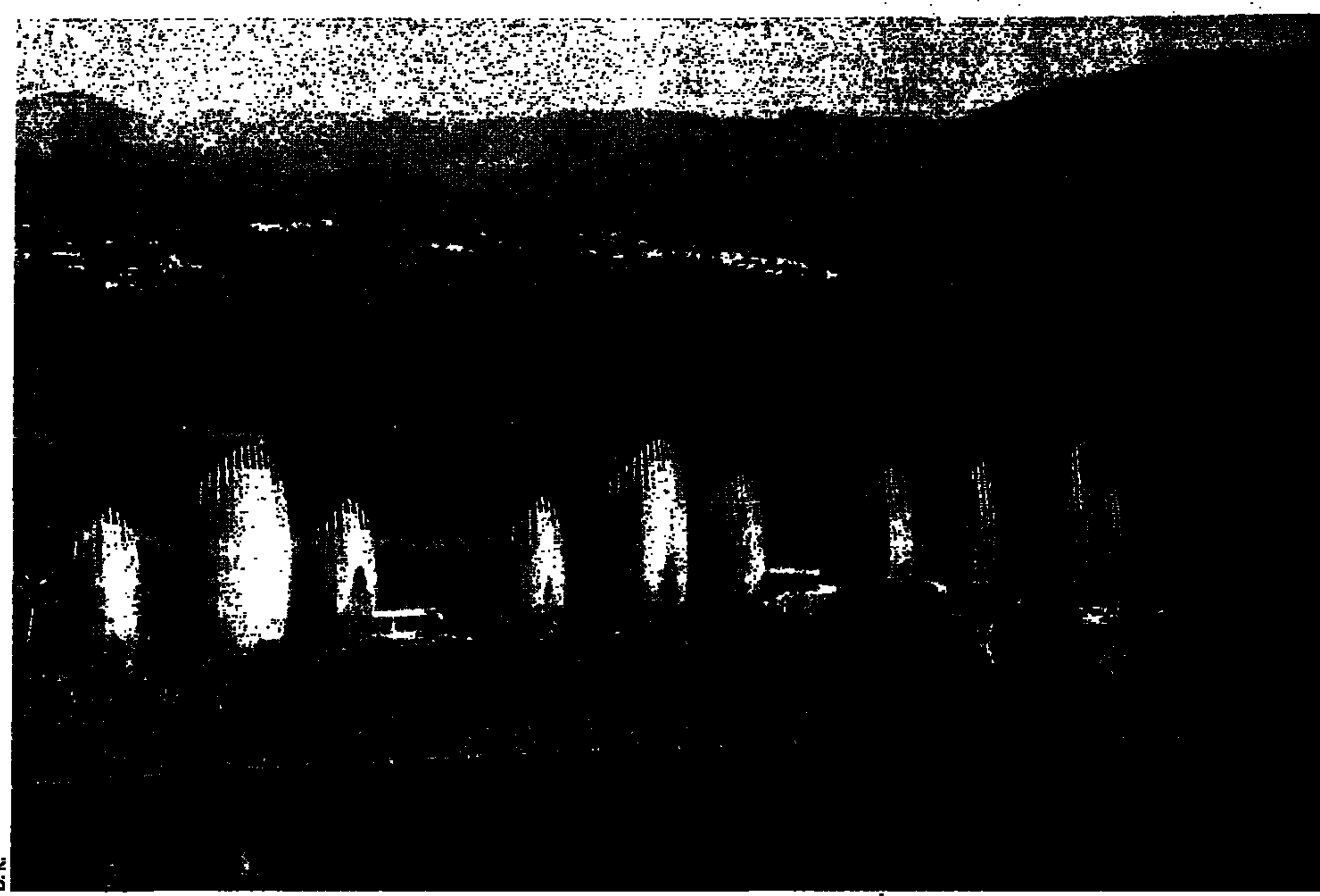
# Le Centre Jean-Marie-Tjibaou, temple pacifique de la culture kanak

## Dix ans de discussions et 320 millions de francs auront été nécessaires à la conception et à la construction près de Nouméa du plus grand complexe culturel océanien. Il sera inauguré le 4 mai par Lionel Jospin

**NOUMÉA**
*de notre envoyé spécial*

Le 4 mai est un anniversaire doublement sinistre pour la communauté kanak de Nouvelle-Calédonie. Ce jour-là, en 1988, a lieu le massacre d'Ouvéa : dix-neuf morts parmi les indépendantistes. Un an plus tard, jour pour jour, Jean-Marie Tjibaou, signataire des accords de Matignon, tombe sous les coups d'un des siens. C'est peut-être pour exorciser le destin que cette date a été choisie pour inaugurer le nouveau centre culturel Jean-Marie-Tjibaou qui se dresse, à la sortie de Nouméa, sur la presqu'île de Tina. L'édifice, conçu par l'architecte Renzo Piano, sera inauguré par Lionel Jospin, venu ici pour parapher les accords de Nouméa. En France, on continue de s'interroger sur le prix de ce bâtiment – 320 millions de francs –, son coût de fonctionnement – 30 millions de francs par an – et son rôle dans le paysage de la Grande Terre.

Le projet est né des accords de Matignon, en 1988. Ces derniers prévoient la création d'une Agence de développement de la culture kanak (ADCK). Et cette dernière devait être le maître d'oeuvre d'un centre culturel. L'agence n'est pas encore en place au moment de l'assassinat du leader kanak. Du coup, cette idée vague devient une nécessité psychologique. L'agence est créée en novembre 1989 dans la petite ville de Hienghène, dont Tjibaou était le maire. Sa veuve, Marie-Claude, en est la présidente. Elle nomme comme directeur Octave Togna, ancien syndicaliste, fondateur d'une radio libre indépendantiste, Djiido, au plus chaud de la lutte du FLNKS.



D. R.

*Le visiteur venant de Nouméa ne distingue d'abord, à travers les massifs de pins colonnaires, qu'une sorte de forêt pétrifiée : le sommet des bâtiments du Centre culturel, tendus vers le ciel comme des griffes.*

### DOSSIER POLITIQUE

L'ADCK s'installe à Nouméa, dans les anciens locaux de l'administration du bagne. Encore une idée de Tjibaou qui, contre l'avis de beaucoup des siens, désirait implanter cette agence dans la ville même où les Kanaks n'avaient pas le droit de cité. Ce rêve d'un pôle culturel kanak était le prolongement direct du festival Mélanésia 2000 qu'il organisa en septembre 1975, sur le terrain de Plage 1000, où se trouve aujourd'hui le centre dessiné par Renzo Piano. C'est ici que Jean-Marie Tjibaou est entré en politique. Ici qu'il a entrepris la longue marche qui allait déboucher sur les accords de Matignon puis de Nouméa. L'ancien étudiant en ethnologie à l'Ecole pratique des hautes études de Paris – il y rencontra Alban Bensa, jeune ethnologue qui allait avoir un rôle central dans l'élaboration du futur centre – n'envisageait pas une solution politique pour l'île sans une renaissance culturelle de son peuple. *« Il faut faire reconnaître la part d'universel portée par la culture kanak »*, disait-il.

Sous la pression du gouvernement Rocard, la ville de Nouméa donne les huit hectares du terrain de Plage 1000 pour la construction du futur centre culturel. Un lieu dont la propriété traditionnelle appartient au clan Djubéa. Mais qu'allait-on mettre dans ce centre ? Fin 1989, l'ADCK fait élaborer un programme. Le résultat est très conventionnel. Ce qui est évoqué ressemble furieusement à une maison de la jeunesse et de la culture avec ateliers de musique, de danse, de sculpture, salle de spectacle et médiathèque. Seule originalité : l'idée d'un espace, fermé, réservé exclusivement aux Kanaks.

A Paris, le projet est un dossier politique. On se demande qui, du côté de l'Etat, va le piloter. L'Elysée tranche : ce sera un chantier présidentiel confié au secrétariat d'Etat aux grands travaux. Le futur bâtiment fera l'objet d'un concours international d'architecture, sans enveloppe budgétaire de départ. Emile Biasini, en octobre 1990, lance donc le concours. Une centaine de dossiers sont reçus ; douze sont retenus, dont celui de Renzo Piano qui avait été discrètement incité par l'Elysée à participer à la compétition. L'architecte italien est l'un des rares candidats à se rendre sur place. Venu du Japon où il construisait l'aéroport d'Osaka, il est piloté sur le site par Octave Togna qui, raconte ce dernier, le laisse seul *« avec un sandwich et un carnet de croquis »*. Renzo Piano ignorait tout de l'île et des Kanaks : il avait, pour tout bagage, lu le petit livre d'Alban Bensa sur la Nouvelle-Calédonie qui venait de paraître chez Gallimard, dans la collection « Découverte ».

L'architecte rencontre l'ethnologue et lui demande de travailler avec lui : *« C'est un monde que je ne connais pas, j'ai besoin de vous. »* Bensa lui explique les motivations politiques du projet, son aspect symbolique – donner du monde kanak une autre image que celle de la violence. Il lui livre quelques clés sur l'organisation sociale de la tribu, très hiérarchisée, rurale, qui construit sans pierre ni métaux des édifices éphémères. Il lui parle de la notion de l'espace chez les Kanaks, de leur perception du monde végétal. De ces premières discussions, l'architecte retient quelques idées simples. Il est impossible de faire un centre compact, car l'habitat traditionnel est dispersé. On peut ouvrir, en revanche, une sorte de rue – l'allée traditionnelle – bordée d'une série d'édifices au centre d'une zone très « végétalisée ». Renzo Piano, en revanche, est très embarrassé par l'aire coutumière « tabou » à laquelle l'ADCK tient beaucoup.

Son projet, rendu en mai 1991, est retenu avec ceux de deux autres candidats. Un architecte australien propose un ensemble de maisons coloniales avec colonnades et vérandas ; les esquisses de son confrère hawaïen hésitent entre le ranch de cow-boy et le « faré » polynésien. Ce dernier a la faveur d'Octave Togna qui n'aime guère le dessin de Piano : *« On dirait des cages à poules posées dans la brousse. »* Néanmoins, sur les recommandations de la majorité du jury, Marie-Claude Tjibaou présente à l'Elysée les trois maquettes avec une mention pour celle de Piano. François Mitterrand ratifie ce choix avec un commentaire ambigu : *« Ce sera magnifique sur les timbres de la Nouvelle-Calédonie. »*

Fin 1991, la présentation par Renzo Piano de son projet à l'ADCK est accueillie par un silence glacial, en dépit de la présence d'Alban Bensa, compagnon de route des luttes indépendantistes. Les plus opposés sont Marc Coulon, spécialiste de la vie associative, proche du Parti communiste – récemment décédé –, et Jean-Pierre Deteix, syndicaliste chrétien, aujourd'hui secrétaire général de l'ADCK. Les discussions s'enlisent. Heureusement, Renzo Piano, citoyen italien, peut éviter de s'engager sur le terrain dangereux du politique et rester au plus près du bâtiment. Finalement, Bensa obtient du secrétariat aux grands travaux l'autorisation d'élargir la consultation auprès d'un certain nombre de personnalités kanaks. Il obtient notamment le soutien de Marie-Adèle Jorédié, fondatrice de l'Ecole populaire kanak. Après six mois de débats houleux, une réunion est organisée à Gênes avec les différents partenaires.

Tout est contesté, le choix des matériaux (le bois plutôt que l'acier et le béton) ; la forme des édifices (trop ouverts) qui ne rappellent pas assez la tradition. Piano refuse catégoriquement de faire un « Kanakland ». Il faudra toute la diplomatie de Marie-Claude Tjibaou pour qu'un consensus soit trouvé. L'esplanade d'arrivée est supprimée au profit d'une entrée latérale plus discrète. Les espaces sont redistribués. Les jardins sont élargis.

### 1992, ANNÉE NOIRE

1992 est une année noire : le centre est toujours dans les limbes, les discussions s'éternisent, le programme est au point mort, Michel Rocard a été remplacé à Matignon par Edith Cresson, qui a d'autres chats à fouetter, Bercy trouve l'addition trop salée – on parle alors de 400 millions. Finalement, Pierre Bérégovoy, au tout début 1993, signera un « bleu » qui engage la dépense, ramenée à 320 millions de francs. La droite s'apprête par ailleurs à revenir au pouvoir, et l'enterrement du projet n'est pas exclu. En dépit des craintes d'Alban Bensa, Renzo Piano est confiant. En 1993, le nouveau ministre de la culture, Jacques Toubon, confirme le projet, mais, devant le flou du programme, exige une *« mission d'évaluation »*.

Font partie de celle-ci Patrick O'Byrne, vieux routier de l'aménagement des espaces culturels, Alban Bensa, Octave Togna, qui s'adjoint Emmanuel Kasarhérou, directeur du musée de Nouméa, et Jean-François de Canchy, qui représente le ministère. Ce dernier s'inquiète de voir pousser ici *« une MJC de Garge-lès-Gonesse »*. Le résultat de la mission est positif. Sans rien renier de la tradition kanak, le centre s'ouvrira désormais sur la modernité et sur la région Pacifique. Un comité international de pilotage est créé pour s'en assurer. Sur l'aire coutumière, maintenant ouverte à tous, on installe trois cases traditionnelles qui symbolisent les trois grandes régions de la Nouvelle-Calédonie. Les autorités coutumières entérinent cette ouverture. En 1995, les travaux peuvent démarrer. Il faudra trois années pour les mener à bien. Reste l'avenir. *« Ici,* explique Octave Togna, *il faudra concilier le respect de la mémoire avec les émotions contemporaines et les innovations de demain. Il ne doit pas y avoir de rupture entre la parole légitimée des anciens, le résultat d'une lutte politique et une ouverture sur le monde. C'est la triple vocation de ce centre. »*

**E. de R.**

## Comité de pilotage

**Le comité de pilotage qui conseille l'ADCK pour la mise en place du Centre Tjibaou comprend, outre Octave Togna et Emmanuel Kasarhérou, directeur culturel de l'institution, Alban Bensa, Roger Boulay, responsable du département d'Océanie au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) de Paris, Soroi Marepo Eoé, directeur du Musée national de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Christian Kaufmann, responsable du département d'Océanie du Musée d'ethnographie de Bâle, Wallès Kotra, directeur de RFO-Nouvelle-Calédonie, Jonathan Mane-Wheoki, professeur à l'université de Canterbury Aotearoa (Nouvelle-Zélande), Jean-Hubert Martin, directeur du MAAO, Kaye-Mundine, vice-présidente du Conseil des arts des îles Torres (Australie). Le comité discute la place de l'identité kanak par rapport aux autres cultures du Pacifique et à l'apport européen. Il juge des acquisitions du Fonds d'art contemporain kanak et océanien (Facko), constitué sous la direction de l'Australienne Susan Cochran.**

# Renzo Piano, architecte d'une parole ancestrale

**NOUMÉA**
*de notre envoyé spécial*

*« J'ai construit un site, pas un bâtiment »*, répète souvent l'architecte italien Renzo Piano à propos du Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou. Rien n'est plus vrai. Il n'a pas tant construit un édifice qu'investi un lieu avec ses contraintes. La construction épouse les courbes de niveaux du terrain et jaillit littéralement d'une végétation omniprésente. Le centre est installé sur la ligne de crête qui articule la presqu'île de Tina. Il est adossé au lagon, d'où soufflent les alizés, et s'ouvre largement sur la lagune, ses eaux boueuses et ses palétuviers. Mais le visiteur venant de Nouméa ne distingue d'abord, à travers les massifs de pins colonnaires, qu'une sorte de forêt pétrifiée : le sommet des bâtiments de Piano, tendus vers le ciel comme des griffes.

Pour atteindre l'entrée, il doit emprunter un sentier qui serpente entre deux murs de verdure. Des trouées lui permettent d'apercevoir des fragments d'architecture, pans de verre rigides, faisceaux de bois effilochés. Un portique bas l'amène insensiblement vers la zone d'accueil du bâtiment. A moins qu'il ne préfère continuer sa promenade autour du centre, à travers le sous-bois. Celui-ci a été largement étoffé par l'architecte – 7 000 végétaux ont été plantés – sous le contrôle sourcilleux des responsables de l'ADCK. Chaque arbre, chaque buisson, chaque mare, chaque rocher, est un symbole de la culture kanak : *« Le végétal nous raconte la naissance du monde. Il permet aux anciens de ne pas perdre pied dans ce site »*, confie Octave Togna, directeur de l'ADCK. Après avoir longuement contemplé le travail de l'architecte italien, l'oracle des vieux chefs coutumiers est tombé : *« Ce n'est plus nous, mais c'est encore nous. »*

Sans le savoir, ils paraphrasent la célèbre maxime de Jorge Luis Borges, *« la création se situe entre la mémoire et l'oubli »*, que Renzo Piano a dû méditer. S'il n'a rien retenu de la tradition locale, son bâtiment épouse l'arc de la crête où se trouvait naguère une allée – l'allée, seul espace public concédé par la société kanak, où se déroulent les cérémonies qui ponctuent la vie du groupe. Et l'architecte n'a pas manqué d'organiser sa construction autour de cette « rue courbe » de 230 mètres de long qui distribue d'un côté les dix « cases », hautes, fermées, opaques, groupées en trois « villages » – le côté « actif » du centre – et de l'autre, des bâtiments bas, transparents, totalement ouverts sur l'extérieur, les salles d'expositions temporaires et les bureaux – la partie « réflexive » de cet ensemble.

### CHARPENTE FANTOMATIQUE

Ces « cases », ou plutôt ces souvenirs de cases, sont des demi-bulbes, coupés en biseau par un toit métallique, mais prolongés à l'extérieur par une charpente fantômatique, maintenue en place par les caillebotis chers à l'architecte. Les « cases » sont habillées d'une double peau, en bois d'iroko, pièges à vent qui permettent l'aération du bâtiment par un jeu de vantaux plus ou moins ouverts en fonction de la température. Il y a une sorte de retenue zen chez Piano. Dans le choix de ses matériaux (bois, verre, acier) et la discrétion avec laquelle il les utilise. Mais aussi dans le désir de s'opposer le moins possible aux éléments. Pour mieux les utiliser.

Dessiner ce faîtage déchiqueté pour apprivoiser les alizés, et même obtenir, grâce eux, un son. *« Jouer avec le vent appartient à la culture kanak »*, décrète l'architecte qui a bien appris son cours, accéléré, d'ethnologie. *« La poésie du Pacifique,* dit-il encore, *c'est l'éternel saisi à travers la répétition du même geste, pas à travers la pierre qui défie le temps, comme le Colisée. Au Japon, les temples sont reconstruits inlassablement. C'est l'artisan qui est le monument historique. »*

Ce qui lui permet, en une ultime pirouette, de revendiquer... la tradition kanak : *« Si la forme de cet édifice n'a rien à voir avec celle des constructions locales, elle en a l'esprit. Sans rien renier de la modernité qui est la mienne. »* On retrouve en effet ici le vocabulaire qui est sa marque : géométrie simple et rigoureuse des lignes, transparence et lumière, jeu avec les pleins et les creux, le dehors et le dedans – les patios intérieurs, où l'on découvre toute une série de jardins miniatures, sont particulièrement réussis.

Si les locaux techniques ont été systématiquement enterrés, comme la salle de spectacle de 400 places, d'une élégante et luxueuse simplicité, toutes les fonctions du bâtiment, toutes ses structures, sont mises en évidence, notamment les articulations de ses « cases » – ce qui peut être vu comme un clin d'œil à l'architecture traditionnelle kanak mais, dans ces conditions, le Centre Georges-Pompidou relèverait lui aussi de ce fameux esprit kanak.

*« En s'engageant dans la voie de l'évocation plutôt que dans celle de l'hommage appuyé,* résume Walles Kotra, responsable de RFO Nouvelle-Calédonie et membre du comité de pilotage du centre, *Renzo Piano a collé au plus juste avec l'esprit de la culture kanak, où tout est éphémère et aléatoire, sauf ce qui se transmet par la parole. »* Une parole n'a pas été oubliée, si l'on en croit Octave Togna : *« L'architecte,* dit-il, *c'est quelqu'un qui met en volume les paroles qu'on a avec lui. »* Parole de kanak, Renzo Piano a réussi à Nouméa une de ses plus belles réalisations, la matière d'un rêve.

**E. de R.**

…cifique de la culture kanak

…une parole ancestrale



### Alban Bensa, anthropologue

# « Cette culture vivante porte le sentiment d'avoir perduré dans son être »

*ALBAN BENSA, anthropologue, directeur d'études à l'EHESS, a travaillé depuis 1990 avec l'équipe de Renzo Piano et avec l'Agence pour le développement de la culture canaque, à l'édification du Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le monde canaque et la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Le dernier en date est* Chroniques kanaks *(Survival International).*

**« Quelle est la spécificité de la culture kanak en regard des autres cultures du Pacifique ?**

– Comme tous les Océaniens insulaires, les Kanaks sont issus d'anciennes populations d'Asie du Sud-Est ayant migré, de 10 000 ans avant Jésus-Christ jusqu'au Xe siècle de notre ère, pour occuper les îles du Pacifique alors vierges. Essentiellement cultivateurs (ignames, taros) – mais pas éleveurs de porcs et de chiens comme les autres Océaniens –, les Kanaks ont ainsi pris possession de l'actuelle Nouvelle-Calédonie il y a cinq mille ans.

» L'une de leurs principales originalités est d'avoir élaboré des organisations sociales et politiques qui – quoique différentes d'un bout à l'autre de l'archipel – ne fondent les distinctions de rang ni sur la richesse (comme au Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée), ni sur la proximité généalogique à un dieu-ancêtre (comme en Polynésie) mais sur l'histoire. Les plus anciens occupants d'un terroir bénéficiant, de par les noms des premiers sites occupés par leurs aïeux, d'une position prééminente. Les groupes ensuite accueillis par ces *« maîtres de la terre »* détiennent un rang moindre, à l'exception notoire du chef. Cet étranger reçoit de ses hôtes le titre d'ancien et avec lui des charges (représentation, autorité) à exercer au profit de l'ensemble de la chefferie. Le lien historique et mythologique au sol est donc le principal support d'un ordre social que seules autrefois les guerres pouvaient modifier.

» Cette relation politique à la terre, très forte, s'est maintenue jusqu'à nos jours comme une exigence identitaire essentielle, par-delà les spoliations foncières de l'époque coloniale, en partie réparées depuis 1980. Outre son lot d'injustices, la colonisation française a aussi apporté aux Kanaks les fruits de nouvelles expériences : celles de la christianisation et de la démocratie. Quand ils accèdent enfin (en 1950) à la pleine citoyenneté, ils participent aux institutions républicaines (municipalités, assemblées territoriales et régionales) auxquelles ils se montrèrent très attachés.

» Aujourd'hui, la spécificité des Kanaks tient à la préservation d'une part importante de leur héritage millénaire et à leur prise en charge d'une expérience coloniale très douloureuse mais également porteuse d'une influence positive dans les domaines économiques, techniques et institutionnels notamment. *« L'indépendance,* disait Jean-Marie Tjibaou, *c'est pouvoir gérer la totalité des besoins créés par la colonisation. »*

**– Comment la culture kanak, doublement menacée de disparition ou d'ossification, peut-elle s'insérer dans le monde moderne ?**

– La majorité de la population kanak parle ses langues (vingt-huit) et le français, pratique sur le plan local sa vie sociale et politique, transmet les savoirs érudits et comportementaux afférents à ces systèmes. Cette culture vivante porte le sentiment d'avoir perduré dans son être, même si elle a connu avant et après la colonisation d'importantes transformations. Celles-ci ont donné lieu à de constants ajustements aux situations qu'impose la progressive modernisation du Pacifique : salariat, urbanisation, scolarisation, etc. Ainsi de nouvelles initiatives kanaks, collectives et individuelles (partis politiques, entreprises marchandes), coexistent actuellement, non sans tensions, avec une tradition d'inspiration à la fois rurale et aristocratique, toujours référentielle.

> « La relation politique à la terre, très forte, s'est maintenue jusqu'à nos jours comme une exigence identitaire essentielle »

» Pourtant, l'émancipation des jeunes, et surtout des femmes, reste à l'ordre du jour. Ces dernières sont encore confrontées à un pouvoir masculin quasi-absolu. La civilisation kanak est appelée, par l'avenir institutionnel qui se profile en Nouvelle-Calédonie, à se refonder tout en se métamorphosant. Récemment, on a vu apparaître un nouveau théâtre qui pose crûment les limites d'une tradition autoritaire que les jeunes générations voudraient bien voir évoluer.

**– La taille et le coût de ce centre culturel – sans parler de son budget de fonctionnement (30 millions de francs par an) – ne sont-ils pas disproportionnés pour un territoire d'à peine 200 000 habitants ?**

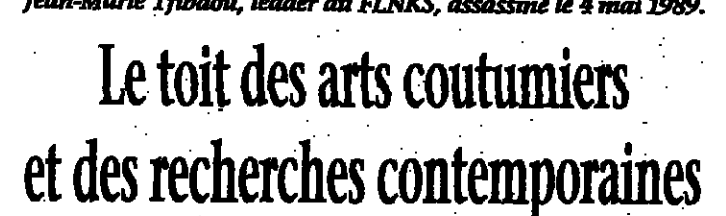
– Ce centre est, par son importance, une compensation qui ne sera jamais à la hauteur des préjudices subis par le peuple kanak du fait de la colonisation. Il faut se féliciter que la France ait su faire ce geste fort de reconnaissance vis-à-vis d'une des cultures les plus originales qu'elle ait placées sous sa tutelle, et trop longtemps marginalisée.

» Si le centre incarne, par son architecture et ses services, un hommage à la culture kanak, il dote également les peuples d'Océanie d'une exceptionnelle vitrine de leur créativité. Il offre aussi à la Nouvelle-Calédonie, et en premier lieu à Nouméa, les moyens d'un développement culturel particulièrement attendu par la jeunesse de toutes les communautés. Rappelons qu'à côté des Kanaks (44 % de la population) et des Européens de souche (34 %), vivent ici des Wallisiens, des Tahitiens, des Indonésiens et des Vietnamiens (soit environ 22 %). A l'heure où il est proposé à tous ces habitants de se bâtir une nouvelle citoyenneté, le Centre Tjibaou constitue un espace de rencontres et d'innovation interculturelles, parfaite expression de l'esprit des accords de Matignon et des nouveaux accords signés le 21 avril à Nouméa. Quant au financement de son fonctionnement, il nécessitera un effort de tous les Calédoniens avec l'aide de la France et, pourquoi pas à terme, des pays du Pacifique. »

*Propos recueillis par Emmanuel de Roux*

M. BOULAY

*Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, assassiné le 4 mai 1989.*



# Le toit des arts coutumiers et des recherches contemporaines

**NOUMÉA**
*de notre envoyé spécial*

Conservatoire des arts et traditions kanaks ou Centre Pompidou à l'échelle du Pacifique ? La question, longuement débattue, s'est réglée par un compromis – comme les accords de Nouméa. *« On est passé d'un projet socioculturel à un programme proprement culturel,* explique Emmanuel Kasarhérou, responsable du Musée de Nouméa et numéro deux du centre. *La culture kanak s'est retrouvée ici, inscrite dans le présent et sous des formes échangeables, communicables. »*

L'aire coutumière, avec ses trois cases symbolisant les trois provinces de l'archipel, se dresse face à la mer. Le chemin kanak, avec ses plantations de taro et d'igname, de cordyline et de pin colonnaire, évoque le lien profond qui unit la culture kanak à la terre. Les mythes fondateurs s'inscrivent ici dans les plantes et dans le sol : l'origine des hommes s'incarne dans le rocher (la « dent de la lune »), les ancêtres se devinent sous les tertres et les esprits logent dans le bosquet interdit.

Si la tradition a également droit de cité à l'intérieur du bâtiment de Renzo Piano, il n'y a pas de musée. Seule l'une des cases présentera par roulement une trentaine de pièces prêtées par une vingtaine d'établissements français, suisses, australiens ou néo-zélandais. Ce retour a fait l'objet de multiples discussions. Fallait-il réclamer le retour du patrimoine kanak dispersé de par le monde, notamment dans les collections publiques françaises ? Les plus radicaux des indépendantistes l'exigeaient. Les anciens en ont jugé autrement. *« Ces objets ont quitté nos tribus il y a longtemps, dans des conditions que nous ignorons,* indique Gabriel Païta, l'un des piliers du Conseil consultatif coutumier. *Aujourd'hui, ce sont nos ambassadeurs. Il suffit qu'ils viennent de temps en temps se ressourcer sur la terre qui les a vus naître. »*

La case voisine est également occupée par la tradition, mais une tradition vivante, contemporaine et étendue à toutes les civilisations du Pacifique. Sept pièces monumentales ont été commandées spécialement pour le centre à des artistes qui n'ont pas rompu avec le métier de leurs prédécesseurs : un grand poteau *Malagan*, fort réussi, a été réalisé par Edward Sallé, sculpteur de Nouvelle-Irlande (Papouasie - Nouvelle-Guinée). D'autres pièces viennent de Nouvelle-Zélande, d'Irian Jaya ou du Vanuatu. Le Fonds d'art contemporain kanak et océanien (Facko), géré par une Australienne, Susan Cochrane, rassemble une collection d'œuvres non liées à la tradition ; 250 pièces ont été achetées. La collecte continue. *« Elle est difficile,* explique Roger Boulay, chargé de mission auprès de l'Agence de développement de la culture kanak. *Les artistes, en dehors de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, sont isolés, sans moyens, sans galerie. Il faut les débusquer sur place. Cela prend beaucoup de temps. »* Une première sélection de la collection est exposée dans les trois grandes salles qui leur sont affectées au Facko. La qualité est inégale, les inspirations multiples. On peut retenir les motifs géométriques de Mickey Dorrng, aborigène, le triptyque maori d'Emily Karaka, violemment expressionniste, ou les compositions figuratives sur toiles cirées du Samoan Fatou Feu'u.

A côté de la médiathèque, lieu de mémoire et d'information multimédia sur les sociétés du Pacifique qui occupe trois cases, un espace est affecté aux classes culturelles en résidence, une initiative à laquelle Octave Togna est particulièrement attaché : *« Les scolaires de toutes origines viendront s'initier ici à la culture kanak et à celles du Pacifique. Ce sera aussi un lieu de rencontre entre différentes écoles. »* Renzo Piano a construit, à l'écart de l'édifice principal, sur une hauteur, face à la mer, un bâtiment fragmenté en plusieurs unités pouvant accueillir pendant une semaine une quarantaine d'élèves.

**« SURTOUT PAS UN MAUSOLÉE »**

Le spectacle vivant aura à sa disposition une salle de 400 places et deux aires de plein air pouvant accueillir 1 000 et 2 000 personnes. *« C'est un domaine qui se renouvelle complètement en Nouvelle-Calédonie »*, affirme Emmanuel Kasarhérou. A côté de la musique traditionnelle et des chœurs issus des églises protestantes ou catholiques, on voit apparaître des rythmes nouveaux comme le kaneka *(lire ci-contre)*. La danse, longtemps figée dans des formes imposées, évolue sous l'influence du chorégraphe australien Raymond Blanco, qui viendra assister Tim Sameke et sa troupe We Ce Ca, de Lifou, pour son ballet *Aji Aboro*, créé pour l'ouverture du centre. Ce dernier accueillera ensuite *Fish*, chorégraphie de Stephen Page pour la compagnie australienne Bangarra. Quant au théâtre néo-calédonien, c'est une nouveauté complète. Le centre ouvrira avec *Le Sentier*, première œuvre de Nicolas Kurtovitch, d'origine européenne, puis avec *Cendres de sang*, dans une mise en scène de son auteur, Pierre Gope, Kanak qui bouscule vigoureusement la tradition.

*« Le Centre Tjibaou ne doit surtout pas être un mausolée »*, insiste Emmanuel Kasarhérou. Ce lieu de rencontre à l'échelle du Pacifique est un projet politique. Il ne faut jamais l'oublier. Il se veut le creuset de la Calédonie de demain. La grande rue qui traverse le centre doit être une sorte de forum où se côtoieront les diverses communautés qui vivent sur l'île. *« Pour faire émerger une véritable identité régionale,* espère Emmanuel Kasarhérou. *Pour faire naître une nation à partir de références culturelles communes. »*

*E. de R.*

# Douze ans de kaneka, musique des jeunes indépendantistes

**NOUMÉA**
*de nos envoyés spéciaux*

Le kaneka va fêter son douzième anniversaire. Cette musique « ethnique » – elle est essentiellement jouée et écoutée par les jeunes Kanaks de tout l'archipel – est née d'une volonté suffisamment délibérée pour qu'on puisse fixer la date, 1986, et le lieu de sa conception, Canala. Ainsi que le nom de ses principaux géniteurs : Gilbert Tein, leader d'un des premiers groupes vedettes, Bwanjep, aujourd'hui animateur du centre culturel de Hienghène, et Krys, de Canala, fondateur du Krys Band. Il s'agissait alors de trouver, pour les jeunes fans de reggae, de nouveaux sons qui puissent intégrer la tradition. A la rythmique ancestrale élaborée à base de percussions (bambous pilonnant, battoirs d'écorce, tambours à fente) sont donc venus s'ajouter guitares électriques, basses, synthétiseurs et batteries. *« Le kaneka n'est pas une musique nouvelle,* explique Gilbert Tein. *C'est la modernisation du pilou des vieux, adapté à notre temps. »* Cette musique a vite trouvé un nom, forgé sur le mot Kanaky, le pays kanak.

Son succès a été rapide, largement favorisé par l'aide de la direction territoriale des affaires culturelles, des provinces et de certaines municipalités (dont Nouméa) qui fournissent des instruments aux apprentis musiciens. Bientôt chaque vallée voudra avoir son groupe, qui s'exprime dans la langue de son clan, parfois en français, et enregistre d'abord des cassettes audio, aujourd'hui des CD, dans l'un des cinq studios de la Grande Ile. Les paroles sont souvent politiques, à forte connotation indépendantiste, comme celles du groupe Waan, de Pouebo, qui affiche une guillotine sur la couverture de son CD pour rappeler la sanglante répression d'une révolte du siècle passé. Mais elles peuvent être sentimentales, refléter le mal-être de la tribu ou évoquer un conflit de générations comme *Poizin*, succès du groupe Mexem. Un des premiers tubes, toujours inégalé, est intitulé *Monike*. C'est le récit d'un naufrage au large de l'île de Lifou. Il a été enregistré par Pedro, aujourd'hui steward d'Air France, qui a vendu 12 000 exemplaires de sa chanson.

**EXPORTATION TIMIDE**

En dépit du soutien de RFO et de Radio Djiido, la station indépendantiste, qui diffusent largement cette musique, la notoriété des quelque soixante groupes que compte la Nouvelle-Calédonie est souvent limitée à une aire géographique restreinte. Parmi ceux qui ont réussi à se faire un nom : Bwanjep, de Hienghène, en sommeil après plus de douze albums, Mexem, de Lifou, Gurejele, de Maré, le seul à faire une belle percée dans toute la Mélanésie, Vamaley, de Voh-Temala, récemment invité en Nouvelle-Zélande et Mea-Nebé, de Kouaoua, qui a pu donner des concerts en Australie. Le kaneka commence donc à s'exporter timidement dans le Pacifique.

Après l'explosion initiale, cette musique dont les sonorités parviennent rarement jusqu'aux oreilles de la Communauté européenne s'essouffle un peu. Succès trop rapide, fragmentation des groupes, manque de professionnalisme, problèmes non résolus de droits d'auteur. Gilbert Tein avoue que *« seuls trois ou quatre des groupes existants ont une véritable force musicale »* et craint que ce mouvement, *« faute de maîtrise musicale et de travail de scène suffisant, ne tourne en rond »*. Alain Lecante, du studio Mangrove, qui enregistre six ou sept albums de kaneka par an, constate que le discours politique pur et dur a moins de succès – *« le kaneka est de plus en plus perçu comme une musique de fête, de danse »* –, mais surtout que, pour l'instant, aucun groupe ne peut vivre complètement de sa musique : *« Les plus grosses ventes tournent autour de 3 000 à 4 000 disques et les groupes touchent 5 à 7 francs français par exemplaire. Heureusement, presque tous réinvestissent ce qu'ils gagnent dans du matériel. »* En attendant, le reggae reste la référence musicale suprême des jeunes Kanaks avec deux vedettes incontestées : Bob Marley et le Sud-Africain Lucky Dube.

*Franck Madœuf et Emmanuel de Roux*

## Repères

- **27 juillet 1989.** Création de l'Agence de développement de la culture kanak.
- **4 mars 1995.** Ouverture du chantier.
- **4 mai 1998.** Inauguration du centre.
- **16 juin.** Ouverture du centre au public. Il sera ouvert tous les jours de 9 heures à 17 heures, le jeudi jusqu'à 20 heures. Le lundi, seuls les espaces extérieurs seront accessibles. L'accès est gratuit. Les activités sont payantes.
- **Superficie.** 8 hectares, dont 6 660 m² de bâtiments.
- **Effectifs.** L'équipe chargée de gérer le centre est composée de 53 personnes, dont 26 kanaks. Le conseil d'administration est composé de représentants de l'Etat, du conseil consultatif coutumier et d'élus des trois provinces de la Nouvelle-Calédonie.
- **Coût.** 320 millions de francs. Le fonctionnement est estimé à 35 millions de francs par an, pris en charge à moitié par l'Etat français et par les autorités néocalédoniennes.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne *histoire*
Les mardi à 9 h et 23 h,
mercredi à 11 h et 17 h,
jeudi à 13 h et 19 h,
vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h45 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au samedi
à 13 heures et 15 heures

Du 1er au 31 mai 1998
Sélection Ciné Cinéfil
Jean-Luc Godard
prophète et poète
4 films à l'affiche
A bout de souffle
Le petit soldat
Les carabiniers
Alphaville
ciné CINEFIL
LES GRANDS CLASSIQUES DU CINEMA SUR LE CABLE ET CANALSATELLITE

# La mort de Dominique Aury et de son double, Pauline Réage

## Elle était « une femme de lettres » paisible, mais aussi le sulfureux auteur d'« Histoire d'O »

**Dominique Aury, écrivain et personnalité influente du monde de l'édition, est morte dans la nuit du 26 au 27 avril à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Auteur, longtemps caché, d'un des best-sellers de la littérature érotique, *Histoire d'O*, longtemps secrétaire générale de la *Nouvelle Revue française (NRF)*, membre du jury du prix Femina depuis 1960, elle a été enterrée le 30 avril dans *« la plus stricte intimité »*.**

ELLE semblait frêle et tranquille, celle qui fut pendant plus de quarante ans la secrétaire générale de la prestigieuse *Nouvelle Revue française* (*NRF*) et qui est morte dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 avril à l'âge de quatre-vingt-dix ans (elle a été, selon son voeu, inhumée dans l'intimité, jeudi 30 avril). Mais Dominique Aury était aussi au cœur d'un des mystères littéraires de la seconde moitié du XXe siècle, celui d'*Histoire d'O*, sans doute le plus célèbre des récits érotiques contemporains. Il dut à la fois affronter la censure, la bien-pensance et l'ordre moral à sa sortie en 1954, puis lors de son adaptation au cinéma en 1975 par Just Jaeckin (en un film conformiste et assez ridicule), les assauts de certaines féministes souhaitant l'interdiction d'une *« représentation dégradante et dévalorisante de la femme »*, mais mettant aussi en cause le livre.

Que venait faire Dominique Aury dans ce débat, auquel elle n'a jamais pris part ? Elle était tout simplement la clé d'une énigme qui ne devait être définitivement résolue (du moins le croit-on) qu'en 1994, par des révélations parues dans le *New Yorker*. Elle était Pauline Réage, l'auteur masqué d'*Histoire d'O*, sur lequel on s'interrogeait depuis cinquante ans. En dépit de cet aveu, l'éditeur du livre, Jean-Jacques Pauvert, se refusa à confirmer l'information, disant qu'il n'avait toujours reçu aucun mandat de l'auteur d'*Histoire d'O* pour divulguer son identité. Pourtant, en France particulièrement, parmi ceux qui s'intéressent à la littérature, on considérait que Pauline Réage était depuis longtemps déjà dévoilée, tout en respectant les démentis polis de Dominique Aury.

> « L'amour nous rendrait-il esclave ? Evidemment. Si on n'est pas esclave, ce n'est pas très sérieux »

Il y avait un an qu'elle était secrétaire générale de la *NRF* – et on la savait intimement liée à Jean Paulhan, le directeur de la revue – lorsque Jean-Jacques Pauvert publia *Histoire d'O*, un court roman sado-masochiste signé Pauline Réage et préfacé par Jean Paulhan, dont on connaissait l'intérêt pour l'oeuvre de Sade. Immédiatement, Paulhan est soupçonné d'être l'auteur du texte racontant les plaisirs d'une jeune femme qui aime se faire fouetter et enchaîner. Certains pourtant avancent l'hypothèse de Dominique Aury, relevant que Pauline Réage est à une lettre près l'anagramme de « Egérie Paulhan ». Toutefois, très vite, c'est plus la question de la censure que celle de l'auteur qui préoccupe les défenseurs de ce texte où ils voient un geste de liberté littéraire et morale. Le livre obtient le prix des Deux-Magots 1955, mais il est saisi dans plusieurs pays. Pendant des années, il est interdit à l'affichage et à la publicité, on le vend (très bien) sous le manteau, on le traduit – clandestinement parfois –, jusqu'à ce qu'il devienne un classique de la littérature érotique (aujourd'hui disponible dans Le Livre de poche), dont il est convenu de louer les qualités de style avant même de l'avoir lu.

Pauline Réage a parlé quelquefois, notamment avec la romancière Régine Deforges (*O m'a dit : entretiens avec Pauline Réage*, réédité chez Pauvert, en 1995), mais Dominique Aury n'a pris la parole qu'en 1994, à quatre-vingt-six ans. Dans l'entretien du *New Yorker*, elle affirme que *Histoire d'O* fut écrit comme une *« lettre d'amour à Jean Paulhan »* : *« Je n'étais pas jeune, je n'étais pas jolie. Il me fallait trouver d'autres armes. Le physique n'était pas tout. Les armes étaient aussi dans l'esprit. "Je suis sûr que tu ne peux pas faire ce genre de livres", m'avait-il dit. Eh bien, je peux essayer, ai-je répondu. »* Elle explique que Pauline a été choisi en hommage à Pauline Borghese et à Pauline Roland (une féministe) et que Réage a été trouvé par hasard, dans un registre immobilier. Quant à l'héroïne, elle s'appelait à l'origine Odile, prénom d'une amie de Dominique Aury à laquelle il était *« difficile d'imposer toutes ces choses »*. On n'a donc gardé que l'initiale, O. L'année suivante (voir son entretien avec Hector Bianciotti dans « Le Monde des livres » du 24 mars 1995), Dominique Aury évoquait le rapport qui existait à ses yeux entre *« O et les mystiques »* et ce qu'elle définissait comme *« le pur amour »* : *« L'amour nous rendrait-il esclave ? Evidemment. Si on n'est pas esclave, ce n'est pas très sérieux (...) C'est une manière de se perdre, de s'abandonner ; une façon d'être délivré, ce n'est pas autre chose. »*

Voilà des propos qui ont dû étonner ceux qui ne croyaient connaître qu'une respectable jurée du Femina (depuis 1963), fidèle défenseur des auteurs Gallimard, membre du comité de lecture de cette maison depuis 1950 (elle y a été pendant une vingtaine d'années la seule femme), « femme de lettres » à l'ancienne, auteur de nombreuses traductions de l'anglais, ayant participé à des éditions de correspondances de Jean Paulhan et ayant notamment publié une *Anthologie de la poésie religieuse* (1943, réédité en « Poésie », Gallimard, en 1997) ainsi qu'un recueil d'essais (*Lectures pour tous*, Gallimard, 1958).



*Dominique Aury par Edouard Boubat, en 1972.* DR

Mais Dominique Aury n'était pas du genre à se justifier de ses choix et de son parcours. Quand elle n'était encore qu'Anne Desclos (née le 23 septembre 1907 à Rochefort, en Charente-Maritime), ses études d'anglais la prédisposaient plutôt à devenir enseignante – ce qu'elle fut brièvement – ou traductrice – ce qu'elle demeura une grande partie de sa vie. Dans les années 40, elle fut d'abord journaliste aux *Lettres françaises* avant que Jean Paulhan, juste après la fin de la guerre, ne la fasse entrer dans ce qu'elle considérait comme *« le saint des saints »*, *« d'abord pour être secrétaire de rédaction des* Cahiers de la Pléiade, *puis secrétaire générale de la* NRF » (« Le Monde des livres » du 31 mai 1991). Elle répugnait à l'exhibition des souvenirs. Elle disait que la mémoire lui était cruelle et qu'elle ne saurait témoigner de la *« grande époque »* de la *NRF*, à ses yeux celle de l'entre-deux-guerres, *« à tel point que nous nous sommes demandé s'il fallait continuer. Nous avons répondu "oui" et nous avons eu raison, car nous avons été un prolongement et pas une simple survivance »*.

Symboliquement, Antoine Gallimard, quand il est devenu PDG de la maison d'édition en 1988, a fait du bureau de la *NRF* son propre bureau. Mais personne, dans les années 90, n'a réussi à faire de la *NRF* – la revue – autre chose qu'une pâle survivance, dont on a même voulu, avec inélégance, faire disparaître le nom de Dominique Aury. Celle-ci n'a jamais fait le moindre commentaire. Quand on la sollicitait, elle éludait, se protégeait, comme elle en avait sans doute toujours eu l'habitude, derrière « les grands hommes » et rappelait, peut-être en un souhait pour l'avenir, l'attitude de Jean Paulhan : *« Ce qui frappait, c'était son ouverture à tout. Il lisait tout, répondait à tout. Le mercredi, il recevait tous ceux qui venaient. Sans rendez-vous. »*

**Josyane Savigneau**

# La Quinzaine des réalisateurs fête ses trente ans avec une infusion de sang neuf

LA QUINZAINE des réalisateurs, créée en mai 1968 en réaction contre le festival « bourgeois » de Cannes, souffle cette année ses 30 bougies avec une infusion de sang neuf.

Sur les quinze longs métrages étrangers sélectionnés, neuf sont des premiers films. Les seuls metteurs en scène connus sont le Suisse Alain Tanner avec *Requiem* et, dans une moindre mesure, l'Italien Mimmo Calopresti, qui inaugure la Quinzaine avec Valeria Bruni-Tedeschi dans *Mot d'amour*, et le Russe Alexei Balabanov, qui présente *Of Freaks and Men* : l'histoire d'un homme qui fait littéralement exploser deux familles bourgeoises en les poussant à faire des photos et des films pornos, au début du siècle, à Saint-Pétersbourg.

Les Etats-Unis présentent un bataillon de choc avec quatre films, dont *Happiness* de Todd Solondz, sur l'éclatement d'une famille moyenne typique avec tous les non-dits de la société sur la sexualité, *High Art* de Lisa Cholodenko, *Slam* de Marc Levin, primé au festival américain de Sundance, et *Slums of Beverly Hills*, une comédie de Tamara Jenkins qui clôture la Quinzaine.

Parmi les premiers films, on pourra découvrir *La Vie sur terre* du Mauritanien Abderrahmane Sissako, *West Beyrouth* de Ziad Doueiri, tourné en arabe, avec des comédiens libanais. Doueiri a quitté le Liban quand il avait 15 ans. Il a vécu à Los Angeles, où il est devenu cadreur de Quentin Tarentino, et il raconte son adolescence au début de la guerre à Beyrouth. *Le Nain rouge* du Belge Yvan Le Moine raconte l'histoire d'un nain qui tombe amoureux d'une chanteuse d'opéra jouée par Anita Ekberg et va devenir un criminel. Sélectionnés également *Spring in My Hometown* du Coréen Kwangmo Lee, *The Stringer* du Russe Paul Pawslikowski, et deux films canadiens : *Last Night* de Don MacKellar et *Baby Face* de Jack Blum. En séance spéciale, la Quinzaine présente *L'Homme qui rit*, film restauré de 1928, de l'Américain Paul Leni, d'après Victor Hugo.

Les cinq films de la section *Cinémas en France* sont *Chacun pour soi* de Bruno Bontzolakis, *L'Arrière-Pays*, premier film de Jacques Nolot, tourné comme un documentaire sur la campagne française, *Cantique de la racaille* du romancier Vincent Ravalec, *Disparus* de Gilles Bourdos, *Laisse un peu d'amour* de Zaïda Ghorab-Volta.


20ème anniversaire

BRATSCH

Les Bratsch reçoivent à leur banquet d'anniversaire des invités exceptionnels :
Angelo Debarre (guitariste manouche),
Serge Rosenberg et Todor Vakmirovic (trompettiste et saxophoniste de la Lula Familia),
Stanislav Panayotov (gadulka),
Keyvan Chemirani (zarb)
et Anda Drom de Budapest avec la merveilleuse voix de Mitsou.

nouvel album en vente dès aujourd'hui

fnac
www.fnac.fr

distribution harmonia mundi Mas de Vert 13200 Arles


## SORTIR

### PARIS

**Aldo Romano Quintette**
Le batteur Aldo Romano, comme Henri Texier, a toujours été à l'écoute des solistes de demain, leur donnant souvent la possibilité de faire leurs premières armes à son côté. Tim Miller, un jeune guitariste américain, dont il dit le plus grand bien, fait partie de ceux-là. Le clarinettiste Mauro Negri, le pianiste Ronnie Patterson et le contrebassiste Michel Bénita, fidèle de longue date, complètent ce quintette.
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 2, 4 et 5 mai, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**Sri Venudas**
Originaire du Kerala, Sri Venudas interprète avec une grande sensibilité le chant carnatique, le style perpétué par la grande chanteuse Aruna Sayeeram. Installé provisoirement à Paris où il est venu étudier la musique occidentale, il se produit accompagné par Komala Kandhya, au violon, et Ravi Dharmaraja au *mridangam* (tambour horizontal à deux peaux).
*Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. Le 3 mai, à 18 heures. Tél. : 01-45-89-01-60. De 50 F à 90 F.*

### STRASBOURG

**Much Ado About Nothing**
La compagnie Cheek by Jowl a été créée en 1981 par Declan Donnellan et Nick Ormerod. Pendant dix-sept années, Cheek by Jowl est restée fidèle à ses objectifs et a permis la découverte de nombreux comédiens anglais. Elle a révélé des pièces méconnues et a appliqué sa magie sur les classiques. En juillet, Declan Donnellan mettra en scène *Le Cid* de Pierre Corneille pour le Festival d'Avignon. En attendant, sa troupe entame une tournée mondiale de *Much Ado About Nothing (Beaucoup de bruit pour rien)*, de William Shakespeare, et fait escale au Théâtre du Maillon, où la pièce sera présentée en langue anglaise (surtitrée en français).
*Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Du 4 au 6 mai, à 20 h 30 ; le 7, à 19 h 30. Tél. : 03-88-27-61-81. 100 F.*


(Publicité)

UN ENNEMI DU PEUPLE

Henrik Ibsen Claude Stratz

du 6 mai au 6 juin 1998

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52


## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Air Bud**
de Charles Martin Smith (Etats-Unis, 1 h 37).
**Bienvenue à Gattaca**
d'Andrew Niccol (Etats-Unis, 1 h 46).
**187 : Code meurtre**
de Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1 h 55).
**Certains l'aiment court IV**
de Dominic Bachy, Philippe Monpontet, Alexandre Gavras, Frédéric Graziani, Jan Kounen (France, 1 h 20).
**Cette nuit**
de Vincent Dietschy (France, 52 mn).
**Code Mercury**
de Harold Becker (Etats-Unis, 1 h 51).
**Le Côté obscur du coeur**
d'Eliseo Subiela (Canada-Argentine, 2 h 07).
**La Danse du vent**
de Rajan Khosa (France-Inde-Grande-Bretagne-Allemagne, 1 h 30).
**Des hommes d'influence**
de Barry Levinson (Etats-Unis, 1 h 35).
**Paparazzi**
d'Alain Berbérian (France, 1 h 49).
**Les Paradoxes de Buñuel**
de Jorge Amat (France, 1 h 18).
**Piège intime**
d'Anthony Hickox (Allemagne, 1 h 35).
**Putain de rue !**
d'Enrique Gabriel (Espagne, 1 h 29).
**La Vallée des montreurs d'ours**
de Francis Fourcou (France, 1 h 37).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### REPRISES

**The Bullfighter And The Lady**
de Budd Boetticher, avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland.
Américain, 1951, noir et blanc (2 h 04).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

### VERNISSAGES

**Le Cyclop de Jean Tinguely**
*Les bois de Milly-la-Forêt, autoroute A6, sortie Cély-Milly, direction fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Du 2 mai au 1er novembre. 35 F.*
**La Tour aux figures de Jean Dubuffet**
*Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01-40-95-65-43. Visites guidées, sur réservation, mercredi et dimanche à 15 heures, 16 heures et 17 heures. Du 2 mai au 1er novembre. 30 F.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Quatuor Borodine**
Chostakovitch : *Quatuor à cordes no 5, Quintet pour piano et cordes op. 57.* Elisabeth Leonskaja (piano).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Le 3, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.*
**Simon Goubert Quintet**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*
**Aldo Romano Quartet**
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*
**Eric Le Lann, Michel Graillier**
*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 2, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*
**Magida el-Roumi**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 375 F à 750 F.*

### ANNULATIONS

**Gundula Janowitz**
Suite à des problèmes techniques, le récital de Gundula Janowitz prévu le 4 mai 1998 à 20 h 30 à la Salle Gaveau est annulé. Aucune date de report n'est prévue à ce jour.
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Tél. : 01-49-53-05-07.*

### RÉSERVATIONS

**Tambours dans la nuit ;**
**La Noce chez les petits-bourgeois**
de Bertolt Brecht, mise en scène Georges Lavaudant, avec les comédiens de la troupe de l'Odéon.
*Odéon-Théâtre de l'Europe, du 14 mai au 21 juin. Tél. : 01-44-41-36-36.*
**Pat Metheny**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.*
**Tricky**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. Le 25 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.*

### DERNIERS JOURS

**10 mai :**
**Nanaqui**
d'après Antonin Artaud, mise en scène de Mauricio Celedon, avec le Teatro del Silencio.
*Espace chapiteau du Parc de La Villette, Parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte de Pantin. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.*
**Visions du Nord : nuit blanche**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. 27 F.*
**Ici et maintenant (encore)**
*Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Entrée libre.*

SAMEDI 2 MAI

# FILMS DE LA SOIRÉE

**18.05 La Grande Muraille** ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Cinétoile
**23.00 Le Criminel** ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
**23.00 Le Grand Saut** ■ ■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1993, 110 min). Ciné Cinémas
**23.05 Coups de feu sur Broadway** ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 95 min). Cinéstar 1
**0.35 Le Journal d'un curé de campagne** ■ ■ ■ Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil
**2.30 Les Sept Mercenaires** ■ ■ John Sturges (Etats-Unis, 1960, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
**2.45 Un Américain à Paris** ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 115 min). Cinétoile
**4.25 La Prédiction** ■ ■ Eldar Riazanov (France - Russie, 1993, 110 min). Cinéstar 2
**4.40 La Rupture** ■ ■ Claude Chabrol (Fr. - It. - Bel., 1970, v.o., 120 min). Cinétoile

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

**16.10 Les Invités de Pierre-Luc Séguillon.** Spécial Euro : Avec Karl von Wogau, président de la commission économique et monétaire du Parlement Européen et Christa Randzio-Plath, présidente de la sous-commission monétaire. LCI

## MAGAZINES

**19.00 T.V. +.** Les télévisions locales. Canal +
**19.00 20h Paris Première.** Paris Première
**19.30 Histoire parallèle.** Le 2 mai 1948. Métamorphoses du 1er mai. Invité : Jacques Julliard. Arte
**20.10 Thalassa.** Sur la route des esclaves. Avec Monsieur Diène, directeur du projet «La route de l'esclave» à l'Unesco. TV 5
**20.45 Le Magazine de l'Histoire.** Spécial Révolution de 1848. Avec Michelle Perrot, Pierre Rosenvallon, Chantal Georgel, Jean-Luc Mayaud. Histoire
**20.45 Le Club.** Bertrand Blier. Ciné Cinéfil
**21.40 Metropolis.** L'Afrique danse avec l'Europe : Germaine Acogny et l'école des sables. Christiane Paul. Visions 2000 : Lee Silver et le paradis cloné. Arte
**22.20 T'as pas une idée ?** Invité : Daniel Cohn-Bendit. Canal Jimmy
**23.00 Paris modes.** Le jean. Paris Première
**23.30 Du fer dans les épinards.** Difficile d'être un homme. France 2
**23.50 Musique et Cie.** Fazil Say, le piano alla turca. France 3
**0.00 La France et ses religions.** L'islam en France. Invités : Jean Daniel, Maxime Rodinson, Soheib Bencheikh, Yamina Benguigui. Histoire

## DOCUMENTAIRES

**20.35 Flamenco.** [5/6]. Planète
**20.40 Le Monde des chevaux.** Odyssée
**20.45 L'Aventure humaine.** Des pierres qui valent de l'or. Arte
**21.00 Grâce à la musique.** Chopin. Muzzik
**21.35 Enquêtes médico-légales.** [9/13]. Cancers en série. Planète
**22.00 Watergate.** [5/5]. Planète
**22.05 L'X inconnue.** L'école polytechnique sur le divan. Odyssée
**22.25 Aux p'tits bonheurs la France.** Le charcutier de Bayonne. France 3
**22.50 Les Oiseaux en colère.** Planète
**23.00 Nikita Khrouchtchev.** Histoire
**23.30 Music Planet : INXS.** Arte

## SPORTS EN DIRECT

**14.00 Rugby.** Championnat de France. Quart de finale retour : Perpignan - Castres. Canal +
**16.00 Rugby.** Championnat de France. Quart de finale retour : Toulouse - Montferrand. France 2
**20.30 Football.** Coupe de France. Finale : Paris-SG - RC Lens. Au Stade de France. TF 1 - Eurosport
**22.15 Boxe.** Réunion de Villeurbanne. Championnat du monde WBA lourds-légers : Fabrice Tiozzo (Fr) - Terry Ray (EU). WBC des poids moyens : Keith Holmes (EU) - Hacine Cherifi (Fr). Canal +

## MUSIQUE

**20.30 L'Opéra italien du XIXe siècle :** *L'Italienne à Alger*, de Rossini. Retransmis en différé et en intégralité depuis l'Opéra-Garnier, à l'occasion de la dernière représentation. Mise en scène. Andrei Serban. Dir. Bruno Campanella. Mezzo
**22.45 Printemps à Vienne.** Par l'Orchestre symphonique de Vienne. Dir. Vladimir Fedosejev. RTBF 1
**22.50 L'Opéra italien du XIXe siècle : Nuit italienne.** Mezzo
**23.05 Attila.** Mise en scène. Giuliano Montaldo. Dir. Nello Santi. Muzzik
**1.00 Jazz Summit.** Avec Le Modern Jazz Quartet, Chick Corea, Moondog. Muzzik

## TÉLÉFILMS

**20.35 La Femme d'un seul homme.** Robin Renucci. Canal +
**20.50 Titane.** Daniel Moosmann. France 3
**23.50 Meurtre sur un plateau.** Marco Zerla. Festival
**0.30 Clando.** Jean-Marie Teno. Arte

## SÉRIES

**20.55 Le Caméléon.** [2/2] Réunion de famille. M 6
**21.00 The Lazarus Man.** L'homme du spectacle. Canal Jimmy
**21.30 Buffy contre les vampires.** Sortilèges. Série Club
**21.45 The Sentinel.** ○ La trêve. M 6
**22.15 Brooklyn South.** Don't You Be My Valentine (v.o.). Série Club
**22.25 Columbo.** Un seul suffira. TSR
**22.40 L'Hôpital et ses fantômes.** [4/11] Un corps étranger. Arte
**22.40 Profiler.** ○ Venin. M 6
**22.50 Chicago Hospital, La Vie à tout prix.** Affaires de cœur. RTL 9
**22.55 Kindred, le clan des maudits.** Night Stalker (v.o.). 13e Rue
**23.15 Star Trek, la nouvelle génération.** Futur imparfait. Canal Jimmy
**1.00 Seinfeld.** La gymnaste (v.o.). Canal Jimmy
**1.25 Friends.** Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Canal Jimmy

# NOTRE CHOIX

● **20.35 Télétoon**
**Soirée spéciale Babar**

La série animée « Babar », adaptée des célèbres albums de Jean et Laurent de Brunhoff, arrive sur Télétoon à partir de ce samedi, pour trente-neuf épisodes de vingt-six minutes chacun. La chaîne pour enfants du bouquet TPS (proposée également sur le câble) ouvre le cycle en fanfare en diffusant les quatre premiers volets de la série. Coproduites par Ellipse, Nelvana, France 3 et Canal Plus, les aventures du roi Babar ont déjà été vues à la télévision (on les trouve aussi en cassettes vidéo), mais les petits ne s'en lassent pas. Fidèle aux albums, la version animée est réalisée avec soin – dessin, couleurs, voix. Rendez-vous avec Babar, Céleste, Pom, Flore, Alexandre et les autres, tous les jours à 9 h 15 et 14 h 30 en semaine, 8 h 20 et 11 h 40 le week-end. – *S. Ke*

● **20.35 Canal +**
**La Femme d'un seul homme**

Sabine, quarante ans, a abandonné son métier de comédienne pour celui de professeur de français afin de se consacrer à sa fille Valentine, quinze ans, et à son mari, Richard, chirurgien esthétique. Son équilibre de vie bascule le jour où elle découvre que son époux a une liaison amoureuse avec une jeune femme de vingt-huit ans. Poussée par le désir de comprendre ce qui motive son mari, Sabine invente une histoire pour entrer en contact avec sa rivale. Une amitié naît entre les deux femmes. Réalisée par Robin Renucci, cette comédie sentimentale sans surprise et bien pensante ne vaut que par le talent des interprètes féminines, Clémentine Célarié, excellente dans le rôle de la femme trompée, et Barbara Schulz, tout en charme et en énergie, dans celui de la jeune amante. – *S. Ke*

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

**18.00** Sous le soleil.
**19.00** Beverly Hills.
**20.00** Journal, Météo, Trafic infos.
**20.30** Football. Coupe de France. Finale : Paris SG - RC Lens.
**22.45** Hollywood Night. La Marque du serpent. Téléfilm. △ Tibor Takacs.
**0.15** TF1 nuit, Météo.

### FRANCE 2

**17.55** Waikiki Ouest.
**18.45** 1 000 enfants vers l'an 2000.
**18.50** Farce attaque... à Quimper.
**19.45** Tirage du Loto.
**19.50** Au nom du sport.
**19.55** Météo.
**20.00** et 20.50 Journal.
**20.55** Tirage du Loto.
**21.00** Faites la fête.
**23.30** Du fer dans les épinards. Difficile d'être un homme.
**1.00** Journal, Météo.

### FRANCE 3

**18.20** Questions pour un champion.
**18.50** Un livre, un jour.
**18.55** Le 19-20 de l'information.
**20.01** et 23.20 Météo.
**20.05** Les Indiffusables.
**20.35** Tout le sport.
**20.50** Titane. Téléfilm. Daniel Moosmann.
**22.25** Aux p'tits bonheurs la France. Le charcutier de Bayonne.
**23.30** Soir 3.
**23.50** Musique et Cie. Fazil Say, le piano alla turca.

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
**17.55** Décode pas Bunny.
**18.50** et 22.10 Flash infos.
**19.00** T.V. +.
**20.05** Les Simpson.
**20.30** Le Journal du cinéma.
**20.35** La Femme d'un seul homme. Téléfilm. Robin Renucci.
**22.15** Boxe. En direct. Championnats du monde. Poids lourds-légers WBA : Fabrice Tiozzo - Terry Ray. Poids moyens WBC : Keith Holmes - Hacine Cherifi.

### ARTE

**19.00** Absolutely Fabulous. [3/18].
**19.30** Histoire parallèle.
**20.15** Le Dessous des cartes. Les territoires d'Israël.
**20.30** 8 1/2 Journal.
**20.45** L'Aventure humaine. Des pierres qui valent de l'or.
**21.40** Metropolis.
**22.40** L'Hôpital et ses fantômes. [4/11].
**23.30** Music Planet. INXS.
**0.30** Clando. Téléfilm. Jean-Marie Teno.

### M 6

**18.10** Amicalement vôtre.
**19.10** Turbo.
**19.45** Warning.
**19.54** Le Six Minutes, Météo.
**20.10** Les Piégeurs.
**20.40** Ciné 6.
**20.55** La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Réunion de famille. 21.45 The Sentinel. ○ La trêve. 22.40 Profiler. ○. Venin.
**23.30** Le Virus du mal. Téléfilm. △ Jerrold Freedman.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**20.00** Nouveau répertoire dramatique. *Aujourd'hui*, de et par Michel Deutsch.
**22.35** Opus. Michel Chion.
**0.05** Le Gai Savoir. Alain Chareyre-Méjean.

### FRANCE-MUSIQUE

**19.31** Opéra. *Lulu*, de Berg. Donné en direct de l'Opéra national de Paris-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Dennis Russell Davies : , Anna Katharina Behnke (Lulu), Julia Juon (La comtesse Geschwitz), Eirian James (Une costumière / un écolier), Claude Pia (Le peintre), Wolfgang Schöne (Le docteur Schön / Jack), David Kuebler (Alwa).
**23.07** Présentez la facture. Une histoire de Mirecourt avec Roland Terrier, luthier.

### RADIO-CLASSIQUE

**20.40** La Famille Esterhazy. œuvres de Haydn, Esterhazy, Mozart, Beethoven, Schubert, R. Strauss, Haydn, Liszt.
**22.40** Da Capo. Œuvres de Schubert, Brahms.

DIMANCHE 3 MAI

# FILMS DU JOUR

**20.30 Attaque !** ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1956, N., 110 min). Ciné Cinéfil
**20.45 Delicatessen** ■ ■ M. Caro et J.-P. Jeunet (France, 1991, 100 min). Ciné Cinémas
**21.00 Magnum Force** ■ ■ △ Ted Post (Etats-Unis, 1973, 130 min). France 2
**21.15 Le Lit conjugal** ■ ■ Marco Ferreri (Italie, 1963, N., 90 min). Cinétoile
**22.20 Le Criminel** ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
**22.30 Les Nuits fauves** ■ ■ ■ Cyril Collard (France, 1992, 130 min). Cinéstar 2
**22.45 Un Américain à Paris** ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min). Cinétoile
**0.00 Mad Dog and Glory** ■ ■ John McNaughton (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
**0.10 Le Coup de grâce** ■ ■ Jean Cayrol (France, 1964, N., 105 min). RTL 9
**0.15 ▶ Huit heures de sursis** ■ ■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1947, N., v.o., 115 min). France 3
**0.35 La Rupture** ■ ■ Claude Chabrol (Fr.- It.- Bel., 1970, v.o., 120 min). Cinétoile
**0.40 La Prédiction** ■ ■ Eldar Riazanov (France - Russie, 1993, v.o., 115 min). Cinéstar 2

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

**12.05 et 2.25 Polémiques.** Alain Madelin. France 2
**12.10 et 23.10 Les Invités de Pierre-Luc Séguillon.** Spécial Euro : Avec Karl von Wogau et Christa Randzio-Plath. LCI
**15.10 et 15.10, 0.10 L'Hebdo du Monde.** Spécial Euro. Avec Jacques Santer. LCI
**18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI.** Pierre Moscovici. LCI
**19.00 Public.** Invité : Jacques Chirac. TF 1
**23.05 Dimanche soir.** François Hollande. France 3

## MAGAZINES

**9.30 Journal de la création.** Rousse-Gens. La Cinquième
**11.00 Droit d'auteurs.** Henri Rousso, Dominique Missika, Jean-Noël Jeanneney. La Cinquième
**12.30 Arrêt sur images.** Photos : petits arrangements avec le réel. Avec Gilles Devicq ; Jean-François Leroy ; Jean-François Dessaint. La Cinquième
**12.45 Le Vrai Journal.** Invitée : Danielle Mitterrand. Canal +
**13.00 Lignes de mire.** Spécial Mai 68. Invité : Daniel-Cohn-Bendit. France 3
**13.00 Thalassa.** Sur la route des esclaves. Avec Monsieur Diène, directeur du projet «La route de l'esclave» à l'Unesco. TV 5
**13.45 Les Quatre Dromadaires.** Tuer pour vivre : le danger vient du ciel. France 3
**14.00 La Planète ronde.** Uruguay : 1930. Invités : Lucien Laurent, Jean-Yves Guillain, Jacques Goddet, Serge Laget. La Cinquième
**14.30 Les Dossiers de l'Histoire.** Génération : L'engagement. Génération : Les héritiers de Staline. Histoire
**15.55 Naturellement.** L'Europe sauvage : Toundra et taïga. France 2
**16.25 Le Sens de l'Histoire.** La première guerre du Golfe, le jour où Bush a sauvé Saddam. Invités : André Fontaine, Alexandre Adler. La Cinquième
**16.50 Sud.** Invités : Bertrand Hervieu, Jean-Pierre Mattei. TMC
**17.30 La France et ses religions.** L'islam en France. Invités : Jean Daniel, Maxime Rodinson, Soheib Bencheikh, Yamina Benguigui. Histoire
**19.00 Le Gai Savoir.** Paris Première
**20.00 Strip-Tease.** Monsieur le bourgmestre. Chaud business. Le baron. Les petites filles modèles. SOS voyageurs. Duel. Tour de France. Les aventures de la famille de Becker. Sur le banc. Portrait d'un mort vivant. Invités : Marco Lamensch, Jean Libon. TV 5
**20.45 Les Dossiers de l'Histoire.** Génération : Le quartier. Génération : Les choses. Histoire
**20.50 Capital.** Les secrets de votre immeuble. Charges : peut-on les faire baisser ? Cambriolages : le boom de la sécurité. Profession : concierge. Rech. appartement pour film. M 6
**22.40 Viva.** Hôtel de légende pour décor de rêve. TSR
**23.00 Envoyé spécial, les années 90.** Les Grands Frères. Légumes in vitro. A bout de souffle. Histoire

## DOCUMENTAIRES

**17.15 Whistler, un Américain à Paris.** Odyssée
**17.35 Enquêtes médico-légales.** [9/13]. Cancers en série. Planète
**18.00 Watergate.** [5/5]. La démission. Planète
**18.50 Les Oiseaux de la colère.** Planète
**19.00 La Corse, une montagne dans la mer.** [2/2]. L'île nature. Odyssée
**19.10 Les Grands Interprètes.** Hephzibah Menuhin. Muzzik
**20.20 Crime et pénitence.** Odyssée
**20.30 Un ayatollah à Londres.** Planète
**20.50 Les Innocents du couloir de la mort.** Odyssée
**21.20 Le Feu de la Terre.** [1/6]. Du volcan interdit à la montagne de Dieu. Odyssée
**21.25 Underground USA.** [2/14]. Camarades - Nuits débridées. Planète
**22.00 La Nature ordinaire comme un petit coquelicot.** Planète
**22.15 La Forêt tropicale de Guyane.** Odyssée
**22.20 Soirée thématique.** Les pirates. Arte
**22.20 Grand document.** La Voix de Sofia. RTBF 1
**22.50 Les Chevaliers.** [2/6]. Planète
**23.10 Lignes de vie.** Résister ! Une jeunesse allemande. France 2
**23.45 Les Nouveaux Explorateurs.** Le corps en trois dimensions. Planète
**0.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes.** Les plaines ou la vie au rythme de la nature. Histoire

## SPORTS EN DIRECT

**14.35 Rugby.** Championnat de France. Quart de finale retour : Colomiers - Narbonne. Canal +
**15.00 Tennis.** Tournoi messieurs de Prague. Finale. Eurosport
**21.00 Voile.** La Whitbread. Départ de la 8e étape : Baltimore - Annapolis - La Rochelle. Eurosport

## MUSIQUE

**18.00 Lionel Hampton and His Orchestra.** Montréal 97. Muzzik
**18.30 Ouverture : Jean-Sébastien Bach.** *Concertos brandebourgeois nº 2 et nº 3.* Mezzo
**19.30 Maestro.** Perahia joue Mozart. Arte
**20.10 Concerto spirituale.** Muzzik
**22.10 La Nuit des musiciens.** Muzzik
**23.20 Abdullah Ibrahim.** Jazz à Vienne 95. Paris Première
**0.15 The Art Ensemble of Chicago & Cecil Taylor.** Muzzik

## TÉLÉFILMS

**18.30 Jeanne d'Arc.** Pierre Badel [3/3]. Histoire
**18.30 Les Danseurs du Mozambique.** Philippe Lefebvre. Téva
**19.00 L'Homme sandwich.** Michel Polac. Festival
**20.55 Bébé express.** François Dupont-Midy. Téva
**21.30 Le Mystère de la Montagne Ensorcelée.** Peter Rader [1/2]. Disney Channel
**23.45 Le Beau Monde.** Michel Polac. Festival

## SÉRIES

**17.40 Chapeau melon et bottes de cuir.** The medecine men (v.o.). 13e Rue
**18.55 Demain à la une.** Sois un héros et tais-toi ! M 6
**20.00 Seinfeld.** La gymnaste (v.o.). Canal Jimmy
**20.25 Dream On.** Promotion canapé (v.o.). Canal Jimmy
**20.45 Les Incorruptibles.** L'amuseur. Série Club
**20.45 Columbo.** A chacun son heure. RTBF 1
**20.55 Julie Lescaut.** Le Secret des origines. TSR
**21.00 Presque parfaite.** Poulet frit (v.o.). Canal Jimmy
**22.05 Friends.** Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Celui qui fréquentait une souillon (v.o.). Canal Jimmy
**22.13 Chapeau melon et bottes de cuir.** The «grandeur» that Was Rome (v.o.). 13e Rue
**22.50 New York Police Blues.** Le désespoir d'Israël [2/2] (v.o.). Canal Jimmy
**23.25 Aux frontières du réel.** Crime de mémoire. TSR
**0.00 Spin City.** They Shoot Horses, Don't They ? (v.o.). Canal Jimmy

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# NOTRE CHOIX

● **15.55 France 2 :**
**« L'Europe sauvage » : taïga et toundra**

## Trésors de la nature

LE SUCCÈS de *Microcosmos* l'a largement démontré, la vie des bêtes exerce une véritable fascination. Partout où il y a un animal, il y a désormais quelqu'un pour le filmer au plus près. Dans « L'Europe sauvage », une série documentaire inédite diffusée dans le cadre de la case « Naturellement » quatre dimanches consécutifs, Serge Vialet a parcouru pendant dix mois une douzaine de pays, de la Finlande à Gibraltar, où règne encore une vie animale sauvage parfois insoupçonnée. Sur les conseils de Pierre Pfeffer, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, chaque film explore un univers géographique différent – plaines, montagnes, forêts, rivages – et une grande variété d'espèces animales, des plus illustres aux moins connues. La chouette lapone, le renard blanc, la marmotte des Alpes, le gypaète barbu, l'élan, l'aigle royal, le tétras-lyre, le flamand rose... tous se révèlent des acteurs fabuleux dans la simplicité surprenante de leurs activités.

Chacune de ces créatures est saisie dans le hasard de son quotidien : réaction devant l'ennemi, comportement alimentaire, migration, reproduction, rut, mise bas... Pouvait-on imaginer autant de grâce ? On est fasciné par ces femelles macaques de Barbarie se présentant leurs petits, comme deux copines caressant et adulant leur progéniture. Ou encore lorsque la loutre enseigne à ses nouveau-nés la pêche et la meilleure façon de se repérer dans l'eau. Amours, combats, ébats, parades, danses, intimité des mères avec leurs bébés... autant d'images qui forcent l'admiration devant le génie de la vie.

Ces images sont exceptionnelles de beauté, mais il y a par ailleurs de vraies déceptions. Le documentaire se réduit la plupart du temps à un catalogue d'espèces, souffre d'un commentaire convenu et surtout d'une très pesante illustration musicale. Au point qu'on a souvent envie de couper le son, pour mieux imaginer le véritable environnement sonore des animaux.

*Karine Nakache*

★ Prochains épisodes : *Côtes et rivages*, 10 mai ; *Plaines et forêts*, 17 mai ; *Montagnes*, 24 mai.

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

**13.20** Le Rebelle.
**14.15** Les Dessous de Palm Beach.
**15.05** Rick Hunter, inspecteur choc.
**16.00** Pacific Blue.
**16.50** Disney Parade.
**18.00** Vidéo Gag.
**18.30** 30 millions d'amis.
**19.00** Public. Invité : Jacques Chirac.
**20.00** Journal, Le Résultat des courses.
**20.45** Météo.
**20.50** C... comme cinéma.
**20.55** L'Union sacrée. Film ○. Alexandre Arcady.
**23.05** Ciné dimanche.
**23.15** Les Fous du stade ■ Film. Claude Zidi.

### FRANCE 2

**13.25** Dimanche Martin.
**15.55** Naturellement. L'Europe sauvage : Toundra et taïga.
**16.50** L'Esprit d'un jardin.
**16.55** Nash Bridges.
**17.45** Parcours olympique.
**17.50** Stade 2.
**18.40** 1 000 enfants vers l'an 2000.
**18.50** Drucker'n Co.
**19.25** Stars'n Co.
**19.55** et 20.45 Météo.
**20.00** Journal, A cheval.
**21.00** Magnum Force ■ ■ Film △. Ted Post.
**23.10** Lignes de vie. Résister ! Une jeunesse allemande.

### FRANCE 3

**13.00** Lignes de mire. Spécial Mai 68.
**13.45** Les Quatre Dromadaires.
**14.40** Keno.
**14.45** Sports dimanche. Invité : Tariq Abdul Wahad (Olivier Saint-Jean).
**15.00** Tiercé à Chantilly. En direct.
**15.30** Gymnastique artistique.
**16.45** Cyclisme.
**17.25** Corky, un enfant pas comme les autres.
**18.15** Va savoir. Guignol I.
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
**20.05** Petites bêtises.
**20.15** Bouvard du rire.
**20.50** Le Renard.
**22.00** Derrick.
**23.03** Soir 3 : les Titres.
**23.05** Dimanche soir.
**23.55** Météo, Soir 3.
**0.15** ▶ Huit heures de sursis ■ ■ Film. Carol Reed (v.o.).

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.35
**13.35** La Semaine des Guignols.
**14.10** La Falaise aux chamois.
**14.35** Rugby. En direct. Championnat de France. Quart de finale retour : Colomiers - Narbonne.
**16.30** Les Repentis.
**17.15** Babylon 5.
**18.00** Alaska. Film. Fraser C. Heston.
▶ En clair jusqu'à 20.35
**19.45** et 22.05 Flash infos.
**19.55** Ça cartoon.
**20.35** Les Liens du souvenir ■ Film. Diane Keaton.
**22.10** L'Equipe du dimanche.
**1.10** No Way Home ■ Film. Buddy Giovinazzo (v.o.).
**2.45** Ghost in the Shell. Film d'animation. Mamoru Oshii (v.o.).
**4.05** Carmin profond ■ ■ Film. Arturo Ripstein (v.o.).

### LA CINQUIÈME/ARTE

**13.30** Les Lumières du music-hall. Dalida.
**14.00** La Planète ronde. Uruguay : 1930.
**15.00** Horizons lointains.
**15.30** Gary Cooper.
**16.25** Le Sens de l'Histoire. La première guerre du Golfe, le jour où Bush a sauvé Saddam.
**18.00** L'Adieu aux as. Feuilleton [1/6].
**19.00** Cartoon factory.
**19.30** Maestro. Perahia joue Mozart : concerto pour piano nº 27.
**20.30** 8 1/2 Journal.
**20.40** Soirée thématique. Les pirates.
**20.45** Pavillon noir ■ Film. Frank Borzage.
**22.20** Les Anges noirs de l'utopie.
**23.10** Les Pirates des Caraïbes.
**23.25** A l'abordage !
**23.55** Tortuga, l'île des flibustiers.
**0.50** Metropolis.
**1.45** Music Planet. Compay Segundo.

### M 6

**13.30** Les Roses de la vengeance. Téléfilm [1/2]. Michael Miller.
**17.00** Hot forme.
**17.10** Piège pour un homme. Téléfilm. Colin Luke.
**18.55** Demain à la une. Sois un héros et tais-toi !
**19.54** Le Six minutes, Météo.
**20.05** E = M 6. E = M 6 plonge dans le Grand Bleu ! Sous les plus grandes vagues du monde. Le bateau invisible. L'hôtel sous-marin.
**20.35** et 0.55 Sport 6.
**20.50** Capital. Les secrets de votre immeuble.
**22.45** Météo.
**22.50** Culture pub. Pub anti-drogue. La mort des marques.
**23.20** Rebecca. Téléfilm. □ Alex Perry.
**1.10** Motocyclisme.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**19.00** Dimanche musique.
**20.30** Laissez-passer. Le temps de la danse : Francesca Lattuada ; Jazz : Lester Bowie.
**21.30** Le Concert. Autour des poètes et de leurs compositeurs. La mélodie française à la Bibliothèque nationale de France.
**22.35** Atelier de création radiophonique. Clefs pour une impasse, par Daniela Langer.
**0.05** Radio archives. Itinéraire Gustave Flaubert : Rouen, Paris, Nogent-sur-Seine.

### FRANCE-MUSIQUE

**19.37** L'Atelier du musicien. *Sonate pour violoncelle seul*, de Kodaly.
**20.30** Concert international. *Le Clavier bien tempéré* (Livre II 13 à 24), de Bach, András Schiff, piano.
**22.00** Voix souvenirs. Yvonne Gall, soprano.
**23.07** Transversales.

### RADIO-CLASSIQUE

**20.00** Soirée lyrique. *Le Pirate*, opéra de Bellini, par le Chœur et l'Orchestre de la RTV italienne, dir. Gianandrea Gavazzeni, Cappuccilli (Ernesto), Caballé (Imogène), Marti (Gualterio).
**22.25** Portrait de Montserrat Caballé.

هكذا من الأصل



Le Monde
DIMANCHE 3 - LUNDI 4 MAI 1998

# Les gènes des héros

*par Pierre Georges*

C'ÉTAIT un Soldat inconnu et qui ne demandait qu'à le rester dans le cimetière militaire américain où il reposait. Que les guerres aient été gagnées, ou, comme ici au Vietnam, perdues, les armées aiment leurs héros anonymes. Ils sont exemplaires et, faute d'identification, comme nationalisables. N'appartenant plus à personne, glorieux morts, sans plaque, sans nom et sans famille, ils sont à tous et toutes, au panthéon de la mémoire collective, symbole du sacrifice, de l'héroïsme et du mystère tragique.

Le Soldat inconnu est-il une race de héros en voie d'extinction ? Poser ainsi la question, ce n'est pas pratiquer l'humour noir, mais s'interroger sur un effet inattendu des progrès de la génétique. Et, en ce sens, le cas de conscience posé à une commission spéciale du Pentagone ne manque pas d'intérêt.

La question qui lui a été soumise est simple : peut-on autoriser l'exhumation du Soldat inconnu américain, mort au Vietnam, probablement en 1972 ? Et procéder, sur les restes, à une tentative d'identification par des tests ADN ?

A dire vrai, l'armée n'avait pas vraiment envisagé ce cas de figure, tenant son Inconnu pour illustre et sa sépulture pour sacrée. Mais la question est venue d'une famille d'un soldat mort au Vietnam. Cette famille, les Blassie, se dit convaincue que le corps enterré au cimetière militaire est bien celui du premier lieutenant Michael Blassie, pilote d'un avion d'attaque, abattu en mission, le 11 mai 1972. Et, de fait, cette hypothèse avait été envisagée par le Pentagone lui-même. Les autorités avaient considéré, grâce aux archives, que ce Soldat inconnu pouvait être soit le lieutenant Blassie, soit le capitaine Rodney Strobridge, un pilote d'hélicoptère également abattu le même jour.

A l'origine même, en 1978, lorsque fut érigé le monument au Soldat inconnu, le Pentagone privilégiait plutôt la thèse Blassie, en se fondant sur des recoupements militaires. Mais, à l'époque, le recours aux tests génétiques n'existait pas qui aurait permis une identification incontestable des restes. Et donc, lieutenant Blassie, capitaine Strobridge, ou tout autre, les autorités tenaient leur Soldat inconnu.

Seulement voilà, la famille Blassie, elle, désormais, veut savoir. Elle a donc saisi le Pentagone d'une demande d'exhumation et d'expertise génétique. Une commission du Pentagone, après y avoir mûrement réfléchi, vient d'appuyer cette demande et de proposer au secrétaire d'Etat à la défense, William Cohen, seul habilité à prendre la décision finale, la réouverture du tombeau du Soldat inconnu. Car l'affaire est épineuse : un Soldat inconnu appartient-il encore à sa famille ou déjà à la nation ?

Mais où l'affaire se complique un peu, c'est que la mère du capitaine Strobridge, soldat qu'on hésite à qualifier d'*outsider* dans la course à la reconnaissance génétique, trouve cette initiative parfaitement vaine. Elle l'a confié au *New York Times* : *« A quoi cela servirait-il ? Je ne pourrais ni le câliner ni rien du tout. »*

Cette histoire, quelle qu'en soit l'issue, n'est-elle pas furieusement contemporaine, qui s'acharne à déterminer l'étoffe génétique des héros ?

# Une centaine d'incidents ont eu lieu à bord des vols de reconduite des clandestins

## Le témoignage du PDG d'Air France devant une commission du Sénat

LES CONDITIONS de reconduites à la frontière sont toujours entourées du plus grand secret. En quelques heures, pourtant, les sénateurs viennent de lever une partie du voile, grâce aux auditions du patron de la Direction du contrôle de l'immigration (Dicciilec), Jean-Louis Ottavi, et du PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta. Ils ont découvert qu'en 1997 9 947 personnes avaient fait l'objet d'une telle procédure. Sans quitter le palais du Luxembourg, les sénateurs ont voyagé. Un périple plein de sensations, à ne jamais raconter avant le décollage.

Ainsi, le 1er avril, les policiers pensaient avoir bien préparé leur opération : dix à quinze irréguliers quittent chaque jour la France par Roissy. Mais des militants associatifs qui perturbent les reconduites en Afrique ont manifesté et incité les passagers à s'opposer à leur présence à bord. L'agitation a commencé avec l'annonce de la descente de l'avion vers Bamako. Dix minutes avant l'atterrissage, elle s'est transformée en *« bataille rangée »*, selon M. Spinetta, les passagers prenant fait et cause pour les sept reconduits et s'opposant aux seize policiers. Méthodiquement, ils ont commencé à détruire les sièges à l'arrière. Plusieurs hublots intérieurs ont été brisés. *« Les hôtesses et stewards étaient réfugiés à l'avant »*, a raconté le patron d'Air France devant la commission d'enquête du Sénat. *« C'est grâce à l'intervention de trois agents de sécurité d'Air France que nous sommes parvenus à maîtriser cette mutinerie »*, a précisé Joël Cathala, responsable de la sécurité de la compagnie.

**DE « NOUVELLES RÈGLES »**

Ce violent accrochage s'ajoute à une longue série. Le 5 octobre 1996, deux sans-papiers ouvrent la porte de l'avion sur l'aire de décollage et manquent de précipiter un policier cinq mètres plus bas. Le 19 juillet 1997, un chef de cabine est blessé d'un coup de tête donné par une irrégulière. *« En tout, 116 incidents depuis le 16 novembre 1996 au seul départ de Roissy »*, a précisé le patron de la compagnie aérienne. Le 2 avril, Air France suspend l'application de la convention qui la liait au ministère de l'intérieur depuis le 15 septembre 1994. Elle interrompt toute reconduite vers Bamako et les limite à un passager par vol sur les autres destinations.

Après trois réunions, les 6, 10 et 22 avril dernier, les reconduites ont repris, le 27 avril, mais selon de *« nouvelles règles »*. Jusque-là, 75 % des reconduites se faisaient sans escorte. Dorénavant, la présence policière est systématique sur les *« destinations sensibles »* (Mali, Congo, Chine). De trois policiers pour neuf reconduits, on passe à neuf policiers pour trois reconduits. Le vol vers Bamako fait l'objet d'un régime spécial avec un reconduit maximum par vol, toujours encadré de quatre policiers. *« Ne vaudrait-il pas mieux reprendre les charters ? »*, a interrogé un sénateur jeudi 30 avril. Le patron d'Air France a souri : *« Le 27 février 1997, le ministère de l'intérieur avait affrété un de nos avions. Il y avait 77 Maliens et 42 policiers. A l'arrivée, ils se sont mutinés. L'avion a été incendié et partiellement détruit. »*

**Nathaniel Herzberg**

# Des sommets alpins très contaminés douze ans après Tchernobyl

UNE ETUDE réalisée par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRII-RAD) affirme que l'ensemble de l'arc alpin a été fortement contaminé par les retombées de la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 1986). Les résultats de cette étude ont été rendus publics vendredi 1er mai. L'analyse de quarante échantillons prélevés entre 1 500 et 2 800 m d'altitude a fait ressortir une contamination au césium 137 *« sans commune mesure »* avec les zones de plaine. Les accumulations de césium 137 (durée de vie 30 ans) varient de 54 becquerels par kilo à 545 000 Bq/kg. La directive européenne de 1996 considère comme déchet radioactif un objet d'une radioactivité supérieure à 10 000 Bq/kg. Les huit échantillons les plus contaminés proviennent du Mercantour (France), du Cervin et de Cortina d'Ampezzo (Italie) et du parc de Hohe Tauern (Autriche). La CRII-RAD demande aux pays concernés un suivi de certaines denrées alimentaires (lait, champignons, etc.) et de l'eau. – *(AFP.)*

# Des milliers de néonazis manifestent en Allemagne

**L'EXTRÊME DROITE** allemande a réussi une nouvelle démonstration de force, vendredi 1er mai, en rassemblant plusieurs milliers de militants à Leipzig (est), *quelques jours seulement après son succès spectaculaire* aux élections régionales de Saxe-Anhalt (est).

Quelque 3 000 à 4 000 manifestants, selon la police, et près de 10 000, *selon les organisateurs, ont répondu à l'appel du Parti national-démocratique* allemand (NPD). La mobilisation est restée toutefois en deçà des 10 000 à 15 000 personnes attendues initialement par le NPD. *Plusieurs affrontements se sont produits entre policiers, manifestants* du NPD et militants d'extrême gauche qui s'étaient mobilisés par milliers contre le rassemblement. Trois policiers ont été blessés et 57 manifestants ou contre-manifestants ont été interpellés. – *(AFP.)*

# Le président du Conseil constitutionnel confirme son refus de démissionner

*« IL N'EST PAS QUESTION que j'abandonne mes fonctions à la tête du Conseil constitutionnel. Rien ne m'y oblige. Personne ne peut m'y contraindre. Pas même le chef de l'Etat »*, déclare Roland Dumas dans un entretien publié, samedi 2 mai par *L'Est républicain*. Trois jours après sa mise en examen dans l'affaire Elf, M. Dumas déclare être *« conscient d'être entré dans un long tunnel »* et affirme qu'il ne va *« sûrement pas se laisser abattre »*.

Pour sa part, la Ligue des droits de l'homme (LDH) a estimé, jeudi 30 avril, que *« l'affaire Roland Dumas est une parfaite illustration des tares de notre institution judiciaire »*, soulignant que *« depuis plusieurs mois des informations précises sur son dossier sont publiées dans les médias »*. Selon la LDH, *« il est essentiel que la presse puisse informer, mais il n'est pas normal qu'un conditionnement de l'opinion condamne quasiment sans recours un homme »*.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien oustachi Dinko Sakic**, ex-commandant du camp de concentration de Jasenovac, tenu pendant la deuxième guerre mondiale par les fascistes croates, a accepté vendredi 1er mai, en Argentine, d'être extradé vers la Croatie. Il avait reconnu, début avril, au cours d'une interview à la télévision argentine, qu'il avait bien commandé le camp de Jasenovac. Des dizaines de milliers de personnes, dont des Serbes, des Juifs, des Tziganes et des Croates hostiles au régime oustachi (pro-hitlérien), y avaient trouvé la mort.

■ **DISPARITION : l'ancien leader des Black Panthers Eldridge Cleaver** est décédé, vendredi 1er mai, à l'âge de soixante-deux ans, en Californie. Né dans l'Arkansas en 1935, il était l'un des membres fondateurs du mouvement des Panthères noires prônant la révolution pour la libération des Noirs américains. – *(AFP.)*

■ **HENRI CURIEL : à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort d'Henri Curiel**, militant communiste internationaliste, un rassemblement est organisé, *lundi 4 mai, au 4, rue Rollin* (Paris 5e arr.), rassemblement au cours duquel Gilles Perault prendra la parole.

■ **MUSIQUE : le festival mondial des Afromusiques**, qui devait se *tenir en décembre en Côte-d'Ivoire, a été reporté à décembre 1999.* Les organisateurs se heurtent à un problème de mécénat pour cette manifestation qui table sur deux millions de visiteurs et la venue des *plus grandes stars de la musique noire.* – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté samedi 2 mai : 630 085 exemplaires

PSSSTTT !
PSSSTTT !
Du 2 au 31 mai
Les patrons de cafés vous font des prix d'ami*
Hep !
FRANCE BOISSONS
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

ح٢٠